


600005581P


600005581P

HISTOIRE

DE LA VIE ET DES OUVRAGES

DE P. CORNEILLE.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,
RUE DE SEINE, N° 14.



Deveria, del. Ethiou, sculp.

P. CORNEILLE.

HISTOIRE

DE LA VIE ET DES OUVRAGES

DE

P. CORNEILLE,

PAR

M. JULES TASCHEREAU.

> La France lui donna le nom de Grand, non-seulement pour le distinguer de son frère, mais du reste des hommes.
>
> VOLTAIRE.



PARIS,

ALEXANDRE MESNIER, LIBRAIRE,

PLACE DE LA BOURSE.

M DCCC XXIX.

AVERTISSEMENT.

Nous avons lu quelque part, et l'expérience semble avoir démontré, que les ouvrages qui font connaître la vie, les penchans et les habitudes des grands hommes sont, après les productions de leur génie, ceux qui offrent le plus d'attrait au lecteur. Il aime à suivre de près leurs secrets mouvemens, et à les voir figurer sur une scène moins idéale. Peut-être aussi l'amour-propre n'est-il pas étranger à cet intérêt. Quelle consolation, ou plutôt quel triomphe de retrouver en eux quelque trait qui nous soit commun, fût-ce un ridicule, un défaut! Parce qu'on est distrait comme La Fontaine, ou trompé par sa femme comme Molière, cela ne veut pas dire sans doute qu'on ait le génie de l'auteur du *Misanthrope* ou celui du Fabuliste; mais cela prouve qu'on pourrait l'avoir néanmoins, et c'en est assez pour l'humaine faiblesse.

HISTOIRE
DE LA VIE ET DES OUVRAGES
DE CORNEILLE.

LIVRE PREMIER.

1606—1636.

> Ces comédies, faibles essais du talent de Corneille, furent quelques années des chefs-d'œuvre; et, s'il eût cessé d'écrire, elles l'auraient été long-temps.
>
> M. Victorin Fabre.

« La tragédie échauffe l'ame, élève le cœur, peut et doit créer des héros. Sous ce rapport, peut-être, la France doit à Corneille une partie de ses belles actions : aussi, messieurs, s'il vivait, je le ferais prince [1]. »

Ces paroles, prononcées sur le rocher de

1. *Mémorial de Sainte-Hélène* (26 février 1816), t. II, p. 304, édit. de 1823.

Sainte-Hélène par un homme auquel la fortune et le malheur avaient appris à bien connaître les hommes, sont un éloge de Corneille aussi vrai que vivement exprimé, mais ne sont pas tout son éloge. Si la puissance de son génie s'est manifestée par l'influence qu'elle a pu avoir sur nos caractères, elle ressort plus vivement encore, rapprochée de l'inhabileté de ses prédécesseurs. Corneille s'est créé lui-même, et de toutes les œuvres immortelles qu'il a enfantées, il est la plus grande.

Pierre Corneille naquit à Rouen (1), le 6 juin 1606 (2), de Pierre Corneille, avocat du roi à la table de marbre de Normandie, maître particulier des eaux et forêts en la vicomté de Rouen, et de Marthe Le Pesant de Boisguilbert, sa femme, dont la famille se trouva long-temps en possession de charges importantes. Aîné de sept enfans, dont le dernier naquit l'année même de la représentation de *Mélite* (1629), Corneille fut de bonne heure destiné à la robe. Élevé à Rouen, chez les Jésuites, pour la Société desquels il conserva une vive reconnaissance, il passa, à sa sortie du collège, aux graves études du barreau[1].

1. *Vie de Corneille*, par Fontenelle, t. II, p. 332 des *OEuvres de Fontenelle*, Paris, Belin, 1818. — VIE DES POÈTES FRANÇAIS; *Vie de Corneille*, par M. Guizot, p. 174, note. — Th. Corneille, *Dictionnaire universel, géographique et historique*, art. ROUEN.

En décembre 1627, ses parens lui obtinrent des lettres patentes de dispense d'âge pour exercer les fonctions d'avocat[1]; il profita peu de cette faveur. On s'est généralement accordé à dire que ce fut l'amour qui vint l'enlever aux travaux de cette profession sévère, et lui révéler sa vocation pour la poésie; mais les historiens du théâtre et ses biographes ne sont pas tous d'accord sur l'occasion et l'époque de cette révélation.

Fontenelle, neveu du grand écrivain dont nous avons entrepris d'écrire la vie, et qui lui a consacré une notice non moins spirituelle que toutes les autres productions de cet esprit universel, Fontenelle a dit : « Un jeune homme mène un de ses amis chez une fille dont il était amoureux; le nouveau-venu s'établit chez la demoiselle sur les ruines de son introducteur; le plaisir que lui fait cette aventure le rend poète : il en fait une comédie, et voilà le grand Corneille[2]...... *Mélite* fut jouée en 1625.... La demoiselle qui en avait fait naître le sujet porta longtemps dans Rouen le nom de Mélite, nom glorieux pour elle, et qui l'associait à toutes les louanges que reçut son amant[3].» L'anecdote était

1. Note manuscrite de M. P. A. Corneille.

2. *Histoire du Théâtre Français* de Fontenelle, t. II, p. 331 de l'édit. de ses *OEuvres*; Paris, Belin, 1818.

3. *Vie de Corneille*, par Fontenelle, p. 332.

même environ deux ans avant sa mort. Il lui communiquait la plupart de ses pièces avant de les mettre au jour ; et, comme elle avait beaucoup d'esprit, elle les critiquait fort judicieusement, en sorte que M. Corneille a dit plusieurs fois qu'il lui était redevable de plusieurs endroits de ses premières pièces [1]. » Ceci s'accorde parfaitement avec les vers de Corneille, qu'on expliquerait difficilement à l'aide du passage de Fontenelle. En vain objecterait-on, pour la défense de l'anecdote de ce dernier, qu'un cœur de poète n'est pas moins changeant qu'un autre, et que Mélite aurait bien pu succéder à madame Du Pont, c'est-à-dire charmer l'avocat, comme sa devancière avait charmé l'élève des Jésuites : Corneille rejette lui-même cet accommodement, et établit l'unité de son amour, en ajoutant à ce que nous avons déjà cité :

Après beaucoup de vœux et de soumissions,
Un malheur rompt le cours de nos affections ;
Mais toute mon amour en elle consommée,
Je ne vois rien d'aimable après l'avoir aimée :
Aussi n'aimai-je plus, et *nul objet vainqueur*
N'a possédé depuis ma veine ni mon cœur ;

comme il écrivait cette *Excuse à Ariste*, vers

1. *OEuvres diverses de P. Corneille* (publiées par l'abbé Granet); Paris, 1738, p. 144, note.

1637, après le succès du *Cid*, ses amours romanesques tombent d'eux-mêmes, et avec eux la révélation impromptu de son génie poétique (4).

A la suite de *Clitandre*, imprimé en 1632, se trouvent seize pièces diverses que l'on peut regarder comme antérieures à sa première comédie, peut-être même à l'année 1625 [1]. Dans une courte préface, l'auteur dit au lecteur : « Quelques-unes de ces pièces te déplairont ; sache aussi que je ne les justifie pas toutes, et que je ne les donne qu'à l'importunité du libraire, pour grossir son livre. » Cet avis n'était pas une précaution inutile, et l'on ne sait guère d'autre gré aux sollicitations du libraire, que celui de nous avoir fait connaître le point de départ de Corneille.

Dans la première, qui est adressée à un ami pour l'engager à secouer le joug de l'amour, notre auteur, qui affecte une grande liberté de cœur, ce qui quelquefois ne prouve rien et plus souvent prouve le contraire, avoue qu'il a eu le même travers, et, d'accord avec ce qu'il a dit plus haut, ajoute :

> Par là je m'appris à rimer,
> Par là je fis, sans autre chose,
> Un sot en vers d'un sot en prose ;

1. Préface des *OEuvres diverses de P. Corneille*, 1738.

Et Dieu sait alors si les feux,
Les flammes, les soupirs, les vœux,
Et tout ce menu badinage,
Servaient de rime et de remplage.

Des quinze dernières, quelques-unes sont des traductions ou des bouquets à Phylis et à Amynte (5), l'éternel amour des poètes; d'autres font allusion à des amusemens oubliés depuis long-temps. Enfin on y trouve un sonnet au cardinal de Richelieu, dans lequel l'auteur faisait des vœux pour qu'il devînt pape : ce saint prélat, jugeant mieux sa vocation, prit le parti de se faire général d'armée.

Fontenelle, nous l'avons déjà dit, s'est évidemment trompé en assignant au premier essai de la muse dramatique de Corneille la date de 1625. Aux motifs que nous avons déjà exposés, et qui portent à croire que *Mélite*, quelque faible qu'elle soit, ne fut pas l'œuvre de ses dix-neuf ans, nous devons ajouter que les historiens du Théâtre Français, les frères Parfait, dont l'exactitude est presque toujours à citer, en fixent la première représentation à l'année 1629 [1]. Cette autorité se trouve d'ailleurs d'accord avec celle d'un contemporain. Mairet, dans sa préface des

1. *Histoire du Théâtre Français* (par les frères Parfait), t. IV, p. 461 et 462, note.

Galanteries du duc d'Ossonne, après avoir cité Rotrou, Scudéri, Corneille et Du Ryer, dit qu'il vient de les nommer d'après l'ordre de leurs débuts dans la carrière dramatique. Or, Rotrou qui était de trois ans plus jeune que Corneille, mais que celui-ci appelait son maître, parce qu'il le devança sur la scène, ne donna sa première pièce, *l'Hypocondriaque*, qu'en 1628 [1]; et Scudéri son *Lygdamon et Lydias* qu'en 1629 [2]. Corneille remit son œuvre à une troupe de comédiens qui se trouvait à Rouen; mais le chef, qui était le célèbre Mondory (6), la jugeant digne d'un autre parterre, se rendit à Paris pour l'y faire jouer [3].

A la première représentation de *Mélite*, le public, qui ne retrouvait plus ses valets bouffons, ses parasites et ses docteurs, enfin tous les personnages de théâtre alors en possession de le faire rire, le public demeura quelque temps incertain, et l'accueil qu'il fit à la pièce se ressentit un peu de son dépaysement; mais il apprécia bientôt la supériorité de cette comédie sur celles qui l'avaient précédée. « Quand je considère, dit Cor-

1. *Histoire du Théâtre Français* (par les frères Parfait), t. IV, p. 461 et 462, note.

2. *Ibid.*, p. 430.

3. *Histoire de la Poésie française* (par l'abbé Mervesin); 1706, in-12, p. 216.

neille[1], le peu de bruit qu'elle fit à Paris, venant d'un homme qui ne pouvait sentir que la rudesse de son pays, et tellement inconnu qu'il était avantageux d'en taire le nom; quand je me souviens, dis-je, que ses trois premières représentations ensemble n'eurent pas tant d'influence que la moindre de celles qui les suivirent dans le même hiver! »

Les auteurs de l'*Histoire de la ville de Paris* s'accordent également à dire que « le succès en fut alors si prodigieux......., que l'on jugea que Corneille allait remettre la comédie en crédit. Le concours y fut si grand, ajoutent-ils, que les comédiens, qui avaient été réduits encore une fois, faute de spectateurs, au seul théâtre de l'hôtel de Bourgogne, se séparèrent de nouveau et établirent la troupe du Marais du Temple[2]. » Hardy, l'auteur banal du théâtre, était associé avec les comédiens pour une part, même dans les pièces qui n'étaient pas de lui. Comme le succès de *Mélite* augmenta considérablement sa part de bénéfices, il y vit une espèce d'allègement aux peines qu'en pouvait ressentir son amour-propre. Aussi, le conciliant en quelque

1. *Épître dédicatoire à M. de Liancourt*, en tête de *Mélite.*

2. *Histoire de la ville de Paris*, par Félibien, augmentée et mise au jour par Lobineau, liv. XIX; Paris, 1725, 5 vol. in-fol. — Corneille, *Examen de Mélite.*

sorte avec la reconnaissance à laquelle il devait être tenu, il avait l'habitude de dire, en recevant son contingent des produits de *Mélite* : *Bonne farce!* [1] (7).

Toutefois ce succès productif et ceux dont il était le présage, en relevant la position des auteurs, firent regretter aux comédiens le temps où ils commandaient une pièce à leurs ouvriers dramatiques. La comédienne Beaupré disait quelques années après : « Monsieur Corneille nous a fait un grand tort. Nous avions ci-devant des pièces de théâtre pour trois écus, que l'on nous faisait en une nuit; on y était accoutumé, et nous gagnions beaucoup; présentement, les pièces de monsieur Corneille nous coûtent bien de l'argent, et nous gagnons peu de chose [2]. »

Ce succès ne fit pas seulement courir toute la ville, il fit connaître l'auteur à la cour [3]. On s'empressa autour du poète qui venait de signaler ses vingt-trois ans par un triomphe. C'est également à vingt-trois ans que Racine et Voltaire

1. *Anecdotes dramatiques*, t. 1, p. 539. — *Vie de Corneille*, par Fontenelle, p. 333.

2. *Segraisiana*, 1721, 1re partie, p. 191. « Il est vrai, ajoute Segrais, que ces vieilles pièces étaient misérables; mais les comédiens étaient excellens, et ils les faisaient valoir par la représentation. »

3. *Examen de Mélite*.

entrèrent dans la carrière. Aussi M. de l'Empyrée s'écrie-t-il :

On m'ignore, et je rampe encore à l'âge heureux
Où Corneille et Racine étaient déjà fameux.

Mais on a fait observer avec raison que Racine, débutant en 1664, avait eu devant les yeux les chefs-d'œuvre de Corneille et les secours qu'un écrivain peut trouver à Paris, tandis que le père de notre théâtre vivait retiré en province, et ne pouvait rien se proposer pour modèle [1].

Corneille dit dans son *Examen de Mélite*: « Elle fût mon coup d'essai, et elle n'a garde d'être dans les règles, puisque je ne savais pas alors qu'il y en eût. Je n'avais pour guide qu'un peu de sens commun, avec les exemples de feu Hardy [2], dont la veine était plus féconde que polie, et de quelques modernes qui commençaient à se produire et qui n'étaient pas plus réguliers que lui...... Ce sens commun, qui était toute ma règle, m'avait fait trouver l'unité d'action pour brouiller quatre amans par une seule

1. *L'Esprit du grand Corneille*, par M. François de Neufchâteau, p. 36, et 254, note.

2. Hardy était mort quand Corneille écrivait cet *Examen*; mais il vivait lors de la représentation de *Mélite*. Il ne mourut qu'en 1630 environ.

intrigue, et m'avait donné assez d'aversion pour cet horrible dérèglement qui mettait Paris, Rome et Constantinople sur le même théâtre, pour réduire le mien dans une seule ville.»

En effet, les règles d'Aristote, converties depuis en arche sainte, étaient alors fort peu respectées. Transgressées sans le moindre scrupule et observées comme par hasard, les unités ne s'étaient trouvées réunies que dans un très-petit nombre de compositions dramatiques dont les auteurs les avaient plus d'une fois violées depuis. Nous verrons de même Corneille les enfreindre encore après qu'il aura appris à les connaître. Du reste Segrais assure, et nous le croyons sans peine, que notre auteur n'avait pas lu la Poétique d'Aristote lorsqu'il fit ses meilleurs ouvrages [1]. Ce n'est point ainsi que plus tard en agissait un homme qui se crut son rival, l'abbé d'Aubignac. Il se vantait d'avoir, pour sa *Zénobie*, suivi Aristote de point en point. « Je vous sais bon gré, lui répondit le grand Condé, d'avoir suivi Aristote; mais je ne pardonne pas à Aristote d'avoir fait faire une si mauvaise tragédie à l'abbé d'Aubignac. » En effet, *Zénobie* était tombée, mais tombée dans les règles.

1. *Segraisiana*, 1723, première partie, p. 55. — *Histoire de la Poésie française* (par l'abbé Mervesin), 1706, p. 206.

Mélite nous offre donc des principes d'économie dramatique révélés à l'auteur par son génie. Si l'on peut désirer dans l'action plus de vraisemblance, et dans sa conduite plus de justesse, du moins on y chercherait vainement la bizarrerie extravagante des drames de cette époque. Si plus tard, comme nous le dirons, l'auteur crut devoir en faire disparaître quelques passages un peu libres, c'est qu'il avait soumis la scène aux lois jusqu'à lui inconnues de la plus sévère bienséance; mais même avant ces retranchemens, aucune pièce du temps ne pouvait lui être comparée, même de bien loin, pour la retenue. « Le théâtre, dit Fontenelle, y est sans comparaison mieux entendu, le dialogue mieux tourné, les mouvemens mieux conduits, les scènes plus agréables; surtout (et c'est ce que Hardy n'avait jamais attrapé) il y règne un air assez noble, et la conversation des honnêtes gens n'y est pas mal représentée. Jusque-là on n'avait guère connu que le comique le plus bas, ou un tragique assez plat : on fut étonné d'entendre une nouvelle langue[1]. » Ajoutons avec Gaillard[2] que cette *Mélite* si imparfaite dont Corneille nous a depuis autorisés à rougir pour lui est

1. *Vie de Corneille*, par Fontenelle, p. 333.
2. *Éloge de Corneille.*

aussi supérieure à la meilleure pièce de Hardy que *Tartuffe* ou *le Misanthrope* est supérieur à *Mélite*.

Nous avons déjà appris de Corneille lui-même que le *sens commun, qui était toute sa règle*, lui avait fait trouver l'unité d'action et l'unité de lieu, fort ignorées alors, ou du moins complètement oubliées depuis l'école de Jodelle, bien que la première soit seule indispensable, et que la seconde soit moins inutile encore que l'unité de temps. Quant à celle-ci, quelques-uns, comme Hardy, la méprisaient; un plus grand nombre se soumettait rigoureusement à son joug, prescrit par Vauquelin de la Fresnaye dans son *Art poétique* :

Le théâtre jamais ne doit être rempli
D'un argument plus long que d'un jour accompli. (8)

Mais soit que le nouvel auteur ne sentît pas, ce qui s'explique aisément, l'avantage de borner la durée d'une action à une journée plutôt que de lui consacrer un mois entier quand son développement l'exige, soit même qu'il y vît des inconvéniens, cette troisième unité ne lui fut pas, comme les deux autres, révélée par son bon sens. Ce ne fut que dans un voyage qu'il fit à Paris pour voir le succès de *Mélite* qu'il apprit, selon son expression, qu'elle n'était pas dans

les vingt-quatre heures [1]. Il semble du reste avoir éprouvé peu de regrets de la licence que son ignorance l'avait laissé prendre. Dans la préface de sa seconde pièce, imprimée en 1632, il dit : « Que si j'ai renfermé cette pièce dans la règle d'un jour, ce n'est pas que je me repente de n'y avoir point mis *Mélite*, ou que je me sois résolu à m'y attacher dorénavant. Aujourd'hui quelques-uns adorent cette règle, beaucoup la méprisent ; pour moi, j'ai voulu seulement montrer que, si je m'en éloigne, ce n'est pas faute de la connaître [2]. »

« J'entendis, ajoute-t-il ailleurs, que ceux du métier blâmaient *Mélite* de peu d'effet, de ce que le style en était trop familier. Pour la justifier contre cette censure par une espèce de bravade, et montrer que ce genre de pièces avait les vraies beautés du théâtre, j'entrepris d'en faire une régulière, c'est-à-dire dans ces vingt-quatre heures, pleine d'incidens, et d'un style plus élevé, mais qui ne vaudrait rien du tout ; en quoi je réussis parfaitement [3]. »

La tragi-comédie de *Clitandre ou l'Innocence délivrée*, représentée en 1632, fut le résultat de

1. *Examen de Clitandre.*
2. *Préface de Clitandre.*
3. *Examen de Clitandre.*

cette prétendue préméditation. L'auteur ne nous trompe pas en disant qu'elle obtint un grand succès, mais est-il également digne de confiance lorsqu'il prétend qu'il ne fit un mauvais ouvrage qu'à bon escient? Nous avons quelque peine à le croire. Qu'eût signifié cette leçon? par qui aurait-elle été comprise? Quand Molière voulut se moquer du mauvais goût du public, et chercha à l'en corriger, il fit débiter à Oronte un sonnet plein des traits brillantés de la poésie d'alors, et après que Philinte et le parterre y eurent applaudi avec enthousiasme, Alceste, sans plus de ménagement pour l'un que pour l'autre, fit ressortir le ridicule d'un semblable arrêt, et s'écria :

> Ce n'est que jeu de mots, qu'affectation pure,
> Et ce n'est pas ainsi que parle la nature.

Chacun là put s'apercevoir du piège où il avait été pris, et reconnaître son erreur. Mais à qui aurait pu profiter la leçon de Corneille? Il eût été lui-même assez embarrassé pour le dire, car chacun dut alors prendre son ouvrage au sérieux. Tranchons le mot, il l'y prit lui-même, quoi qu'il en dise dans son Examen. Sans doute lorsqu'il écrivit ce morceau, trente ans environ après la représentation de *Clitandre*, Corneille ne put se dissimuler la bizarrerie monstrueuse de

cette tragi-comédie; mais alors il était l'auteur du *Cid*, de *Cinna* et d'*Horace*, alors il savait *du faux avec le vrai faire la différence*, et, par une illusion qu'il ne cherchait pas à dissiper, parce qu'elle flattait son amour-propre, il se persuadait que ces défauts ne lui avaient jamais échappé.

Le peu de fondement de l'assertion de Corneille résulte encore de la préface dont il fit précéder *Clitandre*. Le silence qu'il y garde sur les défauts les plus choquans de cet ouvrage, tandis qu'il en avoue quelques autres, prouve bien qu'il ne les apercevait pas. Cela semble démontré d'ailleurs par l'empressement qu'il mit à faire imprimer ce second ouvrage immédiatement après sa représentation (1632), tandis que *Mélite*, jouée dès 1629, ne fut livrée aux lecteurs qu'en 1633. Enfin, dans un petit avis qui précédait les Mélanges poétiques, dont nous avons déjà parlé, imprimés à la suite de la première édition de *Clitandre*, Corneille disait au lecteur : « Je ne crois pas cette tragi-comédie si mauvaise que je me tienne obligé de te récompenser par trois ou quatre bons sonnets. » Rien dans ce ton, rien dans ces démarches ne laisse croire qu'il eût la conscience de la faiblesse de sa *tragi-comédie*.

C'est le titre qu'il donna d'abord à *Clitandre*,

titre alors fort à la mode. « C'était un genre mêlé, a dit Fontenelle, où l'on mettait un assez mauvais tragique avec du comique qui ne valait guère mieux. Souvent cependant on donnait ce nom à de certaines pièces toutes sérieuses, à cause que le dénouement en était heureux. La plupart des sujets étaient d'invention, et avaient un air fort romanesque ; aussi la coutume était de mettre au devant de ces pièces de longs argumens qui les expliquaient[1]. » Certes, ce soin n'était pas superflu pour *Clitandre*, qui ne devint pas plus clair alors même qu'il prit le titre de *tragédie*, dans l'édition de 1663.

Nous n'entrerons point ici dans le détail des bizarreries sans nombre qui en forment le monstrueux ensemble ; nous nous bornerons seulement à rappeler, non comme une des plus folles alors, mais comme une des plus étonnantes aujourd'hui, la scène où Pymante veut faire violence à Dorise (acte IV, scène Ire). Celle-ci, qui peut-être ne juge pas le lieu très-convenable, ne trouve pas d'autre moyen de se défaire de lui qu'en lui crevant un œil avec une des aiguilles qui tiennent ses cheveux ; et là-dessus notre amoureux, devenu borgne, se met à faire la leçon à l'aiguille :

1. *Vie de Corneille*, par Fontenelle, p. 335.

O toi qui secondant son courage inhumain,
Loin d'orner ses cheveux déshonores sa main,
Exécrable instrument de sa brutale rage,
Tu devais pour le moins respecter son image :
Ce portrait accompli d'un chef-d'œuvre des cieux,
Imprimé dans mon cœur, exprimé dans mes yeux,
Quoi que te commandât une âme si cruelle,
Devait être adoré de ta pointe rebelle.

Un des éditeurs de Corneille (Joly) a pensé que cette longue apostrophe avait bien pu donner naissance au proverbe : *Discourir sur la pointe d'une aiguille*[1]. Nous sommes portés à croire qu'elle n'a pas même ce singulier avantage (9).

La situation plus que hardie de Pymante et de Dorise nous amène naturellement à parler de la licence du théâtre du temps, dont les deux premiers ouvrages de Corneille n'avaient pu se préserver entièrement. Les pensées libres et les baisers étaient deux moyens de comique auxquels on avait souvent recours. Les législateurs de la scène d'alors n'étaient pas très-rigoureux sur ce point. Vauquelin de la Fresnaye se bornait à recommander aux poëtes dramatiques de ne point exposer aux yeux des jouissances amoureuses; de les mettre seulement en récit; de donner à l'amant un confident auquel il raconte :

1. *Le Théâtre de P. Corneille*, édit. de 1747, t. 1, p. vij.

Qu'ayant la vesture,
Et d'un eunuque pris la grace et la posture,
Il a d'une pucelle, au naturel déduit,
Cueilli la belle fleur [1].

En vérité ce n'est pas trop demander. On verra cependant tout à l'heure que les auteurs comiques semblaient y trouver encore de l'exigence.

Mélite offrait quelques traits empreints de la liberté alors régnante. Tircis y soutenait par exemple que

La beauté, les attraits, le port, la bonne mine,
Échauffent bien les draps, mais non pas la cuisine.

et plusieurs autres vérités aujourd'hui assez malsonnantes; Corneille les retrancha depuis. *Clitandre* renfermait également un bon nombre d'inconvenances qu'il ne put faire disparaître entièrement, parce que plusieurs tenaient au fond même de la pièce.

« Le théâtre, a dit Fontenelle, était encore assez licencieux. Grande familiarité entre les personnes qui s'aimaient. Dans le *Clitandre* de Corneille, Caliste vient trouver Rosidor au lit : il est vrai qu'ils doivent être bientôt mariés; mais un honnête spectateur n'a que faire des pré-

1. *Annales poétiques*, t. IX. — *L'Esprit du grand Corneille*, p. 99.

ludes de leur mariage; aussi cette scène ne se trouve que dans les premières éditions de la pièce. Rotrou, en dédiant au roi *la Bague de l'Oubli*, sa seconde pièce, se vante d'avoir rendu sa muse *si modeste, que si elle n'est belle, au moins elle est sage, et que d'une profane il en a fait une religieuse*, et dans sa *Céliane*, postérieure de deux ans, on voit une Nise dans le lit, dont l'amant la vient trouver, et n'est embarrassé que dans le choix des faveurs qui lui sont permises; car il y en a quelques-unes réservées pour le temps du mariage :

Que dois-je donc choisir, puissant maître des dieux,
De la bouche, du sein, de la joue ou des yeux ?

A la fin l'amant se détermine (et ce n'est ni pour les yeux, ni pour la joue ni pour la bouche); et comme il a délibéré long-temps, il jouit long-temps aussi de ce qu'il a préféré. Nise a le loisir de dire vingt vers, au bout desquels seulement (car cela est indiqué en marge par un jeu de scène) Pamphile tourne le visage du côté des spectateurs. Il semble que cette muse, qui s'était faite religieuse, se dispensait un peu de ses vœux, ou, pour mieux dire, on ne trouvait pas alors que cela y fût contraire. Peut-être Rotrou croyait-il avoir tout raccommodé par la sagesse

des vingt vers que dit Nise dans le temps qu'elle n'est pas trop sage. Elle débite une très-sublime morale au mépris de la matière et à la louange de l'esprit....; et Pamphile, qui n'a pas trop paru profiter d'un si beau discours, dit pourtant à la fin que sans ce *louable entretien* il serait mort de plaisir : tant la morale bien placée a de pouvoir ! » Dans une autre pièce, *les Galanteries du duc d'Ossonne*, de Mairet, on voyait une femme recevoir son amant dans son lit, en lui recommandant toutefois d'être sage; et la toile se baissant après cette condition empêchait le spectateur de savoir si elle était tenue. Il n'en faut pas douter, car dans l'épître dédicatoire de cette comédie, l'auteur faisait ressortir la décence du théâtre, si bien épuré, disait-il, de son ancienne grossièreté, que « les honnêtes femmes fréquentaient l'hôtel de Bourgogne avec aussi peu de scrupule et de scandale qu'elles feraient celui de Luxembourg. »

« Rien n'est plus ordinaire dans les pièces de ce temps-là, ajoute Fontenelle, que de pareilles libertés. Les sujets les plus sérieux ne s'en sauvent pas. Dans la célèbre *Sophonisbe* de Mairet, lorsque Massinisse et Sophonisbe arrêtent leur mariage, ils ne manquent pas de se donner des arrhes. Syphax avait auparavant reproché à Sophonisbe l'*adultère* et l'*impudicité*, grosses

paroles qui aujourd'hui feraient fuir tout le monde.

« Pendant que le théâtre était sur ce pied-là, *Lucrèce* n'était pas un sujet à rebuter; aussi Du Ryer l'a-t-il traité sans scrupule. Rotrou a fait une *Chrysante*, qui est une autre héroïne violée par un capitaine romain dont elle est prisonnière. Aujourd'hui ces sujets-là ne seraient pas soufferts. Est-ce que nos mœurs sont plus pures? Il est bien sûr que non. C'est seulement que nous avons l'esprit plus raffiné. L'esprit seul suffit pour nous donner le goût des bienséances; mais le goût de la vertu, c'est autre chose. Une des plus grandes obligations que l'on ait à Corneille, est d'avoir purifié le théâtre. Il fut d'abord entraîné par l'usage établi; mais il y résista bientôt après; et depuis *Clitandre*, sa seconde pièce, on ne trouve plus rien de licencieux dans ses ouvrages. Tout ce qui y reste de l'ancien excès de familiarité dont les amans étaient ensemble sur le théâtre, c'est le tutoiement. » Nous aurons occasion d'en reparler.

On ne saurait trop remarquer combien Corneille était en avant de son siècle. Ce parti de bienséance qu'il prit immédiatement après son second ouvrage, représenté en 1632, n'avait pas encore été adopté vingt ans et plus après, par des hommes faits cependant pour le comprendre,

Quinault (10) et La Fontaine. Ce dernier, dans son *Eunuque*, joué en 1654, fait dire par Chrémès, qui veut porter la main au sein de Pythie :

Si veux-je, pour le coup, que ma main se hasarde.

PYTHIE.

Il vous faut des tétons! vraiment, on vous en garde.

CHRÉMÈS.

Mauvaise, laisse-m'en au moins un à tenir.

PYTHIE.

Arrêtez-vous, monsieur, j'entends quelqu'un venir.

On a déjà fait observer que ce quelqu'un-là venait fort à propos.

Après *Clitandre*, Corneille livra aux lecteurs sa *Mélite ou les Fausses Lettres*, qu'il qualifia de *pièce comique*. Sa préface nous apprend qu'alors imprimer une œuvre de théâtre, c'était l'exposer à perdre presque tout le prix que pouvait lui prêter la curiosité du spectateur. « Je sais bien, y dit-il, que l'impression d'une pièce en affaiblit la réputation ; la publier, c'est l'avilir. » Il ajoute : « Il s'y rencontre un particulier désavantage pour moi, vu que ma façon d'écrire étant simple et familière, la lecture fera prendre mes naïvetés pour des bassesses. Aussi, beaucoup de mes amis m'ont toujours conseillé de ne rien mettre sous la presse, et ont raison, comme je crois ; mais, par je ne sais quel malheur, c'est un

conseil que reçoivent de tout le monde ceux qui écrivent, et pas un d'eux ne s'en sert. Ronsard, Malherbe et Théophile l'ont méprisé, et si je ne les puis imiter en leurs graces, je les veux du moins imiter en leurs fautes, si c'en est une que de faire imprimer. »

L'auteur d'un écrit sur *le Cid* [1], dont nous parlerons à l'occasion de cette tragédie, se prononce également contre l'usage assez peu général alors de l'impression des productions dramatiques. « Ces sortes de pièces, dit-il, qui se récitent dans les lieux publics, ne veulent pas être considérées de si près; elles n'ont besoin que d'un certain éclat, et il ne nous importe qu'il soit trompeur, pourvu qu'il plaise; comme ce serait folie, dans les habits de ballets, d'employer de l'or fin, puisque le faux y paraît tout autant. C'est la raison pour laquelle Corneille ne devait point faire imprimer *le Cid*; il devait se contenter d'avoir été si applaudi, sans souffrir que l'on l'examinât, et nous n'avons point encore vu de pièces de théâtre qui puissent souffrir l'épreuve d'une censure si rigoureuse, telle qu'il la devait attendre de l'envie. Je ne suis point ennemi des auteurs, au contraire, je les honore tous; mais qu'ils se contentent d'être ouïs, s'ils veulent un

1. *Le Jugement du Cid*, composé par un bourgeois de Paris, marguillier de sa paroisse, 1637, in-8.

général applaudissement, ou qu'ils pensent mieux à leurs affaires, s'ils veulent être lus. »

Ce préjugé contre la publication des pièces représentées fut long-temps à s'effacer entièrement. Molière, qui avait vu la province et Paris applaudir pendant six ans et plus son *Étourdi* et son *Dépit amoureux*, n'avait rien fait imprimer encore en 1660, lorsqu'une circonstance fortuite le contraignit à publier ses *Précieuses ridicules*. Aussi a-t-il grand soin de l'expliquer et de dire : « J'avais résolu de ne les faire voir qu'à la chandelle, pour ne point donner lieu à quelqu'un de dire le proverbe [1], et je ne voulais pas qu'elles sautassent du théâtre de Bourbon dans la galerie du Palais [2]. » Ces scrupules ne tardèrent pas à être levés, et l'on serait mal venu à vouloir les faire revivre aujourd'hui que les Corneilles sont cependant assez rares, et les Molières peu nombreux.

La Veuve, ou le Traître puni, fut représentée en 1663, avec un grand succès. Cette comédie, troisième production de notre auteur, lui assurait dès lors une grande supériorité sur tous ses rivaux. L'intrigue en est plus raisonnable, le style plus franc que ceux des précédentes.

Corneille la fit imprimer en 1634, et dans sa

1. *Elle est belle à la chandelle, mais le grand jour gâte tout.*
2. *Préface des Précieuses ridicules.*

préface il revient sur les règles et la question de leur utilité déjà agitée dans l'examen de *Mélite* et dans la préface de *Clitandre*. Il dit de *la Veuve* qu'il ne l'a mise «ni dans la sévérité des règles, ni dans la liberté qui n'est que trop ordinaire sur le théâtre français : l'une est trop rarement capable de beaux effets, et on les trouve à trop bon marché dans l'autre, qui comprend quelquefois tout un siècle pour la durée de son action, et toute la terre habitable pour le lieu de sa scène... J'ai donc cherché quelque milieu pour la règle du temps, et me suis persuadé que, la comédie étant disposée en cinq actes, cinq jours consécutifs n'y seraient point mal employés. Ce n'est pas que je méprise l'antiquité, mais........ on épouse malaisément des beautés si vieilles.... »

Dans son Examen il exprime son aversion pour les *à parte*. Cette opinion, à nos yeux très-fondée, était vivement partagée par La Fontaine. « Rien, disait-il un jour en soupant avec Boileau, Molière et quelques autres de ses amis; rien n'est plus contraire au bon sens. Quoi! le parterre entendra ce qu'un acteur n'entend pas, quoiqu'il soit à côté de celui qui parle! » Boileau, voyant qu'il s'échauffait et qu'il était absorbé par cette discussion, se mit à dire à haute voix : « Il faut que La Fontaine soit un grand coquin, un grand maraud. » Il répéta plusieurs fois cette même apo-

strophe sans que son antagoniste en entendît rien; mais à la fin Boileau, Molière et les autres convives partirent d'un éclat de rire; La Fontaine en demanda le sujet, et en rit avec eux [1].

Le bon sens qui faisait reconnaître à Corneille cet abus, ne pouvait laisser échapper à ses yeux le ridicule d'un usage alors consacré, celui de faire débiter aux acteurs, dans chaque pièce, de longs monologues en stances. Ils rappelaient ces odes que les chœurs chantaient entre les scènes sur le théâtre grec et dans la première enfance du nôtre. Cette mode dura cent années, et *la Thébaïde* de Racine en offre un des derniers exemples. Corneille n'avait pas attendu jusque-là pour sentir l'inconvenance de soliloques qui suspendaient l'action, et le peu de naturel d'une mesure métrique qui venait rompre celle du reste de la pièce. Il nous apprend dans l'Examen de *Clitandre* qu'il ne les accordait qu'aux sollicitations des comédiens, *qui croyaient y paraître avec plus d'avantage*. Ainsi c'est aux caprices de Mondory que nous devons les stances de Rodrigue.

Du reste, tous les efforts de Corneille tendaient alors au naturel et à la franchise du dialogue. «Je tâche, dit-il dans la préface, de ne mettre en

1. *Histoire de la Poésie française* (par l'abbé Mervesin), 1706, p. 267.

la bouche de mes acteurs que ce que diraient vraisemblablement en leur place ceux qu'ils représentent, et de les faire discourir en honnêtes gens, et non pas en auteurs. Ce n'est qu'aux ouvrages où le poète parle qu'il faut parler en poète.» Il fait très-bien sentir cette différence dans *la Veuve*, en deux vers fort remarquables pour le temps; une mère s'enquiérant des progrès que fait sa fille sur le cœur d'un jeune homme qu'elle voudrait lui faire épouser, craint que ses déclarations ne soient qu'une plaisanterie, parce qu'elles sont toujours pleines de comparaisons empruntées à l'Olympe; son agent dissipe ses craintes en lui disant :

C'est un homme tout neuf, que voulez-vous qu'il fasse?
Il dit ce qu'il a lu.

Corneille savait donc déjà distinguer clairement le style des livres du langage de la nature.

C'est ici l'occasion de parler d'une autre coutume de ce temps, et que l'amour-propre ou le calcul a voulu faire revivre de nos jours. Un auteur, avant de publier son ouvrage, allait mendier les éloges réunis de ses amis, et ne le faisait paraître que précédé de ce passeport de contrebande accordé à charge de revanche. On pense bien que l'hyperbole était la figure la plus fré-

quemment employée dans ces panégyriques, et comme si la langue française ne fournissait pas assez de termes laudatifs, on avait souvent recours pour ces sortes d'hommages au grec et au latin. Furetière a dit dans sa satire du *Jeu de boules des procureurs* :

Je tâchais d'achever un sonnet de commande,
Qu'un auteur, dans le goût de se faire estimer,
Au devant de son livre allait faire imprimer;
Car on a maintenant cette sotte coutume
Par des vers mendiés de grossir son volume,
De quêter de l'encens chez des amis flatteurs,
D'avoir diversité de langues et d'auteurs,
Et de vouloir prétendre une gloire authentique
Qu'on ne devait trouver que dans la voix publique.

Ce ridicule ne pouvait échapper à Molière, et s'il ne l'a pas signalé dans quelque comédie, il en a fait justice dans la préface de ses *Précieuses*. S'excusant d'avoir été forcé d'en précipiter l'impression, il dit au lecteur : « J'aurais...... parlé à mes amis, qui, pour la recommandation de ma pièce, ne m'auraient pas refusé, ou des vers français, ou des vers latins. J'en ai même qui m'auraient loué en grec; et l'on n'ignore pas qu'une louange en grec est d'une merveilleuse efficace à la tête d'un livre. »

Jamais Corneille n'eut besoin de descendre à

ces honteuses sollicitations. Mais quelques-uns de ses amis et un assez grand nombre de ses confrères crurent sans doute qu'ils lui devaient un semblable hommage, et les vers qu'ils lui adressèrent pour sa *Veuve* sont placés en tête de la première édition de cette pièce, publiée en 1634. Nous devons nous empresser d'ajouter que c'est la seule fois que Corneille céda à ce travers. On voit de petites pièces de lui figurer près de trente ans encore après au devant des ouvrages de plusieurs de ses contemporains, et notamment des *Chevilles* de Maître Adam Billaut[1]; mais pour aucune autre de ses propres compositions il n'eut recours à ce pitoyable renfort.

Bois-Robert, D'Ouville, Du Ryer, d'autres auteurs dont les noms sont moins connus, mais avant tout Scudéry et Claveret, qu'on verra bientôt refuser leur admiration à l'auteur du *Cid*, l'accordèrent tout entière à l'auteur de *la Veuve*: ils ne le croyaient sans doute pas encore digne de leur envie. Scudéry surtout ne trouve pas d'images assez grandes pour rendre son enthousiasme :

Le soleil est levé, retirez-vous étoiles,

s'écria-t-il emphatiquement; car *la Veuve* semble

1. *Chevilles du Menuisier de Nevers*, édit. de Paris, 1644, in-4.

un soleil à celui qui ne saura voir qu'un faux éclat dans Rodrigue et Chimène. Rotrou, dont le suffrage plus flatteur pour Corneille lui était aussi plus doux, dit à son ami :

> Juge de ton mérite, à qui rien n'est égal,
> Par la confession de ton propre rival.

Mais de tous ces éloges, le plus gracieusement exprimé est sans contredit celui de Mairet, auquel le succès constant de sa *Sophonisbe* assignait alors le premier rang : son madrigal est adressé à *M. Corneille, poète comique, sur sa* Veuve :

> Rare écrivain de notre France,
> Qui, le premier des beaux-esprits,
> As fait revivre en tes écrits
> L'esprit de Plaute et de Térence,
> Sans rien dérober des douceurs
> De *Mélite*, ni de ses sœurs,
> O Dieu ! que ta Clarice est belle,
> Et que de veuves à Paris
> Souhaiteraient d'être comme elle
> Pour ne manquer pas de maris !

Après *la Veuve* vinrent en 1634 *la Galerie du Palais, ou l'Amie rivale*, puis *la Suivante*. Ces comédies furent non moins bien reçues que les précédentes. Quelques défauts de moins, quel-

ques qualités de plus, leur donnaient droit à cet accueil.

La Galerie du Palais obtint surtout la vogue. « Si ce n'est la meilleure, a dit Corneille, c'est la plus heureuse [1]. » Le titre et le spectacle en étaient piquans, car le Palais-Royal n'existait pas, et le Palais de Justice, garni de magasins très-fréquentés, était alors le centre des étrangers, des curieux et des badauds. L'auteur a, en divers endroits de sa pièce, retracé plusieurs des scènes dont cette galerie était le théâtre; et les conversations des marchands, personnages de cette comédie, nous donnent quelques détails sur les usages et les goûts du temps. La lingère nous apprend par exemple que la gaze de soie était alors une nouveauté de vogue [2]. Le libraire, de son côté, auquel on dit :

> Mais on ne parle plus qu'on fasse de romans;
> J'ai vu que notre peuple en était idolâtre,

répond pour notre instruction :

> La mode est à présent des pièces de théâtre;

et son interlocuteur, ou plutôt Corneille, ajoute :

1. *Épître dédicatoire de* la Galerie du Palais *à madame de Liancourt.*

2. Acte I, sc. IV.

De vrai, chacun s'en pique, et tel y met la main,
Qui n'eut jamais l'esprit d'ajuster un quatrain [1].

Un peu plus loin, un personnage dit à un autre, en parlant de littérature :

Ton goût, je m'en assure, est pour la Normandie [2].

Pour l'explication de ce vers, nous dirons avec Fontenelle qu'en 1635 on imprima un *Hippolyte*, par le sieur de la Pinelière, Angevin. Dans sa préface l'auteur dit « qu'il est bien hardi d'avoir osé mettre le nom de son pays en gros caractères au frontispice de son ouvrage... Que comme autrefois pour être estimé poli dans la Grèce, il ne fallait que se dire d'Athènes, et pour avoir la réputation de vaillant, il fallait être de Lacédémone, maintenant, pour se faire croire excellent poète, il faut être né dans la Normandie.» Il convient que « elle avait fait admirer le grand cardinal Du Perron, Bertaut et Malherbe, et à cette heure Bois-Robert, Scudéry, Rotrou, Corneille, Saint-Amand et Benserade.» Mais ensuite il prétend que « l'Anjou n'est pas situé au-delà du cercle polaire ni dans les déserts d'Arabie, et ne ressemble pas à ces îles qui ne sont habitées

1. Acte I, scène VI.
2. Scène VII.

que de magots, de monstres et de barbares. » Enfin, il étale tout ce qui peut servir à la gloire de l'Anjou, jusqu'aux restes des amphithéâtres des Romains.... « Il est assez remarquable, ajoute fort plaisamment Fontenelle, qu'il y ait eu un temps où l'on se soit cru obligé de faire ses excuses au public de ce qu'on n'était pas Normand [1]. »

C'est de la représentation de *la Galerie du Palais* que date une réforme que les convenances et la vérité théâtrales avaient indiquée à Corneille. Dans presque toutes les pièces se trouvait une nourrice, reste de la comédie latine. Les propos tenus par ce personnage allaient ordinairement jusqu'à la licence; aussi ce ton obligé et le manque d'actrices sur les théâtres d'alors avaient-ils fait confier ces rôles à un acteur nommé Alizon, qui les jouait sous le masque. En rendant le dialogue décent, Corneille leva une partie de ces difficultés : on trouva des actrices pour se charger de l'emploi de suivante, substitué à celui de nourrice. Alizon s'en tint à certains caractères de vieilles et de ridicules. Cet usage de faire paraître des hommes sous des habits de femmes s'est conservé du reste long-temps encore. Hubert, qui avait joué d'original *la com-*

1. *Vie de Corneille*, par Fontenelle, p. 335.

tesse d'Escarbagnas et d'autres rôles de femme des pièces de Molière, remplit avec un succès fou celui de *la Devineresse* de Thomas Corneille et De Visé, en 1679. Ce ne fut qu'après sa retraite, arrivée en avril 1685, que ces mascarades cessèrent entièrement [1].

Ce nouveau personnage de suivante donna son nom à une nouvelle comédie de Corneille, dont nous avons déjà mentionné le succès. En la lisant on se rend assez difficilement compte de l'espèce de prévention favorable qu'il témoigne pour elle dans son Examen. Sans doute elle a un avantage peu commun. « Je m'y suis asservi, dit Corneille, à faire les actes si égaux, qu'aucun n'a pas un vers plus que l'autre. » Mais en vérité il n'y a guère là matière à prédilection, et l'auteur, du reste, le reconnaît lui-même. A nos yeux ce qu'il y a de plus remarquable dans *la Suivante*....... c'est l'épître dédicatoire; elle est pleine de naturel et de bon sens; Corneille nous y apprend qu'il *faisait de son mieux* et *laissait dire tout le monde*. « Ceux qui se font presser à la représentation de mes ouvrages m'obligent infiniment; ceux qui ne les approuvent pas peuvent se dispenser d'y venir gagner la migraine; ils épargneront de l'argent et me feront plaisir. »

1. Corneille, *Examen de la Galerie du Palais*. — *Histoire du Théâtre Français* (par MM. Parfait), t. v, p. 94 et 95.

Quittant bientôt ce ton assez peu révérencieux pour ses censeurs, il passe à ses rivaux, et dit avec autant d'ame que de convenance pour un auteur alors en butte à tous les traits de l'envie :

Je vois d'un œil égal croître le nom d'autrui,
Et tâche à m'élever aussi haut comme lui,
Sans hasarder ma peine à le faire descendre.
La gloire a des trésors qu'on ne peut épuiser ;
Et, plus elle en prodigue à nous favoriser,
Plus elle en garde encore où chacun peut prétendre.

Plus loin il revient à la question des règles, souvent agitée alors comme aujourd'hui, et déclare, dussent les d'Aubignac du temps et les d'Aubignac futurs s'en révolter, que « loin de se rendre l'esclave des règles, il les élargit et les resserre selon le besoin qu'en a son sujet........ Savoir les règles, ajoute-t-il, et entendre le secret de les apprivoiser adroitement avec notre théâtre, ce sont deux sciences bien différentes, et peut-être que pour faire maintenant réussir une pièce, ce n'est pas assez d'avoir étudié dans les livres d'Aristote et d'Horace. J'espère un jour traiter ces matières plus à fond, et montrer de quelle espèce est la vraisemblance qu'ont suivie ces grands maîtres des autres siècles en faisant parler des bêtes et des choses qui n'ont point de corps.

Cependant mon avis est celui de Térence. Puisque nous faisons des poëmes pour être représentés, notre premier but doit être de plaire à la cour et au peuple, et d'attirer un grand monde à leurs représentations. Il faut, *s'il se peut*, y ajouter les règles, afin de ne déplaire pas aux savans, et recevoir un applaudissement universel; mais surtout gagnons la voix publique. »

Ce soin qu'il prenait de plaire aux spectateurs lui avait déjà fait, comme nous l'avons dit, choisir pour titre et pour lieu de scène d'une de ses pièces la galerie du Palais, alors très-fréquentée. Voyant qu'il ne s'était pas trompé en employant ce moyen de piquer la curiosité publique, il y eut bientôt recours de nouveau. La Place Royale, dont Henri IV avait fait commencer les constructions, terminées en 1612, et qui était la promenade favorite de la société la plus recherchée, donna son nom à une comédie qu'il fit représenter en 1635, et qui fut également heureuse. Du reste, ce titre fut regardé comme si ingénieux, que lorsque le succès du *Cid* l'eut brouillé avec Claveret, celui-ci lui reprocha de le lui avoir dérobé. « J'entends parler de votre *Place Royale* (disait-il dans un malheureux pamphlet adressé à Corneille, et dont nous aurons bientôt occasion de parler), que vous eussiez aussi bien appelée *la Place Dauphine*, ou autre-

ment, si vous eussiez pu perdre l'envie de me choquer; pièce que vous vous résolûtes de faire dès que vous sûtes que j'y travaillais, ou pour satisfaire votre passion jalouse, ou pour contenter celle des comédiens que vous serviez [1]. »

Il faudrait avoir la bosse du vol bien prononcée pour se laisser aller à dérober quoi que ce fût à Claveret; nous regardons Corneille comme à l'abri de tout reproche de ce côté; mais il en mériterait sans doute quelques-uns pour les inconvenances et les invraisemblances que son ouvrage renferme; toutefois, comme il a été tout le premier à le reconnaître dans l'Examen dont il l'a fait suivre, nous ne reviendrons pas sur ce sujet.

Le héros de la pièce débite des propos assez peu flatteurs pour les femmes. On a dit que quelques-unes avaient témoigné du dépit de la manière dont elles y étaient traitées [2]; l'épître dédicatoire, adressée à un anonyme, a en effet l'air d'une réparation déguisée. « Un poète, y dit Corneille, n'est jamais garant des fantaisies qu'il donne à ses acteurs; et si les dames trouvent ici quelques discours qui les blessent, je les supplie de se souvenir que j'appelle extravagant (11)

1. *Lettre du sieur Claveret au sieur Corneille, soy disant auteur du Cid*; Paris, 1737, p. 10.

2. *Théâtre de P. Corneille*, édit. de 1747, t. 1, p. xij.

celui dont ils partent, et que, par d'autres poëmes, j'ai assez relevé leur gloire et soutenu leur pouvoir, pour effacer les mauvaises idées que celui-ci leur pourra faire concevoir de mon esprit. » Il nous a bien l'air de vouloir conjurer ici les cabales de ses adversaires, et de se rappeler en tremblant le

. . . . notumque furens quid fœmina possit.

Nous avons dit que Corneille avait renoncé au barreau pour le théâtre; toutefois il avait été pourvu en 1629 [1], dans sa ville natale, de la charge d'avocat du roi à la table de marbre, et de premier avocat à l'amirauté de Rouen, fonctions plus honorables que lucratives, qui l'occupaient fort peu et lui permettaient fréquemment de venir à Paris, où l'appelaient ses acteurs et ses relations littéraires. En 1634, Richelieu et Louis XIII, nous les rangeons dans l'ordre de leur puissance, visitant la Normandie, passèrent par Rouen. M. de Harlay, archevêque de cette ville, chargea Corneille de célébrer, au nom des muses normandes, leur arrivée dans la province (12). Celui-ci s'excusa d'obéir à cet ordre dans une élégie latine, car cette langue

1. Note fournie par M. Corneille, après vérification aux archives de la cour royale de Rouen.

était alors regardée comme plus digne que la nôtre des sujets nobles et relevés, et cette excuse remplissait parfaitement les intentions du prélat, quoique l'auteur eût l'air de s'en défendre [1] : louanges pour M. de Harlay, louanges pour le cardinal, louanges pour le roi, louanges pour tout le monde enfin, et pour l'auteur lui-même; car, ainsi que nous aurons bientôt occasion de le faire voir, les poètes ne s'oubliaient jamais, et alors leur charité était, selon le proverbe, très-bien entendue. Toutefois Corneille y dit que, bien qu'au théâtre il n'ait que peu d'émules et ne connaisse pas de maître, il lui faudrait être, pour s'acquitter dignement d'une entreprise si imposante....., un Chapelain..... ou un Godeau! Richelieu trouva sans doute que, sans être un Godeau ou un Chapelain, il s'en était fort bien tiré, et quelque temps après il le comprit dans les *cinq auteurs*. Nous croyons devoir entrer dans quelques détails à ce sujet : l'historien de l'Académie nous en fournira plusieurs.

Richelieu était passionné pour les plaisirs de la scène. « Aussi tous les auteurs, dit Pelisson, qui se sentaient quelque génie ne manquaient pas de travailler pour le théâtre : c'était le moyen d'approcher des grands et d'être favorisé du pre-

1. *L'Esprit du grand Corneille*, par M. François de Neufchâteau, p. 402 et suiv.

mier ministre, qui, de tous les divertissemens de la cour, ne goûtait que celui-là [1]. » L'historien oublie sans doute, ou peut-être veut oublier que le cardinal s'en permettait d'autres encore; témoin ses dernières faveurs échangées contre les premières de Ninon de l'Enclos [2].

« Non-seulement, ajoute le discret Pelisson, il assistait avec plaisir à toutes les comédies nouvelles, mais il était bien aise d'en conférer avec les poètes, de voir leur dessein en sa naissance, et de leur fournir lui-même des sujets. Que s'il connaissait un bel esprit qui ne se portât pas par sa propre inclination à travailler en ce genre, il l'y engageait insensiblement par toute sorte de soins et de caresses. Ainsi, voyant que M. Desmarets en était très-éloigné, il le pria d'inventer du moins un sujet de comédie qu'il voulait donner, disait-il, à quelque autre pour le mettre en vers; M. Desmarets lui en porta quatre bientôt après. Celui d'Aspasie, qui en était l'un, lui plut infiniment; mais après lui avoir donné mille louanges, il ajouta « que celui-là seul qui avait été capable de l'inventer serait capable de le traiter dignement », et obligea M. Desmarets à l'entre-

1. *Histoire de l'Académie Française*, par MM. Pelisson et d'Olivet, édit. de 1743, t. I, p. 104 et suiv.

2. *OEuvres de Voltaire* (*Mélanges littéraires*), t. XLVII, p. 354, édit. de Lequien.

prendre lui-même, quelque chose qu'il pût alléguer. Ensuite ayant fait représenter solennellement cette comédie devant le duc de Parme, il pria M. Desmarets de lui en faire tous les ans une semblable; et lorsque celui-ci pensait s'en excuser sur le travail de son poëme héroïque de *Clovis*, dont il avait déjà fait deux livres, et qui regardait la gloire de la France (c'est Pelisson qui parle) et celle du cardinal même, le cardinal répondait qu'il aimait mieux jouir des fruits de sa poésie autant qu'il serait possible, et que ne croyant pas vivre assez long-temps pour voir la fin d'un si long ouvrage, il le conjurait de s'occuper pour l'amour de lui à des pièces de théâtre dans lesquelles il pût se délasser agréablement de la fatigue des grandes affaires. De cette sorte il lui fit composer l'INIMITABLE comédie des *Visionnaires* (c'est toujours Pelisson), la tragi-comédie de *Scipion*, celle de *Roxane*, *Mirame* et *l'Europe*. Il est certain même qu'une partie du sujet et des pensées de *Mirame* étaient de lui; et de là vint qu'il témoigna des tendresses de père pour cette pièce, dont la représentation lui coûta deux ou trois cent mille écus, et pour laquelle il fit bâtir une grande salle dans son palais (13).

« Personne ne doute aussi qu'il n'eût lui-même fourni le sujet de trois autres comédies, qui sont

les Thuileries (représentées en 1635), *l'Aveugle de Smyrne* et *la Grande Pastorale*..... (en 1637 [1]) (14)... Il faisait composer les vers de ces pièces, qu'on nommait alors *les pièces des cinq auteurs*, par cinq personnes différentes, distribuant à chacune un acte, et achevant par ce moyen une comédie en un mois. Ces cinq personnes étaient MM. de Bois-Robert (abbé de Châtillon-sur-Seine, aumônier du roi et conseiller d'État), Colletet (qui épousa ses trois servantes), de L'Estoile (fils du grand-audiencier qui nous a laissé des Mémoires), Corneille et Rotrou (15)... Il faisait représenter ces comédies des cinq auteurs devant le roi et devant toute la cour, avec de très-magnifiques décorations de théâtre. Ces messieurs avaient un banc à part, en un des plus commodes endroits : on les nommait même quelquefois avec éloge, comme on fit à la représentation des *Thuileries*, dans un prologue fait en prose, où, entre autres choses, l'invention du sujet fut attribuée à M. Chapelain, qui pourtant n'avait fait que le réformer en quelques endroits; mais le cardinal le fit prier de lui prêter son nom en cette occasion, ajoutant qu'en récompense il lui prêterait sa bourse en quelque autre (16).»

Rien, comme on le voit, n'était négligé pour

1. *Histoire du Théâtre Français*, t. v, p. 97.

le cardinal l'était également de conseils qui n'étaient pas toujours plus éclairés. Il tenait beaucoup à ce que, dans le passage que nous venons de citer, au lieu de

La canne *s'humecter de* la bourbe de l'eau,

Colletet mît :

La canne *barbotter dans* la bourbe de l'eau.

Nous ignorons pourquoi le poète ne voulut pas lui donner cette satisfaction, car son vers fût resté également mauvais; mais il s'en défendit comme trouvant trop bas le mot *barbotter*, et non content des raisons qu'il lui en donna immédiatement, à peine de retour chez lui il lui écrivit pour traiter de nouveau cette importante question peut-être avec un peu plus de liberté. Le cardinal achevait de lire sa lettre lorsqu'on introduisit quelques-uns de ses courtisans qui venaient le complimenter à l'occasion d'un succès des armes du roi, lui disant que *rien ne pouvait résister à Son Éminence.* — « Vous vous trompez, leur répondit-il en riant, je trouve dans Paris même des personnes qui me résistent [1], » et ils ne revinrent un peu de leur surprise de tant

1. *Histoire de l'Académie Française* (1743), t. 1, p. 108 et 109.

de témérité qu'en apprenant qu'il s'agissait d'une querelle de mots.

Chapelain fut l'acteur d'une autre scène. Des trois pièces des cinq auteurs, deux seulement furent imprimées; la troisième, *la Grande Pastorale*, dans laquelle le cardinal avait fait près de cinq cents vers, ne jouit pas de cet honneur; Pelisson en expose ainsi le motif :

« Lorsqu'il fut dans le dessein de la publier, il voulut que M. Chapelain la revît, et qu'il y fît des observations exactes. Ces observations lui furent rapportées par M. de Boisrobert; et, bien qu'elles fussent écrites avec beaucoup de discrétion et de respect, elles le choquèrent et le piquèrent tellement, ou par leur nombre, ou par la connaissance qu'elles lui donnaient de ses fautes, que, sans achever de les lire, il les mit en pièces. Mais la nuit suivante, comme il était au lit et que tout dormait chez lui, ayant pensé à la colère qu'il avait témoignée, il fit une chose sans comparaison plus estimable que la meilleure comédie du monde, c'est qu'il se rendit à la raison; car il commanda que l'on ramassât et que l'on collât ensemble les pièces de ce papier déchiré; et, après l'avoir lu d'un bout à l'autre, et y avoir fait grande réflexion, il envoya éveiller M. de Boisrobert pour lui dire qu'il voyait bien que messieurs de l'Académie s'entendaient mieux que

lui en ces matières, et qu'il ne fallait plus parler de cette impression [1]. »

Mais Corneille, qui n'avait été adjoint que le dernier à cette réunion, Corneille pour le talent duquel ceux qui la composaient, à l'exception toutefois de Rotrou, ne professaient aucune estime, et auquel le cardinal en accordait sans doute beaucoup moins qu'à Boisrobert, qu'à l'Estoile, Corneille ne vit jamais ses vers payés comme ceux de Colletet, et ses observations écoutées comme celles de Chapelain. Nous avons dit déjà que Richelieu avait trouvé le sujet et disposé les scènes des *Thuileries* comme des deux autres pièces citées. Plus docile à son génie que souple aux volontés d'un premier ministre, Corneille crut devoir changer quelque chose dans le troisième acte, qui lui avait été confié. Cette liberté estimable fut envenimée par deux de ses confrères jaloux, et déplut beaucoup au cardinal, qui lui déclara *qu'il fallait avoir un esprit de suite.* Il entendait par cette sorte d'esprit la soumission qui suit aveuglément les ordres d'un supérieur [2]. Notre auteur, ne se sentant pas en effet ce genre de mérite, prétexta que sa charge et des affaires d'intérêt

1. *Histoire de l'Académie Française* (1743), t. 1, p. 106 et 107.

2. *OEuvres de Voltaire*, t. XLVIII, p. 101 et 102, édit. de Lequien.

le rappelaient à Rouen, son habituel séjour, et abandonna pour quelque temps un travail qui lui attira sans aucun doute plus d'ennemis qu'il ne lui valut de gloire [1].

Quand on lit les misérables rapsodies dont les cinq auteurs se rendirent coupables, quand on songe que Corneille était déjà l'auteur du *Cid* lorsque parurent les deux dernières, peut-être plus détestables encore que leur aînée, on est tenté de croire que Fontenelle a voulu se railler lorsqu'il a dit dans sa *Vie de Corneille* : « Nous voici dans le temps où le théâtre devint florissant par la faveur du grand cardinal de Richelieu. Les princes et les ministres n'ont qu'à commander qu'il se forme des poètes, des peintres, tout ce qu'ils voudront, et il s'en forme. Il y a une infinité de génies de différentes espèces, qui n'attendent, pour se déclarer, que leurs ordres, ou plutôt leurs graces; la nature est toujours prête à servir leurs goûts. » Quand il exprimait cette assertion si étrange, Fontenelle était sans doute dans un de ces momens où il craignait d'ouvrir la main aux vérités. Pour nous, nous craindrions d'en soutenir une devenue triviale à force d'être éprouvée et reconnue, en démontrant que la protection des grands est toujours

1. *OEuvres de Voltaire*, t. XLVIII, p. 66, édit. de Lequien.

plus funeste aux lettres et aux arts qu'elle ne saurait leur être utile. Quel homme de génie les encouragemens du pouvoir ont-ils fait éclore? Que le pouvoir s'en tienne à des récompenses. On naît poète, on naît artiste, c'est l'ouvrage de la nature et non le fait d'une ordonnance. On naît avec le talent, avec le besoin de créer, et une gratification ne peut suppléer à ces dons naturels. En vain on nous objectera l'argument de la pauvreté, qui a toujours servi à soutenir ce préjugé déjà bien vieux. La pauvreté n'étouffe pas plus le génie que la fortune ne le développe; elle n'arrête que la médiocrité. « Notre meilleur peintre, a dit Voltaire, Le Poussin, fut persécuté.... Rameau avait fait tous ses bons ouvrages de musique au milieu des plus grandes traverses; et Corneille lui-même fut très-peu encouragé. Homère vécut errant et pauvre, le Tasse fut le plus malheureux des hommes de son temps; Camoëns et Milton furent plus malheureux encore [1]. » Il est vrai de dire que Chapelain fut récompensé!!!

Dans cette même année qui avait vu *les Thuileries* livrées au jugement du parterre, parut une brochure assez curieuse, d'un sieur La Piralière, intitulée *le Parnasse ou la Critique des Poètes.* Comme elle donne quelques détails sur les tra-

1. Notes sur la *Vie de Corneille* de Fontenelle.

vaux de Corneille et peint fidèlement l'état du théâtre et les ridicules des auteurs de ce temps, assez semblables à certains ridicules plus modernes, nous en transcrirons un passage.

« Je reconnus parmi la foule, dit La Piralière, quelques-uns des auteurs que j'avais vus : il n'y avait guère chez Bellerose : ces petits messieurs importunent extrêmement les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne et ceux du Marais; ils les vont aborder lorsqu'ils descendent du théâtre, et les ayant obligés à leur donner jour, ils ne manquent pas d'apporter quelques sujets de *l'Astrée* qu'ils ont traité, et qu'ils ont mis, disent-ils, dans toutes les règles; mais quand les comédiens sont ennuyés de leur galimatias, et qu'ils ont trouvé quelque beau prétexte pour se défaire d'eux, ces nouveaux poètes, qui ont une violente passion d'être auteurs, et qui mettent leur souverain bien à voir leurs ouvrages dans la Bibliothèque du Roi, et leur nom affiché au coin des rues, s'en vont faire des complimens aux libraires de la Samaritaine, et leur présenter leurs pièces qu'ils impriment quelquefois quand la besogne leur manque, et dont ils trompent après les idiots ou des gens nouvellement venus de la campagne. Ils tâchent, par toutes sortes de moyens, de voir tous ceux qui écrivent. Ils auront la tête levée une heure entière à l'Hôtel

de Bourgogne, pour attendre que quelque poète de réputation, qu'ils voient dans une loge, regarde de leur côté, afin d'avoir l'occasion de lui faire la révérence. Ils le montrent à ceux de leur compagnie, et leur disent : « Voilà M. de Rotrou, « ou M. Du Ryer; il a bien parlé de ma pièce, « qu'un de mes amis lui a depuis peu montrée. » Tantôt ils s'éloignent un peu d'eux, et reviendront incontinent leur dire : « Messieurs, je vous « demande pardon de mon incivilité; je viens « de saluer M. Corneille, qui n'arriva qu'hier « de Rouen ; il m'a promis que demain nous « irons voir ensemble M. Mairet, et qu'il me « fera voir des vers d'une excellente pièce de « théâtre qu'il a commencée. » Enfin se jetant peu après sur le discours des auteurs du temps et de leurs ouvrages, ils révèleront tous les desseins des poètes pour montrer qu'ils ont de grandes intrigues avec eux; ils parleront du plan de *Cléopâtre* et de cinq ou six autres sujets que son auteur [1] a tirés de l'histoire romaine, dont il veut faire des sœurs à son incomparable *Sophonisbe.* Ils diront qu'ils ont vu des vers de *l'Ulysse dupé* [2]; que Scudéry est au troisième acte de *la Mort de César;* que *la Médée* [3] est

1. Mairet.
2. Pièce restée inconnue ou plutôt, sans doute, inachevée.
3. De Corneille.

presque achevée; que l'*Innocent infidèle* est la plus belle pièce de Rotrou, quoiqu'on ne s'imaginât pas qu'il pût s'élever au-dessus de celles qu'il avait déjà faites; que l'auteur d'*Iphis et Iante*[1] fait une autre *Cléopâtre* pour la troupe royale et que Chapelain n'a guère encore travaillé à son poème de la *Pucelle d'Orléans*, ni Corneille à celui qu'il compose sur un ancien duc de son pays[2]. »

Il paraît que ce dernier projet fut abandonné par lui aussitôt que conçu; mais il n'en fut pas de même de *Médée*. Jusque-là, à l'exception de sa tragi-comédie de *Clitandre*, dans laquelle le ridicule l'emporte sur tous les autres genres, Corneille n'avait recherché que le titre de poète comique. C'était au *poète comique* que Mairet avait adressé les vers que nous avons rapportés; c'était le poète comique qu'avait jusqu'alors accueilli la faveur encore peu éclairée du parterre. *Médée* révéla à Corneille un genre plus noble, au public un talent plus élevé.

Souverains protecteurs des lois de l'hyménée,
Dieux garants de la foi que Jason m'a donnée,
Vous qu'il prit à témoin d'une immortelle ardeur
Quand, par un faux serment, il vainquit ma pudeur.

1 Benserade.
2 *Histoire du Théâtre françois*, [illegible]

. . . .
Me peut-il bien quitter après tant de bienfaits!
M'ose-t-il bien quitter après tant de forfaits!

Voltaire a dit que ces vers annonçaient Corneille; M. Guizot a ajouté avec raison qu'ils annonçaient aussi la tragédie.

Il ne faut pas compter les expressions bizarres et triviales que cette pièce renferme; on les trouverait nobles encore en les rapprochant des expressions qui égayaient alors les tragédies. Il ne faut pas attribuer ce pas immense que fit Corneille au secours seul dont lui furent les anciens; comme lui ses prédécesseurs et ses contemporains avaient voulu transporter ces mêmes beautés sur notre théâtre, et leurs imitations n'étaient que d'amusantes parodies. *Médée* est loin d'être un chef-d'œuvre, et l'auteur tout le premier le reconnaît [1]; mais ses défauts appartiennent au temps, et ses beautés à Corneille.

Elle obtint cependant assez peu de succès aux représentations [2]. On doit expliquer ce froid accueil par les longues déclamations qui s'y trouvent comme dans la *Médée* de Sénèque, défaut peu propre à animer la scène, mais que le sujet

1. *Épître dédicatoire.*

2. *OEuvres de Voltaire* (Commentaires sur Corneille), t. XLVIII, p. 68, édit. de Lequien.

rendait inévitable. La *Médée* de Longepierre, qui en est encore moins exempte, n'est restée au théâtre que parce que le rôle principal fournit du moins l'occasion de briller à une actrice imposante.

On a également pensé que la magie déployée dans cette pièce avait pu lui enlever son intérêt aux yeux des spectateurs, en lui enlevant sa vraisemblance. Il ne faut pas juger le public d'autrefois avec les lumières d'aujourd'hui : quand *Médée* parut, le temps n'était pas loin où l'on avait supplicié le curé de Loudun, dont la mort pourrait être le sujet d'une tragédie non moins horrible. Des enchantemens devaient être bien reçus dans un siècle où l'on croyait aux sorciers, car on les brûlait; aux astrologues, car on leur servait des pensions.

Louis XIII s'échappait défait et tremblant du château d'Écouen, parce que l'ombre de l'infortuné Montmorenci s'y était offerte à ses yeux; et Brienne, rapportant ce fait, disait : « *Que ce fût une apparition véritable*, ou l'imagination d'une conscience agitée, il est certain que ce pieux monarque ne put cacher sa terreur à ceux qui l'entouraient [1]. » Un grand seigneur de sa cour, d'autres disent Gaston son frère, tirait

1. *Mémoires de Brienne*, 1828, t. 1, p. 261.

l'épée, de trouble et d'effroi, contre un poulet que lui faisait apparaître un abbé Brigalier. Celui-ci laissait tomber l'animal de dessous sa soutane, et faisait aussitôt rengaîner le prince en lui disant d'un ton imposant : « Savez-vous, Monseigneur, que ceci n'est pas un jeu [1] (17)? » Richelieu lui-même, qui ne croyait peut-être pas en Dieu, croyait fort aux pronostics [2], et l'abbé Arnauld, l'un des hommes les plus éclairés de son temps, parle dans ses *Mémoires* d'un M. Arnauld, son parent, habile à faire des prédictions *à l'aide d'une certaine pirouette où étaient marquées les constellations célestes.* Il raconte avec le même sang-froid quelque chose de plus étonnant encore. Militaire avant d'entrer dans les ordres, il se trouvait, en 1638, en garnison à Verdun. « Il y avait alors, dit-il, un célèbre Cravate de bois (c'est ainsi qu'on appelait certains petits partisans avoués de quelques garnisons du Luxembourg) qui nous incommodait assez. Le bruit était qu'il était *charmé*, et nous nous en moquions. Cependant, ayant été un jour arrêté par un de nos partis, il vérifia bien ce qu'on en di-

1. *Segraisiana*, 1723, p. 42. — M. Guizot, Introduction à la *Vie des Poètes Français*, p. 90.

2. Voyez *Mémoires du cardinal de Richelieu*, t. 1, p. 58, ce qu'il dit des pronostics qui avaient annoncé la mort de Henri IV.

sait; car comme on ne faisait point de quartier à ces sortes de gens, que l'on considérait plutôt comme voleurs que comme soldats, on lui donna plusieurs coups d'épée, on lui tira des coups de mousquet à bout portant, sans pouvoir jamais le blesser; et nos soldats furent contraints, pour s'en défaire, de l'assommer à coups de mousquet [1]. » L'imprudent! lui en eût-il plus coûté de se *charmer* contre les coups de crosse! Sorciers, enchanteurs, tous sont aujourd'hui relégués à l'Opéra.

Si *Médée*, qui fait honneur au jeune talent de Corneille, fut froidement accueillie, une composition extravagante que les admirateurs de son génie voudraient pouvoir rayer du catalogue de ses pièces fut peu après reçue avec enthousiasme : nous voulons parler de *l'Illusion*, représentée en 1636. Il la déclare lui-même un *étrange monstre* [2], et ce jugement n'est que juste. Toutefois on peut s'expliquer par le mouvement qu'elle présente, par une grande supériorité de style sur tous les précédens ouvrages du même auteur, et par la nouveauté du personnage de Matamore, imité du *miles gloriosus* de Plaute et du capitan du théâtre espagnol, l'avantage

1. *Mémoires de l'abbé Arnauld*, p. 164 et 285.
2. *Épître dédicatoire*.

qu'elle eut de se maintenir pendant plus de trente ans à la scène [1].

L'introduction dans les comédies en vers de ces rôles de capitan, jusque-là relégués dans les farces, bonne fortune incontestable pour le parterre d'alors qui y prit goût, est une idée que le parterre d'aujourd'hui regarderait sans doute comme peu heureuse, mais dont la primauté fut revendiquée avec chaleur [2]. Le Matamore de Corneille n'est point un héros ordinaire; il abat d'un souffle le grand Sophi de Perse et le grand Mogol; et un beau matin le lever du jour a été retardé parce que l'Aurore s'était oubliée avec notre amoureux vainqueur : Scarron nous en a ensuite fait connaître un qui, dans un mouvement de colère, avait

. . . . roué la Fortune,
Écorché le Hasard et brûlé le Malheur [3].

De semblables momens d'humeur sont fort à craindre; mais les preuves assez fréquentes de poltronnerie de ces messieurs diminuaient un peu l'effroi qu'on aurait pu en concevoir.

« Ces caractères outrés ont été autrefois fort

1. Examen de *l'Illusion*.

2. Voir la préface du *Railleur ou la Satyre du Temps*, comédie, par le sieur Maréchal, citée t. v, p. 177 de l'*Histoire du Théâtre Français*.

3. *Boutades du capitan Matamore*.

à la mode, dit Fontenelle; mais qui représentaient-ils? et à qui en voulait-on? Est-ce qu'il faut outrer nos folies jusqu'à ce point-là pour les rendre plaisantes? En vérité, ce serait nous faire trop d'honneur. Desmarets, qui a fait une comédie toute de ce genre[1], et pleine de fous qu'on n'a jamais vus, dit pourtant dans sa préface qu'il n'y a rien de si ordinaire que de voir des idiots s'imaginer qu'ils sont amoureux, sans savoir bien souvent de qui; et sur le récit qu'on leur fait de quelque beauté, courir les rues, et se persuader qu'ils sont extrêmement passionnés, sans avoir vu ce qu'ils aiment. Il fallait que la nature fût encore bien inconnue lorsque ces caractères-là plaisaient sur le théâtre. » Et ce n'est pas seulement sur la partie peu éclairée du public qu'ils produisaient cet effet : madame de Sévigné se réjouissait beaucoup en voyant *les Visionnaires*, et trouvait que cette comédie était *la représentation de tout le monde*[2].

Nous avons dit que le style de *l'Illusion* témoignait des immenses progrès de l'auteur; nous justifierons cette assertion par la citation d'un passage qui prouve en même temps que l'art dramatique, naguère si peu noble, si grossier, avait suivi cette même progression.

1. *Les Visionnaires.*
2. Lettre à madame de Grignan, du 4 août 1677.

. . . . A présent le théâtre
Est en un point si haut que chacun l'idolâtre;
Et ce que votre temps voyoit avec mépris
Est aujourd'hui l'amour de tous les bons esprits,
L'entretien de Paris, le souhait des provinces,
Le divertissement le plus doux de nos princes,
Les délices du peuple et le plaisir des grands;
Il tient le premier rang parmi leurs passe-temps;
Et ceux dont nous voyons la sagesse profonde
Par leurs illustres soins conserver tout le monde,
Trouvent dans les douceurs d'un spectacle si beau
De quoi se délasser d'un si pesant fardeau.
Même notre grand roi, ce foudre de la guerre,
Dont le nom se fait craindre aux deux bouts de la terre,
Le front ceint de lauriers, daigne bien quelquefois
Prêter l'œil et l'oreille au Théâtre François.
C'est là que le Parnasse étale ses merveilles.
Les plus rares esprits lui consacrent leurs veilles;
Et tous ceux qu'Apollon voit d'un meilleur regard
De leurs doctes travaux lui donnent quelque part.
D'ailleurs, si par les biens on prise les personnes,
Le théâtre est un fief dont les rentes sont bonnes.

Corneille avait sans aucun doute une satisfaction intérieure à rendre un éclat auquel il ne pouvait se croire, auquel il ne se croyait pas étranger, s'il est vrai surtout qu'il disait parfois : *Rotrou et moi nous aurions fait vivre des saltimbanques* [1].

1. *Menagiana*, édit. de 1762, t. II, p. 187.

Arrêtons-nous quelque temps ici. Nous avons montré Corneille supérieur à son siècle. Bientôt nous le verrons égal à lui-même. Nous saurons bientôt ce qu'il méditait déjà en terminant *l'Illusion*, cet *étrange monstre*. Il nous reste cependant encore à transcrire un fait bien simple, mais bien fécond en résultats :

« M. de Chalon, secrétaire des commandemens de la reine-mère, avait quitté la cour et s'était retiré à Rouen dans sa vieillesse; Corneille, que flattait le succès de ses premières pièces, le vint voir. « Monsieur, » lui dit M. de Chalon après l'avoir loué sur son esprit et sur ses talens, « le « genre de comique que vous embrassez ne peut « vous procurer qu'une gloire passagère. Vous « trouverez dans les Espagnols des sujets qui, « traités dans notre goût, par des mains comme « les vôtres, produiront de grands effets; apprenez leur langue, elle est aisée; je m'offre « de vous montrer ce que j'en sais, et, jusqu'à « ce que vous soyez en état de lire par vous-« même, de vous traduire quelques endroits de « Guillen de Castro [1]. » Corneille profita de l'avis.

1. *Recherches sur les Théâtres de France*, par M. de Beauchamps, t. II, p. 157. Beauchamps tenait le fait du P. Tournemine, régent aux Jésuites de Rouen, où Corneille avait été élevé.

LIVRE DEUXIÈME.

1636—1653.

Au *Cid* persécuté *Cinna* dut sa naissance.
BOILEAU.

« *Le Cid!* quel prodige que ce chef-d'œuvre à sa naissance! Comment apprécier aujourd'hui tout ce qu'avait de surprenant un tel ouvrage à l'époque où son titre parut sur un répertoire qu'il devait faire oublier?

« Transportons-nous à cette époque mémorable que déjà près de deux siècles séparent de nous; ne connaissons de notre littérature que les ouvrages connus alors, et prenons place dans ce parterre, qui jugea la naissante merveille du *Cid*. La *Sophonisbe* de Mairet est notre chef-d'œuvre tragique; le *Cléomédon* de Du Ryer a réuni tous les suffrages; et la *Marianne* de Tristan, si burlesquement emphatique et si trivialement affectée, nous venons de l'accueillir

avec transport. L'affiche annonce *le Cid*; cette pièce est de l'auteur de *Médée*, de Médée bien moins heureuse aux représentations que Sophonisbe et Marianne : nous allons donc juger enfin si, par de plus dignes veilles, Corneille a pu s'égaler à Tristan et à Mairet.

« La scène s'ouvre : quelle surprise! quel ravissement! Nous voyons pour la première fois une intrigue noble et touchante, dont les ressorts balancés avec art serrent le nœud de scène en scène, et préparent sans effort un adroit dénouement; nous admirons cet équilibre des moyens dramatiques qui, réglant la marche toujours croissante de l'action, tient le spectateur incertain entre la crainte et l'espérance, en variant et en augmentant sans cesse un intérêt unique et toujours nouveau; cette opposition si théâtrale des sentimens les plus chers et des devoirs les plus sacrés; ces combats, où d'un côté luttent le préjugé, l'honneur, les saintes lois de la nature; de l'autre, l'amour, le brûlant amour, que la nature respectée ne peut vaincre, et que le devoir surmonte sans l'affaiblir. Subjugué par la force de cette situation, je vois tout le parterre en silence, étonné du charme qu'il éprouve, et de ces émotions délicieuses que le théâtre n'avait point encore su réveiller au fond des cœurs. Mais dans ces scènes passionnées où de-

vient plus vive et plus pressante cette lutte si douloureuse de l'héroïsme de l'honneur et de l'héroïsme de l'amour; lorsque, dans les développemens de l'intrigue, redoublent de violence ces combats, ces orages des sentimens opposés, par lesquels l'action théâtrale se passe dans l'ame des personnages, et se reproduit dans l'ame des spectateurs...., alors, au sein de ce profond silence, je vois naître un soudain frémissement; les cœurs se serrent, les larmes coulent; et parmi les larmes et les sanglots s'élève un cri unanime d'admiration, un cri qui révèle à la France que la tragédie est trouvée [1].»

Il serait impossible de rendre avec plus de vérité que l'auteur de ce tableau l'impression que produisit cet ouvrage à sa naissance. Le sujet du *Cid*, national en Espagne, et traité déjà par deux poètes de ce pays [2], était un des plus propres à faire valoir un moyen dramatique inconnu jusque-là, le combat des passions. Il gagna tout à être redisposé par Corneille. La littérature à laquelle il l'avait emprunté prédominait alors sur celle de tous les peuples. L'espagnol était la langue européenne, comme l'est aujourd'hui la langue française. On le parlait dans les cours de

1. *Éloge de Corneille*, par M. Victorin Fabre, 2e édit., p. 25.

2. Guillaume de Castro qui a fait *El Cid*, etc.; Diamante, auteur de *El Honrador de su padre*.

Vienne, de Bavière, de Bruxelles, de Naples et de Milan : la Ligue l'avait introduit en France, et le mariage de Louis XIII avec la fille de Philippe III l'y avait mis à la mode au point qu'un homme de lettres ne pouvait l'ignorer [1].

Le Cid fut reçu avec enthousiasme par la ville; la cour ne lui fit pas un accueil moins empressé: trois fois il fut représenté au Louvre, et valut à Corneille les félicitations du roi, de la reine, des princesses et de leur entourage [2]. Richelieu ne voulant pas d'abord sembler piqué d'un tel triomphe, affecta au contraire de le compléter en faisant jouer deux fois la tragédie nouvelle à son hôtel, et en accordant, d'après le désir de la reine, en janvier 1637, des lettres de noblesse au père de l'auteur, distinction justifiée par ses services personnels, mais à laquelle la gloire de son fils n'était pas peut-être étrangère [3]. On saura bientôt les traitemens auxquels ces faveurs du cardinal servaient d'avant-coureurs.

On ne pouvait se lasser de voir *le Cid;* il était

1. *Œuvres de Voltaire* (Commentaires sur Corneille), t. XLVIII, p. 99, édit. de Lequien.

2. *Lettre apologétique du sieur Corneille*, 1637, p. 6. — *La Voix publique à M. de Scudéry*, 1637, p. 3.

3. *Lettre à *** sous le nom d'Ariste*, 1637, p. 8. — *Lettre du sieur Claveret au sieur Corneille*, p. 12. — *Le Souhait du Cid en faveur de Scudéry*, p. 35. — *Dictionnaire universel, géographique et historique*, de Th. Corneille, article *Rouen*.

le sujet de toutes les conversations; chacun en récitait des passages; bientôt il se trouva dans la mémoire des enfans. « Je me souviens, dit Fontenelle, d'avoir vu en ma vie un homme de guerre et un mathématicien qui de toutes les comédies du monde ne connaissaient que *le Cid*; l'horrible barbarie où ils vivaient n'avait pu empêcher le nom du *Cid* d'aller jusqu'à eux. Corneille avait dans son cabinet cette pièce traduite en toutes les langues de l'Europe, hormis l'esclavonne et la turque. Elle était en allemand, en anglais, en flamand; et, par une exactitude flamande, on l'avait rendue vers pour vers; elle était en italien, et, ce qui est plus étonnant, en espagnol. Les Espagnols avaient bien voulu copier eux-mêmes une copie dont l'original leur appartenait [1]. » Enfin Pelisson nous apprend qu'en plusieurs provinces de la France il était passé en proverbe de dire : *Cela est beau comme* LE CID [2]. Si ce proverbe a péri, il faut s'en prendre, selon Fontenelle, au cardinal de Richelieu, sous le règne duquel c'eût été très-mal parler que de s'en servir; nous croyons plutôt avec Voltaire qu'il faut s'en prendre surtout aux chefs-d'œuvre du même auteur qui suivirent *le Cid*.

1. *Vie de Corneille*, par Fontenelle, p. 338.
2. *Histoire de l'Académie Française*, édit. de 1743, t. 1, p. 110.

Il est superflu de dire que l'envie des poètes dramatiques fut portée à son comble par cet éclatant triomphe ; mais ce que nous devons ajouter, c'est que parmi ces concurrens détracteurs de Corneille, Richelieu y fut le plus cruellement sensible. Non pas peut-être que ce poète-ministre fût, pour son propre compte, précisément jaloux d'un poète qui n'avait pas d'autre titre [1], non pas qu'il lui en voulût, comme on l'a avancé, pour s'être refusé à lui vendre l'honneur de passer pour le père du *Cid* [2] ; mais parce que l'homme qui gouvernait la France, qui avait abaissé la maison d'Autriche, sans le consentement de qui rien enfin ne se pouvait faire en Europe, voyait avec un déplaisir profond que la scène semblât vouloir échapper à cet empire universel, et qu'un drame pour lequel on n'avait pas même sollicité ses conseils éclipsât par son succès ceux auxquels il avait pu n'être pas étranger [3] (1). Tallemant des Réaux dit dans ses *Mémoires* [4] qu'il en eut une *jalousie enragée*, et que pour le divertir

1. *Vie de Corneille*, par M. Guizot, p. 210.

2. *Anecdotes dramatiques*, t. 1, p. 196. Cela toutefois n'est pas impossible, car il avait offert, dans le même dessein, 100,000 écus de la *Polyglotte* de Le Jay. (Fontenelle, p. 338.)

3. *Histoire de l'Académie Française*, par Pelisson, continuée par d'Olivet, 1743, t. 1, p. 111.

4. *Mémoires* (manuscrits) *de Tallemant des Réaux*, faisant partie de la bibliothèque de M. de Châteaugiron.

et le contenter en même temps, « Bois-Robert, son familier, fit jouer devant lui *le Cid* en ridicule par les laquais et les marmitons. Entre autres choses en cet endroit où don Diègue dit à son fils :

« Rodrigue, as-tu du cœur ?

Rodri ue répondait :

Je n'ai que du carreau. »

On ne sait ce qu'on doit le plus admirer de la délicatesse de telles plaisanteries ou de la gaieté naturelle de celui qui trouvait moyen de s'en amuser.

Fontenelle assure que le cardinal souleva les auteurs contre *le Cid;* Corneille en soupçonna également une personne de grande qualité [1]. Leur envie et le désir qu'ils avaient de lui plaire durent rendre ces efforts peu nécessaires. Un de ceux que nous avons vus vanter *la Veuve* avec le plus d'emphase n'eut point d'admiration de reste pour le nouvel ouvrage. Il fit paraître, sans se nommer, des *Observations sur* LE CID, dans lesquelles il prétend seulement prouver, selon les divisions qu'il établit lui-même :

1. *Histoire de l'Académie Française*, édit. de 1743, t. 1, p. 127. — *Anecdotes dramatiques*, t. 1, p. 197.

Que le sujet n'en vaut rien du tout; Qu'il choque les principales règles du poëme dramatique; Qu'il manque de jugement en sa conduite; Qu'il a beaucoup de méchans vers; Que presque tout ce qu'il a de beautés sont dérobées, et Qu'ainsi l'estime qu'on en fait est injuste.

Aussi l'auteur de ces obligeantes *Observations* prend-il la peine de nous apprendre que « sans vanité il est bon et généreux (ce que nous n'aurions peut-être pas deviné); mais que, comme les combats et la civilité ne sont pas incompatibles, il veut baiser le fleuret dont il veut lui porter une botte franche : qu'il ne fait ni une satire, ni un libelle diffamatoire, mais de simples Observations..... Enfin, il prie Corneille d'en user avec la même retenue, s'il lui répond, parce qu'il ne saurait dire ni souffrir d'injures. » Cela est fier! « Peut-être, ajoute-t-il plus loin, sera-t-il assez vain pour penser que l'envie m'aura fait écrire; mais je vous conjure de croire qu'un vice si bas n'est point en mon ame, et *qu'étant ce que je suis, si j'avais de l'ambition, elle aurait un plus haut objet que la renommée de cet auteur.* » Heureusement pour nous l'observateur n'est pas ambitieux.

Ce libelle parut d'abord sans nom d'auteur (2). Corneille cependant crut y reconnaître un jaloux honteux qui se donnait pour son ami, et

il avait deviné : l'observateur était Scudéry (3).

Il publia alors une pièce de vers dans laquelle, sous le prétexte de s'excuser auprès d'une personne qui lui demandait des paroles pour être mises en musique, il exprimait son mépris pour les procédés envieux de certains intrigans littéraires. Dans l'*Excuse à Ariste*, plus encore que partout ailleurs, il montre un esprit *peu de suite* dans le sens que le cardinal y attachait, et nous avons de la peine à croire que Richelieu et ses poètes attitrés aient lu sans une sorte d'indignation ces vers peu modestes peut-être, mais moins courtisans encore :

Je sais ce que je vaux, et crois ce qu'on m'en dit.
Pour me faire admirer je ne fais point de ligue,
J'ai peu de voix pour moi, mais je les ai sans brigue,
Et mon ambition, pour faire plus de bruit,
Ne les va point quêter de réduit en réduit.
Mon travail sans appui monte sur le Théâtre ;
Chacun en liberté l'y blâme ou l'idolâtre.
Là, sans que mes amis prêchent leurs sentimens,
J'arrache quelquefois leurs applaudissemens ;
Là, content du succès que le mérite donne,
Par d'illustres avis je n'éblouis personne ;
Je satisfais ensemble et peuple et courtisans,
Et mes vers en tous lieux sont mes seuls partisans :
Par leur seule beauté ma plume est estimée,
Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée,

Et pense toutefois n'avoir point de rival
A qui je fasse tort en le traitant d'égal.

Il fallait plus que de la dignité, il fallait un courage peu commun pour déclarer au tuteur à l'interdiction de Louis XIII, aux pieds duquel rampaient tous les poètes, et dont l'inimitié fut souvent fatale aux favoris même du roi, qu'il le chercherait en vain parmi ses adulateurs. Cette noble hardiesse, qui ne resta pas impunie, ferait pardonner à Corneille la fierté dont ces vers sont empreints, lors même qu'il ne serait pas justifié en quelque sorte sur ce point par l'exemple assez constant de la vanité ridicule des poètes ses devanciers et ses contemporains. Il a lui-même prévu et repoussé ce reproche :

Ce trait est un peu vain, Ariste, je l'avoue :
Mais faut-il s'étonner d'un poète qui se loue ?
. . . .
. . . . La mode en est et la cour l'autorise,
Nous parlons de nous-même avec toute franchise.

Sans remonter jusqu'à l'*exegi monumentum œre perennius* d'Horace, nous rappellerons que Malherbe n'avait pas craint de dire :

Ce que Malherbe écrit dure éternellement.

Nos poètes d'aujourd'hui doutent-ils moins de leur *génie?* nous ne le pensons guère; mais ils n'en parlent pas autant, et c'est toujours un sentiment de convenances.

Le ton de cette pièce était peu propre à apaiser les ennemis de Corneille; une *Défense du Cid*, qui parut dans le même temps, et qui lui fut attribuée, les ameuta de nouveau contre lui (4); alors on vit se succéder rapidement les pamphlets contre la tragédie nouvelle; quelques amis restés fidèles à l'auteur prirent d'un autre côté sa défense; le nombre comme le peu d'intérêt de ces écrits nous font une loi de n'en rendre qu'un compte succinct.

On vit d'abord paraître l'AUTHEUR DU VRAI CID ESPAGNOL A SON TRADUCTEUR FRANÇAIS, *sur une lettre en vers qu'il a fait imprimer, intitulée:* EXCUSE A ARISTE, *où, après cent traits de vanité, il dit de soi-même :*

Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée [1].

Cette pièce, qui ne se compose que de six stances, et n'est par conséquent guère plus longue que son titre, est terminée par ces quatre vers, souvent répétés dans les pamphlets qui la suivirent :

1. In-4 de 4 pages (1637).

Ingrat, rends-moi mon Cid jusques au dernier mot:
Après tu connaîtras, Corneille déplumée,
Que l'esprit le plus vain est souvent le plus sot,
Et qu'enfin tu me dois toute ta renommée.

Corneille, peu heureux en amitié, découvrit encore qu'un homme qui en faisait profession auprès de lui était l'anonyme rimeur de cette attaque, et lui répliqua par le rondeau suivant, qui se sent du juste dépit de l'auteur et de la liberté du temps :

Qu'il fasse mieux, ce jeune jouvencel,
A qui *le Cid* donne tant de martel,
Que d'entasser injure sur injure,
Rimer de rage une lourde imposture,
Et se cacher ainsi qu'un criminel.

Chacun connaît son jaloux naturel,
Le montre au doigt, comme un fou solennel;
Et ne croit pas, en sa bonne écriture
Qu'il fasse mieux.

Paris entier ayant vu son cartel
L'envoie au diable et sa muse au b.....;
Moi, j'ai pitié des peines qu'il endure,
Et, comme ami, je le prie et conjure,
S'il veut ternir un ouvrage *immortel*,
Qu'il fasse mieux (5).

Ce *fou solennel* était Mairet [1] (6), dont le nom se

1. *Advertissement au Besançonnais Mairet*, 1637, p. 3.

représentera plus d'une fois dans cette guerre. Claveret (7), qu'on y verra également figurer, foulant aux pieds, comme Scudéry et Mairet, les lois de l'amitié, s'était chargé platement de distribuer la triste méchanceté de ce dernier. Corneille, en se reportant à leur ancienne liaison, fut vivement piqué de ce mauvais procédé [1]. Les frères Parfait disent que Claveret, pour faire oublier ses torts, avait fait paraître un *Examen de ce qui s'est passé pour et contre* LE CID, *avec un traité de la disposition du poëme dramatique et de la prétendue règle de vingt-quatre heures* [2]. Cet écrit ne porte pas de nom d'auteur, et l'on n'y lit rien qui puisse faire présumer qu'il soit de Claveret. Dans tous les cas, nous ne voyons pas comment une longue et ennuyeuse rapsodie pourrait tenir lieu d'excuses et de bonnes raisons (8); Corneille, on le verra bientôt, partagea cet avis.

La jalousie qui tourmentait Scudéry ne lui permit pas de s'en tenir à ses *Observations*. Regardant *la Défense du Cid* comme une offense pour lui, il obsédait Corneille de plaintes et de

1. *Lettre du sieur Claveret au sieur Corneille, soy-disant autheur du Cid;* Paris, 1637, p. 5.—*Histoire du Théâtre Français*, t. v, p. 257.

2. In-4 de 104 pages; A Paris, imprimé aux dépens de l'auteur. — *Histoire du Théâtre Français*, loco cit.

fanfaronnades. Celui-ci, fatigué des unes et des autres, lui répondit par une *Lettre apologétique*[1] : « Il ne vous suffit pas, lui écrivait-il, que votre libelle me déchire en public; vos lettres me viennent quereller jusque dans mon cabinet, et vous m'envoyez d'injustes accusations lorsque vous me devez pour le moins des excuses. Je n'ai point fait la pièce qui vous pique; je l'ai reçue de Paris avec une lettre qui m'a appris le nom de son auteur..... Tout ce que je vous puis dire, c'est que je ne doute ni de votre noblesse, ni de votre vaillance.... Il n'est pas question de savoir de combien vous êtes noble ou plus vaillant que moi pour juger de combien *le Cid* est meilleur que *l'Amant libéral*..... Ne vous êtes-vous pas souvenu que *le Cid* a été représenté trois fois au Louvre et deux fois à l'hôtel de Richelieu? Quand vous avez traité la pauvre Chimène d'impudique, de prostituée, de parricide, de monstre, ne vous êtes-vous pas souvenu que la reine, les princesses et les plus vertueuses dames de la cour et de Paris l'ont reçue et caressée en fille d'honneur? Quand vous m'avez reproché mes vanités et nommé le comte de Gormas un capitan de comédie, vous ne vous êtes pas sou-

1. *Lettre apologétique du sieur Corneille, contenant sa réponse aux Observations faites par le sieur Scudéry sur le Cid*, 1637; in-4 de 14 pages.

venu que vous avez mis un *A qui lit* au devant de *Ligdamon* (9), ni des autres chaleurs poétiques et militaires, qui font rire le lecteur presque dans tous vos livres.......

« Vous m'avez voulu faire passer pour simple traducteur, sous ombre de soixante et douze vers que vous marquez sur un ouvrage de deux mille, et que ceux qui s'y connaissent n'appelleront jamais de simples traductions. Vous avez déclamé contre moi, pour avoir tu le nom de l'auteur espagnol, bien que vous ne l'ayez appris que de moi, et que vous sachiez fort bien que je ne l'ai célé à personne, et que même j'en ai porté l'original en sa langue à monseigneur le cardinal, *votre maître et le mien*. Enfin, il n'a pas tenu à vous que du premier lieu, où beaucoup d'honnêtes gens me placent, je ne sois descendu audessous de Claveret. Et, pour réparer des offenses si sensibles, vous croyez faire assez de m'exhorter à vous répondre sans outrage.... Je ne suis point homme d'éclaircissement, vous êtes en sûreté de ce côté-là. »

Scudéry répliqua à la réponse de Corneille par un écrit intitulé : *Lettre de M. de Scudéry à l'illustre Académie*[1]. Après avoir remercié Corneille de l'avoir fait connaître comme l'auteur

1. Paris, 1637, in-4 de 11 pages.

des *Observations* anonymes, après avoir ajouté que *le Cid* « n'avait de beautés que celles que ces agréables trompeurs qui la représentaient lui avaient prêtées, et que Mondory, la Villiers et leurs compagnons n'étant pas dans le livre comme sur le théâtre, *le Cid* imprimé n'était plus *le Cid* que l'on a cru voir, » il conclut à ce que l'Académie prononce sur la valeur de ses critiques et le mérite de l'ouvrage critiqué. « Je l'attaque, il doit se défendre; mais vous nous devez juger. » Cette lettre était appuyée d'un autre écrit dont le titre explique suffisamment le sujet : *La preuve des passages allégués dans les Observations sur le Cid; à Messieurs de l'Académie, par M. de Scudéry* [1]. Nous dirons bientôt ce que produisit cette demande en réglement de juges.

Claveret, dont l'amour-propre avait été peu ménagé, comme on l'a vu tout à l'heure, dans la *Lettre apologétique* de Corneille, crut de son côté devoir chercher à en tirer vengeance. Dans un pamphlet qu'il publia [2] il avoua hautement avoir eu envers Corneille les torts que celui-ci lui avait imputés, puis démontra que Guillen de Castro était le véritable auteur du *Cid*, car

1. Paris, 1637, in-4 de 14 pages.

2. *Lettre du sieur Claveret au sieur Corneille, soy-disant autheur du Cid*, Paris, 1637, in-4 de 15 pages.

« il ne vous était pas bien difficile, dit-il à son antagoniste, de faire un beau bouquet de jasmin d'Espagne, puisqu'on vous en a apporté les fleurs toutes cueillies dans votre cabinet. »

Il dit plus loin : « Votre Apologie fait autant de bruit dans les rues que *la Gazette;* les voix éclatantes de ces crieurs devraient être seulement employées à publier les volontés du prince, et les actions des grands hommes. » Ce reproche a du moins cela de bon qu'il nous fait connaître un usage assez généralement ignoré.

Après avoir parlé des prétentions de Corneille comme poète, il finit en disant : « Reconnaissez en échange que vous êtes en prose le plus impertinent de ceux qui savent parler; que la froideur et la stupidité de votre esprit sont telles, que votre entretien fait pitié à ceux qui souffrent vos visites, et que pour le regard des belles-lettres vous passez dans le beau monde pour le plus ridicule de tous les hommes. Ce sont des vérités qui seront toujours confirmées parmi les plus honnêtes gens de Paris de l'un et de l'autre sexe, où l'on débite des histoires de votre mauvaise grace à faire rire la mélancolie même, et pour lesquelles vous avez raison de vous enfuir dès que vous avez vendu vos denrées poétiques. Je ne vous dis point ceci parce que vous nous avez mandé que vous n'étiez pas homme d'éclair-



cissement, mais parce qu'il n'y a point d'outrages que je ne vous puisse dire avec justice, après l'audace que vous avez eue de m'attaquer en public si sottement. Corrigez votre plaidoyer, *Monsieur du Cid*, et ne croyez point que pour être plus mauvais auteur que vous, à ce que vous dites, je manque à parer tous les coups qui me viendront de votre part. Ce n'est pas que pour cela je vous y invite, sachant bien que le meilleur pour vous et pour moi c'est de nous taire, afin de n'importuner et de ne deffrayer personne de nos badineries (10). »

L'Amy du Cid à Claveret (11)[1] est une réponse en faveur de notre auteur où l'on chercherait vainement plus d'urbanité ou moins de grossièreté que dans l'attaque. Mairet y fit une réplique dont nous parlerons tout à l'heure [2]. La *Lettre à ***, sous le nom d'Ariste* [3], dirigée contre Corneille, est loin de contraster avec le ton de ces écrits. L'auteur établit que Sénèque et Guillen

1. Paris, 1637, in-4 de 8 pages. Attribué par Niceron (*Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. xx, p. 90) à Corneille. Voir aux Notes la note 11 du livre II.

2. *Réponse à l'Amy du Cid sur ses invectives contre le sieur Claveret*, à la suite de l'*Épître familière* de Mairet, dont il va être parlé.

3. *Lettre à *** sous le nom d'Ariste* (1637), in-4 de 8 pages. Attribuée par Niceron (*ibidem*) à Mairet. Voir aussi la note 11 du livre II.

de Castro sont les véritables auteurs de *Médée* et du *Cid*.

« Il reste maintenant, ajoute-t-il, à parler de ses autres pièces qui peuvent passer pour farces, et dont les titres seuls faisaient rire autrefois les plus sages et les plus sérieux. Il a fait voir une *Mélite*, *la Galerie du Palais* et *la Place Royale*, ce qui nous faisait espérer que Mondory annoncerait bientôt *le Cimetière Saint-Jean*, *la Samaritaine* et *la Place aux Veaux*. L'humeur vile de cet auteur et la bassesse de son ame n'est pas difficile à connaître dans les sentimens qu'il donne aux principaux personnages de ses comédies. Il rend les siens fourbes, artificieux, et fait commettre aux autres des lâchetés dont lui-même, quelque profession publique qu'il fasse de poltronnerie, ne pourrait pas s'empêcher de rougir si je les lui remettais devant les yeux; et certes il est bien difficile qu'il pût rendre ses acteurs plus vaillans, puisque lui-même n'a pas sitôt la permission de prendre une épée, qu'il se déclare par une lettre indigne de la porter, et qu'à peine a-t-il reçu celles de noblesse qu'il fait une action assez infame pour l'en dégrader. » On en voulait bien à ses pauvres lettres de noblesse! Claveret lui avait déjà dit qu'elles étaient assez fraîches pour qu'il prît garde de les effacer[1].

1. *Lettre du sieur Claveret au sieur Corneille*, déjà citée, p. 12.

Le propos était d'autant plus piquant qu'il était tenu avec moins de colère.

La *Réponse de*** à*** sous le nom d'Ariste*[1], et la *Lettre pour M. de Corneille contre les mots de la lettre sous le nom d'Ariste* : JE FIS DONC RÉSOLUTION DE GUÉRIR CES IDOLATRES[2], sont des pamphlets pour Corneille, dans lesquels la véritable critique ne tient pas plus de place et où les personnalités n'en occupent pas moins que dans ceux que nous avons déjà analysés.

Mairet, que l'on avait de nouveau soupçonné d'être l'auteur de la *Lettre à *** sous le nom d'Ariste*, et qui était assez maltraité dans les deux écrits en réponse à celui-ci, s'irrita contre Corneille, qu'il supposait n'être pas étranger à cette guerre de représailles. Il lui adressa une *Epître familière*[3], dans laquelle il compare les productions de notre auteur aux siennes propres, et n'hésite pas à se donner la préférence : c'est à la fois naturel et commode. « Un petit voyage en cette ville, ajoute-t-il, vous apprendra, si vous ne le savez déjà, que Rodrigue et Chimène tien-

1. Paris, 1637, in-4 de 8 pages. Attribuée à Corneille par Niceron, *loco cit.* Voir à la fin de ce volume la note 11 du livre II.

2. Sans date, in-4 de 5 pages y compris des épigrammes. Également attribuée à Corneille par Niceron. Voir aussi la note ci-dessus indiquée.

3. *Épître familière du sieur Mairet au sieur Corneille sur la tragi-comédie du Cid;* Paris, 1637, in-4 de 48 pages.

draient possible (peut-être) encore assez bonne mine entre les flambeaux du théâtre des Marais, s'ils n'eussent point eu l'effronterie de venir étaler leur blanc d'Espagne au grand jour de la Galerie du Palais. Vos caravanes de Rouen à Paris me font souvenir de ces premiers marchands qui passèrent dans les Indes, d'où, par le bonheur du temps autant que par la simplicité de quelques peuples, ils apportèrent de l'or, des pierreries et d'autres solides richesses pour des sonnettes, des miroirs et de la quincaille qu'ils y laissèrent. Vous avez autrefois apporté la *Mélite*, *la Veuve*, *la Suivante*, *la Galerie du Palais*, et, de fraîche mémoire, *le Cid*, qui d'abord vous a valu de l'argent et la noblesse qui vous en restent, avec ce grand tintamarre de réputation qui vous bruirait encore aux oreilles, sans vos vanités et le malheur de l'impression :

Si l'honneur vous était cher,
Vous deviez vous empêcher,
Suivant l'avis des plus sages,
De le perdre à ce rocher
Si fameux par les naufrages
De tous vos autres ouvrages. »

Cette pièce était accompagnée d'une *Réponse à l'Amy du Cid, sur ses invectives contre le sieur Claveret.* « Que le traducteur du *Cid*, y dit-on, fasse le vain et tranche du grand talent tant qu'il

lui plaira, l'on ne trouvera point qu'il soit d'une profession plus relevée que celle du sieur Claveret, puisque tous deux peuvent entrer avec la robe et le bonnet dans un barreau, ni d'un mérite si fort au-dessus du sien, que lui-même n'ait été bien aise autrefois de parer sa *Veuve* des vers de mon ami, que l'on y voit encore avec quantité d'autres qu'il a mendiés de leurs auteurs pour appuyer la faiblesse de son ouvrage. » Il dit encore un peu plus loin : « Pour toute raison vous présentez à Claveret sa condition, comme si elle était bien au-dessous de celle de *M. du Cid*, ou qu'il fallût être du sang d'Hercule pour lui répondre. Je vous ai déjà dit que tous les deux sont avocats, et que la différence n'en est pas si grande qu'un habile homme n'attendît aussitôt le gain de la cause du plaidoyer du sieur Claveret que de celui du sieur Corneille. »

« *Si vous êtes curieux de savoir mon nom, tout le monde vous l'apprendra*, » dit fièrement en terminant l'auteur de cette réponse, que sa réunion avec l'*Épître familière* ne peut laisser regarder comme sortie d'une autre plume que de celle de Mairet. On vit bientôt paraître une *Lettre du désintéressé au sieur Mairet*[1], en ré-

1. In-4°, sans date, de 7 pages. Attribuée à Corneille par Niceron (*loco cit.*), et, d'après lui, par Barbier dans son *Dictionnaire des Anonymes*. Voir aux notes la note 11 du livre II.

ponse à son double libelle, dans laquelle on assure que Corneille était étranger aux défenses qu'on publiait pour son ouvrage, et ignorait même le nom de leurs auteurs. L'*Avertissement au Besançonnais Mairet*[1] est une autre réplique dans le même esprit. L'auteur traite d'insolente la comparaison que Mairet a voulu établir entre Claveret et Corneille. «Celui que vous offensez, dit-il, s'est assis sur les fleurs-de-lys avant que Claveret portât de manteau, et vous n'êtes pas de meilleure maison que son valet de chambre.»

Mairet, pour ne pas demeurer en reste, fit paraître une *Apologie*[2] où les injures et les menaces ne sont pas moins ménagées que dans les autres écrits. Le cardinal, dont le seul désir était d'arrêter la réputation croissante de Corneille, mais qui voulait qu'on y arrivât par d'autres moyens que par des querelles personnelles, interposa son autorité, et fit écrire par Boisrobert à Mairet la lettre suivante, qui du reste respire la plus envieuse partialité:

Charonne, 5 octobre 1637.

« Monsieur..... Vous lirez le reste de ma lettre

1. In-4, 1637, de 12 pages. Attribuée à Corneille par les frères Parfait. Voir aux Notes la note 11 du livre II.

2. *Apologie pour Mairet contre les calomnies du sieur Corneille, en réponse à la pièce intitulée :* Advertissement au Besançonnais Mairet, in-4, 1637.

comme un ordre que je vous envoie par le commandement de Son Éminence. Je ne vous célerai pas qu'elle s'est fait lire avec un plaisir extrême tout ce qui s'est fait sur le sujet du *Cid*, et que particulièrement une *lettre* qu'elle a vu de vous, lui a plu jusques à tel point, qu'elle lui a fait naître l'envie de voir tout le reste. Tant qu'elle n'a connu dans les écrits des uns et des autres que des contestations d'esprit agréables et des railleries innocentes, je vous avoue qu'elle a pris bonne part au divertissement; mais quand elle a reconnu que de ces contestations naissaient enfin des injures, des outrages et des menaces, elle a pris aussitôt résolution d'en arrêter le cours. Pour cet effet, quoiqu'elle n'ait point vu le libelle que vous attribuez à M. Corneille, présupposant par votre réponse que je lui lus hier soir qu'il devait être l'agresseur, elle m'a commandé de lui remontrer le tort qu'il se faisait, et de lui défendre de sa part de ne plus faire de réponse, s'il ne lui voulait déplaire; mais d'ailleurs craignant que des tacites menaces que vous lui faites, vous ou quelqu'un de vos amis, n'en viennent aux effets qui tireraient des suites ruineuses à l'un et à l'autre, elle m'a commandé de vous écrire que si vous voulez avoir la continuation de ses bonnes graces, vous mettiez toutes vos injures sous le pied, et ne vous souveniez plus

que de votre ancienne amitié, que j'ai charge de renouveler sur la table de ma chambre à Paris, quand vous serez tous rassemblés. Jusqu'ici j'ai parlé par la bouche de Son Eminence, mais pour vous dire ingénuement ce que je pense de toutes vos procédures, j'estime que vous avez suffisamment puni le pauvre M. Corneille de ses vanités, et que ses faibles défenses ne demandaient pas des armes si fortes et si pénétrantes que les vôtres. Vous verrez un de ces jours son *Cid* assez mal mené par les *Sentimens de l'Académie;* l'impression en est déjà bien avancée, et si vous venez à Paris dans ce mois, je vous l'enverrai [1]... »

Notre rôle d'historien nous impose encore l'obligation de parler de plusieurs autres écrits qui virent le jour dans ce même temps, et que personne ne s'avisera de lire dans le nôtre. L'*Épître aux poètes du temps sur leur querelle du* CID [2] est une rapsodie d'un ton aussi grossier contre Scudéry que contre Corneille. *Pour le sieur Corneille contre les ennemis du* CID est un sonnet dont le titre indique l'esprit [3]; il est suivi d'un quatrain adressé à Scudéry, et dont les

1. *Recueil de dissertations sur plusieurs tragédies de Corneille et de Racine* (par l'abbé Granet), 1740, t. 1, p. 114.
2. En prose; 1637, in-4 de 14 pages.
3. 1637, in-4 de 7 pages.

rimes, graces à un jeu de mots, sont riches autant qu'on le peut désirer :

> Toi, dont la folle jalousie
> Du Cid te veut rendre vainqueur,
> Sois satisfait, ta frénésie
> Te fait passer pour un vain cœur.

Un autre anonyme fit entendre *la Voix publique à M. de Scudéry, sur les Observations du* CID[1]. « Si vos Observations, lui dit-il avec ironie, n'ont pas eu le succès que vous vous en étiez promis, consolez-vous dans la satisfaction que vous pourrez tirer d'une haute entreprise, quoique infructueuse, et prenez dorénavant pour devise, au lieu de POÈTE ET GUERRIER, *ausisse sat est*[2]; si vous n'aimez mieux emprunter celle de l'espagnol : *Todos contra yo, et yo contra todos*[3]. » Quittant bientôt ce ton, il termine en lui disant : « Suivez le conseil de la voix publique qui vous impose silence. »

L'inconnu et véritable Ami de messieurs de Scudéry et Corneille[4], qui semble cependant être un peu plus celui de Scudéry, dont il préfère *l'Amant libéral* au *Cid*, tance à la fois et l'auteur

1. 1637, in-4 de 7 pages.
2. C'est assez de l'avoir osé.
3. Tous contre moi seul, et moi seul contre tous.
4. 1637, in-4 de 7 pages, signé D. R. Niceron (*loco cit.*) prétend que cet écrit est de Rotrou. On l'a répété dans la *Biographie universelle* et ailleurs encore. Il est facile de démontrer le peu de fondement de cette conjecture. Voir aux notes la note 11 du liv. II.

de *la Voix publique*, et ses deux prétendus *amis.* L'auteur du *Souhait du Cid en faveur de Scudéry : une paire de lunettes pour faire ses Observations*[1], se montre au contraire très-chaud partisan de Corneille, et si sa réfutation de la critique de Scudéry est parfois longue et obscure, la fin de son écrit est en revanche d'une précision et d'une clarté incontestables. « Qui fait une bonne action ne cache jamais sa main : pour moi, n'était que je pense faire une lâcheté de corriger les fautes d'autrui autrement qu'avec le bâton, on mettrait ici avec une grande liberté mon seing ; mais on me connaîtra assez si je dis que je suis celui qui ne taille point sa plume qu'avec le tranchant de son épée, qui hait ceux qui n'aiment pas Chimène, et honore infiniment celle qui l'a autorisée par son jugement (la reine), procurant à son auteur la noblesse qu'il n'avait pas de naissance. Qui mérite d'être gentilhomme par sa vertu est plus que celui qui tient cette qualité de ses pères : il vaut mieux être le premier noble de sa race que le dernier, et de poète devenir gentilhomme, plutôt qu'étant né gentilhomme faire le poète. Je parle ainsi librement, sachant qu'encore qu'on me voie souvent, on fera semblant de ne me connaître point. »

1. 1637, in-4 de 36 pages.

Ce matamore ne doit pas nous faire oublier la plus piquante et la plus spirituelle de toutes les dissertations auxquelles *le Cid* donna naissance : c'est une sorte de résumé de l'opinion des spectateurs désintéressés, intitulé : Le jugement du Cid, *composé par un bourgeois de Paris, marguillier de sa paroisse*[1]. L'auteur, qu'on ne peut accuser d'être prévenu en faveur de Corneille, qu'il juge au contraire trop sévèrement, fait néanmoins justice de l'envie de Scudéry. Voici comment se termine son Jugement : « C'est assez de remarques sur *le Cid*, mon dessein n'étant point de l'attaquer, mais plutôt de le défendre. Ce peu que j'en ai fait, après tant de louanges que je lui ai données, n'a été que pour faire voir à Scudéry que nous autres, qui sommes du peuple, savons un peu les fautes des pièces, encore que nous n'ayons point lu Aristote. J'ai voulu aussi un peu rabattre cette grande vanité de Corneille, et faire comme ces soldats romains, qui mêlaient quelques traits de moquerie à leurs empereurs parmi leurs chants de triomphe pour réprimer un peu leur joie.

« Il faut aussi que nous confessions que cet auteur, qui ne s'attendait pas à un si grand applaudissement, n'a pu supporter cette haute for-

1. In-8 (1637) de 16 pages.

tune, et, se sentant élevé de terre et emporté sans ailes par ce vent populaire, il n'a plus su ce qu'il devenait, et est tombé lourdement quand il s'est voulu fier sur ses forces, en se louant lui-même par une misérable *Lettre à Ariste*, où il s'est étendu en des vanités insupportables. Scudéry a bien eu quelque raison de s'opposer à cette déification qu'il faisait de lui-même sans en demander permission à Jupiter. Il faut qu'il songe à se purifier auparavant de ce qui se trouve encore en lui de terrestre et de mortel. Il faut prier ses amis de l'avertir de ne pas se laisser aller à la vanité. Le public a intérêt qu'il ne perde pas l'esprit, afin qu'il fasse encore des pièces de pareille force, en dépit de tous ceux qui s'en mêlent, qui auront peine à trouver un sujet qui soit plus suivi et plus aimé que celui-ci; toutefois ils ne doivent pas perdre courage, ains au contraire cela doit les animer davantage à mieux faire s'ils peuvent, pour avoir un pareil applaudissement. Celui qu'a eu cette pièce n'a pas été sans raison; car je maintiens que jusqu'ici rien ne s'était vu de si touchant que cet ouvrage; et je le défendrai contre tous comme un chef-d'œuvre éloigné de la perfection seulement de quelque cinquante degrés. S'il avait dessein de faire une pièce utile aux comédiens, je lui donne encore plus volontiers la palme

comme étant arrivé à ce qu'il prétendait, et lui conseille de les faire toujours de la sorte, parce qu'elles seront infailliblement courues, principalement de nous autres qui sommes du peuple, et qui aimons tout ce qui est bizarre et extraordinaire, sans nous soucier des règles d'Aristote. »

N'omettons pas non plus, dans cette longue liste des apologies et des critiques du *Cid*, une lettre de Balzac à Scudéry sur ses *Observations*[1], dans laquelle, tout en lui exaltant le mérite de sa critique, il cherche à lui faire comprendre que les succès de par Aristote ne sont pas les seuls qu'on doive priser, et que *savoir l'art de plaire ne vaut pas tant que savoir plaire sans art*. Corneille fut fort sensible à ce suffrage librement exprimé; car dans une lettre écrite neuf ans après à M. d'Argenson[2], il dit : « Vous vous pouvez reposer sur son témoignage, qui a été autrefois le plus ferme appui du *Cid*, au milieu de sa persécution. Avec une générosité qui lui est toute particulière, il en a fait une illustre apologie, en faisant des complimens à son persécuteur. »

1. *Lettre de M. de Balzac à M. de Scudéry sur ses Observations du Cid, et la réponse de M. de Scudéry à M. de Balzac, avec la Lettre de M. de Scudéry à MM. de l'Académie Française, sur le jugement qu'ils ont fait du Cid et de ses Observations*, 1638, in-4.

2. Lettre du 18 mai 1646.

Mais revenons à Scudéry et à son appel à l'Académie. Le cardinal, dont la jalousie inquiète n'avait rien plus à cœur que de voir rabaisser le mérite de celui dont il avait peut-être la folie de se croire le rival, le cardinal, s'il ne l'avait provoquée, avait au moins vu avec une vive satisfaction la démarche de Scudéry, et brûlait du désir d'entendre l'Académie, où il croyait pouvoir ne compter que des esclaves, prononcer son arrêt. L'historien de ce corps savant, Pelisson, qu'on n'accusera pas d'une injuste prévention contre Richelieu, car il semble au contraire trembler devant son souvenir, nous apprend que « les membres les plus judicieux témoignaient beaucoup de répugnance pour ce dessein; que l'Académie, qui ne faisait que de naître, ne devait point se rendre odieuse par un jugement qui peut-être déplairait aux deux partis, et qui ne pouvait manquer d'en désobliger pour le moins un, c'est-à-dire une grande partie de la France; qu'à peine la pouvait-on souffrir sur la simple imagination qu'on avait qu'elle prétendait quelque empire en notre langue; que serait-ce, si elle témoignait de l'affecter, et si elle entreprenait de l'exercer sur un ouvrage qui avait contenté le grand nombre, et gagné l'approbation du peuple? Que ce serait d'ailleurs un retardement à son principal dessein, dont

l'exécution ne devait être que trop longue d'elle-même [1]; qu'enfin M. Corneille ne demandait point ce jugement; et que par les statuts de l'Académie et par les lettres de son érection, elle ne pouvait juger d'un ouvrage que du consentement de son auteur. Mais, ajoute Pelisson, le cardinal avait ce dessein en tête, et ces raisons lui paraissaient peu importantes, si vous en exceptez la dernière, qu'on pouvait détruire en obtenant le consentement de M. Corneille.

« Pour cet effet, continue-t-il, M. de Boisrobert (12) lui écrivit plusieurs lettres, lui faisant savoir la proposition de M. de Scudéry à l'Académie. Lui qui voyait bien qu'après la gloire qu'il s'était acquise il y avait vraisemblablement en cette dispute beaucoup plus à perdre qu'à gagner pour lui, se tenait toujours sur le compliment, et répondait « que cette occupation n'était pas digne de « l'Académie; qu'un libelle, qui ne méritait point « de réponse, ne méritait point son jugement; « que la conséquence en serait dangereuse, parce « qu'elle autoriserait l'envie à importuner ces Mes- « sieurs, et qu'aussitôt qu'il aurait paru quelque « chose de beau sur le théâtre, les moindres poètes « se croiraient bien fondés à faire un procès à son « auteur par-devant leur compagnie. » Mais enfin

1. La composition d'un Dictionnaire, d'une Grammaire, d'une Rhétorique et d'une Poétique.

comme il était pressé par M. de Boisrobert, qui lui donnait assez à entendre le désir de son maître, après avoir dit, dans une lettre du 13 juin 1637, les mêmes paroles que je viens de rapporter, il lui échappa d'ajouter celles-ci : « Messieurs de « l'Académie peuvent faire ce qui leur plaira; « puisque vous m'écrivez que Monseigneur serait « bien aise d'en voir leur jugement, et que cela « doit divertir Son Éminence, *je n'ai rien à dire.*» Cela pouvait encore passer pour un honnête refus [1]. « Mais, ajoute Pelisson, suivant l'opinion du cardinal il n'en fallait pas davantage pour fonder la juridiction de l'Académie, qui pourtant se défendait toujours d'entreprendre ce travail. Enfin, il s'en expliqua ouvertement, disant à un de ses domestiques : « Faites savoir à ces Messieurs que je le désire, et que *je les aimerai* « *comme ils m'aimeront.* »

Nul ne s'avisa de tergiverser après une protestation d'amitié aussi imposante; et l'Académie, s'étant assemblée le 16 juin, nomma trois commissaires, Bourzeys, Chapelain et Desmarets, pour examiner le corps de l'ouvrage; quant au style, il fut convenu qu'il serait jugé par la compagnie

1. Voir la préface mise à la tête du *Cid* après la mort de Richelieu, et dans laquelle Corneille déclare qu'il eût regardé comme une tache à sa réputation son consentement à cet arbitrage.

réunie. Plusieurs projets de travail furent successivement soumis au cardinal, qui trouva tour à tour qu'il fallait y ajouter, puis en retrancher, *quelques poignées de fleurs*. Cérisy s'était, après plusieurs changemens dans la commission, trouvé chargé de la rédaction; elle n'eut pas encore le bonheur de plaire à Richelieu. « M. Chapelain, raconte Pelisson, voulut, à ce qu'il m'a dit, excuser M. de Cérisy le plus doucement qu'il put; mais il reconnut d'abord que cet homme (le cardinal) ne voulait pas être contredit; car il le vit s'échauffer et se mettre en action, jusque-là que, s'adressant à lui, il le prit et le retint tout un temps par ses glands, comme on fait sans y penser quand on veut parler fortement à quelqu'un et le convaincre de quelque chose. » Ce ne fut qu'après deux nouveaux projets et sur un travail entièrement refondu par Chapelain, que l'on obtint enfin l'approbation de Richelieu. Elle n'était point irréfléchie, car de nombreuses annotations marginales sur le premier manuscrit qui lui fut soumis témoignaient du scrupule avec lequel il l'avait lu. On remarquait surtout qu'en marge du passage qui est demeuré, où il est dit que les contestations littéraires, telles que celles dont le *Pastor fido* et la *Jérusalem* ont été l'occasion, n'ont pas peu servi à perfectionner la langue et

le goût [1], il avait écrit : « *L'applaudissement et le blâme du* Cid *n'est qu'entre les doctes et les ignorans, au lieu que les contestations sur les autres deux pièces ont été entre les gens d'esprit.* » Cette apostille prouve quelles dispositions il apportait dans cet examen, et nous porte à croire que s'il exigea tant de révisions du jugement commandé, ce ne fut jamais parce qu'il crut devoir y reprendre trop de sévérité [2]. Enfin, après cinq mois d'élaboration pendant lesquels ce ministre, qui dirigeait la France et dominait l'Europe, sembla n'avoir aucune autre affaire qui l'occupât [3], ces *Sentimens de l'Académie Française* furent livrés à l'impression. Il paraît que Scudéry et Corneille en eurent connaissance avant la publication, qui n'eut lieu qu'en 1638. Dès le 13 décembre 1637, le premier, dans un mouvement de satisfaction plus ou moins vraie, adressa une lettre de remerciement *A Messieurs de l'Académie Française*, dans laquelle il leur rendait graces *et des choses qu'ils avaient approuvées dans ses écrits*, *et de celles qu'ils lui avaient enseignées en le corri-*

1. *Les Sentimens de l'Académie Française sur la tragi-comédie du Cid*, 1638, in-4, p. 10 et 11.

2. *Histoire de l'Académie Française*, par Pelisson, continuée par d'Olivet, édit. de 1743, t. 1, p. 114 et suiv.

3. *Ibidem*, p. 119.

geant. Chargé de lui répondre, le secrétaire lui écrivit « que l'Académie avait eu pour principale intention de tenir la balance droite, et de ne pas faire d'une chose sérieuse un compliment ni une civilité; mais qu'après cette intention elle n'avait point eu de plus grand soin que de s'exprimer avec modération, et de dire ses raisons sans blesser personne; qu'elle se réjouissait de la justice qu'il lui faisait en la reconnaissant juste, qu'elle se revancherait à l'avenir de son équité, et qu'aux occasions où il lui serait permis d'être obligeante, il n'aurait rien à désirer d'elle [1].»

Moins facile à contenter, ou plutôt plus sincère, peu content de ce qu'on s'était autorisé d'un mot détourné de son sens pour le constituer partie dans un procès dont il ne lui pouvait rien revenir, Corneille ne dissimula point à l'Académie qu'il croyait avoir à se plaindre du traitement qu'elle lui faisait éprouver. Avant que les conclusions de l'arrêt fussent connues, il écrivait avec une ironie qui a échappé à Pelisson : « J'attends avec beaucoup d'impatience les *Sentimens de l'Académie*, afin d'apprendre ce que dorénavant je dois suivre : jusque-là je ne puis travailler qu'avec défiance, et n'ose employer un mot en sûreté. » Il résulte d'une autre lettre qu'il

1. *Histoire de l'Académie Française*, édit. de 1743, t. 1, p. 120 et suiv.

écrivit également à Boisrobert après avoir eu connaissance du jugement, mais avant qu'il fût prononcé, que cette cour de justice littéraire, toujours dominée par la même influence, se serait refusée à l'admettre à défendre son ouvrage devant elle, et il se plaignait vivement de cette violence. Déjà il avait manifesté l'espoir que le public pourrait bien casser l'arrêt des beaux esprits, à l'œuvre desquels il souhaitait du reste le même succès qu'à sa pièce[1].

Il serait difficile de croire que le cardinal fut en cette occasion servi entièrement contre son goût et ses vœux. Pelisson dit cependant que Richelieu eût désiré que *le Cid* fût traité plus rudement, mais qu'on lui fit entendre avec adresse qu'un juge ne devait pas tenir le langage d'un accusateur, et que plus on témoignerait de passion, plus on perdrait d'autorité[2]. Ainsi la modération fut graciée par calcul. Il est probable, malgré tout, que s'il n'eût pas trouvé quelque satisfaction pour sa jalousie dans ces *Sentimens*, dont Pelisson vante la liberté[3], il eût ordonné à cette Académie si libre, qui les avait déjà refondus six ou sept fois pour le bon plaisir du

1. *Histoire de l'Académie Française*, édit. de 1743, t. 1, p. 121 et suiv.

2. *Ibidem*, p. 128.

3. *Ibidem*, p. 129.

maître, de les refondre encore de nouveau.

Que Pelisson ait traité de chef-d'œuvre ce morceau de critique, il n'y a rien là qui puisse étonner : panégyriste de l'Académie, il remplissait sa tâche; mais que Voltaire s'écrie également : *On n'a jamais jugé avec plus de goût*, nous y voyons un engouement peu facile à expliquer.

Les *Sentimens de l'Académie* se distinguent, comme l'a bien fait remarquer La Harpe, plutôt par le ton d'impartialité et de modération qui y règne que par la justesse et le bon goût de la critique. La condamnation du sujet comme *n'étant pas bon* n'est pas un des moins étranges dispositifs de l'arrêt; mais la condamnation du dénouement, qui n'est motivée que par de fausses interprétations [1], prouve aussi clairement la confusion d'idées des juges. Au surplus, leurs éloges ne portent quelquefois pas moins à faux que leurs censures. Un des vers qu'ils défendent le plus chaleureusement contre les attaques de Scudéry, et qu'ils admirent le plus, est celui de Chimène :

Ma plus douce espérance est de perdre l'espoir [2].

« Mais, dit La Harpe, rien ne fait plus d'honneur

1. Voir le *Cours de Littérature* de La Harpe, édit. Verdière, t. v, p. 200.

2. *Les Sentimens de l'Académie Française sur la tragi-comédie du Cid*, 1638, p. 131.

à l'Académie et ne rachète mieux ses erreurs, alors très-pardonnables, que la manière dont elle s'exprime en finissant un travail dont elle ne s'était chargée qu'avec la plus grande répugnance. « La véhémence des passions, la force et « la délicatesse des pensées, et cet agrément inex- « plicable qui se mêle dans tous les défauts du « *Cid*, lui ont acquis un rang considérable entre « les poëmes français de ce genre. Si son auteur ne « doit pas toute sa réputation à son mérite, il « ne la doit pas toute à son bonheur ; et la nature « lui a été assez libérale pour excuser la fortune, « si elle lui a été prodigue. »

« C'est beaucoup, ajoute La Harpe, qu'un pareil témoignage, si l'on songe au cardinal de Richelieu; c'est trop peu si l'on considère la disproportion immense entre Corneille et tout ce qu'on lui opposait. Mais quel est l'artiste à qui l'on donne d'abord le rang qui lui est dû?........ Voltaire l'a dit : « L'or et la boue sont confondus « pendant la vie des artistes, et la mort les sé- « pare. »

La persécution dont le chef-d'œuvre de Corneille avait été l'objet, et les critiques académiques qui y avaient mis fin, ne changèrent en rien les dispositions du parterre à son égard, si toutefois elles ne les lui rendirent pas plus favorables encore (13). Boileau a dit en effet :

En vain contre *le Cid* un ministre se ligue,
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.
L'Académie en corps a beau le censurer,
Le public révolté s'obstine à l'admirer [1].

Eloge contre lequel les autres jugemens portés par son auteur sur celui dont nous écrivons l'histoire ne doivent pas mettre en garde en le faisant soupçonner de flatterie.

Corneille, qui ne crut pas devoir suivre les avis de l'Académie, fut forcé d'en écouter d'autres. Aux premières représentations, le comte de Gormas répondait, scène première de l'acte second, à don Arias, qui le sollicitait de la part du roi de faire satisfaction à don Diègue :

Ces satisfactions n'apaisent point une ame.
Qui les reçoit n'a rien, qui les fait se diffame;
Et de tous ces accords l'effet le plus commun
Est de perdre d'honneur deux hommes au lieu d'un.

Ces vers ne devaient être regardés que comme une maxime de situation, et l'on ne pouvait y voir une opinion personnelle de l'auteur qui écrivait : *Je ne suis point homme d'éclaircissement* [2]. Ils lui furent toutefois bientôt signalés comme

1. Satire IX.

2. Voir précédemment, page 78.

dangereux, et ne furent point imprimés avec la pièce, en 1637 [1]. Cette mesure de prudence ne pouvait qu'être bien incomplète : la pièce tout entière est la paraphrase de ces vers, et il est peu probable que l'intérêt qu'inspire Rodrigue, l'éclat qui l'environne, n'aient pas beaucoup contribué à dépouiller les édits contre les duels du reste d'empire qu'ils pouvaient encore exercer.

Ce n'est que dans le sang qu'on lave un tel outrage ;
Meurs, ou tue.....

disait don Diègue, et plus d'un spectateur, en l'entendant, mettait la gloire à proposer un défi et à obtenir des applaudissemens pareils. C'est, nous l'avons déjà dit, à l'influence de la littérature espagnole qu'est dû le développement subit du génie de notre auteur ; c'est à elle aussi qu'il faut attribuer ce dangereux héroïsme.

Nous devons revenir à Corneille et à Richelieu, non pas pour expliquer leurs rapports communs, car tout y est contradictoire, mais du moins pour faire connaître ces contradictions. *Le Cid* fut imprimé au commencement de 1637, avec une dédicace à madame de Combalet, depuis duchesse d'Aiguillon. Cette dame était nièce du

1. *Le Théâtre de P. Corneille* (édit. de Joly), 1747, t. 1, p. xvj. — *Anecdotes dramatiques*, t. 1, p. 201.

cardinal, dès lors antagoniste de l'ouvrage dont il devint peu après le persécuteur. Corneille la remercie de sa générosité, « qui ne s'arrête pas à des louanges pour les ouvrages qui lui agréent..., mais qui emploie son crédit en leur faveur. » Il dit qu'il en a *ressenti les effets*, et qu'il lui a de *grandes obligations*. Voltaire assure que si la duchesse d'Aiguillon n'eût pas usé de son grand crédit sur le cardinal, Corneille aurait été entièrement disgracié; que c'est là ce qu'il fait entendre par ces paroles. « Ses ennemis acharnés, ajoute-t-il, l'avaient peint comme un esprit altier qui bravait le premier ministre, et qui confondait dans un mépris général leurs ouvrages et celui qui les protégeait. La duchesse d'Aiguillon rendit dans cette circonstance un aussi grand service à son oncle qu'à Corneille. » Voltaire nous semble ici dans l'erreur. Ces remerciemens datent du commencement de 1637, et ce n'est que dans le courant de cette année, et postérieurement à l'impression du *Cid* et à la dédicace, que le cardinal laissa éclater tout son acharnement en pressant l'Académie de le condamner. Du reste, il ne nous est pas permis de douter de l'empire qu'avait en général madame de Combalet sur son oncle. « Le cardinal, deux ans avant que de mourir, dit Guy-Patin dans une de ses lettres, avait encore trois maî-

tresses qu'il entretenait, dont la première était sa nièce, Marie de Vignerot, autrement madame de Combalet, et aujourd'hui madame la duchesse d'Aiguillon. Son père était un des espions du marquis d'Ancre, à mille livres par an, et son grand-père était notaire à Bressuire, village de Poitou. La seconde était la Picarde, savoir la femme de M. le maréchal de Chaunes (frère du conétable de Luynes), lequel est mort ici depuis quatre jours, quelque temps après avoir été taillé d'une pierre en la vessie. La troisième était une certaine belle fille parisienne, nommée Marion de l'Orme, que M. de Cinq-Mars, qui fut exécuté à Lyon, l'an 1642, avec M. de Thou, avait entretenue, comme a fait aussi M. le maréchal de la Meilleraye et plusieurs autres....... Tant y a que ces messieurs les *bonnets rouges* sont de bonnes bêtes : *Verè cardinales isti sunt carnales* [1]. »

On lit dans une lettre adressée par Corneille à Boisrobert, le 23 décembre 1637, que son projet avait d'abord été de répondre aux *Sentimens de l'Académie Française*. Rien n'était plus naturel : la sentence lui semblait injuste, il devait appeler. On est tout étonné de le voir tout à coup renoncer à ce projet, et de l'entendre dire

1. *Lettres choisies de feu M. Guy-Patin ;* Roterdam, 1[illegible], t. 1, p. 85 ; lettre du 3 novembre 1649.

« Maintenant que vous me conseillez de n'y répondre point, *vu les personnes qui s'en sont mêlées*, il ne faut point d'interprète pour entendre cela; je suis un peu plus de ce monde qu'Héliodore qui aima mieux perdre son évêché que son livre, et j'aime mieux les bonnes graces de *mon maître* que toutes les réputations de la terre; je me tairai donc [1]. » Cette détermination subite nous semblerait assez inconcevable, et il nous *faudrait un interprète* pour la comprendre, si une phrase de la même lettre ne nous en tenait lieu. Corneille y remercie Boisrobert du soin qu'il a pris de lui faire toucher *les libéralités de Monseigneur* [2]. « Le moyen, dit Fontenelle, de ne pas ménager un pareil ministre, qui était son bienfaiteur! Car il récompensait comme ministre ce même mérite dont il était jaloux comme poète; et il semble que cette grande ame ne pouvait pas avoir de faiblesse qu'elle ne réparât en même temps par quelque chose de noble [3]. » Faut-il le dire? nous ne voyons là rien de bien noble, pas même la modération payée de Corneille et son faible pour les *libéralités* qui mériteraient même un autre nom sans les trop lé-

1. *Histoire de l'Académie Française*, par Pelisson, édit. de 1743, t. 1, p. 125.
2. *Ibidem*, p. 123
3. *Vie de Corneille*, par Fontenelle, p. 339.

gitimes excuses que nous aurons à faire valoir en sa faveur.

Les contrastes que nous avons déjà signalés dans ce récit, entre sa conduite et sa position apparente, rendront moins surprenant le parti qu'il prit de rentrer dans la société des cinq auteurs; quelques détails sûr ses ressources pécuniaires serviront surtout à l'expliquer. Oubliant, ou plutôt forcé d'oublier les déboires sans nombre auxquels l'avait exposé sa coopération à la comédie des *Thuileries*, il consentit à prendre part pour un cinquième d'inspiration dans *l'Aveugle de Smyrne* et dans *la Grande Pastorale* (14). Sans doute encore *les libéralités de Monseigneur* purent justifier ce parti, dans lequel le désir de gloire ne pouvait entrer pour rien; car il serait ridicule de croire que l'auteur du *Cid* put s'abuser sur la déplorable médiocrité de ces deux ouvrages, dont nous avons déjà eu occasion de parler. Peut-être aussi ces deux pièces étaient-elles demeurées depuis quelque temps dans les mains de Richelieu et étaient-elles antérieures au *Cid*, quoiqu'elles fussent jouées postérieurement.

Ce qui donne une assez grande vraisemblance à l'opinion qui nous venons d'émettre, c'est le silence dans lequel Corneille, retiré à Rouen, demeura du reste jusqu'en 1639. Ce ne fut qu'à cette époque que le succès d'*Horace* (15) marqua

sa rentrée dans la carrière. Il avait jugé ce laps de temps nécessaire pour laisser se calmer l'orage, et il acquit la preuve que tant de prudence n'avait pas été superflue; car à peine sa pièce, applaudie universellement à la scène, fut-elle imprimée, qu'on répandit le bruit qu'il paraîtrait encore des observations et un nouveau jugement sur cette tragédie. Corneille, qui reconnaissait à ce projet jaloux le cardinal et le personnage inconnu qui figurait déjà dans le complot contre *le Cid*, Corneille écrivit à un de ses amis avec autant de noblesse que d'à-propos : « Horace fut condamné par les Duumvirs, mais il fut absous par le peuple [1]. » L'auteur des observations annoncées garda le silence.

Dans cette même année, *Cinna* succéda à *Horace*, et ce nouveau chef-d'œuvre, celui de Corneille peut-être, fut reçu avec enthousiasme. Les beautés en furent senties tout d'abord, et l'envie ne songea pas même à protester contre ce succès. La scène d'Auguste et de Cinna produisit l'effet qu'elle produit aujourd'hui; et Condé, le grand Condé, âgé de vingt ans, versa des larmes en entendant Auguste dire :

Soyons amis, Cinna; c'est moi qui t'en convie [2].

1. *Histoire de l'Académie Française*, par Pelisson, édit. de 1743, t. I, p. 127. — *Histoire du Théâtre Français*, t. VI, p. 2.
2. *Anecdotes dramatiques*, t. I, p. 204.

Cette belle situation agit plus tard non moins vivement sur le cœur de Louis XIV. Le chevalier de Rohan avait conspiré contre l'État, et le roi refusa constamment sa grace. Cependant, la veille du jour où le chevalier devait être exécuté, ce prince vit représenter *Cinna*, et il en fut si touché qu'il avoua depuis que si l'on eût saisi cet instant pour lui parler de nouveau en faveur du condamné, il n'eût pu demeurer plus long-temps inflexible [1]. Malheureusement, moins grand qu'Auguste, il ne sut pas pardonner de lui-même.

Voltaire a fait remarquer avec raison combien *Cinna* dut produire d'effet « dans un temps où les esprits, animés par les factions qui avaient agité le règne de Louis XIII, ou plutôt du cardinal de Richelieu, étaient plus propres à recevoir les sentimens qui règnent dans cette pièce. Les premiers spectateurs furent ceux qui combattirent à la Marfée, et qui firent la guerre de la Fronde. Il y a d'ailleurs dans cette pièce un vrai continuel, un développement de la constitution de l'empire romain qui plaît extrêmement aux hommes d'État, et alors chacun voulait l'être »

Ici doivent trouver place deux importantes époques de la vie de Corneille : la mort de son

1. *Anecdotes dramatiques*, p. 203.

père, et son mariage. Pierre Corneille, maître des eaux et forêts de la vicomté de Normandie, dont nous avons mentionné l'anoblissement en janvier 1637, mourut à Rouen le 12 février 1639, à l'âge de soixante-cinq à soixante-sept ans [1]. Sa veuve, qui lui avait été unie pendant trente-sept ans, demeura sans fortune avec des enfans à l'existence et à l'éducation desquels la place, bien plutôt que le patrimoine de son mari, très-restreint par le grand nombre de ses frères et sœurs, avait pourvu jusque-là. Son fils aîné, notre auteur, qui avait trop de vertus domestiques pour que la perte qu'il venait de faire ne lui fût pas un coup affreux, devint l'unique soutien de sa mère et de sa famille. Avaient-ils bien calculé tout ce qu'une telle position avait de difficile, tout ce qu'offrait d'embarras l'accomplissement d'un devoir aussi sacré, les écrivains qui, comme Voltaire, ont amèrement reproché à Corneille le ton, bien moins choquant alors qu'aujourd'hui, de quelques-unes de ses épîtres dédicatoires, et les expressions de sa reconnaissance pour quelques gratifications?

Un an après cet événement (16) il se présenta un jour, suivant le récit de Fontenelle, « plus triste et plus rêveur qu'à l'ordinaire, devant le cardinal de Richelieu, qui lui demanda s'il tra-

1. Note fournie par M. Corneille.

vaillait. Il répondit qu'il était bien éloigné de la tranquillité nécessaire pour la composition, et qu'il avait la tête renversée par l'amour. Il en fallut venir à un plus grand éclaircissement, et il dit au cardinal qu'il aimait passionnément une fille du lieutenant-général des Andelys, en Normandie, et qu'il ne pouvait l'obtenir de son père. » Sans doute ce magistrat, nommé Mathieu de Lamperière, n'ayant pas une grande fortune, répugnait à unir sa fille à un homme qui n'en avait aucune. « Le cardinal, ajoute Fontenelle, voulut que ce père si difficile vînt à Paris; il y arriva tout tremblant d'un ordre si imprévu, et s'en retourna bien content d'en être quitte pour avoir donné sa fille à un homme qui avait tant de crédit [1]. » Cette jeune personne avait nom *Marie*, et sa sœur cadette, que Thomas Corneille épousa plus tard, *Marguerite* [2]. La première nuit de ses noces, qui se firent à Rouen, Corneille fut si malade, que l'on écrivit à Paris qu'il était mort. Ménage s'empressa de faire des vers latins pour déplorer sa perte, et peu de jours après il chanta sa résurrection (17).

La position nouvelle de Corneille, les tendres sentimens qui remplissaient son cœur, lui purent fournir quelques inspirations pour sa tragédie de

1. *Vie de Corneille*, par Fontenelle, p. 348.
2. Note manuscrite de M. Corneille.

Polyeucte, qu'il fit représenter dans cette même année. On a dit, mais nous n'aurons pas besoin de faire ressortir l'invraisemblance ridicule d'une semblable fable, que les comédiens ayant d'abord refusé de jouer cette tragédie, Corneille donna son manuscrit à l'un d'eux, qui le jeta sur un ciel de lit où il demeura oublié pendant dix-huit mois [1]. Ce qui paraît plus digne de foi, parce que d'imposantes autorités le garantissent, c'est qu'avant qu'on jouât *Polyeucte*, l'auteur le lut à l'hôtel de Rambouillet, souverain tribunal des affaires d'esprit en ce temps-là. « La pièce, dit Fontenelle, y fut applaudie autant que le demandait la bienséance et la grande réputation que l'auteur avait déjà; mais quelques jours après, Voiture vint trouver Corneille, et prit des tours fort délicats pour lui dire que *Polyeucte* n'avait pas réussi comme il pensait, que surtout le christianisme avait infiniment déplu. Corneille alarmé voulut retirer la pièce d'entre les mains des comédiens qui l'apprenaient; mais enfin il la leur laissa sur la parole d'un d'entre eux, qui n'y jouait point parce qu'il était trop mauvais acteur. Etait-ce à ce comédien à juger mieux que tout l'hôtel de Rambouillet [2]? » (18)

Parmi les habitués de cet hôtel, Godeau par-

1. *Anecdotes dramatiques*, t. II, p. 84.
2. *Vie de Corneille*, par Fontenelle, p. 340.

ticulièrement condamna ce chef-d'œuvre [1]. Déjà Baro avait fait représenter *Saint Eustache;* mais ce précédent n'empêcha pas Richelieu de désapprouver également Corneille [2]. Celui-ci devait être habitué à se consoler de ce malheur, et les applaudissemens du parterre lui en fournirent encore les moyens en cette occasion nouvelle. Les situations neuves et hardies que *Polyeucte* renferme, les déclarations de Pauline à Sévère, ne trouvèrent que des admirateurs. Peut-être aussi plus d'une spectatrice s'écria-t-elle avec une secrète satisfaction, comme plus tard la Dauphine, mère du duc de Bourgogne : « Voilà pourtant la plus honnête femme du monde qui n'aime pas du tout son mari [3]! » Voltaire a témoigné la même approbation quand il a dit dans la dédicace de *Zaïre* :

De Polyeucte la belle ame
Aurait faiblement attendri,
Et les vers chrétiens qu'il déclame
Seraient tombés dans le décri,
N'eût été l'amour de sa femme
Pour ce païen, son favori,
Qui méritait bien mieux sa flamme
Que son bon dévot de mari.

1. Voltaire, commentaire sur la scène 6 du second acte.

2. *Pratique du Théâtre*, par l'abbé d'Aubignac. — *Histoire du Théâtre Français*, t. VI, p. 124.

3. Lettre de madame de Sévigné du 28 août 1680.

Aux premières représentations, dans la dernière scène du quatrième acte, Sévère débitait sur les diverses religions ces vers peu religieux :

Peut-être qu'après tout ces croyances publiques
Ne sont qu'inventions de sages politiques
Pour contenir un peuple ou bien pour l'émouvoir,
Et dessus sa faiblesse affermir leur pouvoir.

Corneille, dont on aurait grandement tort de voir là la profession de foi, car on trouverait dans son Théâtre une foule d'autres vers dans un sens tout opposé, et nul auteur moins que lui ne se substitue à ses personnages; Corneille, par la suite, jugea prudent de les supprimer[1]. La Fontaine dans sa fable des *Deux Rats*, dans celle du *Renard et l'OEuf*, Boileau dans plusieurs passages de ses satires, ont émis des opinions et exprimé des doutes aussi peu orthodoxes; la dévote cabale ne songea pas à les attaquer : mais la guerre acharnée qu'elle déclara à Molière pour le louis d'or donné au pauvre du *Festin de Pierre* prouve la sagesse du parti qu'a pris Corneille.

Les historiens du théâtre n'hésitent point à croire que c'est à la dignité dont il avait su

1. *Le Théâtre de P. Corneille*, édit. de 1747 (par Joly), t. 1, p. xxiij. Ils ne furent imprimés que dans la première édition.

l'investir par ses précédens ouvrages, et surtout par celui-ci, qu'il faut attribuer la déclaration faite par le roi en 1641[1] en faveur de la profession de comédien. C'est grace à Corneille, à l'influence de son talent, que cet exercice qui, selon les termes de l'édit, *peut innocemment divertir le peuple de diverses occupations mauvaises*, ne put *plus être imputé à blâme aux comédiens, ni préjudicier à leur réputation dans le commerce public.* Le passage suivant, extrait d'un livre du temps[2], fait connaître ce qu'avait gagné le théâtre, et les améliorations matérielles qu'il restait à y apporter:

« Les galeries où l'on se met pour voir nos comédiens ordinaires me déplaisent pour ce qu'on ne les voit que de côté. Le parterre est fort incommode pour la presse qui s'y trouve de mille marauds mêlés parmi les honnêtes gens, auxquels ils veulent quelquefois faire des affronts, puis ayant fait des querelles pour un rien, mettent la main à l'épée, et interrompent toute la comédie. Dans leur plus parfait repos, ils ne cessent aussi de parler, de siffler et de crier; et pour ce qu'ils n'ont rien payé à l'entrée, et qu'ils ne viennent là qu'à faute d'autre occupation,

1. Le 16 avril. *Histoire du Théâtre Français*, t. VI, p. 127 et 131.

2. *Maison des jeux*, par Sorel, 1642, in-8.

ils ne se soucient guères d'entendre ce que disent les comédiens.

« Vous dites en bref que l'on voit des comédies sans ordre et sans jugement; mais est-ce de celles-là que l'on veut vous faire estimer? N'en a-t-on pas fait de telles depuis peu d'années, que l'on n'y trouve rien à souhaiter? Autrefois l'Hôtel de Bourgogne n'était qu'une retraite de bateleurs grossiers et sans art qui allaient appeler le monde au son du tambour, jusqu'au carrefour Saint-Eustache, comme on l'apprend dans les contes de Bonaventure Des Perriers. Ce n'était que la racaille de Paris qui les allait là écouter. Maintenant nous y avons des comédiens illustres entretenus des rois et des princes, qui y représentent des pièces graves et sérieuses, dignes des plus chastes oreilles et de l'austérité des philosophes. Il n'y a pas fort long-temps qu'il n'y avait à Paris et par toute la France qu'un seul homme qui travaillât pour de telles représentations, qui était le poète Hardy; et lorsque les comédiens avaient une pièce nouvelle, ils mettaient seulement dans leur affiche que leur poète avait travaillé sur un sujet excellent, ou chose semblable, sans le nommer, pour ce qu'il n'y avait que lui, ou pour ce que, s'il y en avait d'autres, l'on ne les nommait pas non plus pour les distinguer; et ce n'était pas tant

qu'ils fissent scrupule de laisser mettre leurs noms à une affiche de comédiens, qu'à cause qu'ils n'osaient se déclarer auteurs de quelques mauvaises pièces. Mais maintenant que l'on en fait de si belles, *et que l'on y emploie même les histoires saintes*, il y a de l'honneur à y être nommé.

« Mais je me souviens que vous avez dit que le lieu où se fait l'assemblée vous déplaît, et que vous ne vous trouvez pas bien aux loges, pour ce qu'il n'y a que les premières qui soient bonnes; l'on s'approche comme l'on veut au parterre, mais j'ai vu des gens qui se tenaient si mal à propos sur la gravité, qu'ils eussent cru être déshonorés de se placer en ce lieu-là, d'autant qu'ils disaient que ce n'était que pour les gens de pied; comme s'il n'était permis de s'asseoir qu'aux gens de cheval ou de carrosse! S'ils entendaient aussi quelque rencontre de quelque bouffon qui ne leur plût pas, ils disaient dédaigneusement que c'étaient des railleries à faire rire le parterre. Cependant l'on y trouve quelquefois de fort honnêtes gens; et même la plupart de nos poètes, qui sont les plus capables de juger des pièces, ne vont point ailleurs. »

Boileau, qui « ne connaissait rien au-dessus des trois premiers actes d'*Horace*, qui n'avait point de termes assez forts pour exalter *Cinna* »,

regardait *Polyeucte* comme le chef-d'œuvre de Corneille [1]. Il est vrai que Boileau ne fut jamais de l'hôtel de Rambouillet; mais il ne jugeait pas plus mal pour cela. Notre auteur fut reçu dans cette société étrange, dont nous avons essayé ailleurs de peindre les travers et les ridicules [2]. Ils ne pouvaient lui échapper, et sans doute en s'y rendant il se disait comme lorsqu'il allait à la cour : « Je n'ai pas le mérite de ce pays-ci [3]. »

Avec quelque peu de faveur que sa tragédie eût été reçue dans ce monde à part, bien que plus d'un habitué de ce bureau d'esprit le mît, comme madame de Longueville, bien au-dessous de Voiture [4], l'immense réputation qu'il s'était acquise le fit juger digne de concourir avec tous les poètes alors à la mode à une grande œuvre dont Huet, évêque d'Avranches, parle en ces termes : « Jamais l'amour n'a inventé de galanterie plus ingénieuse, plus polie et plus nouvelle que *la Guirlande de Julie*, dont le duc (alors appelé marquis) de Montausier régala Julie d'Angennes un premier jour de l'an, lorsqu'il la recherchait en mariage. Il fit peindre sé-

1. *Bolœana* (par Montchesnay), Amsterdam, 1742, in-12, p. 131.
2. *Histoire de la vie et des ouvrages de Molière*, liv. I.
3. *Dissertation sur Corneille et sur Racine, suivie d'une Épître en vers* (par Durozoi), p. 14; Londres et Paris, 1773, in-8.
4. *Segraisiana*, 1723, p. 134.

parément en migniature toutes les plus belles fleurs par un excellent peintre (Robert), sur des morceaux de vélin de la même grandeur. Il fit ménager au bas de chaque figure assez d'espace pour y faire écrire un madrigal sur le sujet de la fleur qui y était peinte, et à la gloire de Julie. Il pria les beaux esprits de ce temps-là, qui presque tous étaient de ses amis, de se charger de la composition de ces pièces, après s'en être réservé la meilleure partie. Il fit écrire au bas de chaque fleur son madrigal par un homme (Jarry) qui avait alors beaucoup de réputation pour la beauté de son écriture. Il fit ensuite relier tout cela magnifiquement par Le Gascon. Il en fit faire deux exemplaires tout pareils, et fit enfermer chacun dans un sac de peau d'Espagne. Voilà le présent que Julie trouva à son réveil, sur sa toilette, le premier jour de l'année [1] (19). »

Dix-neuf poètes se réunirent donc pour faire parler vingt-neuf fleurs. M. de Montausier leur montra l'exemple; Chapelain, Godeau, Colletet et autres le suivirent, et avec eux Scudéry et Corneille, qui se réconcilièrent [2]. Ce dernier porta la parole au nom du lis, de la tulipe, de l'hyacinthe, de la fleur d'orange, de la fleur de

1. *Huetiana*, p. 103.

2. *Histoire de l'Académie Française*, par Pelisson et d'Olivet, 1743, t. 1, p. 126.

grenade et de l'immortelle blanche. Nous n'avons pas besoin de dire que ces six madrigaux sont aussi faibles que tous ceux de ce recueil, dont on n'a retenu que le quatrain de Desmarets pour la violette. Aussi sommes-nous tenté de regarder comme une preuve d'égards pour la réputation de notre tragique le soin que des éditeurs de *la Guirlande* ont pris de mettre sur le compte du silencieux Conrart les bagatelles de Corneille, qui les signa seulement de son initiale (20). Mais elles étaient trop dans le goût du temps pour que Julie d'Angennes les jugeât aussi sévèrement que nous le faisons aujourd'hui; aussi en sembla-t-elle charmée, et ses rigueurs, qui depuis onze années faisaient soupirer en vain M. de Montausier, ne purent-elles plus tenir que trois ans après cette galante séduction : elle l'épousa en 1644. Quatorze ans! On ne sait ce qu'on doit le plus admirer de cette longue défense ou de cette attaque infatigable.

Corneille, moins constant dans sa juste rancune que M. de Montausier dans son amour, nous a déjà semblé avoir oublié les persécutions du *Cid*, et chercher à rentrer dans les bonnes graces du cardinal. Si *le Cid* avait paru sous les auspices de sa nièce, madame de Combalet, c'est à ce ministre lui-même que Corneille dédia *Horace*, qui cependant avait, comme

on l'a vu, pensé être en butte à de nouvelles hostilités de sa part. Cette dédicace est très-remarquable, rapprochée des circonstances qui la précédèrent.

« Monseigneur, dit Corneille, je n'aurais jamais eu la témérité de présenter à Votre Éminence ce mauvais portrait d'Horace, si je n'eusse considéré qu'*après tant de bienfaits que j'ai reçus d'elle*, le silence où mon respect m'a retenu jusqu'à présent passerait pour ingratitude, et que quelque juste défiance que j'aie de mon travail, je dois avoir encore plus de confiance en votre bonté. C'est d'elle que je tiens tout ce que je suis........ Le sujet a reçu de ma main toutes les graces qu'elle était capable de lui donner, et qu'on pouvait raisonnablement attendre d'une muse de province qui, n'étant pas assez heureuse pour jouir souvent des regards de Votre Éminence, n'a pas les mêmes lumières à se conduire qu'ont celles qui en sont continuellement éclairées. Et certes, Monseigneur, ce changement visible qu'on remarque en mes ouvrages depuis que *j'ai l'honneur d'être à Votre Éminence*, qu'est-ce autre chose qu'un effet des grandes idées qu'elle m'inspire quand elle daigne souffrir que je lui rende mes devoirs? Et à quoi peut-on attribuer ce qui s'y mêle de mauvais, qu'aux teintures grossières que je reprends quand je

demeure abandonné à ma propre faiblesse? Il faut, Monseigneur, que tous ceux qui donnent leurs veilles au théâtre publient hautement avec moi que nous vous avons deux obligations très-signalées. L'une, d'avoir ennobli le but de l'art; l'autre, de nous en avoir facilité les connaissances. Vous avez ennobli le but de l'art, puisqu'au lieu de celui de plaire au peuple, que nous prescrivent nos maîtres, vous nous avez donné celui de vous plaire et de vous divertir; et qu'ainsi nous ne rendons pas un petit service à l'État, puisque, contribuant à vos divertissemens, nous contribuons à l'entretien d'une santé qui lui est si précieuse et si nécessaire. Vous nous en avez facilité les connaissances, puisque nous n'avons plus besoin d'autre étude pour les acquérir que d'attacher nos yeux sur Votre Éminence, quand elle honore de sa présence et de son attention le récit de nos poëmes: c'est là que, lisant sur son visage ce qui lui plaît et ce qui ne lui plaît pas, nous nous instruisons avec certitude de ce qui est bon et de ce qui est mauvais, et tirons des règles infaillibles de ce qu'il faut suivre et de ce qu'il faut éviter; c'est là que j'ai souvent appris en deux heures ce que mes livres n'eussent pu m'apprendre en dix ans; c'est là que j'ai puisé ce qui m'a valu l'applaudissement du public, et c'est là qu'avec votre faveur

j'espère puiser assez pour être un jour une œuvre digne de vos mains. »

La flatterie poussée à ce point passerait, de notre temps, pour une ironie amère. Mais ce jeu eût été si peu sûr alors, que le ton de Corneille sembla tout naturel, et que l'ennemi déclaré du *Cid* ne fut point étonné d'en entendre l'auteur, sa victime, vanter sa bonté, le remercier de ses bienfaits, et lui confesser qu'il ne devait les applaudissemens du parterre qu'au soin qu'il avait eu d'observer le visage de Son Éminence. Personne non plus ne partagea alors la surprise que beaucoup de lecteurs éprouvent aujourd'hui en voyant Corneille se féliciter d'*avoir l'honneur d'être à Son Éminence*, que dans sa réponse à Scudéry il appelait tout à l'heure *votre maître et le mien.* Rotrou, dans son épître de *l'Hypocondriaque*, adressée au comte de Soissons, se qualifiait de même de son *très-humble sujet.* Ces formules sont à présent si peu dans nos mœurs, qu'on a peine à croire qu'elles y aient jamais été. Mais Corneille recevait du ministre-roi une pension de quinze cents livres [1], et c'en était assez alors pour lui faire un devoir de ce ton de déférence; disons-le, de servilité. On ne pouvait rougir de recevoir une pension d'un autre que du prince, et de rendre hommage à

1. Voltaire, note sur l'épître dédicatoire d'*Horace*.

la richesse, dans un siècle où la fortune était une sorte de suzeraineté, et où les gentilshommes pauvres se faisaient les suivans ou, selon l'expression du temps, les *domestiques* (21) des gentilshommes les plus aisés. Le respect de soi-même se proportionnait sur l'importance de la fortune, et refuser un bienfait d'une personne qui en aurait eu une plus considérable que soi n'eût passé que pour un ridicule. « Je n'ai jamais été touché d'avarice, dit l'abbé de Marolles, ni d'humeur à demander chose quelconque, quoique les présens des personnes riches et désintéressées m'eussent été agréables, parce qu'ils n'obligent qu'à de pures civilités qui n'incommodent point, au lieu que les présens des pauvres, ou même des égaux, en exigent de plus grands de nous [1]. »

« Nous aurons à supporter dans la vie de Corneille, dit M. Guizot, beaucoup de choses contraires à nos idées et à nos habitudes; nous passerons avec surprise de ses tragédies à ses épîtres dédicatoires, nous rougirons de voir la même main,

. . . . « La main qui crayonna
L'ame du grand Pompée et l'esprit de Cinna [2],

1. *Mémoires de Marolles*, t. II, p. 143. C'est l'excellente notice de M. Guizot qui nous a fourni cette citation.

2. *Epître à Fouquet*, à la tête d'*OEdipe*.

se tendre, s'il est permis de le dire, pour solliciter des libéralités qu'elle n'obtient pas toujours [1]. »

C'est dans l'année suivante que l'*ame du grand Pompée* fut reproduite par lui. Moins irréprochable que les précédentes, cette tragédie, qui du reste offre souvent de grandes beautés de style et trois caractères très-remarquables, ceux de Cléopâtre, de César et de Cornélie, fut reçue avec faveur. Toutefois on y peut reprendre souvent de la déclamation; mais son défaut le plus réel, défaut qui n'échappa pas plus aux critiques d'alors qu'à ceux qui les ont suivis, c'est celui qui naît précisément de la multiplicité des rôles importans. La spectatrice qui disait que cette pièce lui paraissait belle, mais qu'elle y trouvait une chose à reprendre, c'est qu'il y avait trop de héros [2], prononçait là un arrêt dont on ne peut raisonnablement appeler. La division de l'intérêt nuit souvent autant que son absence à l'effet d'une œuvre dramatique.

La Mort de Pompée avait été inspirée à Corneille par la lecture de *la Pharsale*, par son admiration pour Lucain. Long-temps après ses chefs-d'œuvre, le souvenir de ses premiers essais poétiques le flattait encore, et il n'en était pas

1. Voyez son épître de *la Poésie à la Peinture*.
2. *Anecdotes dramatiques*, t. 1, p. 577.

de plus doux pour lui qu'un prix remporté au collège pour avoir mis en vers français un passage de cet auteur : il disait que de tous ses succès c'était celui qui lui avait causé la jouissance la plus pure [1]. Cette première impression peut servir à expliquer la préférence qu'il accordait à la hardiesse et à la vigueur de Lucain sur le doux et le fini de Virgile. Huet, auquel il avait, *non sans lui causer quelque peine*, fait l'aveu de cette prédilection, y trouve encore un motif également vraisemblable. « Cela est plus excusable, dit-il, dans un poète de théâtre qui, cherchant à plaire au peuple, et s'étant fait un long usage de tourner ses pensées de ce côté-là, y avait aussi formé son goût, et n'était plus touché que de ce qui touche le plus le vulgaire, de ces figures brillantes et de ces expressions relevées [2]. » Moins tolérant, Boileau, qui ne voyait là qu'un amour hérétique, dit, en y faisant assez grossièrement allusion dans son *Art poétique* :

Tel excelle à rimer qui juge *sottement*;
Tel s'est fait par ses vers distinguer dans la ville,
Qui jamais de Lucain n'a distingué Virgile [3].

1. *L'Esprit du grand Corneille*, par François de Neufchâteau, p. 401.
2. *Origines de Caen*, 2e édition, Rouen, 1706.
3. Liv. IV.

Corneille, qui avait déjà de quoi se consoler de cette *sottise*, y trouva un nouveau motif dans le succès d'un nouveau chef-d'œuvre. *Le Menteur* succéda à *l'Illusion comique*. Entre ces deux comédies, si cette dernière mérite ce nom, la transition est brusque; mais celles de *Clitandre* à *Médée*, de *Médée* au *Cid*, nous ont préparés à tout. Comme *le Cid*, *le Menteur* est tiré du théâtre espagnol; et cette littérature, qui jusque-là n'avait eu affaire qu'à de stériles emprunteurs, peut, grace au génie de Corneille, revendiquer le germe de nos deux premiers chefs-d'œuvre sur l'une et l'autre scène.

Le succès de la nouvelle pièce fut complet. La représentation en avait été montée avec soin, et pour la rendre plus brillante encore le cardinal de Richelieu avait fait présent d'un habit magnifique au célèbre Bellerose (22), chargé du rôle du Menteur, « ce qui piqua si fort l'acteur qui jouait le rôle d'Alcippe (Beauchâteau) (23), fort inférieur à celui de Dorante, qu'il fit valoir le sien autant et plus qu'il ne valait [1]. »

Nous avons remarqué que Corneille sut préserver de bonne heure ses ouvrages du ton licencieux qui régnait alors au théâtre. Après *Clitandre*,

1. *Lettre sur la vie et les ouvrages de Molière et les comédiens de son temps*, Mercure de France, mai 1740, p. 847. — *Histoire du Théâtre Français*, t. v, p. 25.

sa seconde pièce, tout ce qui leur reste de l'ancienne familiarité des amans, c'est le tutoiement. « Mais, comme l'a dit Fontenelle, le tutoiement ne choque pas les bonnes mœurs; il ne choque que la politesse et la vraie galanterie. Il faut que la familiarité qu'on a avec ce qu'on aime soit toujours respectueuse; mais aussi il est quelquefois permis au respect d'être un peu familier. On se tutoyait dans le tragique même aussi-bien que dans le comique; et cet usage ne finit que dans l'*Horace*, où Curiace et Camille le pratiquent encore. Naturellement le comique a dû pousser cela un peu plus loin, et à son égard le tutoiement n'expire que dans *le Menteur* [1]. »

Si l'on en croyait un recueil d'anecdotes, ce service ne serait pas le seul que Corneille rendit par cet ouvrage. « Oui, mon cher Despréaux, disait Molière à Boileau, je dois beaucoup au *Menteur*. Lorsqu'il parut j'avais bien l'envie d'écrire, mais j'étais incertain de ce que j'écrirais; mes idées étaient confuses : cet ouvrage vint les fixer. Le dialogue me fit voir comment causaient les honnêtes gens; la grace et l'esprit de Dorante m'apprirent qu'il fallait toujours choisir un héros de bon ton; le sang-froid avec lequel il débite ses faussetés me montra comment il fallait établir un caractère; la scène

1. *Vie de Corneille*, par Fontenelle, p. 337.

où il oublie lui-même le nom supposé qu'il s'est donné m'éclaira sur la bonne plaisanterie; et celle où il est obligé de se battre par suite de ses mensonges, me prouva que toutes les comédies ont besoin d'un but moral. Enfin, sans *le Menteur*, j'aurais sans doute fait quelques pièces d'intrigue, *l'Étourdi*, *le Dépit amoureux*, mais peut-être n'aurais-je jamais fait *le Misanthrope*. —Embrassez-moi, dit Despréaux, voilà un aveu qui vaut la meilleure comédie [1]. » Il est probable que Boileau sentait parfaitement combien la modestie de Molière s'exagérait l'importance de sa dette, et qu'il ne le félicitait que d'une abnégation dont il eût été lui-même peu capable.

Richelieu, qu'on a vu jouer dans cette histoire un rôle si rempli et souvent si peu honorable, mourut en 1642. Corneille, qui ne pouvait oublier les menées du persécuteur du *Cid*, sembla d'abord ne pas méconnaître non plus ce qu'il devait au ministre dont il avait été le pensionnaire, et ces quatre vers qu'il fit sur cette mort témoignaient de sa réserve au milieu de ce double sentiment :

1. *L'Esprit du grand Corneille*, p. 149. — M. François de Neufchâteau annonce avoir pris cette anecdote dans le *Bolæana ;* nous ne l'avons trouvée ni dans celui de Brossette, ni dans celui de Montchesnay. C'est à quelque autre recueil qu'il aura fait cet emprunt.

Qu'on parle mal ou bien du fameux cardinal,
Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rieu :
Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal;
Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien.

Mais ce serment ne fut pas rigoureusement tenu: Louis XIII ne survécut que quelques mois à Richelieu, et ne craignant plus de déplaire au prince en jugeant son ministre souverain, Corneille fit le sonnet suivant pour la tombe royale:

Sous ce marbre repose un monarque sans vice,
Dont la seule bonté déplut aux bons François:
Ses erreurs, ses écarts, vinrent d'un mauvais choix,
Dont il fut trop long-temps innocemment complice.

L'ambition, l'orgueil, la haine, l'*avarice*,
Armés de son pouvoir, nous donnèrent des lois.
Et bien qu'il fût en soi le plus juste des rois,
Son règne fut toujours celui de l'injustice.

Fier vainqueur au dehors, vil esclave en sa cour,
Son tyran et le nôtre à peine perd le jour,
Que jusque dans sa tombe il le force à le suivre;

Et par cet ascendant ses projets confondus,
Après trente-trois ans sur le trône perdus,
Commençant à régner, il a cessé de vivre. (24)

Nous devons le reconnaître, il y a là oubli

des convenances. Il se mêle peu de noblesse aux reproches adressés à l'ombre de Richelieu, et cette accusation graduée d'ambition, d'orgueil, de haine, d'*avarice*, pourrait faire penser que si sensible, par sa position, aux libéralités, Corneille ne se croyait plus obligé à des ménagemens envers les cendres du cardinal, parce que sa pension s'était éteinte avec lui.

La publication de *Cinna*, qui date de la même année, l'exposa à de nouveaux soupçons de cupidité. Cette tragédie parut précédée d'une dédicace adressée à un partisan alors célèbre, Montauron, que le poète compare à Auguste comme aussi généreux que l'empereur (25). Voltaire l'en blâme, ou du moins l'en plaint; et cependant lui-même, sans avoir l'excuse du malheur, ne prodigua-t-il pas, comme le fait remarquer Palissot, des adulations non moins outrées à beaucoup de personnes qu'il ne pouvait ni aimer ni estimer? N'appelait-il pas le financier La Popelinière, Pollion? ne dédia-t-il pas *Tancrède* à madame de Pompadour? n'adressa-t-il pas des flatteries rimées à la Du Barry?

On a assuré que M. de Montauron avait acheté mille pistoles l'honneur de cette comparaison et de cette dédicace. On a même prétendu qu'ayant enchéri sur le cardinal Mazarin, qui n'offrait qu'une moindre somme, il obtint la préférence;

mais cette dernière particularité est appuyée d'autorités d'un faible poids. Toutefois, on s'est accordé à dire qu'il eut de l'encens pour son argent; et quoiqu'on fût alors fort habitué à la louange, même obséquieuse, cette épître parut dépasser les limites convenues. Boileau, qui ne demeure jamais en arrière quand il s'agit de faire ressortir les torts de Corneille, ou même de lui en supposer, rappelle, selon Brossette, ce marché, en faisant dire dans sa satire VIII, par un père qui engage son fils à ne viser qu'à la fortune :

> Aussitôt tu verras poètes, orateurs,
> Dégrader les héros pour te mettre en leurs places,
> De tes titres pompeux enfler leurs dédicaces....

L'article XI du réglement du *Parnasse réformé* porte aussi : « Supprimons tous les panégyriques à la Montauron » (c'était le nom qu'on avait donné depuis lors à ces sortes d'épîtres). Cette disposition réglementaire était d'autant mieux vue, que, par ses folies, ce financier ne tarda pas à épuiser ses titres aux hommages des poètes, et Scarron eut trop tôt pour eux occasion de dire :

> Ce n'est que maroquin perdu

Que les livres que l'on dédie
Depuis que Montauron mendie [1]. (26)

Si l'on dut plaindre ou blâmer Corneille pour cette épître, la lecture du chef-d'œuvre qui la suivait ne lui attira du moins que de nouveaux tributs d'admiration. Balzac lui exprima la sienne dans une lettre qui, comme tout ce qui est sorti de sa plume, se fait moins remarquer par le naturel que par l'esprit [2]. Il avait besoin de ce succès de cabinet pour se consoler d'un échec qu'il éprouva alors au théâtre. *La Suite du Menteur* ne reçut pas un accueil aussi flatteur que la charmante comédie dont elle formait le complément. Cependant l'intrigue, empruntée en grande partie à Lope de Vega, en est intéressante; le style n'en est pas sans agrément; mais des défauts essentiels, qu'un de nos auteurs modernes les plus spirituels a vainement essayé deux fois d'en faire disparaître (27), refroidirent le public. Reprise quatre

1. *Le Parnasse réformé*, par Guéret, 1669, p. 133. — *Journal de Verdun*, juin 1707, p. 410. — *Histoire du Théâtre Français*, t. VI, p. 94. Brossette, commentaire sur le passage de Boileau, cité. — *OEuvres de Pelisson*, 1735, t. I, p. 215. — *Défense de Corneille*, par Tournemine, dans les *OEuvres diverses de P. Corneille*, 1738, p. XXXIV. — *Vie de Corneille*, par M. Guizot, p. 221 et 222, note.

2. *Lettres choisies du sieur de Balzac*, Elzevier, 1656, p. 332.

ou cinq ans après, elle fut un peu plus heureuse [1].

Outre la publication de *Cinna*, l'année 1643 vit encore celle de *Polyeucte*. Cette tragédie fut dédiée à la reine régente, Anne d'Autriche, qui, si l'on en croit les éloges que renferme l'épître dédicatoire, était alors devenue dévote. Serait-ce à ce changement que Voiture fit allusion lorsqu'il dit dans des vers faits à la même époque pour cette princesse :

Mais que vous étiez plus heureuse
Lorsque vous étiez autrefois,
Je ne veux pas dire amoureuse;
La rime le dit toutefois [2] !

Depuis un an Corneille travaillait à un ouvrage sur lequel il fondait les plus légitimes espérances, *Rodogune*, quand il vit annoncer une tragédie du même titre. Sa surprise fut plus grande encore quand il eut retrouvé à la représentation de cette pièce un assez grand nombre des situations de la sienne. Il avait été victime d'un abus de confiance. Quelqu'une des personnes auxquelles il avait lu son ouvrage en avait reporté le plan à un poète-diplomate de ce temps, nommé Gilbert;

1. *Histoire du Théâtre Français*, t. VI, p. 274.
2. Note de Voltaire sur la dédicace de *Polyeucte*.

mais comme ces renseignemens furtifs étaient incomplets, le plagiaire confondit Rodogune avec Cléopâtre, et mit sur le compte de la première tout ce que Corneille faisait dire et faire à l'autre (28)[1].

Celui-ci garda le silence sur la trahison de son ami et sur le plagiat de Gilbert. Son triomphe vint l'aider à mépriser ce double procédé. *Rodogune* fut accueillie par d'unanimes applaudissemens. « On m'a souvent, dit l'auteur dans son Examen, fait une question à la cour, quel était celui de mes poëmes que j'estimais le plus, et j'ai trouvé tous ceux qui me l'ont faite si prévenus en faveur de *Cinna* et du *Cid*, que je n'ai jamais osé déclarer toute la tendresse que j'ai toujours eue pour celui-ci (*Rodogune*), à qui j'aurais volontiers donné mon suffrage si je n'avais craint de manquer en quelque sorte au respect que je devais à ceux que je voyais pencher d'un autre côté. Cette préférence est peut-être en moi un effet de ces inclinations aveugles qu'ont beaucoup de pères pour quelques-uns de leurs enfans plus que pour les autres; peut-être y entre-t-il un peu d'amour-propre, en ce que cette tragédie me semble un peu plus à moi que

1. *Vie de Corneille*, par Fontenelle, p. 342. — *Histoire du Théâtre Français*, t. VI, p. 296. — *Anecdotes dramatiques*, t. II, p. 136.

celles qui l'ont précédée? » Boileau était comme transporté d'admiration en récitant l'imprécation de Cléopâtre [1].

On publia cette même année *la Mort de Pompée*, qu'il intitula *Pompée* dans les éditions suivantes, et *le Menteur*. *La Mort de Pompée* parut sous les auspices du cardinal Mazarin, et l'épître dédicatoire précédait un *Remerciement* adressé trois mois auparavant à cette Éminence *pour une libéralité dont*, selon l'expression de Corneille, *elle l'avait surpris* [2]. Si nous en parlons ici, ce n'est pas pour dire qu'il se trouva un pédant, Adrien Blondin, qui s'avisa de le traduire en latin, mais seulement pour faire remarquer que cette libéralité, antérieure de plus de trois mois à la publication de *la Mort de Pompée*, prouve le peu de fondement de la prétendue enchère de Montauron sur Mazarin. Il est certain, du reste, que le cardinal n'aurait pas brillé dans une semblable lutte; il était d'un naturel peu prêteur. « Avant que de mourir, dit Guy-Patin, il a demandé à M. Tubeuf une somme de vingt-six francs qu'il lui devait d'un certain jour qu'ils avaient joué ensemble [3]. » Corneille, pour qui

1. *Bolæana*, Amsterdam, 1742, p. 131.
2. *Avertissement* de ce *Remerciement* par Corneille.
3. *Lettres choisies de feu M. Guy-Patin*, Roterdam, 1725, t. II, p. 230 ; lettre du 15 mars 1661.

ce nouveau bienfaiteur est comme l'autre un *Auguste*, un *homme au-dessus de l'homme*, lui témoigne du reste sa reconnaissance par plus d'un vers senti. *Tes dons*, lui dit-il,

Tes dons ont devancé même mon espérance,
Et ton cœur généreux m'a surpris d'un bienfait
Qui ne m'a pas coûté seulement un souhait.

Mais on souffre de l'entendre ajouter:

La grace s'affaiblit quand il faut qu'on l'attende:
Tel pense l'acheter alors qu'il la demande;
Et c'est je ne sais quoi d'abaissement secret
Où quiconque a du cœur ne consent qu'à regret.

Ici naît tout naturellement une pénible réflexion. Voltaire et d'autres écrivains ont exprimé le dégoût qu'ils éprouvaient à voir Corneille provoquer la munificence d'hommes riches ou puissans, ou du moins leur témoigner, pour quelques bienfaits pécuniaires, une reconnaissance peu honorable par son exagération. Mais, en lisant ces quatre vers, comment n'ont-ils pas vu que l'homme qui les écrivit en avait tout le premier senti l'inconvenance, et qu'une nécessité cruelle put seule la lui faire braver? L'état de fortune où il se trouvait à sa mort ne démontre que trop l'insuffisance des ressources dont il jouit pendant le cours de sa vie, sur-

tout si l'on tient compte des charges nouvelles que lui avait imposées la mort de son père; charges à l'allègement desquelles le produit de la représentation de ses pièces ne pouvait guère contribuer. Jusqu'en 1653 [1] les auteurs vendaient leurs ouvrages aux acteurs : Corneille n'habitant pas Paris, et n'entendant rien aux affaires, traitait nécessairement fort mal des siens [2]; et bien que la Beaupré regrettât le temps où les comédiens ne payaient les pièces que trois écus, il faut se garder d'en conclure que celles de Corneille fussent rétribuées d'une manière qui répondît à leur gloire et au profit qu'en retiraient les acteurs. Nul doute donc que ce ne soit le besoin qui l'ait dirigé dans ces circonstances. Il sentait *l'abaissement* auquel il était condamné; mais quelque *cœur* qu'il eût, quelque *regret* qu'il dût éprouver, une dure loi le forçait à s'y soumettre. C'est avec un sentiment amer que dans son épître de *la Poésie à la Peinture* il fait dire a celle-ci par la Poésie que *la libéralité* est depuis long-temps exilée de la cour :

Hélas! j'en ai moi-même oublié jusqu'au nom,
Tant je vois rarement [illegible]

1. Voir ci-après la note [illegible]
2. Note de Voltaire sur [illegible]

Pouvoir s'enorgueillir de ses moindres suffrages...
J'en fais souvent reproche à ce climat heureux,
Je me plains aux plus grands comme aux plus généreux:
Pour trop m'en plaindre en vain je deviens ridicule,
Et l'on ne m'entend pas, ou l'on le dissimule.

La Poésie ajoute qu'à la vérité certains Sophocles nouveaux en ont déjà senti quelque peu la douce influence;

Mais ce ne sont enfin que rayons inconstans
Qui vont de l'un à l'autre, et qui n'ont que leur temps;
Et ces heureux hasards des fruits de mon étude
Laissent tout l'avenir dedans l'incertitude.

Tout dénote que la Poésie sert là de prête-nom à notre auteur, que ces plaintes sont les siennes, et que fils dévoué, époux et père, ce grand écrivain se trouva plus d'une fois presqu'en proie au moins poétique des tourmens de la vie, le besoin.

Lorsque des chefs-d'œuvre nouveaux eurent encore rendu son nom plus célèbre, et qu'il se fut formé un plus grand nombre d'hommes capables d'apprécier son génie, il se trouva également exposé à ces angoisses cruelles. Boileau le félicitait un jour du succès de ses tragédies et de la gloire qui lui en revenait. « Oui, répondit Corneille, je suis saoul de gloire et affamé d'ar-

gent. » Boileau, peu fait pour compatir au malheur, s'empressa de rimer avec un mépris révoltant cette déchirante réponse :

. . . . Je ne puis souffrir ces auteurs renommés,
Qui, dégoûtés de gloire, et d'argent affamés,
Mettent leur Apollon aux gages d'un libraire,
Et font d'un art divin un métier mercenaire[1].

A la publication de *la Mort de Pompée* succéda celle du *Menteur*. Là du moins point d'épître dédicatoire qui fasse soupçonner une position malheureuse; dans sa préface, Corneille exprime seulement pour M. de Zuylichem, secrétaire des commandemens du prince d'Orange, une reconnaissance qu'on peut regarder comme fort désintéressée, car elle ne porte que sur deux assez mauvaises pièces de vers latins et français que ce Hollandais, alors célèbre, avait faites à la louange du *Menteur*. Bayle le cite comme un poète distingué; pour les vers flamands, peut-être; mais, en vérité, c'est un triste écolier dans la langue d'Horace et dans celle de Corneille. Celui-ci ne lui en sut pas moins de gré, et nous le verrons le lui témoigner de nouveau en lui dédiant son *Don Sanche*.

L'année d'après, Corneille éprouva l'effet de

1. *Art poétique*, ch. IV. Note de Brossette sur ce passage.

la délicatesse qu'il avait le premier inspirée au public. Avant lui le viol était regardé comme dramatique, et plus d'une fois il avait réussi à la scène. Quelques beaux vers (29), quelques rôles qui ne manquent ni d'intérêt, ni de vie, ne rachetèrent que faiblement aux yeux du parterre ce qu'avait d'étrange la position de *Théodore*, dont le martyre était le sujet de la nouvelle tragédie. Cette jeune vierge exposée, dans un lieu infame, au péril de la prostitution, voilà la situation qu'il supporta avec peine. Voltaire la traite d'*impertinente*, qualifie la pièce d'*infame*, et ajoute que tout cela est aggravé par des vers *plus mauvais que le plus inepte des versificateurs n'en aurait jamais pu faire* [1]. Ce ton, employé vis-à-vis d'un auteur qui, malgré quelques erreurs, n'en est pas moins le grand Corneille, a cela de commode, qu'il dispense de toute réfutation. Voltaire ajoute qu'après un tel ouvrage, *à peine si on ose condamner les pièces de Lope de Vega et de Shakspeare* [2]. C'est, dans le moins de mots possible, trouver le moyen de se montrer grossièrement injuste envers trois hommes que leur génie aurait dû mettre à l'abri des injures d'un écrivain qui ne les égala jamais

1. *Commentaire* sur *Théodore; Avis du Commentateur* et note sur l'*Examen*.

2. Note sur la scène IV du quatrième acte.

à la scène, qui ne les approcha que d'assez loin, mais qui du moins était fait pour les apprécier mieux que personne s'il ne se fût laissé dominer par les préjugés littéraires de son temps.

Une distinction qui était bien due à l'auteur du *Cid* et de *Cinna*, mais qu'il ne croyait peut-être pas pouvoir espérer, l'Académie ne l'ayant pas encore reçu dans son sein, vint contre-balancer le déplaisir du très-froid accueil fait à *Théodore*. Le 14 octobre de cette même année, Louis XIV, encore enfant, lui écrivit la lettre suivante :

« M. de Corneille, comme je n'ai point de vie plus illustre à imiter que celle du feu roi, mon très-honoré seigneur et père, je n'ai point aussi un plus grand désir que de voir en un abrégé ses glorieuses actions dignement représentées, ni un plus grand soin que d'y faire travailler promptement. Et comme j'ai cru que pour rendre cet ouvrage parfait, je devais vous en laisser l'expression, et à Valdor les dessins, et que j'ai vu par ce qu'il a fait que son invention avait répondu à mon attente, je juge par ce que vous avez accoutumé de faire que vous réussirez en cette entreprise, et que, pour éterniser la mémoire de votre roi, vous prendrez plaisir d'éterniser le zèle que vous avez pour sa gloire. C'est ce qui m'a obligé de vous faire cette lettre par l'avis de la reine régente, madame ma

mère, et de vous assurer que vous ne sauriez me donner des preuves de votre affection plus agréables que celles que j'en attends sur ce sujet. Cependant je prie Dieu qu'il vous ait, M. de Corneille, en sa sainte garde. »

Nous devons avouer que malgré cette préférence honorable, malgré cette invitation flatteuse, le génie de Corneille ne s'exerça pas heureusement sur ce sujet. La partie poétique des *Triomphes de Louis-le-Juste, XIII[e] du nom, roi de France et de Navarre* [1], n'ajoute rien à sa gloire; mais aussi la contrainte où il se trouvait par les dispositions du graveur de renfermer en six vers l'explication de chaque figure, et plus encore sans doute le règne fort peu inspirateur de Louis XIII, doivent être admis comme suffisante excuse [2].

Un homme auquel, s'il eût eu une ame moins élevée, ses nombreux succès auraient pu persuader qu'il était l'égal de Corneille, Rotrou, rendit à son illustre ami un hommage qui les honore tous deux. Dans la tragédie du *Véritable Saint-Genest*, ce saint comédien, commettant un obligeant anachronisme, répond à Dioclétien, qui lui demande quels sont les ornemens de la scène :

1. Paris, 1649, in-folio.
2. Préface des *OEuvres diverses de P. Corneille* (par Granet), 1738.

Nos plus nouveaux sujets, les plus dignes de Rome,
Et les plus grands efforts des veilles d'un grand homme,
A qui les rares fruits que sa muse produit
Ont acquis dans la scène un légitime bruit,
Et de qui certes l'art, comme l'estime est juste,
Portent les noms fameux de Pompée et d'Auguste;
Ces poëmes sans prix où son illustre main
D'un pinceau sans pareil a peint l'esprit romain,
Rendront de leurs beautés votre oreille idolâtre,
Et sont aujourd'hui l'ame et l'amour du théâtre.

Certes, ces vers pouvaient être moins embarrassés; mais le sentiment qui les a dictés les embellit, et les spectateurs les accueillirent de tous côtés avec des battemens de mains et des trépignemens qui prouvaient combien ils étaient pénétrés de l'intention du poete et partageaient son enthousiasme [1].

Cependant le poète qui avait mérité un tel hommage n'avait pas encore pu s'asseoir dans cette assemblée dont Molière, à la vérité, ne fit jamais partie; en vain une foule d'écrivains médiocres en avaient vu les portes s'ouvrir devant eux, deux fois déjà on avait, pour les fermer à Corneille, prétexté un motif assez vain.

L'historien de l'Académie nous apprend, à la date du 12 août 1644, que « M. de Salomon,

1. *Magasin encyclopédique*, par Millin, année 1805, t. v, p. 71.

alors avocat-général du grand conseil, fut reçu à la place de M. Bourbon; qu'on le préféra à Corneille, qui s'était également mis sur les rangs; que le protecteur (Séguier) fit dire à l'Académie qu'il lui laissait la liberté du choix; mais qu'elle se détermina pour le premier, parce que Corneille, faisant son séjour à Rouen, ne pouvait presque jamais se trouver aux assemblées, et faire la fonction d'académicien. » Et la nullité à résidence l'emporta.

Pelisson ajoute que le 21 novembre 1646 on proposa pour remplacer Faret « d'un côté le même M. Corneille, et de l'autre M. Du Ryer; et ce dernier fut préféré. Le registre, en cet endroit, fait mention de la résolution que l'Académie avait prise de préférer toujours entre deux personnes dont l'une et l'autre auraient les qualités nécessaires, celle qui ferait sa résidence à Paris (30).

« M. Corneille fut pourtant reçu ensuite (22 janvier 1647) au lieu de M. Maynard, parce qu'il fit dire à la compagnie, qu'il avait disposé ses affaires de telle sorte qu'il pourrait passer une partie de l'année à Paris. M. de Ballesdens avait été proposé aussi; et comme il avait l'honneur d'être à M. le chancelier, l'Académie eut ce respect pour son protecteur de députer vers lui cinq des académiciens pour savoir si ces deux propositions lui étaient également agréables.

M. le chancelier témoigna qu'il voulait laisser une entière liberté à la compagnie. Mais lorsqu'elle commençait à délibérer sur ce sujet, M. l'abbé de Cérizy lui présenta une lettre de M. de Ballesdens, pleine de beaucoup de civilités pour elle et pour M. Corneille, qu'il priait la compagnie de vouloir préférer à lui, protestant qu'il lui déférait cet honneur, comme lui étant dû par toutes sortes de raisons [1]. »

Ce qu'il y a de curieux, c'est que ce récit des difficultés qu'éprouva l'admission de Corneille ne se trouve que dans la première édition de l'ouvrage de Pelisson, et que cet historien le retrancha dans les éditions suivantes. Peut-être se figurait-il, comme le dit d'Olivet, que ces deux refus étaient peu honorables pour celui qui les essuya [2], et cette précaution dénoterait en ce cas une grande bonhomie ; ou peut-être aussi supprima-t-il ce passage d'après quelque réclamation de Corneille, par intérêt pour le corps dont il était enfin devenu membre ; car nous lisons dans Guy-Patin : « M. Pelisson, tout habile homme qu'il est, s'est bien fait des ennemis par son *Histoire de l'Académie*. M. Corneille, illustre faiseur de comédies, écrit

1. *Histoire de l'Académie Française*, par Pelisson et d'Olivet, édit. de 1743, t. 1, p. 207 et suiv.

2. *Ibid.*, t. 1, p. 206, note. D'Olivet rétablit ce passage dans son édition. La première de Pelisson a pour titre *Relation contenant l'Histoire de l'Académie Française*, Paris, Courbé, 1653, in-8.

contre lui. » Nous ne trouvons nulle autre part mention de cet ouvrage projeté, demeuré inconnu à tous les éditeurs de notre tragique, auxquels sans doute aussi ce passage de Guy-Patin aura échappé [1].

Le discours de réception de Corneille, que l'on pourrait citer à coup sûr comme un des plus mauvais morceaux de ce genre, s'il n'avait pas le mérite assez peu commun d'être fort court, est écrit de telle sorte que Palissot a cru y reconnaître le mépris secret du récipiendaire pour le corps qui avait censuré *le Cid* et lui avait préféré deux compétiteurs indignes de lui. Ce n'est peut-être qu'une obligeante interprétation, mais on serait tenté de l'adopter quand on entend l'orateur parler des *admirables chefs-d'œuvre* de ses nouveaux collègues, célébrer *le grand génie qui n'a fait que des miracles*, *feu M. le cardinal de Richelieu* (persécuteur de Chimène), *qui, de la même main dont il sapait les fondemens de la monarchie d'Espagne, a jeté ceux de l'établissement de l'Académie.* Toutefois, comme il parle en même temps de sa propre *incapacité* et des *heureux talens dont la nature l'a favorisé*, comme il s'appelle un *indigne mignon de la fortune*, et peint l'*épanouissement de*

1. *Lettres choisies de feu M. Guy-Patin*, Roterdam, 1725, t. 1, p. 210; lettre du 21 octobre 1653.

son cœur, la *liquéfaction intérieure qui relâche toutes les puissances de son ame*, on est forcé de reconnaître qu'il y a négligence et ridicule sans préméditation. Corneille, toujours sublime quand il est animé, devait nécessairement être lourd et guindé dans un genre qui ne comporte qu'une froide déclamation. Au reste, Racine ne fut pas beaucoup plus heureux à sa réception. Peu content sans doute de lui-même, il prononça son discours d'une voix si basse, que Colbert, qui était venu pour l'entendre, ne put en saisir un mot; aussi s'empressa-t-il de supprimer cette harangue, qui ne parut jamais dans les recueils de l'Académie, et ne se trouva pas dans ses papiers à sa mort [1]. Corneille, en imitant cet exemple, eût agi dans les intérêts de sa gloire académique.

Peu après son avènement au trône des Quarante, il fit paraître *Héraclius* [2], que Pellegrin appelait le désespoir des auteurs tragiques, et que Boileau nommait un logogryphe [3]. Il obtint un grand succès, mais la complication et, en quelque sorte, l'embarras de la fable n'échappèrent ni à ceux dont l'intérêt et les belles situations

1. *Mémoires sur la vie de Jean Racine* (par L. Racine), Lausanne, 1747, p. 100.

2. *Lettres familières de M. Conrart à M. Félibien*, 1681, in-12; lettre du 16 août 1647, p. 30.

3. *Bolæana*, 1742, p. 111.

de cette tragédie enlevaient les suffrages, ni à l'auteur lui-même. Un compilateur d'anecdotes [1] a prétendu que celui-ci, assistant à une reprise de son ouvrage, quelques années après qu'il l'eut composé, ne comprit plus rien à la conduite de l'action : c'est tout au moins une exagération poussée jusqu'à l'invraisemblance; mais cependant Corneille, on peut en être certain, ne se dissimulait pas cet inconvénient. « J'ai vu, dit-il dans son Examen, de fort bons esprits et des personnes des plus qualifiées de la cour, se plaindre de ce que sa représentation fatiguait autant l'esprit qu'une étude plus sérieuse. Elle n'a pas laissé de plaire; mais je crois qu'il l'a fallu entendre plus d'une fois pour en remporter une entière intelligence. » Des admirateurs trop exclusifs de Corneille n'ont voulu voir dans cette multiplicité de ressorts qu'une preuve de plus d'une grande force de composition; il faut convenir qu'il y en a davantage encore à produire de grands effets avec des moyens très-simples, comme dans les trois premiers actes des *Horaces* [2]. Boileau a émis cette dernière opinion avec une absence de ménagemens qui ne lui est que trop ordinaire quand il

1. *Anecdotes dramatiques*, t. 1, p. 422.
2. *Cours de Littérature*, par La Harpe, édit. de Verdière, t. v, p. 283.

parle de Corneille. C'est à l'occasion d'*Héraclius* qu'il a dit :

> Je me ris d'un acteur qui, lent à s'exprimer,
> De ce qu'il veut d'abord ne sait pas m'informer,
> Et qui, débrouillant mal une pénible intrigue,
> D'un divertissement me fait une fatigue [1].

Calderon composa également alors une pièce sur ce même sujet [2]. On a plus d'une fois débattu la question de savoir lequel des deux auteurs avait produit l'original. Les emprunts que l'auteur français avait déjà faits aux Espagnols ont porté quelques écrivains à croire qu'il avait encore été imitateur en cette circonstance [3]; mais d'autres critiques, dont nous croyons devoir adopter l'opinion, en ont soutenu une contraire. Le père Tournemine dit que Calderon vint à Paris à peu près à l'époque du succès d'*Héraclius* [4], et, si ce n'est pas là une preuve irrécusable de la priorité du nôtre, c'est toutefois un indice corroboré d'ailleurs par l'Examen de Corneille lui-même. « Cette tragédie, dit-il, a encore plus d'effort d'invention que celle de

1. *Art poétique*, ch. III. — *Anecdotes dramatiques*, t. I, p. 422.
2. *En esta vida todo es verdad, y todo mentira.*
3. Voir une lettre au *Mercure de France*, mai 1724, p. 846.
4. Avertissement du *Théâtre de P. Corneille*, édit. de 1747, t. I, p. XXXIV.

Rodogune, et je puis dire que c'est un *heureux original dont il s'est fait beaucoup de belles copies, sitôt qu'il a paru.*» Le caractère de Corneille ne permet pas de douter, après cette déclaration, qu'il ne soit l'inventeur de ce sujet; et si, par une dissimulation dont il n'est pas possible de le soupçonner, il avait voulu s'attribuer injustement ce mérite, ses envieux et ses rivaux n'eussent pas laissé échapper l'occasion de diminuer sa gloire et sa réputation, en démontrant la fausseté de ce qu'il avançait.

Nous n'avons pas parlé, en 1646, de la publication de *Théodore*, dont la dédicace n'avait rien de remarquable. *Rodogune* fut livrée à l'impression en 1647, et dédiée par l'auteur au prince de Condé. *Héraclius*, publié dans l'année de sa représentation, est adressé au chancelier Séguier. Le nouvel académicien exprime sa reconnaissance pour le protecteur de cette société; mais si l'on mesurait sur ses remerciemens la joie qu'il avait pu ressentir de sa réception, on s'en ferait une idée fort exagérée.

Vers ce même temps son cœur jouit, par l'attachement sans égal qu'il portait à son frère, d'un bonheur beaucoup plus vrai. *Les Engagemens du hasard*, coup d'essai de Thomas, furent favorablement accueillis sur le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, dont l'enceinte avait

tant de fois retenti des applaudissemens accordés au frère du nouvel auteur. Celui-ci débutait au même âge que son aîné; et si d'un côté il avait eu l'avantage de se former sous lui, de l'autre il avait, on l'a déjà remarqué, le désavantage immense de porter un nom célèbre, un nom dont il était bien difficile qu'il ne parût pas écrasé [1]. Voltaire, en parlant de lui, a dit qu'il aurait eu une grande réputation s'il n'avait pas eu de frère. Boileau prononçant, mais à sa manière, un arrêt à peu près semblable, s'écriait: « Pauvre Thomas, tes vers, comparés avec ceux de ton aîné, font bien voir que tu n'es qu'un cadet de Normandie [2]. »

Conrart dit dans une de ses lettres à Félibien, à la date du 20 décembre 1647, « On préparait force machines au Palais-Cardinal pour représenter ce carnaval une comédie en musique, dont M. de Corneille a fait les paroles. Il avait pris *Andromède* pour sujet, et je crois qu'il l'eût mieux traité à notre mode que les Italiens; mais depuis la guérison du roi, M. Vincent a dégoûté la reine de ces divertissemens, de sorte que tous les ouvrages sont cessés [3]. »

1. *L'Esprit du grand Corneille*, p. 171.
2. *Bolæana*, p. 130.
3. *Lettres familières de M. Conrart à M. Félibien*, 1681, in-12, p. 110.

Les Italiens avaient introduit chez nous le goût de ce genre de spectacle, et après quelques essais assez malheureux, Corneille avait été choisi pour l'y naturaliser (31); il vit des empêchemens successifs s'opposer long-temps à cette mise en scène; mais *Andromède* fut enfin représentée en 1650, sur le théâtre royal de Bourbon, et son succès prodigieux dédommagea amplement l'auteur du retard qu'il avait éprouvé. « Il faut que les plus critiques confessent, » dit le rédacteur de la *Gazette de France* d'alors, Renaudot, « que l'*Andromède* du sieur Corneille, aujourd'hui reconnu pour l'un des plus excellens auteurs en ce genre de poésie, et ici représentée dans les machines du sieur Torelli, Italien, par la troupe royale, dans la salle du Petit-Bourbon, s'est montrée si puissante à charmer ses spectateurs, qu'il lui est arrivé ce qu'on n'a pu dire jusqu'ici que de fort peu de pièces, et peut-être d'aucune, à savoir, que de plusieurs milliers d'assistans de toutes conditions, personne ne s'en est retourné que très-satisfait, sans en excepter ceux qui l'ont vu représenter dix ou douze fois; car il s'y découvre tous les jours tant de nouvelles graces, qu'elles ne peuvent être goûtées dans le temps de trois heures qu'elle dure, et qui semble toujours trop court....... Ainsi, cette ravissante pièce, comme il paraît par son

prologue, n'avait été faite que pour le divertissement des têtes couronnées (32), et les principaux de la cour; mais Leurs Majestés en ayant eu le plaisir peu auparavant cet heureux voyage de Normandie [1], d'où nous les attendons de jour à autre, leur bonté l'a voulu communiquer à ses peuples; et les plus considérables de cette ville n'ont pas plus tôt vu le champ ouvert à un divertissement si innocent, qu'il y en a eu peu de toutes conditions, *ecclésiastiques* et séculières, qui ne l'aient voulu prendre [2] » (33). *Ecclésiastiques* fait naître aujourd'hui un sentiment de surprise, mais autrefois il n'exprimait qu'un fait très-commun. On se rappelle le mot du fameux partisan allemand Jean de Werth, qui, s'étant trouvé au donjon de Vincennes avec le vertueux abbé de Saint-Cyran, Duvergier de Hauranne, et à un ballet chez le cardinal de Richelieu avec une foule de prélats, disait *que ce qui l'avait le plus surpris en France, c'était de voir les saints en prison et les évêques à la comédie* [3].

On aurait tort d'attribuer au mérite littéraire

1. Le roi était parti de Paris le 1er février, et ne revint que le 22 du même mois. Voir la *Gazette de France*, 1650, p. 184 et 308.

2. *Gazette de France*, 1650, p. 246.

3. *Abrégé de l'Histoire de Port-Royal*, par Racine, t. v, p. 110 de l'édition de ses *Œuvres*, donnée par M. Aimé-Martin, 1820.

d'*Andromède* l'accueil qu'elle reçut. Ovide peut en réclamer toute l'action, et sans la nouveauté du spectacle, le parterre se fût montré sans doute de beaucoup moins bienveillant; aussi, dans son Argument, Corneille avoue-t-il que cette pièce n'est que pour les yeux, et appuie-t-il seulement sur le bonheur avec lequel il a su appliquer l'art du machiniste à cet ouvrage. « Les machines, dit-il, ne sont pas, dans cette tragédie, comme les agrémens détachés; elles en font le nœud et le dénouement, et y sont si nécessaires que vous n'en sauriez retrancher aucune que vous ne fassiez tomber tout l'édifice. J'ai été assez heureux à les inventer et à leur donner place dans la tissure de ce poëme; mais aussi faut-il que j'avoue que le sieur Torelli s'est surmonté lui-même à en exécuter les dessins, et qu'il a eu des inventions admirables pour les faire agir à propós. » Ce Torelli, auquel les prodiges de son art avaient valu le surnom du *Grand Sorcier*, était un architecte vénitien qui avait inventé la manœuvre à l'aide de laquelle on change toute une scène en un clin d'œil. Cette invention lui valut un grand renom et des rivaux acharnés. Des hommes masqués l'attaquèrent une nuit pour l'assassiner, et, grace à une vigoureuse défense, il en fut quitte pour la perte de quelques doigts. Effrayé de ce revenant-bon de la gloire, il avait quitté

l'Italie, et était venu s'établir en France [1] (34).

A cet essai de tragédie à machines Corneille fit succéder un poëme d'une espèce également nouvelle en France, *Don Sanche d'Aragon*, comédie héroïque (35). « Voici, dit-il dans la dédicace de cette pièce adressée à M. de Zuylichem, voici un poëme.... qui n'a point d'exemple chez les anciens. Vous connaissez l'humeur de nos Français; ils aiment la nouveauté, et je hasarde *non tam meliora quam nova*, sur l'espérance de les mieux divertir. » Cette tentative, quoique beaucoup moins bien reçue, servit mieux que la précédente la véritable gloire de son auteur. Si quelques tragi-comédies avaient déjà pu donner une idée de cette sorte de drames espagnols, on n'avait rencontré dans aucune l'éclat dont cette comédie brille, et le mouvement qui l'anime. Corneille eut de son vivant la satisfaction de voir Molière suivre ses traces dans cette nouvelle voie par ses *Amans magnifiques*.

En parlant de l'accueil que reçut cette pièce à son apparition, nous aurions dû dire que le public se montra d'abord très-favorable, et lui prodigua ses applaudissemens; mais « le refus d'un illustre suffrage les dissipa, et anéantit si bien tous les arrêts que Paris et le reste de la cour avaient prononcés en sa faveur, qu'au bout

1. *L'Esprit du grand Corneille*, p. 179.

de quelque temps elle se trouva reléguée dans les provinces où, ajoute Corneille, elle conserve encore son premier lustre [1]. »

On a cru trouver dans les événemens contemporains la cause de la désapprobation illustre dont parle Corneille. « Alors, a-t-on dit, on avait à Paris la guerre de la Fronde; et l'on voyait en même temps briller à Londres un homme né obscur, prêt à mettre son titre de milord-protecteur au-dessus de celui des rois. On ne crut pas devoir encourager de tels exemples; et don Sanche, fils d'un pêcheur, ou cru tel dans la pièce, parut ressembler beaucoup trop à ce fils d'un brasseur de bière, devant qui tombaient ou pliaient les têtes couronnées. Cromwell tua don Sanche [2]. »

Cette explication offre toute vraisemblance; mais il y en a beaucoup moins dans l'assertion d'un ancien éditeur de Corneille, répétée par presque tous ceux qui l'ont suivi. Selon lui, le *suffrage illustre* qui a manqué à *Don Sanche*, ce n'est point, comme on le pourrait croire, celui de la reine, ou même de Mazarin, nécessairement jaloux de faire respecter les droits de

1. *Examen* de *Don Sanche*. Corneille écrivait ceci dix ans après.

2. *L'Esprit du grand Corneille*, p. 190.

la royauté, ce serait celui du grand Condé [1]. Or, ce prince, arrêté par ordre de la cour, le 18 janvier 1650, passa, comme on sait, treize mois dans les prisons de Vincennes, de Marcoussy et du Havre. Il lui était alors, on le comprend facilement, impossible de témoigner sa satisfaction ou son improbation à la représentation d'une pièce de théâtre, et quand les portes de son cachot s'ouvrirent, à la fin de février 1651, il dut peu songer à prendre contre *Don Sanche* le parti de ses geôliers.

Lorsque le déshonneur souille l'obéissance,
Les rois devraient douter de leur toute-puissance;
Qui le hasarde alors est sûr d'en abuser,
Et qui veut tout prévoir ne doit pas tout oser.

Ces vers étaient applaudis avec enthousiasme, et nous ne pensons pas qu'ils aient pu déplaire au prince de Condé, chez lequel l'obéissance était alors loin d'être irréfléchie. Dans le siècle suivant ils furent retranchés à la scène [2]. Sans doute quelque censeur officieux aura trouvé dans cette sage maxime, dont les rois ne sauraient trop se pénétrer, une atteinte à l'autorité souveraine; Pibrac avait dit aussi :

1. Avertissement (par Joly) du *Théâtre de P. Corneille*, édit. de 1747, p. xxxix.

2. *OEuvres de d'Alembert*, notes sur l'Éloge de Campistron, t. II, p. 582 de l'édit. de Belin, 1821.

Je hais ces mots de *puissance absolue*,
De *plein pouvoir*, de *premier mouvement ;*
Aux saints décrets ils ont premièrement
Puis à nos lois la puissance tollue,

et ces vers faisant suspecter le dévouement de celui qui, soudoyé par Catherine de Médicis, avait osé imprimer une apologie de la Saint-Barthélemi, l'écartèrent de la place de chancelier. Corneille, qui n'avait pas de semblables titres aux yeux de ces messieurs, ne devait pas s'attendre à plus de ménagemens.

Au milieu des brusques secousses que la guerre de la Fronde communiquait à l'État, il éclata dans la république des lettres un des grands troubles qui l'aient jamais agitée. Que saint Jérôme et saint Augustin eussent occasioné des séditions jusque dans les temples, en soutenant l'un contre l'autre que la plante dont l'ombre causa tant de joie à Jonas était, suivant l'un, une *courge*, suivant l'autre, du *lierre;* que Scaliger et Cardan se fussent déjà disputés pour savoir si un chevreau avait autant de poil qu'un bouc; que la prononciation de la lettre *q* eût soulevé mille fureurs, et que la Sorbonne eût cru devoir dépouiller un homme d'un bénéfice, parce qu'il avait commis le sacrilège de prononcer *quisquis* et *quamquam* au lieu de *kiskis*

et *kamkam*, comme on l'avait décidé; jamais ces grandes questions n'avaient cependant compté autant de partisans, n'avaient armé autant de forces rivales que la guerre des Uranins et des Jobelins [1].

Le prince de Conti et la duchesse de Longueville, entre qui s'était élevée la querelle, figuraient à la tête des deux partis opposés; et s'il était besoin de prouver que chacun ne combattit que pour sa croyance consciencieuse, nous dirions que le frère, tout difforme qu'il était, vit de fort jolies femmes se ranger sous ses drapeaux, et que la sœur, si peu cruelle, ne compta pas sous les siens tous les jeunes hommes de la ville et de la cour.

Voiture et Benserade, seuls poètes avec Corneille que l'on regardât alors comme originaux [2], avaient fait, l'un un sonnet à une dame, sous le nom d'Uranie, l'autre un sonnet pour servir d'envoi à une paraphrase du livre de Job. Le prince de Conti préférait ce dernier; Le premier avait su plaire davantage à madame de Longueville; de là un démêlé dans lequel il fallait néces-

1. Voir l'*Histoire de la guerre des Uranins et des Jobelins*, t. 1, p. 116 et suiv. des *Mémoires de Littérature* (par Sallengre), La Haie, 1715.

2. *Discours touchant la vie de M. de Benserade* (par Tallemant), en tête du t. 1 de ses *OEuvres*; Paris, 1697.

leur plus vive et plus amère que celle de ne s'être pas rendu coupable du moins mauvais de ces deux sonnets. Rotrou, qu'il appelait son maître parce que celui-ci l'avait précédé à la scène, et qu'à plus juste titre il nommait son ami, Rotrou faisait son séjour ordinaire à Dreux, où il remplissait les fonotions de lieutenant particulier et civil, d'assesseur criminel, et de commissaire examinateur aux comité et bailliage. Il se trouvait revêtu de ces charges, lorsqu'une maladie épidémique, qui enlevait vingt-cinq à trente personnes par jour, vint désoler Dreux. C'était une espèce de fièvre pourprée, accompagnée de transports au cerveau, dont l'invasion était en peu de temps suivie de la mort. Son frère, qui était alors à Paris, lui écrivit pour le supplier de mettre par la fuite sa vie en sûreté. Mais Rotrou lui répondit que, premier magistrat de la ville et le seul qui, dans cette affreuse circonstance, pût veiller à ses besoins et y maintenir le bon ordre, le sentiment de son devoir ne lui permettait pas de suivre ce conseil. Il finissait sa lettre par ces mots : « Ce n'est pas que le péril où je me trouve ne soit fort grand, puisqu'au moment où je vous écris les cloches sonnent pour la vingt-deuxième personne qui est morte aujourd'hui. Ce sera pour moi quand il plaira à Dieu. » Peu de jours après il ressentit les

premières atteintes du mal : sa dernière heure était venue [1]. « Rotrou, a dit Marmontel, n'a rien d'aussi héroïque dans ses ouvrages que ce trait qui couronne sa vie, et il est beau de voir dans un poète tragique un caractère plus grand lui-même et plus intéressant que tous ceux qu'il a peints [2]. »

Cette digression nous a fait oublier un instant *Don Sanche* et son auteur : hâtons-nous d'y revenir.

Si l'on a cru que Corneille avait pu attribuer au prince de Condé les nuages qui obscurcirent le succès de cette dernière tragédie, en revanche on est certain que peu de temps après il lui fut en partie redevable de l'éclat d'un nouveau triomphe. *Nicomède*, « pièce d'une constitution assez extraordinaire, et la vingt et unième qu'il fit voir sur le théâtre où il avait fait réciter quarante mille vers [3], » *Nicomède*, que le caractère de son héros principal et le ton original et hardi de son dialogue devait sans doute faire bien accueillir, fut reçu avec un enthousiasme auquel toutefois l'auteur ne se croyait peut-être pas en droit de prétendre. Lorsque Condé et son frère avaient été

1. *Histoire du Théâtre Français*, t. IV, p. 408.
2. Marmontel, *Abrégé de la Vie de Rotrou* dans l'extrait des chefs-d'œuvre dramatiques, in-4, 1773.
3. Avis au lecteur, en tête de *Nicomède*.

arrêtés, le peuple avait allumé des feux de joie; quand ils furent mis en liberté et rentrèrent dans Paris, ce même peuple les reçut comme en triomphe; et saisissant avec empressement toutes les occasions de témoigner son bonheur de cet élargissement, il se porta en foule à *Nicomède*, dont plusieurs vers y fournissaient de faciles applications [1].

Du reste, pour quelque part que cette circonstance ait pu entrer dans la vogue de la tragédie de *Nicomède*, la faveur publique ne fut pas pour elle passagère, et un fait bien postérieur prouve que ses moindres beautés s'étaient profondément gravées dans les souvenirs. A sa rentrée au théâtre, Baron s'étant permis d'y changer quelques vers pour en faire disparaître des mots surannés, le parterre révolté rétablit sur-le-champ et tout haut la véritable leçon [2].

Nous parlerons plus tard de la traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, dont les premiers chapitres parurent en 1651; arrivons maintenant à l'un des événemens qui, dans tout le cours de la carrière de Corneille, affectèrent le plus son cœur, la chute de *Pertharite*. « Un mari qui veut racheter sa femme en cédant un

1. Avertissement (par Joly) du *Théâtre de P. Corneille*, édit. de 1747, p. XL.

2. *Anecdotes dramatiques*, t. II, p. 5.

royaume, dit Fontenelle, fut encore plus insupportable que la prostitution ne l'avait été dans *Théodore*. Ce bon mari n'osa se montrer au public que deux fois. Cette chute du grand Corneille peut être mise parmi les exemples les plus remarquables des vicissitudes du monde, et Bélisaire demandant l'aumône n'est pas plus étonnant [1]. » Dans son Examen, écrit dix ans après, Corneille avoue qu'il n'en parle presque pas, pour *s'épargner le chagrin de s'en ressouvenir.* Dès qu'il eut essuyé ce revers, le découragement s'empara de lui, et, son dépit lui persuadant qu'il était trop âgé pour le théâtre, bien qu'il n'eût que quarante-sept ans, il prit la résolution de l'abandonner. « Il vaut mieux (dit-il dans un avis au lecteur, placé en tête des premières éditions de ce malheureux ouvrage) que je prenne congé de moi-même que d'attendre qu'on me le donne tout-à-fait; il est juste qu'après vingt années de travail je commence à m'apercevoir que je deviens trop vieux pour être encore à la mode. J'en remporte cette satisfaction, que je laisse le théâtre français en meilleur état que je ne l'ai trouvé, et du côté de l'art et du côté des mœurs. Les *grands génies* qui lui ont prêté leurs veilles de mon temps y ont beau-

1. *Vie de Corneille*, par Fontenelle, p. 342.

coup contribué, et je me flatte jusqu'à penser que mes soins n'y ont pas nui. Il en viendra de plus heureux après nous qui le mettront à sa perfection, et qui achèveront de l'épurer : je le souhaite de tout mon cœur. Cependant agréez que je joigne ce malheureux poëme aux vingt-un qui l'ont précédé avec plus d'éclat. Ce sera la dernière importunité que je vous ferai de cette nature. »

On est assez porté à croire que Corneille cherche ici à se venger, par quelque ironie, d'un parterre qu'il soupçonnait d'injustice, lorsqu'on songe quels étaient alors les *grands génies* qui soutenaient une scène veuve de Rotrou, et sur laquelle Racine ne devait paraître que onze ans plus tard. Au reste, abandonnant un peu ce ton de dépit, et restreignant sa résolution rancuneuse, il ajoute : « Elle n'est pas si forte qu'elle ne se puisse rompre, mais il y a grande apparence que j'en resterai là. »

C'est aussi là que nous bornerons la seconde époque de la vie de Corneille. Quels succès! que de gloire dans les dix-sept années pendant lesquelles nous nous sommes efforcé de le suivre! De quatorze pièces, dix font notre admiration et sont l'honneur de notre théâtre! Dans les quatre autres il est plus d'une heureuse hardiesse, plus d'une ingénieuse tenta-

tive. *La Suite du Menteur*, à laquelle Voltaire, si peu flatteur de Corneille, trouvait tant d'intérêt; *Andromède*, ce brillant essai d'un genre de spectacle plein de grandeur; *Théodore*, qui, par ses défauts comme par ses beautés, dénote, quoi qu'on en ait dit, un homme peu ordinaire, et à laquelle l'*Inès de Castro* a fait plus d'un emprunt; *Pertharite* enfin, dont, malgré son infortune, Racine n'a pas craint de transporter les principales situations dans *Iphigénie* et dans *Andromaque*.

Reviendrons-nous ensuite sur ces chefs-d'œuvre dont nous n'avons fait que constater le succès? Sur ce *Menteur* qui a révélé la comédie à la France, et peut-être à Molière? sur ce *Don Sanche*, où respire une chaleur, un héroïsme si malheureusement imités, ou plutôt si maladroitement travestis dans les tragédies chevaleresques du dix-huitième siècle? sur ce *Nicomède*, dont le dialogue est si original par son naturel, et si mordant par son comique? sur *le Cid*, sur *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*, *Pompée*, *Rodogune*, *Héraclius*? Non : cette simple nomenclature parle plus haut que nos éloges, commande mieux l'admiration.

LIVRE TROISIÈME.

1653—1684.

> Le siècle de Louis, le siècle des beaux arts,
> N'accorda qu'à regret, vaincu par la prière,
> Du pain au grand Corneille, une tombe à Molière.
>
> CASIMIR DELAVIGNE.

CORNEILLE croit donc avoir renoncé à la scène; il s'en est éloigné du moins. Il est également libre de toutes fonctions, car si la vente de sa double charge pouvait être regardée comme un événement dans une vie que cette magistrature honorifique remplit peu, nous serions blâmable de n'avoir pas mentionné cette cession à l'année 1650 où elle s'opéra[1]. Nous aurions pu dire aussi qu'il se démit en 1652 des fonctions de trésorier de la paroisse de Saint-Sauveur de sa ville natale[2]. Suivons maintenant Corneille dans

1. Corneille céda ses deux offices au sieur Alexandre Le Prévost, moyennant la somme de six mille livres. *Note fournie par M. P. A. Corneille.*

2. *Ibidem.*

son intérieur, où, dégagé de devoirs publics comme il croit l'être des soins de la gloire, il forme le projet de vivre désormais entièrement; nous avons étudié l'auteur; les affections et les penchans de l'homme nous restent à observer.

Son mariage avec mademoiselle de Lampérière avait embelli sa vie; l'union de Thomas Corneille avec la sœur de celle-ci vint rendre plus étroite encore l'amitié des deux frères, identifia en quelque sorte leurs sentimens. Logés dans deux habitations contiguës où ils avaient reçu le jour, où leurs parens rendirent le dernier soupir, ils les avaient réunies par des communications pratiquées entre *la petite maison*, c'est ainsi qu'était appelée celle de notre auteur, et *la grande maison* que possédait son frère[1]. Pensées, fortune, tout était si bien en commun dans ce double ménage, que quand la mort vint surprendre l'aîné, ni l'un ni l'autre n'avait songé encore à partager les successions échues à leurs femmes[2]. Simples et bonnes, unies comme leurs maris, les deux sœurs n'avaient d'autre soin que le bonheur de ceux-ci. *C'étaient*, a dit un poète bien fait pour apprécier ces douces vertus, *c'étaient*

1. *Bulletin de la Société d'Émulation de Rouen*, année 1828. Rapport de M. P. A. Corneille.

2. *Éloge de Thomas Corneille*, par De Boze.

. . . . De bonnes mères,
Des femmes à leurs maris chères,
Qui les aimaient jusqu'au trépas;
Deux tendres sœurs qui, sans débats,
Veillaient au bonheur des deux frères,
Filant beaucoup, n'écrivant pas.
Les deux maisons n'en faisaient qu'une;
Les clefs, la bourse était commune:
Les femmes n'étaient jamais deux.
Tous les vœux étaient unanimes;
Les enfans confondaient leurs jeux,
Les pères se prêtaient leurs rimes,
Le même vin coulait pour eux [1].

« Je ne connais pas Rouen, s'écrie autre part le même Ducis, mais certainement j'irai y voir la maison où sont nés Pierre et Thomas Corneille, et où ils ont vécu célèbres et sans bruit avec leurs femmes, les deux sœurs.... Il me semble, à force de les aimer, que je suis un peu de leur famille [2]. » Tout est vrai dans ces vers; dans ces mots, tout est vrai comme le sentiment qui les a dictés. Heureux des succès l'un de l'autre, bien qu'ils parcourussent la même carrière, ils semblaient aussi avoir mis leur gloire en commun. Ils s'ai-

1. Ducis. *Les bonnes Femmes, ou le Ménage des deux Corneille*, t. III de ses *OEuvres*, in-8.

2. Ducis. Lettre à M. Le Mercier, t. IV, p. 377 de ses *OEuvres*, édit. in-8

daient dans leurs travaux, et, si l'on en croit une tradition assez établie, lorsque l'auteur de *Cinna*, qui versifiait moins facilement que son frère, avait quelque peine à achever un vers, il levait une trappe communiquant à *la grande maison*, et criait à Thomas : « Sans-souci, une rime [1]. »

Cette union régnait dans toute la famille. Quand Corneille avait composé un ouvrage il le lisait à sa sœur Marthe, madame de Fontenelle, à laquelle il avait reconnu un esprit fort juste, et qui, au dire de Vigneul de Marville, « n'eût pas moins brillé que les deux autres si la nature s'était avisée d'en faire un troisième Corneille; mais qui devait être ce qu'elle a été, pour donner à ses frères un neveu, digne héritier de leur mérite et de leur gloire [2]. » Quant à son frère Antoine et à ses trois autres sœurs [3], nous n'avons pu nous procurer aucun renseignement sur leur vie et sur l'époque de leur mort. Les registres de la ville de Rouen qu'interrompent de fréquentes lacunes, nous ont seulement appris que sa sœur Marie, l'aînée de la famille après

1. *Anecdotes littéraires*, t. IV, p. 35 des *OEuvres de Voisenon*; Paris, 1781, 5 vol. in-8.

2. *Mélanges d'Histoire et de Littérature* de Vigneul de Marville (Bonaventure d'Argonne), édit. de 1725, t. I, p. 194.

3. Voir ci-après la note 2 du livre I.

ce qu'il fit. Ce premier livre fut trouvé si beau, que M. Corneille m'a dit qu'il avait été réimprimé jusqu'à trente-deux fois. La reine, après l'avoir lu, pria M. Corneille de lui traduire le second; et nous devons à une grosse maladie dont il fut attaqué la traduction du troisième livre, qu'il fit après s'en être heureusement tiré [1]. »

Ce bruit, transmis par un confrère de Corneille à l'Académie, par un contemporain qui mêle à son récit ce que lui a dit Corneille lui-même, a sans doute dû à ces circonstances d'être accueilli par beaucoup d'écrivains qui le reproduisirent (2). Peut-être de son vivant Corneille en avait-il été importuné : il trouva un vengeur après sa mort. Quelque temps après la publication du *Carpenteriana*, parut [2] un mémoire dont l'auteur anonyme eut peu de peine à faire ressortir la fausseté de l'imputation. *L'Occasion perdue et recouvrée*, pièce libre en quarante stances, était d'un certain Cantenac, poète de cour, dont le recueil fut imprimé en 1662 et en 1665 [3].

Ce qui peut avoir contribué à tromper quelques personnes, c'est qu'on lit sur le frontispice de ce volume : *Poésies nouvelles et galantes du sieur de C.* L'identité de l'initiale aura occa-

1. *Carpenteriana*, 1724, p. 284.
2. Dans les *Mémoires de Trévoux*, décembre 1724, p. 2272
3. 1 vol. in-12, chez Théodore Girard.

sioné cette méprise, contre laquelle le ton généralement sévère des autres poëmes du même auteur aurait d'abord dû mettre chacun en garde, et que d'ailleurs eût dû rendre impossible le nom de *Cantenac* inscrit tout au long dans le privilège[1] (3).

La traduction des premiers chapitres de l'*Imitation* parut donc en 1651. Pour un poète qui ne s'était jamais étudié qu'à peindre le combat des passions, c'était un travail assez étrange que de faire passer dans notre langue ces pages si simples et empreintes d'une vertu si douce. Nous avons lieu de croire que cette entreprise ne fut pas entièrement de son choix, et que si elle ne lui fut pas imposée pour racheter la faiblesse que lui attribue Carpentier, elle put bien être la pénitence d'une faute plus digne d'envie. Quelque éclat que Corneille eût donné à la scène, malgré la décence, la pureté qu'il y avait introduites, bien qu'il eût, comme on l'a vu, réhabilité en quelque sorte l'état de comédien[2], et appris le chemin du théâtre à un grand nombre d'ecclésiastiques[3], plus d'un disciple

1. *Mélanges historiques et philologiques de Michault,* t. 1, p. 47 et suiv. — *Mémoires de Trévoux*, loc. cit. — *Mémoires de Niceron*, t. xv, p. 379.

2. Voir précédemment, page 116.

3. Voir page 155.

de Port-Royal ne pouvait lui pardonner l'emploi profane qu'il faisait exclusivement de son génie (4). Il est certain, d'après ce que dit son neveu[1], que plus d'une fois, inquiétée par les reproches qui lui étaient adressés à ce sujet, son ame eut besoin d'être rassurée par des casuistes. Un de ces juges de conscience aura mis peut-être ce prix à son absolution, et, soumis à son arrêt,

Couronné par les mains d'Auguste et d'Émilie,
A côté d'A-Kempis Corneille s'humilie[2].

Déterminé par cette cause ou par toute autre, Corneille, sur l'esprit duquel les idées religieuses avaient toujours eu beaucoup d'empire, « qui avait l'usage des sacremens, et récita tous les jours le bréviaire romain pendant les trente dernières années de sa vie[3], » Corneille, après le malheureux sort de *Pertharite*, résolut de ne plus consacrer ses veilles qu'à des ouvrages de piété. Ce genre de travaux ne pouvait lui promettre une gloire bien éclatante. Il ne se le dissimule pas dans la dédicace placée à la tête de

1. *Vie de Corneille*, par Fontenelle, p. 350.
2. *Épître à J.-B. Rousseau*, par Louis Racine.
3. THOMAS CORNEILLE, *Dictionnaire universel, géographique et historique*, art. ROUEN.

sa traduction de l'*Imitation*, et adressée au pape Alexandre VII, auteur lui-même d'un recueil de vers latins sur des sujets pieux, où domine la pensée de la mort : « Ils me plongèrent, dit-il, dans une réflexion sérieuse qu'il fallait comparaître devant Dieu, et lui rendre compte du talent dont il m'avait favorisé.

« Je considérai ensuite que ce n'était pas assez de l'avoir si heureusement réduit à purger notre théâtre des ordures que les premiers siècles y avaient comme incorporées, et des licences que les derniers y avaient comme souffertes ; qu'il ne devait pas suffire d'y avoir fait régner en leur place les vertus morales et politiques, et quelques-unes même des chrétiennes ; qu'il fallait porter ma reconnaissance plus loin, et appliquer toute l'ardeur du génie à quelque nouvel essai de ses forces, qui n'eût point d'autre but que le service de ce grand maître et l'utilité du prochain. C'est ce qui m'a fait choisir la traduction de cette sainte morale, qui, par la simplicité de son style, ferme la porte aux plus beaux ornemens de la poésie, et, bien loin d'augmenter ma réputation, semble sacrifier à la gloire du souverain auteur tout ce que j'ai pu acquérir en ce genre d'écrire. »

La première partie obtint un débit considérable, et, nous l'avons dit, fut trente-deux

fois réimprimée. Voltaire, qui prétend d'un côté qu'il est aussi impossible de le croire que de lire le livre une seule [1], attribue d'une autre part cet accueil à l'influence des Jésuites dont la société portait beaucoup d'intérêt à Corneille, son élève, et qui usèrent de leur crédit pour faire lire le livre à leurs dévotes et dans les couvens. « Ils le prônaient, dit-il, on l'achetait, et on s'ennuyait [2]. » En effet ce livre, *le plus beau qui soit parti de la main d'un homme, puisque l'Évangile n'en vient pas* [3], ne pouvait manquer de perdre dans cette métamorphose la naïveté et la simplicité qui en font le charme, et qui en sont le caractère distinctif. Les vers français les plus simples ont toujours un apprêt que ne pouvait comporter cette composition si naturelle, et Corneille vint donner contre l'écueil.

La seconde partie [4] parut en 1652. Carpentier, dont le récit n'est pas, du moins sur ce point, dénué de vraisemblance, dit que les sollicitations de la reine-mère, qui avait trouvé du charme à la lecture de la première, le déterminèrent à publier la seconde. Il avait déjà dédié

1. *Siècle de Louis XIV*, art. Corneille.

2. Voltaire, notes sur la *Vie de Corneille* par Fontenelle.

3. *Vie de Corneille* par Fontenelle.

4. Les cinq derniers chapitres du premier livre, et les six premiers du livre second.

la tragédie de *Polyeucte* à cette princesse, à laquelle il était difficile pour un auteur de rien refuser, s'il est vrai, comme l'a dit Ménage, qu'elle fit présent de dix mille écus à Mairet, en récompense d'un mauvais sonnet sur la paix des Pyrénées [1].

La troisième partie [2], que, selon la même autorité, nous devons à une maladie grave dont il fut attaqué, vit le jour en 1653. Un privilège du roi, accordé le 30 décembre pour l'impression de cet ouvrage, sort du protocole ordinaire, et porte qu'il est accordé « pour reconnaître, en quelque sorte, le mérite dudit sieur Corneille, dont les excellentes productions d'esprit sont désirées par tout le royaume, et même dans les pays étrangers [3] (5) ».

En 1654 parut la quatrième partie de son travail [4]. Elle est précédée d'un avis où il prévient le lecteur qu'il a eu soin « de changer de vers toutes les fois que le personnage change; tant, ajoute-t-il, pour aider le lecteur à reconnaître ce changement, que parce que je n'ai pas estimé à propos que l'homme parlât le même langage que Dieu. » Nous trouvons dans ce soin une

1. *Menagiana*, édit. de 1762, t. 1, p. 95.

2. Le complément du livre second.

3. *Esprit du grand Corneille*, p. 217.

4. Les trente premiers chapitres du livre troisième.

puérilité affectée qui ne pouvait que nuire encore à la simplicité du livre, et dont le motif ne nous semble pas à l'abri du ridicule. Enfin la cinquième et dernière partie [1] fut publiée en 1656. Dans sa préface, l'auteur s'excuse de n'y pas joindre une traduction du *Combat spirituel*, comme il avait d'abord déclaré devoir le faire. Ce parti ne laisse nul regret pour sa gloire.

Corneille semblait vouloir persister dans la résolution qu'il avait annoncée en publiant *Pertharite;* et cette partie nombreuse du public qui tient beaucoup moins au salut des auteurs qu'à ses propres plaisirs ressentait d'autant plus vivement cette perte, qu'elle ne voyait personne capable de l'en dédommager (6). Le Surintendant Fouquet, aussi peu habitué, graces à ses prodigalités, à trouver des cruelles parmi les femmes que des rebelles parmi les poètes, résolut, et ses magnifiques efforts y parvinrent, de triompher d'une détermination suggérée par le dépit, soutenue peut-être par cette fausse honte qui recule le terme où une rétractation semble permise, quoiqu'elle attende avec impatience l'opportunité du moment. Dans un remerciement où il peint à Fouquet sa reconnaissance, Corneille nous révèle la cause de sa rentrée au théâtre.

1. La fin du livre troisième et le quatrième tout entier.

Laisse aller ton essor jusqu'à ce grand génie
Qui te rappelle au jour dont les ans t'ont bannie,
Muse, et n'oppose plus un silence obstiné
A l'ordre surprenant que sa main t'a donné.

. . . .

L'ennui de voir toujours ses louanges [1] frivoles
Rendre à tes grands travaux paroles pour paroles,
Et le *stérile* honneur d'un éloge impuissant
Terminer son accueil le plus reconnaissant;
Ce légitime ennui qu'au fond de l'ame excite
L'excusable fierté d'un peu de vrai mérite,
Par un juste dégoût, ou par ressentiment,
Lui pouvait de tes vers envier l'agrément:
Mais aujourd'hui qu'on voit un *héros magnanime*
Témoigner pour ton nom une tout autre *estime*,
Et répandre l'éclat de sa propre bonté
Sur l'endurcissement de ton oisiveté,
Il te serait honteux d'affermir ton silence
Contre une si pressante et douce violence:
Et tu ferais un crime à lui dissimuler
Que ce qu'il fait pour toi te condamne à parler.
Oui, généreux appui de tout notre Parnasse,
Tu me rends ma vigueur lorsque tu me fais grace,
Et je veux bien apprendre à tout notre avenir
Que tes regards benins ont su me rajeunir.....
Je sens le même feu, je sens la même audace,
Qui fit plaindre le Cid, qui fit combattre Horace;
Et je me trouve encor la main qui crayonna
L'ame du grand Pompée et l'esprit de Cinna.
Choisis-moi seulement quelque nom dans l'histoire

1. Les louanges du siècle.

Pour qui tu veuilles place au temple de la gloire.....

. . . .

Tu me verras le même, et je te ferai dire,
Si jamais pleinement ta grande ame m'inspire,
Que dix lustres et plus n'ont pas tout emporté
Cet assemblage heureux de force et de clarté;
Ces prestiges secrets de l'aimable imposture
Qu'à l'envi m'ont prêtés et l'art et la nature.

C'est à l'occasion de ce remerciement que Voltaire s'écrie : « Il eût mieux valu, à mon avis, pour l'auteur de *Cinna*, vivre à Rouen avec du pain bis et de la gloire, que de recevoir de l'argent d'un sujet du roi, et de lui faire de si mauvais vers pour son argent. On ne peut trop exhorter les hommes de génie à ne jamais prostituer ainsi leurs talens. On n'est pas toujours le maître de sa fortune, mais on l'est toujours de faire respecter sa médiocrité et même sa pauvreté. » De quelque part qu'elle vînt, une telle sentence serait injuste; mais combien n'est-elle pas plus déplacée encore dans la bouche de Voltaire, de ce poète qui, nous le répétons, prodigua l'adulation à des prostituées en faveur, et cela sans l'excuse du malheur, ni du dévouement aux siens!

Fouquet, *non moins Surintendant*, selon l'expression de Corneille, *des belles-lettres que des*

finances, ne laissa pas échapper cette occasion de le rendre à la scène. A sa demande, il lui proposa trois sujets : le poète fit choix de celui d'*OEdipe*; Thomas, son frère, prit *Camma* : on ignore quel était le troisième[1].

Corneille, qui tenait à faire représenter sa pièce pendant le carnaval, trouva moyen, quelque art que son sujet épineux demandât, de s'accommoder, comme il le dit, en deux mois « à l'impatience française, qui le fit précipiter sa besogne, à son juste empressement d'exécuter les ordres favorables qu'il avait reçus[2]. » *OEdipe* fut représenté sur le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, le 24 janvier 1659. De nombreux applaudissemens l'accueillirent, et s'il ne les méritait pas tous, du moins n'en était-il pas entièrement indigne.

Dans le trop petit nombre de lettres qui nous sont restées de lui, il s'en trouve une adressée à un bel-esprit de son temps, l'abbé de Pure, qui se rapporte à cette tragédie. Elle est datée de Rouen, du 12 mars 1659, c'est-à-dire qu'elle fut écrite six semaines après la première représentation, en réponse à une lettre qui le félicitait de son triomphe nouveau, et qui lui en donnait les détails. Nous ne saurions mieux faire que de la transcrire ici :

1. *Vie de Corneille* par Fontenelle, p. 343.
2. Avis *au lecteur*, à la tête d'*OEdipe*.

« Monsieur, quelque pleine satisfaction que vous ayez reçue de la nouvelle représentation d'*Œdipe*, je puis vous assurer qu'elle n'égale point celle que j'ai eue à lire votre lettre... En vérité, Monsieur, quelque approbation qu'ait emportée notre nouvelle Jocaste, elle n'a point fait faire tant de *ah! ah!* dans l'Hôtel de Bourgogne, que votre lettre dans mon cabinet : mon frère et moi les avons redoublés à toutes les lignes, et y avons trouvé de continuels sujets d'admiration. Je suis ravi que mademoiselle de Beauchâteau ait si bien réussi : votre lettre n'est pas la seule que j'en ai vue. On a mandé du Marais à mon frère, qu'elle avait étouffé les applaudissemens qu'on donnait à ses compagnes, pour attirer tout à elle; et M. Floridor me confirme tout ce que vous m'en avez mandé. Je n'en suis point surpris, et il ne lui est rien arrivé que je ne lui aie prédit à elle-même, en lui disant adieu, quand je sus l'étude qu'elle faisait de ce rôle. Je souhaite seulement pouvoir trouver un sujet assez beau pour la faire paraître dans toute sa force; je crois qu'elle prendrait bien autant de soin pour faire réussir un original qu'elle en a fait à remplir la place de la malade. » Molière, dans sa scène satirique de *l'Impromptu de Versailles*, nous a voulu donner une idée moins favorable du talent de mademoiselle Beauchâteau.

C'est d'elle qu'il a dit, après avoir imité son jeu : « Voyez-vous comme cela est naturel et passionné ? Admirez ce visage riant qu'elle conserve dans les plus grandes afflictions ! » Mais Molière était directeur d'une troupe rivale, et son témoignage peut être suspecté.

Le bruit de ce succès attira Louis XIV à l'Hôtel de Bourgogne, dans les premiers jours de février [1], et Corneille eut occasion de dire dans l'avertissement de sa pièce : « Cette tragédie a plu assez au roi pour me faire recevoir de véritables et solides marques de son approbation ; je veux dire ses libéralités, que j'ose nommer des ordres tacites, mais pressans, de consacrer aux divertissemens de Sa Majesté ce que l'âge et les vieux travaux m'ont laissé d'esprit et de vigueur. »

Quand Corneille publia *Andromède*, en 1651, il dit à la fin de son argument : « Je confesse ingénument que, quelque effort d'imagination que j'aie fait depuis, je n'ai pu découvrir encore un sujet capable de tant d'ornemens extérieurs, et où les machines pussent être distribuées avec tant de justesse ; je n'en désespère pas toutefois, et peut-être que le temps en fera éclater quelque autre assez brillant et assez heureux pour

1. *Muse historique* de Loret, du 9 février 1659. — *Histoire du Théâtre Français*, t. VIII, p. 249.

me faire dédire de ce que j'avance. » Ce que n'avaient pu les *efforts de son imagination*, la reconnaissance le fit. Le mariage de Louis XIV et de Marie-Thérèse, fille aînée de Philippe IV, ayant été arrêté, et la paix avec l'Espagne étant le premier et heureux effet de cet hymen projeté, M. le marquis de Sourdéac, grand mécanicien, et passionné pour les spectacles, auquel on dut depuis en France l'établissement de l'Opéra, voulut fêter ce double événement. Nous laissons un contemporain rendre compte de cette solennité : « On se souviendra long-temps de la magnificence avec laquelle ce marquis donna une grande fête, dans son château de Neubourg (en Normandie), en réjouissance de l'heureux mariage [1] de Sa Majesté et de la paix qu'il lui avait plu donner à ses peuples. La tragédie de *la Toison d'or*, mêlée de musique et de superbes spectacles, fut faite exprès pour cela. Il fit venir à Neubourg les comédiens du Marais qui l'y représentèrent plusieurs fois, en présence de plus de soixante des plus considérables personnes de la province, qui furent logées dans le château, et régalées pendant huit jours, avec toute la *propreté* et l'abondance imaginable. Cela se fit au commencement de l'hiver

1. Il eût été plus exact de dire *du projet de mariage*; car il ne fut célébré que le 9 juin 1661, à Saint-Jean-de-Luz.

de l'année 1660, et ensuite M. le marquis de Sourdéac donna aux comédiens toutes les machines (qu'il avait inventées et fait exécuter à ses frais [1]), et toutes les décorations qui avaient servi à ce grand spectacle [2]. »

La troupe du Marais se mit aussitôt en mesure pour satisfaire la curiosité des Parisiens, excitée par les récits de cette pompe théâtrale. *La Muse historique* de Loret, du 1er janvier 1661, annonçait, dans des vers d'une poésie qui lui est propre, que

Les comédiens du Maretz
Font d'inconcevables apprêts
Pour jouer, comme une merveille,
Le *Jason* de monsieur Corneille.

Le même gazetier nous apprend, dans sa feuille du 19 février suivant, que ces préparatifs n'avaient pas été vains et que *la Conquête de la Toison d'or*, représentée peu de jours auparavant, faisait alors courir tout Paris. Ce succès se soutint, car les comédiens l'ayant reprise l'hiver suivant, une égale affluence s'y porta, et la reine-mère, le roi et la jeune

1. *Histoire du Théâtre Français*, t. IX, p. 35.
2. *Mercure galant*, par De Visé, mai 1695, p. 222 et 223.

reine, allèrent la voir jouer le 12 janvier 1662 [1].

Cette pièce, une de celles dont le sujet fournissait le plus au merveilleux des machines, est surtout remarquable par son prologue. Il est supérieur à celui d'*Andromède*, et il a servi de modèle à tous les prologues des opéra de Quinault, faits pour exposer, non pas le sujet de la pièce, comme sur le théâtre des anciens, mais l'occasion pour laquelle elle a été composée. La louange n'y est quelquefois guère plus ménagée que dans celui d'*Andromède*, où, par une exagération à laquelle Boileau fit plus tard allusion, Corneille avait attaché Alexandre et César au char de Louis XIV encore enfant; mais ce ton était alors consacré, et Molière, qui n'était pas courtisan, compara ce prince, dans son prologue du *Malade imaginaire*, à la *neige fondue* dont *les flots écumeux* renversent

> Digues, châteaux, villes et bois,
> Hommes et troupeaux à la fois.

Celui de *la Toison d'or* se fait du reste remarquer par des beautés véritables, et la flatterie même n'en exclut pas le courage. « Deux fois, a-t-on dit, Corneille honora les muses en

1. *Mercure galant*, loco citato. — *Histoire du Théâtre Français*, t. IX, p. 38 et 39, notes.

empruntant leur langage pour donner de nobles leçons au pouvoir. Richelieu dans tout l'ascendant de sa puissance eût tenté vainement de l'intimider : Louis XIV, dans tout l'éclat de sa jeunesse, ne put le séduire. Il devina, pour ainsi dire du même coup-d'œil, et ses inclinations belliqueuses, et ses succès, et ses revers. Il semblait que, perçant les voiles de l'avenir, le poète à l'aurore d'un beau règne, en aperçût déjà le couchant triste et sombre. Dès 1661, il prêtait, pour ainsi dire, des accens prophétiques à la France, lorsque, personnifiée dans le prologue de *la Toison d'or*, elle prononçait ces paroles :

A vaincre si long-temps mes forces s'affaiblissent,
L'État est florissant, mais les peuples gémissent;
Leurs membres décharnés courbent sous mes hauts faits,
Et la gloire du trône accable les sujets.

« Celui qui traçait de pareils vers en présence d'un prince fier, ambitieux et guerrier, était encore le grand Corneille [1] .... »

S'il était besoin de prouver que ce ton de franchise demandait alors de l'indépendance et de l'énergie, nous rappellerions que, sur la fin du

1. *Essai sur les mœurs et les usages du dix-septième siècle*, par M. Barrière, p. 133, en tête des *Mémoires de Brienne*, Paris, 1828.

même règne, cette pièce ayant disparu du théâtre, l'auteur de *Tiridate*, Campistron, mit ces vers dans la bouche d'un de ses personnages, et qu'il reçut immédiatement l'ordre de les supprimer[1].

Corneille, dont le cœur fut réjoui à cette époque par l'immense succès de *Camma*, un des trois sujets proposés par Fouquet, et celui dont son frère avait fait choix, eut encore la satisfaction de recevoir un hommage éclatant de la part d'un homme dont le suffrage, comme l'amitié, ne pouvait lui être indifférent. Molière, dans ses *Fâcheux*, représentés devant le roi chez le Surintendant, fit dire à un de ses importuns, infatué de son mérite :

Je sais par quelles lois un ouvrage est parfait,
Et Corneille me vient lire tout ce qu'il fait.

D'Aubignac, dont nous aurons bientôt à raconter les manœuvres contre Corneille, et auquel sans doute cette estime mutuelle et cette union de deux hommes de génie portait ombrage, essaya de les diviser par des allégations perfides et mensongères. Dans un de ses libelles contre notre auteur, après lui avoir reproché d'avoir

1. Voltaire, note sur le prologue de *la Toison d'or*. — *Éloge de Campistron*, par d'Alembert, t. II, p. 578 de ses Œuvres, édit. Belin.

accru son nom en se faisant appeler *M. de Corneille*, quoiqu'il n'eût fait en cela que se conformer à l'usage alors adopté par les anoblis, il relève le ridicule que son *petit frère* s'était donné en se surnommant *M. de l'Isle*[1]. A l'en croire, c'est à ce dernier que Molière voulut faire allusion lorsque, dans son *École des Femmes*, représentée en 1662, il se railla de

. . . . : Ce paysan qu'on appelait Gros-Pierre,
Qui, n'ayant pour tout bien qu'un seul quartier de terre,
Y fit tout à l'entour faire un fossé bourbeux,
Et de monsieur de l'Isle en prit le nom pompeux.

« Je vous demande pardon, ajoute-t-il en s'adressant à Corneille, si je vous parle de cette comédie, qui vous fait désespérer, et que vous avez essayé de détruire par votre cabale, dès la première représentation. Le poète, reprend-il plus loin, qui fait profession de fournir le théâtre, et d'entretenir, durant toute sa vie, la satisfaction des bourgeois, ne peut souffrir de compagnon. Il y a long-temps qu'Aristophane l'a dit. Il se ronge de chagrin quand un seul poëme occupe Paris durant plusieurs mois; et *l'École des Maris* et celle *des Femmes* sont les trophées de Miltiade, qui empêchèrent Thémistocle de

1. Nous aurons bientôt occasion de dire que Pierre Corneille prit aussi plus tard la qualification d'*écuyer, sieur de Damville*.

dormir. Nous en avons su quelque chose, et les vers que M. Despréaux a faits sur la dernière pièce de M. Molière nous en ont assez appris[1]. » Le charitable abbé veut parler là des *Stances* de Boileau sur *l'École des Femmes*, qui, quoi qu'il puisse dire, n'ont point trait à Corneille; aussi de nouveaux rapports entre ces deux hommes, faits pour s'aimer, vont-ils bientôt nous prouver que d'Aubignac ne réussit pas dans son honorable entreprise, et que Segrais n'était pas plus fondé à dire que Corneille avait contre Molière une jalousie qu'il ne pouvait cacher[2].

En 1662, le duc de Créquy, ambassadeur de France à Rome, fut insulté par les Corses de la garde du pape. En réparation de cet outrage, le pape Alexandre VI chassa les Corses des États ecclésiastiques, les déclara incapables d'y jamais servir, et fit offrir à Louis XIV toutes satisfactions. Enfin, après une négociation assez longue, le roi, par un traité fait à Pise, consentit d'oublier cette injure à certaines conditions. Les principales furent que le cardinal Chigi, neveu du pape, serait envoyé en qualité de légat *à latere*, pour faire des excuses au roi, et qu'on élèverait à Rome une pyramide por-

1. *Quatrième Dissertation concernant le poëme dramatique*, Paris, 1663, in-12, p. 115, 119 et 120.

2. *Segraisiana*, 1723, première partie, p. 172.

tant une inscription explicative. A Paris, on frappa une médaille à ce sujet; on y lisait: *Ob nefandum scelus à Corsis in oratorem regis Francorum*. 1664. Une autre médaille fut gravée en même temps, représentant le cardinal Chigi faisant les excuses du pape au roi, à Fontainebleau, avec cette légende : *Corsicum facinus excusatum*, et l'exergue : *Legato à latere misso*. 1664. Ce n'est que quatre ans après que la pyramide fut abattue par ordre du roi, et que l'on frappa une nouvelle médaille portant pour légende : *Violatæ majestatis monumentum abolitum*, et à l'exergue : *Pietas optimi principis ergà Clementem IX*. 1668[1].

A la première nouvelle de cette violation du droit des nations, qui mit Paris en émoi, Corneille composa une pièce de vers intitulée : *Plainte de la France à Rome*, où il faisait dire par la France à la capitale des États sacrés, avec une ironie toute de situation :

Je savais bien que Rome élevait dans son sein
Des peuples adonnés au culte souverain,
Des héros dans la paix, des savans politiques,
Experts à démêler les affaires publiques,
A conseiller les rois, à régler les États;
Mais je ne savais pas que Rome eût des soldats.

1. *Documens authentiques et Détails curieux sur les dépenses de Louis XIV*, par G. Peignot, 1827, p. 72.

Selon le conseil de Corneille, Louis XIV, comme nous venons de le dire,

Punit Rome l'injuste et conserva la sainte.

Nous voyons Corneille, dans une des six lettres qui nous restent de lui, sur lesquelles quatre sont adressées à l'abbé de Pure, s'entretenir avec celui-ci, à la date du 3 novembre 1661, de la prochaine mise en scène de *Sertorius*. « Ne vous contentez pas, lui écrit-il, du bruit que les comédiens font de mes deux actes, mais jugez-en par vous-même et m'en mandez votre sentiment tandis qu'il y a encore lieu à la correction. J'ai prié mademoiselle Desœillets, qui en est saisie, de vous les montrer quand vous voudrez; et cependant je veux bien vous prévenir un peu en ma faveur et vous dire que, si le reste suit du même art, je ne crois pas avoir écrit rien de mieux. » L'auteur de *Cinna* et d'*Horace* se montrait en cette occasion un peu injuste envers les aînés de *Sertorius;* mais cette injustice fut partagée par beaucoup de spectateurs (7). Cette pièce, représentée le 25 février 1662, par les comédiens du Marais, auxquels elle avait été confiée[1], obtint le plus grand succès. Mais quelque

1. *Histoire du Théâtre Français* (par les frères Parfait), t. IX, p. 96.

empressé qu'ait été l'accueil qu'elle reçut, bien que quelques vers, où la stratégie ne nous paraît cependant pas toute renfermée, passent pour avoir fait dire à Turenne, avec admiration : *Où donc Corneille a-t-il appris l'art de la guerre*[1]? malgré tout cela, disons-nous, et les beautés de premier ordre qu'elle offre incontestablement, loin de songer à la préférer, comme on l'a fait, aux chefs-d'œuvre du même auteur, nous ne lui assignerions, à l'exemple de Boileau[2], qu'un rang secondaire dans son théâtre. Toutefois son succès, à la comparaison, à la préférence près, nous semble amplement justifié. Il ne fut pas moins durable qu'il avait été vif. C'était, ce fut long-temps l'usage entre les différens théâtres, de pouvoir s'emparer des pièces montées par un d'eux, dès que l'impression les avait rendues publiques. *Sertorius* ayant été publié à la fin de 1662, Molière se hâta de le faire apprendre à sa troupe, qui le représenta également en avril 1663[3].

Depuis la vente de sa charge, Corneille n'était plus retenu à Rouen que par des devoirs de famille et des rapports d'amitié. L'Académie et la

1. *Le Parnasse Français*, par Titon du Tillet, art. CORNEILLE.
2. *Bolæana* (par Montchesnay), in-12, p. 132.
3. *Histoire du Théâtre Français* (par les frères Parfait), t. IX, p. 105.

représentation de ses pièces rendaient du reste presque indispensable son séjour à Paris. Sa mère, dont il soigna la vieillesse, ayant été enlevée à son amour [1], les liens qui le retenaient à Rouen devenaient plus faciles à rompre : il s'en trouva tout-à-fait dégagé lorsqu'il eut déterminé son frère à venir habiter Paris avec lui. Dans une lettre à l'abbé de Pure, du 25 avril 1662, il l'entretient de ses préparatifs de déménagement. Ce projet fut exécuté peu de temps après; car, par un acte du 7 octobre de cette même année, les deux frères donnèrent ensemble à Pierre Corneille, un de leurs cousins-germains, les pouvoirs nécessaires pour administrer toutes leurs affaires à Rouen [2].

Dans la lettre que nous venons de citer, Corneille fait inviter Boyer et Quinault à travailler pour le théâtre du Marais, parce qu'il ne prévoit pas que ses embarras lui permettent de rien préparer pour cette troupe cette année-là. « Si ces messieurs, ajoute-t-il, ne le secourent, ainsi que moi, il n'y a pas d'apparence que le Marais se rétablisse; et quand la machine [3], qui est aux abois, sera tout-à-fait défunte, je trouve que ce

1. En 1658 au plus tard. Voir ci-après la note 2 du livre Ier.

2. Ce cousin était fils de François Corneille, leur oncle, procureur à la cour. (*Note communiquée par M. Corneille.*)

3. *La Toison d'Or*, sans doute.

théâtre ne sera pas en bonne position. Je ne renonce pas aux acteurs qui le soutiennent; mais aussi je ne veux point tourner le dos tout-à-fait à messieurs de l'Hôtel [1], dont je n'ai aucun lieu de me plaindre, et où il n'y a rien à craindre quand une pièce est bonne. Ils aspirent tous à y entrer, et ils ne sont pas assez injustes pour exiger de moi un attachement qu'ils ne me voudraient pas promettre. » Tout ce que cette lettre faisait pressentir arriva. Corneille ne fit représenter une tragédie nouvelle que dans le mois de janvier 1663 [2], et ce fut aux acteurs de l'Hôtel qu'il s'en remit de son succès.

Le sujet de *Sophonisbe* avait déjà été traité avec bonheur en Italie par le prélat Trissino. En France, en 1629, avant que Corneille n'eût fait entendre sur le théâtre le langage de la vérité, Mairet l'avait également mis à la scène avec de longs applaudissemens. Sa tragédie, écrite d'un style tour à tour emphatique et grossier, ne représentait nullement les mœurs et le caractère des personnages qui y figuraient; mais une peinture de passions assez fausse captiva les suffrages des femmes et des gens de cour, bien mieux que n'eussent pu le faire la fidélité et la vraisem-

1. La troupe de l'Hôtel de Bourgogne.

2. Vers le 18. *Histoire du Théâtre Français* (par les frères Parfait), t. IX, p. 185.

blance historiques. L'engouement fut si violent que trente-quatre ans plus tard, en faisant imprimer la sienne, Corneille, qui s'était réconcilié avec Mairet comme il avait pardonné à Scudéry, crut devoir à l'opinion publique, qui, follement séduite par l'ouvrage de son prédécesseur, n'avait pas reçu le sien avec une égale faveur, cette déclaration, « qu'il savait bien que la première *Sophonisbe* assurait l'immortalité à son auteur, qu'elle renfermait des endroits inimitables, enfin qu'il était impossible de penser rien de plus juste, et très-difficile de l'exprimer plus heureusement. » Il lui fallut même s'excuser d'avoir osé offrir un autre drame sur ce même sujet, et s'autoriser de l'exemple de MM. Tristan et Benserade, « qui n'avaient pas craint non plus de traiter de nouveau des sujets déjà mis en scène. » Toutefois, malgré ces précautions, Mairet, dit-on, tomba malade de dépit[1] (8); et, ce qui a encore plus droit de nous étonner, elles furent impuissantes à faire absoudre Corneille.

De Visé, qui plus tard fonda le *Mercure galant* et exerça une assez grande influence sur les jugemens littéraires du public de son temps, commençait à chercher dans la critique une célébrité qu'il espérait peu sans doute trouver dans les ordres dont il portait alors l'habit. Le premier,

1. *Nouvelles nouvelles* de De Visé, troisième partie, p. 166.

dans ses *Nouvelles nouvelles*[1], il engagea contre Corneille une guerre qu'il vit bientôt continuer malgré lui : *Sophonisbe* fut le but de ses coups. Comme pour ajouter à la censure qu'il faisait de la pièce, il prodigua les louanges à Montfleury, à Floridor, à La Fleur, à mesdemoiselles Desœillets et Beauchâteau, enfin à tous les acteurs qui y remplissaient des rôles. Cependant il crut devoir reconnaître qu'elle n'était pas sans beautés.

Son exemple, moins la restriction, fut suivi et dépassé de beaucoup par un personnage qu'en devançant un peu l'ordre des événemens nous avons déjà fait voir envieusement acharné contre Corneille, l'abbé d'Aubignac. Il publia contre cette pièce[2] une critique fort haineuse et d'une faiblesse telle que nous n'en parlons que pour faire connaître le motif qui la dicta à un homme jusque-là admirateur absolu de Corneille et surtout de *Théodore*. Une longue lettre sur ce censeur[3], dans laquelle il est cependant

1. Troisième partie, Paris, 1663, in-12, p. 245 et suiv.

2. *Dissertation concernant le poëme dramatique, en forme de remarques, sur la tragédie de M. Corneille intitulée* SOPHONISBE ; Paris, 1663, in-12.

3. *Lettre de M. Boscheron à M. de ***, contenant un Abrégé de la vie de l'abbé d'Aubignac et l'histoire de ses ouvrages*, t. 1, p. 284 et suiv., des *Mémoires de littérature* (par Sallengre), La Haie, 1715.

fort bien traité, nous apprend que s'il en voulait à Corneille, c'est que celui-ci, méconnaissant l'empire que l'auteur de *la Pratique du Théâtre* s'était arrogé sur tous les succès dramatiques, ne vint le voir qu'à l'occasion de son *Horace*, et ne le consulta pas depuis lors. D'Aubignac confirme lui-même cette accusation d'irrévérence contre notre auteur; il ajoute même qu'il la poussa jusqu'à ne pas suivre les conseils qu'il lui avait donnés à sa première visite[1]. Il nous paraît également certain que Corneille avait profondément blessé l'amour-propre littéraire de l'abbé, en ne prononçant pas son nom et ne mentionnant pas sa *Pratique* dans ses trois *Discours sur le poëme dramatique*, publiés dès 1660, et dont nous parlerons tout à l'heure[2] (9). La vanité de d'Aubignac fut si maladroite et si évidente, que celui-là même qui avait engagé la querelle contre *Sophonisbe*, De Visé, ne put supporter l'idée d'une confraternité d'armes entre lui et un homme aussi ouvertement injuste. Il avait été le premier à critiquer Corneille, il fut le premier à embrasser son parti quand il vit la discussion prendre ce caractère. Il va lui-même au-devant de l'objection qu'on pourrait tirer de

1. *Troisième et quatrième Dissertation concernant le poëme dramatique*, etc.; Paris, Jacques Du Brueil, 1663, in-12, p. 14.
2. *Ibidem*, p. 164 et 165.

son rôle contradictoire, et avoue avec franchise qu'il n'était d'abord allé voir *Sophonisbe* que pour y trouver des défauts, mais qu'il s'est depuis rendu à la raison [1].

Sa *Défense* de Corneille fut suivie peu après d'une *Lettre* dans le même sens [2]; mais cette levée de boucliers n'imposa point à l'abbé d'Aubignac; il poursuivit son ignoble plan d'attaque. Il fit paraître une *Dissertation* ou plutôt une diatribe à laquelle *Sertorius* servait de texte, et réimprima en tête ses remarques sur *Sophonisbe*. S'il prend ce dernier parti, c'est que « M. Corneille les a trouvées si belles, si raisonnables et si utiles, qu'il en acheté du libraire tous les exemplaires qui lui restaient.... Ce n'est pas qu'il ait tiré de sa bourse de quoi satisfaire à son désir et à la perfidie du libraire, mais il lui a donné en échange un grand nombre d'autres exemplaires de sa traduction d'A-Kempis, qui lui demeuraient inutiles, mais qu'il estime d'un prix incomparable [3]. » Quant aux remarques sur *Sertorius*, « elles étaient depuis longtemps en état de paraître, mais M. Corneille s'est servi de tant de voies indirectes et violentes

1. *Défense de la* Sophonisbe *de M. de Corneille*; Paris, 1663.

2. *Lettre sur les Remarques qu'on a faites sur la* Sophonisbe *de M. Corneille*; Paris, 1663.

3. Préface de la première *Dissertation*.

pour en empêcher l'impression, qu'il ne faut pas s'étonner de ce retardement. Il a fait le petit ministre du roi d'Yvetot, ne pouvant souffrir qu'on imprimât rien contre ses intérêts ou contre ses fantaisies : il a envoyé des gens inconnus chez l'imprimeur, qui l'ont menacé de le ruiner par la saisie de ses presses... Puis la perfidie du libraire qui a favorisé cette injustice [1].... » Enfin écoutez le bon abbé, il ne veut répondre ni à la *Défense* ni à la *Lettre*, qu'il regarde comme venant de Corneille, ni à une épigramme, ni à un sonnet dont il parle, mais qui ne nous sont pas restés, parce qu'il n'a jamais appris le métier de harengère « et qu'il est fort ignorant des phrases des halles et des carrefours [2]. » Il faut pourtant lui rendre cette justice, qu'en parlant ce langage il n'a pas l'air trop emprunté.

Quoiqu'il reconnût à la fin de cette *Seconde Dissertation* qu'il était seul de son bord, parce que tous les *poétrastes*, comme il les appelle, avaient pris fait et cause pour son adversaire, il ne la fit pas moins suivre d'un autre libelle en deux parties. Dans la première il prétend juger *Œdipe ;* et avant tout, comme il regarde les encouragemens que son auteur a reçus du Surintendant comme une complicité de dilapidation,

1. Préface de la *Seconde Dissertation.*

2. *Seconde Dissertation*, p. 94 et 96.

il voudrait qu'il fût tenu de les rapporter au trésor [1]. « A quoi bon, se demande-t-il ensuite, à l'occasion du sujet de cette pièce, faire voir aux peuples que ces têtes couronnées ne sont pas à l'abri de la mauvaise fortune ; que les désordres de leur vie, quoique innocente, sont exposés à la rigueur des puissances supérieures ; qu'ils enveloppent dans la vengeance de leurs fautes tous ceux qui dépendent de leur souveraineté ?.... C'est donner sujet à ceux-ci, quand il arrive quelque infortune publique, d'examiner toutes les actions de leurs princes, de vouloir pénétrer dans les secrets de leur cabinet, de se rendre juges de tous leurs sentimens, et de leur imputer tous les maux qu'ils souffrent.... Il faut les entretenir dans cette pieuse croyance que les rois sont toujours accompagnés d'une faveur particulière du ciel, qu'ils sont partout innocens et que personne n'a le droit de les estimer coupables.... Ce que je trouve néanmoins de plus étrange, est que M. Corneille ait voulu plaire aux Français par la peinture de ces cruelles infortunes d'une famille royale... C'est bien mal juger des tendresses et du respect que nous avons pour nos rois [2]. » Dans un autre ouvrage dont le sujet n'est pas sans affinité avec celui-ci,

1. *Troisième Dissertation*, p. 24 et 25.
2. *Troisième Dissertation*, p. 50 et suiv.

nous avons eu à rapporter les efforts et les délations des Tartuffes contre celui qui les avait démasqués. Leur langage, leurs moyens étaient les mêmes, et là comme ici c'est dans d'augustes intérêts que, à l'en croire, la cabale se déchaînait contre le poète.

La seconde partie du nouveau libelle de d'Aubignac est une *Quatrième Dissertation, en réponse aux calomnies de M. Corneille!* car, si vous écoutez le bon abbé,

. . . . l'offenseur est père de Chimène,

et lui n'est que l'offensé. Ce qui surtout excite sa colère, c'est une réponse à sa critique contre le *Sertorius* [1], réponse dont l'auteur anonyme était De Visé, mais qu'il se donnait bien de garde de ne pas attribuer à Corneille lui-même : « Vous dites que M. de Corneille est de vos amis, aussi n'en avez-vous point de meilleur que vous-même [2]... On vous connaît pour un poète qui sert depuis long-temps au divertissement des bourgeois de la rue Saint-Denis et des filoux du Marais, et c'est tout. Mais je ne voudrais pas mettre en compromis avec cette qualité, tant avantageuse qu'il vous plaira, la moindre de celles qui m'ont fait connaître aux personnes

1. *Défense du Sertorius de M. de Corneille*; Paris, 1663, in-12.
2. *Quatrième Dissertation*, p. 116.

de mérite et de condition. Ce n'est pas néanmoins que je veuille interrompre la censure de vos pièces; je prétends remonter jusqu'au *Cid*[1].» Corneille, mais surtout le public, joua de bonheur : malgré ses menaces, l'abbé s'en tint là.

Fouquet, nous l'avons vu, avait été le bienfaiteur de Corneille, comme il le fut d'un grand nombre d'hommes de lettres; mais Fouquet était tombé du pouvoir, et, depuis sa chute, c'était du roi seul qu'on devait attendre de ces sortes de faveur. Sans doute Corneille, qu'on ne rencontrait guère à la cour, ne dut pas pendant quelques années avoir beaucoup de part aux bienfaits du monarque. Cependant Colbert, d'après l'ordre de son maître, fit dresser, à la fin de 1662, une double liste des littérateurs et des savans qui avaient le plus de droits aux faveurs royales; Costar et Chapelain furent chargés de préparer chacun de son côté un de ces projets.

Ces deux listes sont curieuses par les éloges alternativement naïfs et emphatiques qui y accompagnent des noms aujourd'hui complètement ignorés ou que le ridicule a seul fait survivre[2]. Costar met en première ligne Scudéry

1. *Quatrième Dissertation*, p. 184.

2. Elles se trouvent toutes deux dans le second volume, p. 21 et 318 des *Mémoires de littérature*, par le P. Desmolets, Paris, 1749.

et sa sœur; il n'omet pas Colletet qu'il recommande comme *ayant besoin de bien, ayant épousé toutes ses servantes et en ayant usé trois ou quatre;* l'abbé Testu comme *faisant assez bien des vers français, et jouissant d'une grande approbation dans les ruelles;* Roberval, comme *jouant merveilleusement aux échecs;* Patru, comme *bien fait et fort honnête homme;* Pélisson, au contraire, comme *ne laissant pas de se faire aimer des dames, quoique difforme.* On voit qu'il était difficile de se montrer plus ingénieux pour trouver des titres aux gens. C'est peut-être ce tour de force exécuté avec tant d'urbanité qui faisait dire à Dalibrai : « M. Costar est un homme fort poli; il a toujours le chapeau à la main; il tient cela de monsieur son père. » Il est bon de dire que le père de Costar était chapelier.

Chapelain, *le premier poète pour l'héroïque*, fut loin d'être oublié; mais Costar ne joignit pas du moins au ridicule de ces notes celui d'omettre Corneille, qu'il appela *le premier poète du monde pour le théâtre*, désignation conservée dans l'ordonnance du roi.

La liste de l'auteur de *la Pucelle* est d'un ton plus digne, mais elle offre des singularités d'un autre genre. D'Aubignac figure le premier dans cette nomenclature. A quelque distance on

voit Chapelain inscrire son propre nom et présenter ses titres avec une feinte modestie; il est plaisant de l'entendre dire de lui-même : « *surtout il est candide.* » Il a vraiment raison de ne pas attendre qu'on le devine.

J.-J. Rousseau, dans une boutade rimée, a appelé Paris une

Ville où la charlatanerie,
Le ton haut, les airs insolens,
Écrasent les humbles talens
Et tyrannisent la fortune;
Ville où l'auteur de *Rodogune*
A rampé devant Chapelain [1].

S'il a voulu dire par-là que, des deux, Corneille fut de beaucoup le moins protégé, il n'a rapporté qu'un fait d'une vérité depuis longtemps reconnue; mais s'il a eu le dessein de faire entendre que celui-ci, pour être rangé parmi les poètes dignes des récompenses royales, descendit auprès de Chapelain au rôle de courtisan, il n'a avancé qu'une allégation désobligeante et fausse. Corneille, dans ses épîtres dédicatoires, a sans doute pris quelquefois un ton dont nous

1. *Épître à M. de l'Étang*, *vicaire de Marcoussis*, t. x, p. 453 de l'édition des *OEuvres de J.-J. Rousseau*, in-8, donnée par M. de Musset-Pathay.

déplorons aujourd'hui l'humilité; mais, nous le répétons, c'était celui qu'il était ordinaire de prendre alors avec les grands ou les riches [1]; envers ses égaux il conserva toujours une dignité qui demanderait un autre nom si elle se trouvait chez un homme dont le génie ne justifierait pas le légitime orgueil. C'est donc de son propre mouvement que Chapelain rendit cette justice à Corneille, et qu'il lui consacra cet article : .

« Corneille (Pierre) est un prodige d'esprit et l'ornement du Théâtre-Français. Il a de la doctrine et du sens... Hors du théâtre on ne sait s'il réussirait en prose ou en vers, agissant de son chef; car il a peu d'expérience du monde, et ne voit guère rien hors de son métier. »

L'éloge, on le voit par la restriction même, est senti et spontané, et Corneille eut l'avantage sur Boileau d'être pensionné tout en pouvant dire comme lui :

. . . . . Je ne saurais, pour faire un juste gain,
Aller bas et rampant fléchir sous Chapelain,
Ou, pour être couché sur la liste nouvelle,
M'en aller chez Billaine admirer *la Pucelle* [2].

1. Voir précédemment, p. 124-25.
2. Édition de 1666 des *Satires* de Despréaux; satire I.

S'il avait intrigué pour ne se pas voir maltraiter dans cette répartition, elle fut si inégale et si injuste pour lui qu'on devrait penser que ses manœuvres ne furent ni bien pressantes, ni bien adroites. Quand Ménage et La Chambre y sont portés pour 2,000 livres, Priolo pour 2,500; Douvrier, de Bourzeys, Chapelain, pour 3,000; Godefroy pour 3,600, Mezeray enfin pour 4,000, on éprouve autre chose que de l'étonnement à ne voir allouer à la vieille gloire de Corneille, à ses charges, à ses besoins, que la somme honteusement disproportionnée de 2,000 livres. Il ne laissa cependant percer aucun dépit de cette injustice distributive, et adressa au roi un remerciement qui ne respire que la reconnaissance. *Parle*, dit-il à Louis XIV,

Parle, et je reprendrai ma vigueur épuisée,
Jusques à démentir les ans qui l'ont usée.
Vois comme elle renaît dès que je pense à toi,
Comme elle s'applaudit d'espérer en mon roi!
Le plus pénible effort n'a rien qui la rebute:
Commande et j'entreprends, ordonne et j'exécute (10).

Notre auteur avait, dès 1660, publié, dans le format in-8°, une édition de ses *Œuvres*; il n'en avait paru jusque-là que des recueils imparfaits, et celui-ci peut être regardé comme le premier auquel il ait apporté tous ses soins (11). En 1663,

il en donna une édition nouvelle, en deux volumes in-folio[1]. L'une et l'autre contiennent trois Discours sur le Poëme dramatique, et des Examens, par l'auteur, de chacun de ses ouvrages. Les Discours, qui se distinguent plus par la solidité du raisonnement que par la concision et la netteté, renferment parfois d'excellentes leçons de goût et des vues profondes sur l'art; les Examens sont, comme l'a dit M. Guizot, « un témoignage honorable de la bonne foi d'un grand homme assez sincère avec lui-même pour s'avouer ses défauts, avec les autres pour convenir de ses talens. »

La tragédie d'*Othon*, représentée devant la cour à Fontainebleau, à la fin de juillet 1664, et à l'Hôtel de Bourgogne le 5 ou le 6 novembre suivant, attira d'assez nombreux spectateurs[2]. C'étaient bien plutôt les grands souvenirs attachés au nom de l'auteur que le mérite de l'ouvrage même, qui lui valurent ce concours. Fontenelle a pu y voir l'alliance de deux génies sublimes, de Tacite et de Corneille; les amis de l'auteur avaient beau trouver cette nouvelle *œuvre égale ou supérieure à la meilleure des précédentes*[3];

1. Quelques exemplaires de cette dernière, auxquels on a refait un titre nouveau, portent la date de 1664.

2. *Muse historique* de Loret, du 8 août et du 2 novembre 1664.

3. Avis au lecteur, en tête d'*Othon*.

le Maréchal de Grammont a pu dire à l'occasion de cette tragédie : *Corneille est le Bréviaire des rois :* nous trouvons [1], nous, qu'*Othon* manque complètement de mouvement et d'action, que la lecture en est peu attachante; et cependant nous ne pouvons penser que ce soit là le point de ressemblance avec le Bréviaire que le Maréchal lui avait découvert. D'après le sentiment de Louvois, qu'il faudrait un parterre composé de ministres d'État pour bien juger [2] cette tragédie, nous n'oserions émettre un avis. En effet, si nous étions ministre, peut-être trouverions-nous moins fatigante et moins dénuée d'intérêt la scène où ceux de Galba discutent longuement au lieu d'agir, quoique, nous le savons, ils n'intéressassent guère plus alors qu'on pouvait voir en eux les trois conseillers de Louis XIV, Le Tellier, Colbert et de Lionne. Boileau y faisait allusion lorsqu'il disait avec son âpre franchise :

Vos froids raisonnements ne feront qu'attiédir
Un spectateur toujours paresseux d'applaudir,

1. *Vie de Corneille*, par Fontenelle. — Avertissement des *OEuvres de Corneille*, édit. de 1747 (par Joly), p. xlviij. — *Histoire du Théâtre Français*, par les frères Parfait, t. ix, p. 321 et suiv.

2. *Encyclopediana*, Paris, Panckoucke, 1791, art. Corneille, p. 356.

tant de voir finir avec lui la tragédie; mais je voudrais qu'avant sa mort il adoptât l'auteur de cette pièce pour former avec la tendresse d'un père son vrai successeur : je voudrais qu'il lui donnât le bon goût de cette antiquité qu'il possède si avantageusement, qu'il le fît entrer dans le génie de ces nations mortes, et connaître sainement le caractère des héros qui ne sont plus [1]. »

Cet hommage devait être d'autant plus doux à Corneille, qu'il semblait que les reflets de sa gloire eussent été complètement effacés aux yeux du public par l'éclat naissant du nouvel astre; il remercia de cet acte de justice comme d'une faveur l'auteur de la Dissertation : « Vous m'honorez, lui dit-il, de votre estime en un temps où il semble qu'il y ait un parti fait pour ne m'en laisser aucune ! » Saint-Evremont, en lui répondant, lui énuméra tous les témoignages flatteurs que son génie recevait à l'étranger. « Après des suffrages si avantageux, ajoute-t-il, vous me surprenez de dire que votre réputation est attaquée en France. Serait-il arrivé du bon goût comme des modes, qui commencent à s'établir chez les étrangers quand elles se passent à Paris [2] ? » Cela était peut-être un peu vrai, mais

1. *Recueil de Dissertations sur plusieurs tragédies de Corneille et de Racine* (par Granet), 1740, II, 70.

2. *OEuvres de St.-Évremont*, Amsterdam, 1726, III, 45 et suiv.

c'était à sa vigueur passée, à sa faiblesse présente que Corneille devait aussi en partie attribuer ce refroidissement. *Othon* eût certes été un chef-d'œuvre pour ses spectateurs, s'il ne les eût pas accoutumés aux beautés du *Cid*, de *Cinna* et d'*Horace*.

Il était réservé à un accueil plus froid encore, comme aussi encore plus mérité. *Agésilas*, en vers libres, représenté à l'Hôtel de Bourgogne cinq mois après *Alexandre* [1], fut, malgré cette innovation négligée à tort selon nous, reçu en œuvre indigne, et de l'auteur de tant de chefs-d'œuvre, et même de l'auteur d'*Œdipe* et de *Sertorius*. On se dit alors comme Fontenelle : « Il faut bien croire qu'il est de Corneille, puisque son nom y est; » et la malignité naturelle du public, jointe au souvenir de son ennui, ne lui fit rien trouver d'ingrat et de dur à répéter avec Boileau :

J'ai vu l'*Agésilas*,
Hélas!

Le genre tout opposé à celui de Corneille, qu'avait le premier tenté Quinault, que Racine venait de mettre en possession exclusive de la faveur du parterre, le pouvoir de l'amour sub-

1. A la fin d'avril. *Histoire du Théâtre Français*, x, 21.

stitué à la peinture de ces *vieux illustres*[1], en un mot l'accroissement de forces du parti des *doucereux*, comme il appelait ses détracteurs, et, nous devons le dire aussi, l'épuisement de sa veine poétique; tout avait concouru au triste sort de ses derniers ouvrages, tout en présageait un également défavorable à ceux qu'il pourrait donner par la suite. Courir de nouveau les chances de la scène, c'était s'exposer à un échec presque certain; mais lors même que Corneille eût eu le sentiment de cette position difficile, la nécessité l'eût contraint à l'affronter : s'il avait assez fait pour la gloire, il lui restait toujours à faire pour son existence et celle des siens.

Attila parut dans ces circonstances et au milieu de cette disposition des esprits. L'auteur, piqué de la préférence que l'Hôtel de Bourgogne semblait accorder aux pièces de son jeune rival, avait confié celle-ci à la troupe de Molière. *Attila* se montra donc sur la scène du Palais-Royal, et si le parterre l'accueillit avec plus d'indulgence qu'*Agésilas*, il ne trouva pas davantage grace aux yeux du sévère Boileau.

Après *Agésilas*,
Hélas !

1. Expression de Corneille dans sa lettre précitée à Saint-Évremont.

[illegible]
[illegible]

dit le satirique, qu[illegible]

Un clerc, [illegible]
Peut aller [illegible]
Et si le roi des [illegible]
Traiter de [illegible]

L'auteur du [illegible] neille avait vu [illegible] un double [illegible] d'être flatteur [illegible] tions « voulaient [illegible] la première de [illegible] *ultrà* tragique [illegible] vérité, c'est [illegible] homme, ou [illegible]

On voit par [illegible] précéder *Attila*, [illegible] *de Jésus-Christ*, [illegible] *Vierge*, imprimées [illegible] suffi pour lui concilier [illegible] de qui, dans [illegible] d'amusemens [illegible]

1. Satire [illegible]
2. *Bolæana* [illegible]
3. Disons, [illegible] en 1670 l'*Office de* [illegible]

auxquels il concourait, étaient un impardonnable délit. « On m'a pressé de répondre ici par occasion aux invectives qu'on a publiées depuis quelque temps contre la comédie; mais je me contenterai de dire deux choses pour fermer la bouche à ces ennemis d'un divertissement si honnête et si utile : l'une que je soumets tout ce que j'ai fait et ferai à l'avenir à la censure des puissances tant ecclésiastiques que séculières, sous lesquelles Dieu me fait vivre (je ne sais s'ils en voudraient faire autant); l'autre que la comédie est assez justifiée par cette célèbre traduction de la moitié de celles de Térence, que des personnes d'une piété exemplaire et rigide ont donnée au public [1], et ne l'auraient jamais fait, si elles n'eussent jugé qu'on peut innocemment mettre sur la scène des filles engrossées par leurs amans, et des marchands d'esclaves à prostituer. La nôtre ne souffre point de tels ornemens. L'amour en est l'ame pour l'ordinaire; mais l'amour dans le malheur n'excite que la pitié, et est plus capable de purger en nous cette passion que de nous en faire envie. Les tendresses de l'amour content sont d'une autre nature, et c'est ce qui m'oblige à les éviter. »

1. La traduction de Port-Royal, attribuée à Le Maistre de Sacy; elle ne comprend que trois pièces : *l'Andrienne*, *les Adelphes*, et *le Phormion*.

Cette dernière phrase ressemble bien à un reproche au parti des *doucereux ;* mais tout le reste est une réponse à de saintes critiques renouvelées contre lui du traité *De la Comédie* de Nicole[1].

Corneille, qui a laissé plusieurs pièces imitées du latin de Santeuil, comme une *Défense des fables dans la poésie*, des vers sur la pompe du pont Notre-Dame, sur la fontaine du palais des Quatre-Nations, sur le canal du Languedoc, publia aussi en 1667 une imitation d'un poëme latin de La Rue, sur les victoires du roi. C'était le début poétique du jeune Jésuite. En présentant sa traduction au roi, Corneille fit l'éloge de l'original de manière à déterminer envers La Rue la bienveillance que le prince lui montra en toute occasion[2]. Il se flatte, dans un Avis au lecteur, qu'on lui saura gré d'avoir mis en lumière ce *trésor*, condamné sans lui à demeurer enseveli dans la poussière d'un collège. « J'ai été bien aise, dit-il, de pouvoir donner par-là quelques marques de reconnaissance aux soins que les PP. Jésuites ont pris d'instruire ma jeunesse et celle de mes enfans, et à l'amitié particulière dont m'honore l'auteur de ce panégyrique. »

Il en reçut bientôt une preuve dans une circonstance cruelle. La mort lui ayant enlevé son

1. Publié en 1659; réimprimé dans ses *Essais de morale*.
2. *Biographie universelle*, t. XXXIX, p. 260.

cipées que lui avait décernées l'engouement, on donna hautement la préférence aux productions faibles et décolorées de la vieillesse de Corneille sur les conceptions pleines de vie et d'éclat de son rival. Réaction non moins naturelle, retour non moins commun des jugemens d'ici-bas. On avait vanté *Alexandre* pour rabaisser *le Cid*, tant que Racine ne pouvait être un objet d'envie; on mit *Pulchérie* au-dessus d'*Andromaque*, quand Corneille eut cessé d'en être digne [1]. « Corneille n'obtint justice de son siècle que lorsqu'il eut un rival qu'on voulait écraser. L'admiration pour lui devint extrême à mesure que Racine s'éleva [2]. »

On sent qu'il était difficile que ces deux hommes dont les noms étaient sans cesse opposés l'un à l'autre ne se laissassent pas gagner quelque peu par l'animosité que montraient leurs partisans. Corneille surtout, auquel son âge rendait cette rivalité plus désagréable, se laissait facilement indisposer contre Racine. L'année suivante, lorsque celui-ci donna ses *Plaideurs*, et fit dire par Chicaneau à sa fille à peu près comme don Diègue à Rodrigue :

. . . . Viens mon sang, viens ma fille [3],

1. Lettre de Madame de Sévigné à madame de Grignan, du 16 mars 1672.

2. *Correspondance littéraire* de Grimm, novembre 1776.

3. Acte II, sc. III des *Plaideurs*; acte I, sc. VI du *Cid*.

et à l'Intimé, faisant le portrait de son huissier de père, comme le Cid celui de don Diègue :

Ses rides sur son front gravaient tous ses exploits[1] ;

« Ne tient-il donc qu'à un jeune homme, s'écriait Corneille, de venir ainsi tourner en ridicule les vers des gens? » Le fils du *jeune homme* dit avec raison : « L'offense n'était pas grave; mais Corneille n'était pas de bonne humeur[2]. »

L'amour-propre de Boursault lui a fait assigner une autre cause à l'éloignement réciproque dans lequel vécurent ces deux grands poetes. A l'en croire, Corneille parla un jour, à l'Académie, si avantageusement de son *Germanicus*, qu'il alla jusqu'à dire qu'il ne lui manquait que le nom de Racine pour être achevé; et celui-ci s'étant offensé de ce propos, ils en vinrent à des paroles piquantes[3]. Cette disposition de Boursault à trouver dans ce mot de Corneille un éloge de lui, lorsque personne n'y saurait voir autre chose qu'une boutade contre Racine,

1. Acte I, sc. 5 des *Plaideurs*; acte I, sc. 1 du *Cid*.
2. *Menagiana*, édit. de 1762, t. II, p. 187-88. — *Mémoires sur la vie de J. Racine* (par Louis Racine), Lausanne, 1747, p. 93.
3. Préface de la tragédie de *Germanicus* de Boursault. Cette pièce devait avoir été représentée avant 1673, ou au plus tard dans cette année; voir *Histoire du Théâtre français*, t. XII, p. 146, note.

est un trait de vanité confiante qui permet de sourire au milieu du récit de tant de démêlés.

Une circonstance nouvelle vint encore attiser ces rivalités. Henriette d'Angleterre désirait qu'on mît sur la scène les adieux de Titus et de Bérénice. Elle voyait de la noblesse dans cette victoire de l'amour, elle se ressouvenait de plus de la tendre émotion que lui fit long-temps éprouver le regard de Louis XIV, et des sentimens qu'avait eus pour elle ce roi, son beau-frère. Le danger de cette passion, la crainte de mettre le trouble dans la famille royale, l'alliance qui les unissait, tout leur avait fait une loi de maîtriser leurs désirs; mais comme ils avaient moins cédé à la vertu qu'à la raison, il leur en était resté l'un pour l'autre une secrète inclination, chère à tous deux. « Ce sont ces sentimens, dit Voltaire, qu'elle voulut voir développés, autant pour sa consolation que pour son amusement. » Elle chargea le marquis de Dangeau, confident de ses amours avec le roi, d'engager secrètement Corneille et Racine à travailler sur ce thème, qui paraissait si peu fait pour la scène [1].

Quelques personnes ont vu dans cette demande un piège tendu à la vieille réputation de Corneille, au génie duquel ce sujet était diamétra-

1. Voltaire; commentaire sur *Tite et Bérénice*.

lement opposé, dans l'intérêt de Racine, à qui il assurait un triomphe facile [1]. Si cela fut, Corneille y donna tête baissée. Il tint la prière de la princesse pour un ordre, se mit à l'ouvrage, et, comme il croyait s'y mettre seul, réfléchit moins à l'inconvenance du genre pour son talent.

La pièce terminée, il dut être fort étonné d'apprendre qu'une autre *Bérénice* était également au moment d'être mise à l'étude; qu'elle aurait auprès du public l'appui des comédiens plus exercés et plus applaudis de l'Hôtel de Bourgogne, et que pour lui il ne lui fallait compter que sur la troupe de Molière, qui ne pouvait lutter avec l'autre dans le tragique. Par faiblesse il n'avait osé refuser MADAME dès le principe, par faiblesse aussi il n'évita pas ce duel (c'est le nom que Fontenelle a donné à ce concours), bien qu'il dût voir que tout semblait arrangé pour rendre les armes plus inégales encore. Ce qui n'était que trop prévu arriva. La victoire demeura au plus jeune. Jouée pour la première fois le 21 novembre, *Bérénice* de Racine eut trente représentations consécutives.

Le 28 du même mois, *Tite et Bérénice* de Corneille furent au contraire accueillis avec une froideur que plus tard il voulut attribuer au jeu

1. Palissot; notes sur *Tite et Bérénice*.

de ses interprètes [1]; mais qu'on peut, à meilleur droit, mettre sur le compte de ses personnages.

Toutefois, si le public revint souvent applaudir la *Bérénice* de Racine, si le grand Condé disait d'elle avec Hippolyte long-temps après :

> Depuis trois ans entiers chaque jour je la vois,
> Et crois toujours la voir pour la première fois [2],

elle fut presque aussi maltraitée par les pamphlétaires que l'œuvre de son rival, qui n'eut du reste pour lui aucune espèce de compensation [3]. Elles furent l'une et l'autre parodiées [4] et, quelque ait été la peine qu'éprouva Corneille des critiques dont son ouvrage fut l'objet, elle ne put surpasser celle que Racine, d'après ce que son fils nous apprend, ressentit des traits dirigés contre le sien. « Sa tragédie, dit-il, fut très-peu respectée sur le Théâtre Italien. Il assista

1. Dans son Remerciement adressé au Roi en 1676 :

> *Agésilas* en foule aurait des spectateurs,
> Et *Bérénice* enfin trouverait des acteurs.

2. *Mémoires sur la vie de J. Racine* (par Louis Racine), Lausanne, 1747, p. 89.

3. *La Critique de la* Bérénice *de Racine*, par l'abbé de Villars; Paris, 1671, in-12. — *La Critique de la* Bérénice *de Corneille*, par le même; Paris, 1671, in-12.

4. *Tite et Titus, ou les Bérénices*, comédie (en trois actes en prose); Utrecht, Jean Ribbius, 1673, in-12.

à cette parodie bouffonne, et y parut rire comme les autres; mais il avouait à ses amis qu'il n'avait ri qu'extérieurement. La rime indécente qu'Arlequin mettait à la suite de *la reine Bérénice* le chagrinait au point de lui faire oublier le concours du public à sa pièce, les larmes des spectateurs et les éloges de la cour. C'était dans de pareils momens qu'il se dégoûtait du métier de poète, et qu'il faisait résolution d'y renoncer; il reconnaissait la faiblesse de l'homme et la vanité de notre amour-propre, que si peu de chose humilie. Il fut encore frappé d'un mot de Chapelle, qui fit plus d'impression sur lui que toutes les critiques de l'abbé de Villars, qu'il avait su mépriser. Ses meilleurs amis vantaient l'art avec lequel il avait traité un sujet si simple, en ajoutant que le sujet n'avait pas été bien choisi. Il ne l'avait pas choisi : la princesse que j'ai nommée lui avait fait promettre qu'il le traiterait; et, comme courtisan, il s'était engagé. — « Si je m'y étais trouvé, disait Boileau, je l'aurais bien empêché de donner sa parole. » Chapelle, sans louer ni critiquer, gardait le silence. Mon père enfin le pressa vivement de se déclarer. — « Avouez-moi en ami, lui dit-il, votre sentiment. Que pensez-vous de *Bérénice?* — Ce que j'en pense? répondit Chapelle : *Marion pleure, Ma-*

rion crie, Marion veut qu'on la marie. » Ce mot fut bientôt répandu [1].... »

Quant à Corneille, un des reproches qui lui furent le plus généralement adressés à l'occasion de cette pièce, c'est celui d'obscurité et d'embarras de style. S'il est permis d'ajouter foi à une anecdote rapportée par Cizeron-Rival, d'après l'autorité de Brossette [2], il faut croire qu'il ne songea guère à en appeler sur ce point.

« M. Despréaux distinguait ordinairement deux sortes de galimatias : le *galimatias simple*, et le *galimatias double*. Il appelait galimatias simple, celui où l'auteur entendait ce qu'il voulait dire, mais où les autres n'entendaient rien; et galimatias double, celui où l'auteur, ni les lecteurs, ne pouvaient rien comprendre.... Il citait pour exemple ces quatre vers de *Tite et Bérénice* du grand Corneille :

Faut-il mourir, madame, et si proche du terme?
Votre illustre inconstance est-elle encor si ferme,
Que les restes d'un feu que j'avais cru si fort,
Puisse dans quatre jours se promettre ma mort [3]?

1. *Mémoires sur la vie de J. Racine* (par Louis Racine); Lausanne, 1747, p. 90 et 91.

2. *Récréations littéraires ou Anecdotes et Remarques sur différents sujets*, recueillies par M. C. R*** (Cizeron-Rival); Paris et Lyon, 1765, in-12, p. 67-69.

3. Acte I, sc. 2.

« Baron, ce célèbre acteur, devait faire le rôle de Domitian dans cette même tragédie, et, comme il étudiait son rôle, l'obscurité des vers rapportés ci-dessus lui donna quelque peine, et il en alla demander l'explication à Molière, chez qui il demeurait. Molière, après les avoir lus, lui dit qu'il ne les entendait pas non plus : « Mais attendez, dit-il à Baron, M. Corneille doit venir souper avec nous aujourd'hui, et vous lui direz qu'il vous les explique. » Dès que Corneille arriva, le jeune Baron alla lui sauter au cou, comme il faisait ordinairement, parce qu'il l'aimait; et ensuite il le pria de lui expliquer ces quatre vers, disant à Corneille qu'il ne les entendait pas. Corneille, après les avoir examinés quelque temps, dit : « Je ne les entends pas trop bien non plus; mais récitez-les toujours, tel qui ne les entendra pas les admirera. » Nous nous trompons fort, ou il y a dans cette réponse un peu de dépit contre les admirateurs de Racine.

Molière fut à la fin de cette même année chargé de composer une pièce à grand spectacle pour les fêtes du carnaval de 1671. Il songea à la fable de Psyché, qui appartient à l'antiquité, et que La Fontaine, en 1669, avait naturalisée dans notre littérature en rajeunissant et en appropriant au goût d'alors des fictions surannées. Mais voyant arriver le terme qu'on lui

avait assigné, et n'ayant encore mis que la première main à son ouvrage, il prit le parti de s'adjoindre deux collaborateurs, Corneille et Quinault, qui travaillèrent sur le plan qu'il avait tracé. Il ne composa que le prologue, le premier acte, et les premières scènes du second et du troisième. Corneille, dont la modeste complaisance en cette occasion dément sa prétendue inimitié contre Molière [1], fit le reste, et, à soixante-cinq ans, retrouva toute la vigueur, tout le feu de sa jeunesse, pour la scène brûlante de la déclaration de Psyché à l'Amour. Quant à Quinault, il se chargea d'entremêler chaque acte,

. . . . . de lieux communs de morale lubrique,

c'est-à-dire qu'il laissa échapper de sa plume les intermèdes de cette pièce, à l'exception du premier, qui est de Lulli, semblant prendre à tâche de justifier d'avance, dans ces compositions éphémères, l'arrêt que Boileau devait un jour si injustement étendre jusqu'à ses opéra. Enfin le Florentin mit en musique ce poëme, qui fut soumis au jugement de la cour, en janvier 1671, sur le théâtre des Tuileries, et à celui de la ville,

1. Voir précédemment, page 192.

le 24 juillet suivant, sur le théâtre du Palais-Royal.

On conçoit facilement le succès que dut avoir une pièce qui à l'intérêt même du sujet et à celui qu'inspiraient les noms de ses auteurs joignait encore toute la féerie des arts, offrait aux yeux les tableaux les plus magiques des enfers, de la terre et des cieux. Aussi d'augustes et unanimes suffrages à la cour, et trente-deux recettes productives à la ville, furent-ils la récompense du travail de cette association littéraire.

Corneille put réclamer une très-honorable part des applaudissemens qui accueillirent l'œuvre commune ; ce poète déjà blanchi, et dont les précédens échecs eussent pu abattre le courage, en sut retrouver assez pour prouver à ses adversaires ce dont ils se doutaient bien, pour peu qu'ils connussent le Cid et Chimène, que lui aussi savait peindre l'amour.

Pour en bien discourir, il faut l'avoir bien fait :
Un bon poète ne vient que d'un amant parfait,

avait-il dit, long-temps auparavant, dans sa *Galerie du Palais.* On serait porté à croire d'après cela qu'*il l'avait bien fait*, si l'on ne savait combien les maximes des poètes dramatiques sont souvent contradictoires, et s'il ne s'était dit lui-même, dans un billet à Pelisson,

Bon galant au théâtre et fort mauvais en ville.

Nous avons déploré la lutte dans laquelle leurs partisans entretenaient le doyen des auteurs de *Psyché* et celui qui fit représenter *Bajazet* en 1672. Cette pièce fut, comme il devait arriver, l'objet d'éloges exagérés en haine de Corneille, et d'attaques injustes de la part des admirateurs exclusifs de son génie. Lui seul nous paraît l'avoir jugée sans aveuglement : « Étant une fois, rapporte Segrais, près de Corneille, sur le théâtre, à une représentation du *Bajazet*, il me dit : « Je me « garderais bien de le dire à d'autres que vous, « parce qu'on dirait que j'en parle par jalousie; « mais, prenez-y garde, il n'y a pas un seul « personnage dans le *Bajazet* qui ait les sen- « timens qu'il doit avoir, et que l'on a à Constan- « tinople; ils ont tous, sous un habit turc, le « sentiment qu'on a au milieu de la France. » Il avait raison, ajoute Segrais, et l'on ne voit pas cela dans Corneille; le Romain y parle comme un Romain, le Grec comme un Grec, l'Indien comme un Indien, et l'Espagnol comme un Espagnol [1]. »

Madame de Sévigné juge cette pièce à son tour et à sa manière: « Racine, dit-elle à sa

1. *Segraisiana*, édit de 1723, p. 46-7.

fille[1], a fait une tragédie qui s'appelle *Bajazet*, et qui lève la paille; vraiment elle ne va pas *empirando* comme les autres. M. de Tallard a dit qu'elle est autant au-dessus des pièces de Corneille, que celles de Corneille sont au-dessus des pièces de Boyer : voilà ce qui s'appelle louer; il ne faut pas tenir les vérités captives. Nous en jugerons par nos yeux et par nos oreilles.

Du bruit de *Bajazet*, mon ame importunée[2],

fait que je veux aller à la comédie; enfin nous en jugerons. »

Elle se rend à l'Hôtel de Bourgogne peu après : « La pièce de Racine m'a paru belle, écrit-elle en sortant[3]; nous y avons été.... *Bajazet* est beau, j'y trouve quelque embarras sur la fin; mais il y a bien de la passion, et de la passion moins folle que celle de *Bérénice*. Je trouve pourtant, à mon petit sens, qu'elle ne surpasse pas *Andromaque;* et pour les belles comédies[4] de Corneille, elles sont autant au-dessus, que votre

1. Lettre du 13 janvier 1672.
2. Imitation du vers d'*Alexandre*, acte I, sc. 2,

Du bruit de ses exploits mon ame importunée.

3. Lettre du 15 janvier 1672.
4. Mot générique, souvent employé alors pour exprimer une pièce de théâtre de quelque genre qu'elle fût.

idée était au-dessus de.... Appliquez et ressouvenez-vous de cette folie, et croyez que jamais rien n'approchera, je ne dis pas surpassera, je dis que rien n'approchera des divins endroits de Corneille. »

Plus tard elle fait passer la pièce à sa fille : « Voilà *Bajazet;* si je pouvais vous envoyer la Champmêlé, vous trouveriez la pièce bonne; mais sans elle, elle perd la moitié de son prix. Je suis folle de Corneille; il faut que tout cède à son génie [1]. » Puis elle ajoute quelques jours après [2] : « Je suis au désespoir que vous ayez eu *Bajazet* par d'autres que par moi; c'est ce chien de Barbin qui me hait, parce que je ne fais pas des princesses de Clèves et de Montpensier. Vous avez jugé très-juste et très-bien de *Bajazet*, et vous aurez vu que je suis de votre avis; je voulais vous envoyer la Champmêlé pour vous réchauffer la pièce. Le personnage de Bajazet est glacé; les mœurs des Turcs y sont mal observées; ils ne font point tant de façons pour se marier; le dénouement n'est point bien préparé : on n'entre point dans les raisons de cette grande tuerie. Il y a pourtant des choses agréables, mais rien de parfaitement beau, rien qui enlève, point de ces tirades de Corneille qui font frissonner. Ma fille,

1. Lettre du 9 mars 1672.
2. Lettre du 16 mars 1672.

gardons-nous bien de lui comparer Racine, sentons-en toujours la différence; les pièces de ce dernier ont des endroits froids et faibles, et jamais il n'ira plus loin qu'*Andromaque; Bajazet* est au-dessous, au sentiment de bien des gens, et au mien, si j'ose me citer. Racine fait des comédies pour la Champmêlé; ce n'est pas pour les siècles à venir: si jamais il n'est plus jeune, et qu'il cesse d'être amoureux, ce ne sera plus la même chose. Vive donc notre vieil ami Corneille! Pardonnons-lui de méchans vers en faveur des divines et sublimes beautés qui nous transportent: ce sont des traits de maître qui sont inimitables. Despréaux en dit encore plus que moi; et, en un mot, c'est le bon goût, tenez-vous-y. »

Il n'est pas croyable que Boileau eût émis l'opinion que lui prête ici madame de Sévigné. Son injustice et sa prévention ne s'exercèrent que contre Corneille, et ce n'est pas de Racine qu'on put l'entendre parler avec cette légèreté et ce mépris (13). Mais on a souvent demandé si madame de Sévigné et madame Deshoulières (car le poète des *doucereux* avait aussi pour antagoniste le chantre des moutons) étaient, elles, de bonne foi dans ces dédains: « Oui, sans doute, a fort bien répondu Grimm: ceux qui ont passé leur première jeunesse ont toute la peine du monde à reconnaître un mérite supérieur à

ceux qui sont plus jeunes qu'eux, et qui commencent leur carrière. Indépendamment de la difficulté de croire qu'il puisse rien arriver après nous qui vaille la peine d'être regardé, et que l'époque dans laquelle nous existons ne soit pas la plus mémorable de toutes, le moyen de supposer un grand génie à un jeune homme qu'on a vu sortir du collège? cela n'est pas plus aisé que de croire aux miracles et à la canonisation d'un saint avec qui on a soupé et joué au piquet[1]. »

C'est avec enthousiasme que madame de Sévigné annonce la prochaine représentation de *Pulchérie*.... « Corneille, dit-elle à sa fille[2], nous lut l'autre jour, chez M. de La Rochefoucauld, une comédie qui fait souvenir de sa défunte veine. Je voudrais que vous fussiez venue avec moi après dîner, vous ne vous seriez point ennuyée; vous auriez peut-être pleuré une petite larme, puisque j'en ai pleuré plus de vingt. » — « Nous tâchons, dit-elle ailleurs[3], d'amuser notre bon cardinal[4]: Corneille lui a lu une pièce qui sera jouée dans quelque temps, et qui fait souvenir des anciennes. Je suis folle de Corneille; on reverra dans *Pulchérie*

1. *Correspondance littéraire* de Grimm, novembre 1776.
2. Lettre du 15 janvier 1672.
3. Lettre du 9 mars 1672.
4. Le cardinal de Retz.

La main qui crayonna
La mort du grand Pompée et l'ame de Cinna [1].

Il faut que tout cède à son génie. » Quel mécompte lorsqu'elle se vit plus tard obligée d'écrire à madame de Grignan [2] : « PULCHÉRIE *n'a point réussi!* »

Ce n'était que trop vrai. En vain Corneille, qui croyait pouvoir attribuer son précédent échec au jeu de la troupe du Palais-Royal, donna-t-il son nouvel ouvrage à la troupe du Marais : *Tite et Bérénice* n'eurent, pour l'accueil, rien à envier à la comédie héroïque de *Pulchérie*. Cependant dans l'Avertissement de cette dernière pièce, l'auteur se borne à lui souhaiter autant de bonheur à la lecture qu'à la représentation : c'était, par une ambition si modérée, se montrer plus grand que son revers.

Fontenelle s'est exagéré, à notre sens, le mérite de cette production, un peu moins faible sans doute que *Bérénice*, mais fort indigne encore et des éloges qu'il lui donne, et surtout de Corneille. A quelques vers, à l'idée d'un rôle près, on n'y trouve rien de remarquable ; mais ce rôle,

1. Et je me sens encor la main qui crayonna
L'ame du grand Pompée et l'esprit de Cinna.
*Dédicace d'*OEDIPE.

2. Lettre du 24 février 1673.



celui de Martian, vieillard amoureux, où Fontenelle, nous ne savons pourquoi, a cru que son oncle s'était peint, lui valut des suffrages. Nous lisons même dans un manuscrit à peu près de ce temps : « M. le maréchal de Grammont dit « à Corneille qu'il lui savait bon gré d'avoir « trouvé dans *Pulchérie* un caractère d'amant « pour les vieillards dont on ne s'était point en- « core avisé, et qu'il lui en était obligé pour la « part qu'il pouvait y avoir [1]. »

Si un vieillard amoureux ne nous semble pas comme à Fontenelle le portrait de son oncle, il ne nous est pas échappé du moins que l'amour joue un bien plus grand rôle dans tous ses derniers ouvrages que dans ceux qui illustrèrent sa carrière. En cela, il se conformait au goût du temps; il cherchait à mettre en œuvre les moyens de succès qui avaient si bien réussi à Racine, et dont il avait pu reconnaître par lui-même la puissance à la représentation de *Psyché.* Moins bien employés, ils n'en avaient conservé aucune pour le sort de *Pulchérie;* ils ne protégèrent guère davantage *Suréna.*

C'est à la fin de 1674 que cette pièce fut représentée par les acteurs du théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, qui avaient bien voulu sans doute

1. *Vie de Corneille,* manuscrit faisant partie de la bibliothèque de M. de Soleinne.

doute se rappeler les services que l'auteur leur avait rendus. Il avait d'abord, au dire d'un de ses éditeurs les plus exacts, songé à traiter un sujet chinois [1]; mais il se décida enfin pour celui-ci, et le mit à la scène sous le titre de *Suréna.* Il appela également ainsi son principal personnage, prenant pour un nom propre ce qui n'était qu'un titre d'honneur, une dignité. Le *surena* des Parthes était l'*ethmadoulet* des Persans, le *grand-visir* des Turcs [2] : méprise assez pardonnable du reste, car l'histoire des Parthes nous est peu familière.

Cet effort dont le succès ne fut pas, ne pouvait guère être complet, cet effort fut le dernier de sa muse expirante. Bien que, cette même année, en entendant dire à Boileau :

> Que Corneille. . . . . rallumant son audace,
> Soit encor le Corneille et du *Cid* et d'*Horace* [3] !

il se fût écrié, avec un douloureux dépit : *Ne le suis-je pas toujours ?* il prit le parti de renoncer à la scène, soit qu'il se rebutât de l'indifférence des spectateurs, soit que les comédiens fussent

1. *OEuvres de Corneille*, édit. de 1738 (publié par Joly); *Avertissement* à la tête du tome I.

2. Voltaire, commentaire sur *Suréna*.

3. *Art poétique*, ch. IV.

peu empressés à lui servir d'interprètes. Ce qui est certain, c'est que cette résolution ne lui fut pas dictée par la conscience de l'affaiblissement de ses facultés, dont toutes ses dernières productions fournissaient cependant à tout autre qu'à lui la déplorable preuve. Cette réclamation contre l'*Art poétique* le démontrerait déjà ; mais les vers qu'il adressa à Louis XIV deux ans après, en octobre 1676, pour le remercier d'avoir fait représenter de suite à Versailles *Cinna*, *Pompée*, *Horace*, *Sertorius*, *OEdipe*, *Rodogune*, ne permettent pas de conserver le moindre doute à ce sujet :

Est-il vrai, grand monarque, et puis-je me vanter
Que tu prennes plaisir à me ressusciter,
Qu'au bout de quarante ans, *Cinna*, *Pompée*, *Horace*,
Reviennent à la mode, et retrouvent leur place,
Et que l'heureux brillant de mes jeunes rivaux,
N'ôte point leur vieux lustre à mes premiers travaux ?
Achève : *les derniers n'ont rien qui dégénère*,
Rien qui les fasse croire enfans d'un autre père ;
Ce sont des malheureux étouffés au berceau,
Qu'un seul de tes regards tirerait du tombeau.
On voit *Sertorius*, *OEdipe*, *Rodogune*,
Rétablis par ton choix dans toute leur fortune ;
Et ce choix montrerait qu'*Othon* et *Suréna*
Ne sont pas des cadets indignes de *Cinna*.
Sophonisbe à son tour, *Attila*, *Pulchérie*,
Reprendraient pour te plaire une seconde vie ;

Agésilas en foule aurait des spectateurs,
Et *Bérénice* enfin trouverait des acteurs.
Le peuple, je l'avoue, et la cour les dégradent;
Je faiblis, ou du moins ils se le persuadent:
Pour bien écrire encor j'ai trop long-temps écrit,
Et les rides du front passent jusqu'à l'esprit.
Mais contre cet abus que j'aurais de suffrages,
Si tu donnais les tiens à mes derniers ouvrages!
Que de tant de bontés l'impérieuse loi
Ramènerait bientôt et peuple et cour vers moi!
« Tel Sophocle à cent ans charmait encor Athènes,
« Tel bouillonnait encor son vieux sang dans ses veines, »
Diraient-ils à l'envi, « lorsqu'OEdipe aux abois,
« De ses juges pour lui gagna toutes les voix. »
Je n'irai pas si loin; et *si mes quinze lustres*
Font encor quelque peine aux modernes illustres,
S'il en est de fâcheux jusqu'à s'en chagriner,
Je n'aurai pas long-temps à les importuner.

Nous l'avons déjà vu, père infortuné, condamné à survivre à Charles Corneille enlevé bien jeune à son amour. En 1674 un semblable coup vint déchirer son cœur. De ses trois autres fils, deux avaient embrassé la carrière des armes. Le plus jeune, revêtu du grade de lieutenant de cavalerie, fut tué au siége de Graves dans une sortie qu'il tenta à la tête de sa compagnie. L'aîné avait le rang de capitaine. Corneille expose au roi, dans le remerciement que nous venons de citer en partie, ses regrets et ses sollicitudes :

Je sers depuis douze ans; mais c'est par d'autres bras
Que je verse pour toi du sang dans nos combats:
J'en pleure encor un fils, et tremblerai pour l'autre
Tant que Mars troublera ton repos et le nôtre.

Il ajoute en terminant:

. . . . . S'il est vrai que mon service plaise,
Sire, un bon mot de grace au Père de La Chaise.

Ce dernier vers est un placet en faveur de son quatrième fils Thomas Corneille, qui était entré dans les ordres et dont il sollicitait l'inscription sur la feuille des bénéfices, tenue par le confesseur du roi. Cette demande n'était pas la première qu'il adressât pour cet objet, ce ne fut pas non plus la dernière; car quelque temps après, il répétait à Louis XIV:

Plaise au roi ne plus oublier
Qu'il m'a depuis quatre ans promis un bénéfice,
Et qu'il avait chargé le feu Père Ferrier
De choisir un moment propice
Qui pût me donner lieu de l'en remercier.
Le Père est mort; mais j'ose croire
Que si toujours Sa Majesté
Avait pour moi même bonté,
Le Père de La Chaise aurait plus de mémoire,
Et le ferait mieux souvenir
Qu'un grand roi ne promet que ce qu'il veut tenir.

La supplique ressemblait beaucoup à une leçon ; cependant Louis XIV, qui eût bien pu ne pas la trouver bonne de la part de tout autre, de la sienne en profita. Ce Thomas Corneille fut pourvu, vers 1680, de l'abbaye d'Aiguevive, en Touraine[1].

Corneille avait deux filles. La plus jeune, Marguerite, prit le voile et entra sous le nom de *Sœur de la Trinité* dans l'ordre des Dominicaines, qui avaient un couvent au faubourg Cauchoise de Rouen[2]. L'autre, Marie, l'aînée de ses frères et sœur, fut mariée à un sieur de Guénébault. Devenue veuve, elle épousa en secondes noces Jacques de Farcy, et, fille d'un grand homme, fut, comme nous le dirons, bisaïeule d'un des plus beaux, des plus tragiques caractères de notre révolution.

De ce que Corneille n'entendait rien aux affaires et en fuyait l'ennui, on a tiré la conséquence qu'il ne prenait aucune part à la direction de sa famille. On a dit qu'un jeune homme auquel il avait accordé sa fille, et que des empêchemens imprévus mettaient dans la nécessité de rompre ce mariage, se présenta un matin chez lui, pénétra jusqu'à son cabinet, et lui

1. *Mercure galant*, octobre 1684, p. 79. — *Dictionnaire universel* de Th. Corneille, art. Rouen.

2. *Note fournie par M. P. A. Corneille.*

dit : « Je viens, Monsieur, retirer ma parole et vous exposer le motif de ma conduite. — Eh! Monsieur, » lui aurait répliqué Corneille, si l'on en croyait cette anecdote, « ne pourriez-vous pas, sans m'interrompre, parler de tout cela à ma femme? Montez chez elle; je n'entends rien à toutes ces affaires[1]. » Il nous est démontré que ceci n'est qu'un conte, et nous ferons passer cette conviction dans tous les esprits, en rappelant que celui auquel on prête ici tant d'indifférence se montra au contraire très sensible à ce qu'il regardait comme une mésalliance, lorsque son fils aîné, capitaine de cavalerie, et depuis, sinon dès ce temps même, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi[2], épousa la fille d'un marchand de Paris, Marie Lecachois (14). Il semblait que les préjugés s'augmentassent chez lui de tout l'affaissement de son génie, et qu'il cherchât de quelque autre côté les distinctions dont son amour-propre avait besoin, mais que ses dernières œuvres ne pouvaient malheureusement plus lui promettre. C'est ainsi qu'on le voit, lui qui avait

1. *Tableau historique de l'esprit et du caractère des Littérateurs français*, par M. T*** (Taillefer); Versailles, 1785, 4 vol. in-8, t. II, p. 67. — *Galerie de l'ancienne cour*, 1788, t. II, p. 267.

2. Thomas Corneille semble dire, du moins dans son *Dictionnaire universel*, art. ROUEN, qu'il était revêtu de cette charge à l'époque de la mort de son père.

si long-temps laissé à son frère seul le travers d'allonger son nom, le partager à la fin de sa carrière, et, répudiant en quelque sorte le beau nom de Corneille qu'il avait rendu plus grand que tous les titres, que celui même de prince décerné par Napoléon à sa mémoire, essayer vainement de le faire disparaître sous la qualification ridicule d'*écuyer*, *sieur de Damville*[1]. Il faut voir, sans doute, l'explication de ceci dans ce qu'a dit son neveu : « Ses forces diminuèrent de plus en plus, et la dernière année de sa vie son esprit se ressentit beaucoup d'avoir tant produit et si long-temps[2] ».

Cinq ou six ans avant sa mort, Corneille disait à Chevreau : « J'ai pris congé du théâtre, et ma poésie s'en est allée avec mes dents[3]. » Il avait raison, car on ne peut guère regarder comme poétiques des vers soit originaux, soit traduits du latin, qu'il adressa successivement au roi, le suivant pas à pas dans ses victoires. Chaque année il payait ainsi la dette de la reconnaissance à laquelle il se croyait tenu par la pension royale. Mais nous devons convenir que si celle-ci était

1. Dans le contrat de vente du 10 novembre 1683, dont nous parlerons tout à l'heure.

2. *Vie de Corneille*, par Fontenelle.

3. *Chevræana*. — *Tableau historique de l'esprit et du caractère des Littérateurs français*, t. II, p. 62.

indigne de Corneille, ces vers n'étaient pas beaucoup plus dignes de Louis XIV. Nous ne faisons du reste, en les jugeant avec cette sévérité, que reproduire en quelque sorte le propre aveu de leur auteur :

Pour moi, qui de louer n'eus jamais la méthode,
J'ignore encor le tour du sonnet et de l'ode.
Mon génie au théâtre a voulu m'attacher ;
Il en a fait mon sort, je dois m'y retrancher ;
Partout ailleurs je rampe et ne suis plus moi-même [1].

Il l'était alors de moins en moins chaque jour. Mais on aime à voir les égards publics entourer sa vieillesse plus nombreux qu'au midi de sa gloire. « Ce n'est pas, » a dit Segrais, « la coutume de l'Académie de se lever de sa place dans les assemblées pour personne ; chacun demeure comme il est. Cependant lorsque M. de Corneille arrivait près de moi, j'avais pour lui tant de vénération que je lui faisais cet honneur [2]. » Une tradition assez bien établie, et à laquelle on n'a opposé que des doutes, porte aussi à regarder comme certain que Corneille étant venu un jour au théâtre où il n'avait point paru depuis deux ans, les acteurs s'interrompirent d'eux-mêmes ;

1. Remerciement au roi à l'occasion des pensions.
2. *Segraisiana*, édit. de 1723, p. 172.

le grand Condé, le prince de Conti et toutes les personnes qui étaient sur la scène, se levèrent; les loges suivirent leur exemple; le parterre fit entendre des acclamations et des applaudissemens répétés à chaque entr'acte[1].

Nous venons de dire que Corneille fut condamné à se survivre, et que, triste et frappant exemple de notre faiblesse, cet homme si rare, si sublime, passa les derniers mois de sa vie dans un état voisin de l'enfance. Il semblait avoir pressenti le terme de son existence intellectuelle; car, peu avant d'y arriver, il mit dans ses affaires un ordre que son caractère insouciant l'avait empêché d'y apporter jusque-là. Il brûla ceux de ses papiers qu'il ne voulait pas laisser après lui, et comprit avant tout dans cet auto-da-fé les vers d'amour qu'il avait, dans sa jeunesse, adressés à madame Du Pont[2].

Il vendit sa maison de la rue de la Pie, à Rouen, par contrat du 10 novembre 1683, contrat dans lequel son beau-frère, Le Bouyer de Fontenelle, figure comme son mandataire. Le prix de cette vente fut fixé à 4300 livres, et, sur cette somme, l'acquéreur eut à retenir celle de

1. *Tableau historique de l'esprit et du caractère des Littérateurs français*, t. II, p. 64.

2. *OEuvres diverses* de P. Corneille (publiées par Granet), 1738, p. 144, note.

3000 livres dont la propriété était grevée au profit du couvent des Dominicaines, pour sûreté du service de la pension de Marguerite, la religieuse [1].

Cet immeuble est le seul que les actes de famille fassent connaître comme lui appartenant alors. Il est donc à peu près certain que le surplus de son patrimoine et ce qui revenait à sa femme de la succession de son père, ne consistaient qu'en quelques rentes d'assez peu d'importance. La Bruyère avait bien raison de dire : « Chapelain était riche et Corneille ne l'était pas ; *la Pucelle* et *Rodogune* méritaient chacune une autre aventure [2]. » C'est avec une fortune aussi bornée, le produit de ses ouvrages et sa gratification annuelle de 2000 livres, que Corneille eut à pourvoir à l'éducation de ses enfans, et à les mettre tous en état d'embrasser une carrière. Qu'on envisage ceci, et qu'on nous dise si ses sollicitudes, si ses plaintes, pour être trop éclatantes peut-être, en étaient moins fondées. On voit du reste qu'elles l'avaient bien peu servi. Pourquoi aussi, comme l'a dit Voisenon, perdait-il son temps à mériter les graces, tandis que d'autres employaient le leur à les obtenir (15)?

Soit que la mort de Colbert, arrivée en sep-

1. *Notes fournies par M. P. A. Corneille.*
2. Chap. XII *Des Jugemens.*

tembre 1683, fût venue, ainsi qu'on l'a avancé, suspendre pour notre auteur le paiement de la pension qu'il avait touchée jusque-là, soit que la position où il se trouvait alors l'eût rendue aussi insuffisante qu'elle avait toujours été mesquine, pauvre, âgé et malade, Corneille, près de l'heure dernière, se vit réduit au plus pressant besoin. Boileau, qui avait sans doute plus d'un tort envers lui, mais dont l'honorable conduite en cette circonstance les rachète tous, Boileau, en apprenant la position cruelle de ce vieillard, victime d'un révoltant oubli, courut chez le roi offrir le sacrifice de sa propre pension, disant qu'il ne pouvait sans honte la toucher, tandis qu'à ses derniers momens Corneille était privé du nécessaire. Le roi envoya deux cents louis à l'illustre malade, et ce fut La Chapelle, parent de Boileau, qui fut chargé de les lui porter [1] (16).

Deux jours après [2], la mort enleva celui qui avait créé tant d'œuvres immortelles. Entouré de sa famille, ce patriarche de la scène s'éteignit dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre 1684, dans la maison où il logeait, rue d'Argenteuil (17). Depuis long-temps mort pour le théâtre, le poète qui devait laisser de si longs souvenirs

1. Notes sur l'*Éloge de Despréaux*, par d'Alembert.

2. *Mercure galant*, octobre 1684, p. 79. — Discours de Racine, prononcé à la réception de Th. Corneille, cité ci-après.

n'emporta guère d'autres regrets que ceux des siens, dont le trépas pouvait seul le séparer. Le Journal de Dangeau nous fait connaître par son laconisme le peu d'impression que cet événement produisit à la cour : « Jeudi 5, on apprit à Chambord la mort du *bonhomme* Corneille. » Peut-être trouvera-t-on que c'était bien peu pour des cendres aussi illustres ? Peut-être au contraire y verra-t-on un digne hommage, si l'on pense avec un des rivaux de celui qui ne dut pas à l'âge le nom de bonhomme, avec Sophocle, qu'*il n'y a que les grandes ames qui sachent combien il y a de gloire à être bon.*

LIVRE QUATRIÈME.

« Nul autre que vous ne pouvait prétendre à enterrer Corneille, cependant vous n'avez pu y parvenir. »

BENSERADE A RACINE.

« A voir M. de Corneille, a dit un de ses contemporains, Vigneul de Marville [1], on ne l'aurait pas cru capable de faire si bien parler les Grecs et les Romains, et de donner un si grand relief aux sentimens et aux pensées des héros. La première fois que je le vis, je le pris pour un marchand de Rouen; son extérieur n'avait rien qui parlât pour son esprit..... Il se négligeait trop, ou, pour mieux dire, la nature qui lui avait été si libérale en des choses extraordinaires, l'avait comme oublié dans les plus communes. » En effet,

1. *Mélanges d'histoire et de littérature*, recueillis par Vigneul de Marville (Bonaventure d'Argonne), édit. de 1725, t. 1, p. 193 et suiv.

Fontenelle nous apprend de son côté que s'il était assez grand et assez plein, il avait l'air fort simple et fort commun, toujours négligé et peu curieux de son extérieur; « mais, ajoute-t-il, il avait le visage assez agréable, un grand nez, la bouche belle, la physionomie vive, des traits fort marqués et propres à être transmis à la postérité dans une médaille ou dans un buste[1] (1).

« Sa conversation, dit encore Vigneul de Marville, était si pesante qu'elle devenait à charge dès qu'elle durait un peu. Quand ses familiers amis, qui auraient souhaité de le voir parfait en tout, lui faisaient remarquer ses légers défauts, il souriait et disait : *Je n'en suis pas moins Pierre Corneille.* Il n'a jamais parlé bien correctement la langue française, peut-être ne se mettait-il pas en peine de cette exactitude[2] ».

La Bruyère n'a pas plus flatté le portrait physique de notre auteur : « Simple, timide, d'une ennuyeuse conversation, il prend un mot pour un autre, et il ne juge de la bonté de sa pièce que par l'argent qui lui revient; il ne sait pas la réciter ni lire son écriture. Laissez-le s'élever par la composition, il n'est pas au-dessous d'Auguste, de Pompée, de Nicomède, d'Héraclius; il est roi et un grand roi, il est politique, il est philo-

1. *Vie de Corneille*, par Fontenelle.
2. Vigneul de Marville, *loco citato.*

sophe; il entreprend de faire parler des héros, de les faire agir; il peint les Romains: ils sont plus grands et plus romains dans ses vers que dans leur histoire[1].»

«Il n'ornait pas ce qu'il disait; pour trouver le grand Corneille il le fallait lire[2].» C'est ce qui faisait dire à une grande princesse, qui avait désiré le voir et l'entretenir, qu'il ne fallait pas l'entendre ailleurs qu'à l'Hôtel de Bourgogne[3]. Il avait lui-même la conscience du peu d'agrément de son débit, car il écrivait à Pelisson:

J'ai la plume féconde et la bouche stérile...,
Et l'on peut rarement m'écouter sans ennui,
Que quand je me produis par la bouche d'autrui (2).

«Sa prononciation n'était pas tout-à-fait nette; il lisait ses vers avec force, mais sans grace[4].» Aussi un jour qu'il reprochait à Boisrobert d'avoir mal parlé d'une de ses pièces à la représentation: «Comment, lui répondit celui-ci, pourrais-je avoir mal parlé de vos vers au théâtre, les ayant trouvés admirables alors même que vous me les barbouilliez à la lecture[5]?»

1. La Bruyère, chap. XII. *Des Jugemens.*
2. *Vie de Corneille*, par Fontenelle.
3. Vigneul de Marville, *loco citato.*
4. *Vie de Corneille*, par Fontenelle.
5. *Menagiana*, 1762, t. I, p. 312. — *Anecdotes littéraires* (par Raynal), t. II, p. 4.

« Il savait les belles-lettres, l'histoire, la politique; mais il les prenait principalement du côté qu'elles ont rapport au théâtre; il n'avait pour toutes les autres connaissances, ni loisir, ni curiosité, ni beaucoup d'estime. Il parlait peu, même sur la matière qu'il entendait si parfaitement[1]. » Cette unique direction d'idées était commune à Racine et à Boileau; car, à en croire Segrais[2], c'est d'eux que La Rochefoucauld a dit, que c'est une grande pauvreté de n'avoir qu'une sorte d'esprit. « Tout leur entretien ne roule que sur la poésie; ôtez-les de là, ils ne savent plus rien. » Quant à la taciturnité, c'était pour Corneille un point de ressemblance avec Molière. Si Bellegarde a raconté qu'un de ses amis, qui s'était trouvé souvent à la même table que l'auteur de *Cinna*, n'apprit qu'après six mois qu'il avait eu l'honneur de dîner avec le grand Corneille[3], l'auteur de *la Critique de l'École des Femmes* nous a fait connaître, de son côté, sa *naturelle paresse à soutenir la conversation*[4].

« Corneille était mélancolique: il lui fallait des sujets plus solides pour espérer ou pour se ré-

1. *Vie de Corneille*, par Fontenelle.
2. *Segraisiana*, 1723, p. 65-6.
3. *Mémoires sur Molière*, publiés par M. Desprès, faisant partie de la *Collection des mémoires sur l'Art dramatique*, p. xxj.
4. *La Critique*, sc. 2.

jouir que pour se chagriner ou pour craindre. Il avait l'humeur brusque et quelquefois rude en apparence; au fond il était très-aisé à vivre, tendre et plein d'amitié [1]. » Cette brusquerie, qu'on doit attribuer à sa vie toute de retraite et d'étude, pouvait être un ridicule aux yeux du monde, mais, ne prenant pas sa source dans un vice de caractère, ne pouvait être un défaut aux yeux de la raison. « Si c'en est un, a dit le panégyriste de notre auteur, Corneille le partage avec le héros le plus aimé de son siècle, avec ce grand capitaine moins célèbre, après vingt batailles gagnées, par son courage que par sa bonté. Et qu'importait cet extérieur peu prévenant à ceux qui vécurent dans la familiarité d'un grand homme? Sous cette apparence de froideur, même de dureté, ils trouvaient dans l'ame de Corneille et de Turenne l'humanité, la douceur, la générosité, la foi sainte, et la confiante amitié [2]. »

« Corneille avait l'ame fière et indépendante [3]. » Voltaire, en entendant ses plaintes et ses sollicitations pécuniaires, a quelquefois été tenté de douter de son indépendance et de sa fierté. A notre sens, il en faudrait tirer une conclusion toute contraire. Les détails que nous avons

1. *Vie de Corneille*, par Fontenelle.
2. *Éloge de Corneille*, par M. Victorin Fabre, 2e édit., p. 95.
3. *Vie de Corneille*, par Fontenelle.

donnés sur sa fortune ont pu servir à prouver que ce n'était point par cupidité, mais par besoin qu'il tenait ce langage. Mais il se mêla trop d'amertume à ses reproches pour qu'on ne pense pas aussi que ce grand homme avait la légitime conviction que ses charges devaient être supportées par d'autres que par lui. Il voyait payer chèrement toutes les choses auxquelles on attachait du prix, et se demandait pourquoi cette récompense manquerait à son mérite; pourquoi, tout entier à la gloire, il ne serait pas dispensé par la générosité d'un siècle qu'il immortalisait de prévoir les besoins de la vie. Il le pensait ainsi, et avec sa franchise qu'exaltait encore le sentiment d'une injustice, il ne trouvait nul inconvénient à l'exprimer[1].

Il n'avait, on le voit, ni souplesse ni manège. Si, pour s'épargner la correction de quelques mauvais vers, il avait été homme à répondre, ainsi qu'on l'a sottement avancé : *Ils sont payés comme les autres*[2], il eût été beaucoup plus

1. M. Guizot a parfaitement développé cette idée dans sa Vie de Pierre Corneille, p. 319 de la *Vie des Poètes français ;* Paris, Schœll, 1813, in-8.

2. *Troisième et quatrième Dissertation concernant le poëme dramatique, en forme de remarques sur la tragédie de M. Corneille intitulée* Œdipe, *et sa réponse à ses calomnies* (par l'abbé d'Aubignac); Paris, 1663, in-12, p. 6. C'est d'Aubignac qui est l'inventeur de ce conte. A l'en croire c'est à Colletet que Cor-

propre à faire sa fortune, mais beaucoup moins à peindre les Romains.

Nous l'avons entendu dire : *L'air de la cour ne me convient pas*. On le conçoit aisément ; aussi Racine pour détourner son fils aîné de se livrer à la poésie, et, dans la crainte qu'il n'attribuât à ses tragédies les complimens dont quelques grands seigneurs l'accablaient, lui disait : « Ne croyez pas que ce soient mes vers qui m'attirent toutes ces caresses. Corneille fait des vers cent fois plus beaux que les miens, et cependant personne ne le regarde. On ne l'aime que dans la bouche de ses acteurs..... Moi, je me contente de leur tenir des propos amusans et de les entretenir de choses qui leur plaisent[1]. » Il est bien certain que Corneille n'avait point cette ressource, mais il ne l'est pas moins toutefois que quelques personnes de ce monde pour lequel il était si peu fait, savaient l'apprécier. Ainsi, parmi les personnages de son siècle élevés en dignité, il se trouva un petit nombre d'hommes d'esprit qui le recherchèrent avec empressement, tout mauvais courtisan qu'il était. Nous avons dit la justice que le maréchal de Grammont rendait à l'auteur, nous avons vu

neille demandait des conseils, et c'est à lui qu'avait été faite cette réponse.

1. *Mémoires sur la vie de J. Racine* (par Louis Racine), 1747, in-12, p. 189.

Le grand Condé pleurant aux vers du grand Corneille ;

mais l'estime, l'admiration qu'ils avaient pour le génie du poète, d'autres l'accordaient au caractère, aux vertus privées de l'homme. Le brillant duc du Guise, ce héros de roman et de l'histoire, si célèbre par ses amours, ses duels, sa bravoure et son règne éphémère, le duc de Guise portait une amitié véritable à l'auteur du *Cid* et de *Don Sanche*, et prenait intérêt à tout ce qui le touchait. Il nous reste un sonnet qui lui fut adressé par celui-ci, en 1640; Thomas Corneille lui dédia également *Timocrate;* et De Visé, pour faire sa cour au prince, fit paraître sous ses auspices la *Défense de Sertorius* contre les attaques de d'Aubignac. Cet abbé, dans sa *Quatrième Dissertation*, nous apprend que Corneille avait tous les jours son couvert mis à la table de ce bienveillant protecteur, de cet ami[1], qu'il eut la douleur de perdre en 1664, à peine âgé de cinquante ans.

Mais revenons aux cendres de notre auteur, dont nous nous sommes un moment éloigné pour retracer son image, ou du moins rassembler les traits épars qu'on nous en a conservés.

Élu à l'Académie en 1647, Corneille, à sa mort,

1. *Troisième et quatrième Dissertation concernant le poëme dramatique* (par d'Aubignac); Paris, 1663, in-12, p. 117.

était le doyen de cette compagnie. Il lui fut, on se le rappelle, enlevé dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre 1684. Racine, qui prenait, avec le nouveau trimestre, les fonctions de directeur, prétendait que, suivant la coutume, c'était à lui de faire célébrer un service pour le collègue qu'on venait de perdre. L'abbé de Lavau, qui les exerçait encore la veille, revendiquait au contraire cet honneur, disant que, son successeur n'étant entré en fonctions que le lendemain matin, il devait être considéré comme directeur jusqu'au moment de cette prise de possession. L'Académie, appelée à prononcer dans cet honorable différend, se décida en faveur de l'abbé de Lavau, ce qui donna à Benserade l'occasion de dire à Racine : « Nul autre que vous ne pouvait prétendre à enterrer Corneille ; cependant vous n'avez pu y parvenir[1]. » Ce service fut célébré en l'église des Billettes, paroisse de l'Académie ; quant aux obsèques, elles eurent lieu à Saint-Roch, et les restes de Corneille furent ensevelis dans cette église, où nul mausolée, nulle épigraphe n'indiquerait encore à l'étranger surpris la place qu'ils occupent, si un de nos princes[2]

1. *Mémoires sur la vie de J. Racine* (par Louis Racine) ; Lausanne, 1747, p. 156. — *Histoire de l'Académie Française*, édit. de 1743, t. II, p. 295.

2 M. le duc d'Orléans.

narque lorsqu'on dira qu'il a estimé, qu'il a honoré de ses bienfaits cet excellent génie; que même, deux jours avant sa mort, et lorsqu'il ne lui restait plus qu'un rayon de connaissance, il lui envoya encore des marques de sa libéralité, et qu'enfin les dernières paroles de Corneille ont été des remerciemens pour Louis-le-Grand.

« Voilà, Monsieur, comme la postérité parlera de votre illustre frère; voilà une partie des excellentes qualités qui l'ont fait connaître à toute l'Europe. Il en avait d'autres qui, bien que moins éclatantes aux yeux du public, ne sont peut-être pas moins dignes de nos louanges, je veux dire, homme de probité et de piété, bon père de famille, bon parent, bon ami. Vous le savez, vous qui avez toujours été uni avec lui d'une amitié qu'aucun intérêt, non pas même aucune émulation pour la gloire, n'a pu altérer. Mais ce qui nous touche de plus près, c'est qu'il était encore un très-bon académicien; il aimait, il cultivait nos exercices; il y apportait surtout cet esprit de douceur, d'égalité, de déférence même, si nécessaire pour entretenir l'union dans les compagnies. L'a-t-on jamais vu se préférer à aucun de ses confrères? L'a-t-on jamais vu vouloir tirer ici aucun avantage des applaudissemens qu'il recevait dans le public? Au contraire, après

avoir paru en maître, et, pour ainsi dire, régné sur la scène, il venait, disciple docile, chercher à s'instruire dans nos assemblées, laissait, pour me servir de ses propres termes, laissait ses lauriers à la porte de l'Académie, toujours prêt à soumettre son opinion à l'avis d'autrui, et, de tous tant que nous sommes, le plus modeste à parler, à prononcer, je dis même sur des matières de poésie. »

Racine fut vrai; il ne pouvait manquer en traitant un tel sujet d'être éloquent. Avant de passer en revue les autres apologies que le génie de Corneille a inspirées et les critiques dont il n'a pas toujours su garantir sa grande ombre, suivons un peu la destinée des ouvrages, et le sort de ceux des membres de sa famille qu'il laissa après lui.

Le *Mercure galant*, à la rédaction duquel Thomas Corneille n'était pas étranger, dit, dans la notice qu'il consacra à son frère peu de jours après sa mort: « On a trouvé dans son cabinet quelques ouvrages qu'on donnera au public. Ce recueil sera composé des *deux premiers livres de Stace qu'il a mis en vers*, et de plusieurs pièces sur divers sujets[1]. » Comment supposer, après cette assertion formelle du collaborateur

1. *Mercure galant*, octobre 1684, p. 79.

de Thomas, que les deux premiers livres de cette traduction ne sont pas, comme tout le surplus, inédits? Cependant on voit dans le privilège de *Tite et Bérénice*, qui date de 1671, l'autorisation accordée à l'auteur de publier une traduction de *la Thébaïde*, poëme qui apparemment partageait avec *la Pharsale* son enthousiasme un peu aveugle. Mais une preuve plus irrécusable de l'impression de cet ouvrage ce sont les citations de trois vers se trouvant à deux passages différens, données par Ménage, avec indication des pages du volume auquel il renvoie: « M. Corneille dit dans sa *Thébaïde*, page 68:

Où qu'il jette la vue, il voit briller des armes; »

et ailleurs : « M. Corneille dit dans sa *Thébaïde*, livre II, page 65:

Dont autrefois le sphinx, ce monstrueux oiseau,
Avait, pour son repaire, envahi le coupeau [1]. »

Il n'est pas permis de douter, après ces preuves pour ainsi dire matérielles, que ces deux livres n'aient été imprimés. Mais n'est-il pas à croire, ce

1. *Observations de M. Ménage sur la langue française*, t. I, p. 133 et 163; Paris, Barbin, 1675.

qui, en quelque sorte concilierait toutes ces contradictions, qu'ils ne furent tirés que pour être donnés à quelques amis, et en si petit nombre que, pour le public, ils étaient comme inédits? Nous sommes porté à le penser, et si nous faisons des vœux pour que notre avis soit partagé, le plus ardent de tous est qu'un de ces exemplaires tombe entre les mains d'un bibliophile éclairé, ce qui est peut-être assez commun, mais non égoïste, ce qui à coup sûr est plus rare.

Les autres poésies trouvées manuscrites à la mort de Corneille ont été imprimées, avec celles qu'il avait précédemment données, dans un recueil assez bien fait, publié en 1738 par Granet. Mais il paraît que la censure de cette époque, trouvant trop récens encore le règne de Louis XIV et les souvenirs de son prédécesseur, exigea le retranchement de quelques pièces qui, on le sent bien, n'eussent pas semblé les moins piquantes du volume. Cependant l'éditeur fit imprimer secrètement pour lui, et quelques amis peut-être, un et quelquefois deux des morceaux retranchés, sur un feuillet sans pagination qu'on intercalait dans le volume. C'est sans doute d'après un de ces exemplaires, qui ont tous échappé à tous les éditeurs des *Œuvres de Corneille*, que Voltaire put le premier rapporter le sonnet sur Louis XIII, que nous avons déjà

cité[1]. Mais nous n'avons trouvé que dans un seul exemplaire, sur ce même feuillet, le placet suivant. C'est à Louis XIV que Corneille s'adresse *pour le retardement du paiement de sa pension :*

Grand roi dont nous voyons la générosité
Montrer pour le Parnasse un excès de bonté,
Que n'ont jamais eu tous les autres ;
Puissiez-vous dans cent ans donner encor des lois,
Et puissent tous vos ans être de quinze mois,
Comme vos commis font les nôtres !

Ce sixain aura semblé un peu leste pour un placet, et le censeur l'aura soigneusement retranché pour ne pas laisser entamer la réputation de libéralité envers les lettres qu'on a pris plaisir à faire à Louis XIV. Notre récit aura prouvé peut-être que cette libéralité n'était ni bien grande, ni bien éclairée.

Ne nous arrêtons pas à un posthume ridicule qu'on a voulu, plus ridiculement encore, mettre sur le compte de Corneille (4). Jetons maintenant les yeux sur les trop rares hommages qui furent rendus à sa mémoire, et suivons les héritiers de son beau nom dans l'oubli où les laissa trop long-temps ensevelis une indifférence coupable.

1. Voir précédemment, p. 131.

Retirée aux Andelys, dans la famille de son père, sa veuve y mourut le 26 février 1694[1]. C'est là aussi que Thomas Corneille termina sa longue carrière le 8 décembre 1709. Marthe, leur sœur, avait depuis long-temps fermé les yeux. Quant à madame Ballain et à ses autres frère et sœurs, leur trace s'est perdue.

Marthe Corneille, qui d'ailleurs avait quitté ce nom pour en prendre un qui a aussi sa célébrité, ne se vit pas revivre dans une longue postérité. De ses trois enfans deux entrèrent dans les ordres. Pour le troisième, le célèbre Fontenelle, lorsqu'à la fin de sa vie séculaire on lui demandait s'il n'avait jamais eu envie de se marier : — *Quelquefois..... le matin*, répondait-il. Mais cette velléité qui le tourmentait peu, il ne l'avait pas satisfaite.

Les enfans de Thomas Corneille ne le rendirent grand-père que de deux filles, mariées l'une à un La Tour-du-Pin, l'autre à un M. de Marsilly. Les généalogistes, ne pouvant sans doute suivre leurs filiations, les ont, à tort, fait mourir tous deux sans postérité (5).

Quant à la descendance directe de Corneille, le parti qu'avaient pris sa fille Marguerite et son fils Thomas, l'une d'entrer aux Dominicaines,

1. *Note fournie par M. P. A. Corneille.*

l'autre de revêtir la soutane, la mort prématurée de Charles, la mort glorieuse du lieutenant de cavalerie, avaient concentré tout l'espoir de la perpétuation de son sang et de son nom sur la tête de sa fille Marie, madame Guénébault, puis madame de Farcy, et sur celle de Pierre Corneille, le capitaine, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

La descendance de madame de Farcy s'est éteinte aux jours sanglans de notre révolution. Le 17 juillet 1793, on vit monter sur la fatale charrette une fille, héroïne sublime, dont le dévouement fait la gloire de son sexe et la honte du nôtre :

Belle, jeune, brillante, aux bourreaux amenée,
Tu semblais t'avancer sur le char d'hyménée ;
Ton front resta paisible et ton regard serein.
Calme sur l'échafaud, tu méprisas la rage
D'un peuple abject, servile et fécond en outrage,
Et qui se croit encor et libre et souverain [1].

La hache fit rouler la tête qui avait conçu et poursuivi un beau et courageux dessein, et le sang du grand Corneille ruissela glorieusement de l'échafaud de Charlotte Corday (6).

Le 29 mars 1694, un mois après la mort de la veuve de Corneille, naquit du mariage de

1. *André Chénier.*

son fils, le gentilhomme de la chambre, un enfant mâle qui reçut le nom de Pierre-Alexis. Il n'avait pas encore quatre ans quand Racine, également gentilhomme de la chambre, eut occasion d'écrire à Louis, son fils : « Je ne sais si vous savez que M. Corneille, notre confrère, est mort : il s'était confié à un charlatan qui lui donnait des drogues pour lui dissoudre la pierre. Ces drogues lui ont mis le feu dans la vessie. La fièvre l'a pris, et il est mort. Sa famille demande sa charge pour son petit-cousin, fils du brave M. de Marsilly qui fut tué à Leuze, et qui avait épousé la fille de Thomas Corneille. »

Le confrère de Racine était mort à Paris le 31 janvier 1698[1]. Thomas Corneille fut nommé tuteur de son petit-neveu. Le patrimoine de cet enfant, administré avec économie pendant sa longue minorité, s'accrut progressivement, et la dot que lui apporta en mariage une demoiselle Bénigne Larmanat semblait devoir assurer à jamais son aisance. Deux enfans naquirent de cette union, Marie-Anne Corneille et Claude-Étienne Corneille dont la naissance coûta, au mois d'avril 1727, la vie à sa mère. La jeune fille, alors âgée d'environ neuf ans, fut placée au couvent à Nevers; quant au fils il fut, dès la

1. *Note fournie par M. P. A. Corneille.*

plus tendre enfance, mis en pension. Dès ce moment, le père oubliant ses devoirs, ou plutôt les foulant aux pieds, s'adonna tout entier au plaisir et dissipa promptement sa fortune et sa vie. Il mourut sans laisser la moindre ressource ou le moindre appui à ses enfans oubliés de chacun[1].

Le sang de Corneille, son nom même passaient pour éteints, lorsqu'en 1757 Fontenelle, ayant disposé de sa fortune en faveur de quatre légataires universelles, au nombre desquelles étaient mesdemoiselles de Marsilly et de Martainville, arrière-petites-filles de Thomas Corneille, son testament fut attaqué par un Jean-François Corneille et Marie-Françoise et Marthe Corneille ses sœurs mariées, petit-fils et petites-filles de Pierre Corneille, avocat au parlement de Rouen, cousin-germain du tragique[2] (7). Ils prétendaient un droit exclusif à la succession de Fontenelle, dont ils étaient bien incontestablement cousins, mais à un degré par conséquent assez éloigné[3].

Ce Corneille, malheureux dès le berceau, n'avait pas même reçu l'éducation la plus com-

1. *Note sur la famille de P. Corneille*, t. v, p. 397 de l'édit. des *Chefs-d'œuvre de P. Corneille*, par M. Le Pan.

2. Celui dont nous avons déjà parlé p. 198.

3. *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages*

mune ; il savait seulement lire et écrire. Il vivait dans la misère ou du moins subvenait difficilement aux besoins de la vie en exerçant à Evreux le métier de vannier, quand on lui apprit qu'il avait un cousin dont le nom était célèbre, et qui d'ailleurs pouvait par lui-même ou par son crédit changer sa triste situation. Il se rendit à Paris, vers la fin de 1756, et se présenta chez Fontenelle. Ignorant probablement qu'il y avait eu dans sa famille un grand homme qui portait les mêmes nom et prénom que son aïeul, il s'annonça comme petit-fils de Pierre Corneille. Fontenelle et les personnes qui entouraient ce vieillard presque centenaire, le prirent pour un aventurier qui voulait se faire passer pour descendant de l'auteur de *Cinna*, et le congédièrent sans chercher une explication que l'ignorance du réclamant ne lui permettait pas de donner lui-même.

Fontenelle mort, J.-F. Corneille et ses deux sœurs intentèrent le procès dont nous venons de parler, contre les légataires du testateur. Ils furent dirigés et défendus par l'avocat Dreux du Radier, qui fit paraître en leur faveur un mémoire où, en établissant la généalogie du grand-père de ses clients, il établit fort mal celle du

de M. de Fontenelle, par M. l'abbé Trublet; Amsterdam, 1759, in-12, p. 308, 427 et suiv.

grand Corneille [1] (8). L'avocat de la partie adverse, répondant par un *factum* à ses moyens de droit, ne releva pas ses erreurs de fait; il en partagea même quelques-unes, entre autres celle de croire, ce qu'on croyait du reste généralement alors, que la descendance de notre auteur était éteinte.

J.-F. Corneille, mal conseillé, refusa d'entrer en arrangement [2] (9). Il vit les tribunaux repousser ses prétentions. Un secours qui lui fut volontairement accordé par les légataires de Fontenelle et un petit emploi qu'on parvint à lui procurer le firent vivre à grand' peine, pendant quelque temps, lui et sa fille, alors âgée de seize ans environ (10). Mais bientôt le secours épuisé, l'indigence l'écrasa de nouveau de son poids. Instruit de la fâcheuse position d'un héritier du nom du grand Corneille, les Comédiens Français lui accordèrent, le 10 mars 1760, avec un empressement qui doublait le mérite du bienfait, une représentation composée de *Rodogune* (11). Une foule de personnes de tout rang voulurent concourir à cette bonne œuvre. La

1. *Mémoire pour Corneille*, par M. Dreux du Radier, 1758, in-4.

2. *Ode et Lettres à M. de Voltaire en faveur de la famille du grand Corneille*, par M. Le Brun; Genève et Paris, 1760, p. 6, note.

recette s'éleva à 6,000 francs environ, dont le bénéficiaire consacra partie à acquitter des dettes qu'il avait été obligé de contracter, et partie à faire entrer sa fille à l'abbaye Saint-Antoine, pour qu'elle y reçût une éducation digne de son nom[1].

On ne se dissimulait pas que ces ressources n'étaient que précaires et que, pour l'avenir de cette famille, il fallait lui en trouver de plus durables. Le Brun, surnommé depuis le Pindarique, eut l'idée d'alléger les charges du père et d'assurer l'existence de la fille en engageant M. de Voltaire à se charger de celle-ci. Il adressa donc à l'auteur de *Zaïre* une ode où l'on retrouve ses qualités et ses défauts, qu'il terminait en faisant adroitement dire par l'ombre de Corneille à sa jeune parente :

Dis lui que si Mérope eût devancé Chimène,
De son chaos obscur dégageant Melpomène,
Sans doute il eût brillé de l'éclat dont j'ai lui ;
S'il eût été Corneille, et si j'étais Voltaire,
Généreux adversaire,
Ce qu'il fera pour toi, je l'eusse fait pour lui.

« Je vous ferais, Monsieur, lui répondit Voltaire, attendre ma réponse quatre mois au moins, si je

1. *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de Fontenelle*, par M. l'abbé Trublet, p. 433 et suiv. — *Ode et Lettres à M. de Voltaire*, par Le Brun, p. 21, note.

prétendais la faire en aussi beaux vers que les vôtres. Il faut me borner à vous dire en prose combien j'aime votre Ode et votre proposition. Il convient assez qu'un vieux soldat du grand Corneille tâche d'être utile à la petite-fille de son général. Quand on bâtit des châteaux et des églises, et qu'on a des parens pauvres à soutenir, il ne reste guère de quoi faire ce qu'on voudrait pour une personne qui ne doit être secourue que par les plus grands du royaume.

« Je suis vieux, j'ai une nièce qui aime tous les arts et qui réussit dans quelques-uns ; si la personne dont vous me parlez, et que vous connaissez sans doute, voulait accepter auprès de ma nièce l'éducation la plus honnête, elle en aurait soin comme de sa fille : je chercherais à lui servir de père. Le sien n'aurait absolument rien à dépenser pour elle.....

« Si cela convient, je suis à ses ordres, et j'espère avoir à vous remercier jusqu'au dernier jour de ma vie de m'avoir procuré l'honneur de faire ce que devait faire M. de Fontenelle. Une partie de l'éducation de cette demoiselle serait de nous voir jouer quelquefois les pièces de son grand-père, et nous lui ferions broder les sujets de *Cinna* et du *Cid*[1]. »

Cette généreuse proposition ne pouvait qu'être

1. Lettre du 5 novembre 1760.

accueillie avec reconnaissance, elle le fut; mais nous n'avons pas besoin de dire que le fanatisme et l'envie n'épargnèrent nulle intrigue pour qu'on refusât du patriarche de Ferney, au nom de mademoiselle Corneille, le sort inespéré qui lui était offert. Ces ames dévotes et basses s'inquiétaient peu de la replonger dans la misère, dont elles ne l'eussent certes jamais tirée; elles ne voulaient que priver Voltaire de la gloire de ce nouveau bienfait. L'auteur de l'*Année littéraire*[1], Fréron, se permit les plus lâches, les plus coupables assertions, et l'on eut la douleur de voir un descendant de Thomas Corneille, l'abbé de la Tour-du-Pin, prendre part à ces menées honteuses[2].

Malgré les déboires sans nombre dont on chercha à l'abreuver à cette occasion, bien qu'il eût acquis la certitude que cette jeune personne qu'on lui avait d'abord, par un pardonnable mensonge, présentée comme petite-fille du grand Corneille n'appartenait pas à la descendance de ce grand homme, Voltaire s'attacha avec l'intérêt le plus paternel à sa protégée. Dès le principe, il la mit à l'abri du besoin en constituant

1. 1760, t. VII, p. 163 et suiv.

2. Lettres de Voltaire à M. d'Argental des 16 décembre 1760, et 26 janvier 1763. — *Correspondance de Grimm*, 1er décembre 1760, édit. de Furne, t. II, p. 470.

sur sa tête une rente de 1500 livres[1]. Quelque temps après, il entreprit, pour ainsi dire, de faire valoir son patrimoine en annonçant à son profit une édition des *OEuvres de Corneille avec commentaires.* Enfin au moyen de ces avantages et de ces espérances, consolidées encore d'une dot de 20,000 livres et de l'engagement de partager sa maison avec le jeune ménage, il la maria, au commencement de 1763. « Je vous donne avis, mon cher ami, écrivait-il à M. de Chenevières, que je marie mademoiselle Corneille. Je deviens aveugle, mais ce n'est pas moi qui jouerai dans cette affaire le rôle de l'Amour; c'est un jeune gentilhomme de mon voisinage, M. Dupuits, dont les terres touchent les miennes. Il a environ 8000 livres de rente; il est sage et doux, fort aimable, fort amoureux, et fort aimé. Je me flatte qu'ils seront tous deux heureux chez moi; leur bonheur fera le mien : je finis ma vie en vrai patriarche[2] ».

Cette rente et cette dot étaient constituées, cette union était formée et le produit futur de la souscription, quel qu'il dût être, garanti à M. Dupuits, quand un autre Corneille vint se présenter aux Délices. C'était Claude-Étienne,

1. *Correspondance de Grimm*, t. III, p. 466. — Lettre de Voltaire à M. d'Argental du 16 décembre 1762.
2. Janvier 1763.

que nous avons laissé en pension à Nevers, et qui, maltraité par son instituteur qui se lassait de ne rien recevoir des parens de son élève, avait pris la fuite. On l'avait cru mort; Voltaire va nous apprendre la vie qu'il avait menée : « C'est réellement l'arrière-petit-fils de Pierre..... Il a été soldat, déserteur, manœuvre, et d'ailleurs fort honnête homme. En passant par Grenoble, il a représenté son nom et ses besoins à M***, que vous connaissez. Ce président, qui est le plus généreux de tous les hommes, ne lui a pas donné un sou, mais il lui a conseillé de poursuivre son voyage à pied et de venir chez moi, l'assurant que ce conseil valait beaucoup mieux que de l'argent, et que sa fortune était faite. Claude-Étienne lui a représenté qu'il n'avait que 4 livres 10 sous pour venir de Grenoble aux Délices. Le président a fait son décompte, et lui a prouvé qu'en vivant sobrement il en aurait encore de reste à son arrivée. Le pauvre diable arrive mourant de faim, et ressemblant au Lazare ou à moi. Il entre dans la maison, et demande d'abord à boire et à manger, ce qu'on ne trouve point chez le président de M***. Quand il est un peu refait, il dit son nom, et demande à embrasser sa cousine. Il montre les papiers qu'il a en poche; ils sont en très-bonne forme. Nous n'avons pas jugé à propos de le présenter à sa

cousine ni à son cousin, M. Dupuits, et je crois que nous nous en déferons avec quelque argent comptant. Il descend pourtant de Pierre Corneille en droite ligne, et mademoiselle Corneille, à la rigueur, n'est rien à Pierre Corneille. Nous aurions pu marier Marie à Claude-Étienne, sans être obligés de demander une dispense au pape. Mais comme M. Dupuits est en possession, et qu'il s'appelle Claude, l'autre Claude videra la maison. Voilà, je crois, ce que nous avons de meilleur à faire.

« On nous menace d'une douzaine d'autres petits Cornillons, cousins-germains de *Pertharite*, qui viendront l'un après l'autre demander la becquée. Mais Marie Corneille est comme Marie sœur de Marthe : elle a pris la meilleure part[1] ».

On s'est beaucoup récrié contre Voltaire de ce qu'il n'avait pas assuré le sort du dernier arrivé. *Le canon était tiré*, a dit quelque part Geoffroy. Fallait-il donc dépouiller M. Dupuits du produit des souscriptions qui s'éleva, il est vrai, à 52,000 fr. (12), mais sans l'espoir duquel sa famille fort aisée avait bien laissé voir qu'elle n'eût pas consenti à une alliance avec la fille d'un pauvre facteur de la petite poste, quelle

1. Lettre à M. d'Argental du 9 mars 1763.

que fût d'ailleurs l'illustration de son nom[1]? Exigeait-on, d'un autre côté, que Voltaire constituât de nouvelles rentes à autant de Corneille qu'il s'en pourrait présenter? Il avait, ce nous semble, rendu un assez bel hommage à ce grand nom; il avait donné à la France, au pouvoir, un assez bel exemple; sa dette volontaire avait été largement acquittée. Est-ce à lui qu'il faut s'en prendre s'il n'eut pas d'imitateurs? Claude-Étienne fut *congédié* par lui avec de l'*argent comptant:* c'est, aux yeux de ses censeurs, un mauvais traitement dont nul d'entre eux sûrement ne se fût rendu coupable.

Voltaire a oublié de comprendre le mariage dans l'énumération des malheurs de Claude-Étienne. C'en était un bien véritable pour cet homme, dans une position que la naissance de deux fils et de deux filles ne put manquer d'aggraver encore. Sa sœur, qui était demeurée au couvent de Nevers, et qu'avaient soutenue la persévérante bienfaisance de M. de Malesherbes et une pension sur les fermiers-généraux, prit avec elle une de ses deux nieces. M. de Malesherbes, qui servait de tuteur à cette jeune personne, obtint pour elle, en 1785, une pension de 300 francs sur la cassette du roi; Collin

1. Lettres de Voltaire à M. d'Argental des [illegible] janvier et [illegible] février 1763.

d'Harleville lui en fit avoir une seconde de la Comédie-Française. C'est cette dernière demoiselle Corneille, qui, luttant à elle seule contre les malheurs dont ses frères, pères l'un de huit enfans, l'autre de quatre, ont été accablés, a servi et sert encore de seconde mère à ces douze héritiers d'un seul et illustre nom (13).

Napoléon, qui avait fait placer les fils dans des lycées, n'avait pas dissimulé son dessein de réparer d'une éclatante manière envers leur aîné la trop longue et trop coupable indifférence de l'autorité. Comme tant d'autres, cette grande pensée n'a pu recevoir son exécution; et une pension très-faible, que sa division rend plus insuffisante encore, est tout ce que la France accorde aujourd'hui à la mémoire de l'écrivain dont la vie entière fut consacrée à sa gloire (14).

Rouen, qui se montra toujours digne, par son admiration, d'être le berceau de ce grand homme, a vu proposer dans son sein son éloge quarante ans avant que l'Académie Française ait songé à le mettre au concours. Ce fut le duc d'Harcourt, gouverneur de la province, qui, en 1768, fit les fonds de ce prix, et Gaillard qui le remporta. Nous ne dirons rien de son discours, non plus que de celui du vertueux et infortuné Bailly, qui obtint l'accessit. On pouvait faire preuve de talent et d'esprit, et rester fort au-dessous du



sujet : il n'est que trop certain que ni l'un ni l'autre concurrent ne s'éleva à sa hauteur.

En 1808, la classe de littérature de l'Institut, ayant proposé le même éloge pour prix d'éloquence, vit de nombreux rivaux se disputer la couronne (15)[1]. Son choix ne put être incertain. Un orateur se présenta, qui a donné lieu de dire au cardinal Maury dans son *Essai sur la Chaire* : « Un tel début ne promet pas seulement, il montre un écrivain qui saura soutenir dans cette carrière la gloire de notre nation. Il me semble que le grand Corneille n'avait pas encore été si bien loué. On ne pouvait ni l'apprécier avec plus d'esprit et de goût, ni le célébrer avec plus de raison et d'éloquence. Ce discours, qui se fait remarquer par des beautés du premier ordre, doit ranimer la vieille admiration des Français pour le créateur d'*Horace* et de *Cinna.* » Son auteur, M. Victorin Fabre, fut couronné.

Le récit qu'on vient de lire, quelque étendue qu'il ait déjà, ne formerait qu'une bien faible partie de notre ouvrage, si nous voulions consigner ici et discuter l'un après l'autre les mille et un jugemens qu'ont portés de Corneille les écrivains qui avaient le droit de l'admirer, ou ceux qui ont cru avoir mission pour en faire le sujet

1. Voir ci-après dans la première partie de la Bibliographie, la listes des *Eloges* imprimés à cette époque



de leurs censures. Mais si la tâche serait pénible pour nous, l'exposé en serait pour nos lecteurs long et fastidieux. Que de considérans ridicules pour quelques arrêts bien rendus! On en trouverait peu d'aussi vrais que l'image originale dont Molière se servait pour rendre l'intermittence du génie de son ami : « Il a un lutin qui vient de temps en temps lui souffler d'excellens vers, et qui ensuite le laisse là en disant: *Voyons comme il s'en tirera quand il sera seul;* et il ne fait rien qui vaille, et le lutin s'en amuse[1]. » On en trouverait peu d'aussi naïfs, comme d'aussi flatteurs, que l'étonnement de Chapelain, de ce que « un homme qui avait fait de si beaux vers ne savait pas l'art de la versification, et de ce que la nature agissait purement en lui[2]. »

Bornons-nous au rapide énoncé des divers plaidoyers échangés dans un procès depuis bien long-temps entamé, et que nous n'avons pas la prétention de croire terminer aujourd'hui : celui du rang à assigner à Corneille et à Racine. Nous avons vu que, du vivant de notre auteur, cette lutte avait été déjà plus d'une fois engagée : sa mort, loin de lui ôter rien de sa vivacité, sembla même l'accroître encore.

1. *Éloge de Despréaux*, par d'Alembert, note 12.

2. *Segraisiana*, 1723, p. 136. Segrais disait la même chose pour son compte, *ibid.*, p. 55.

La Bruyère, dans ses *Caractères*, publiés en 1688, a dit, avec plus d'esprit que de justesse, que « Racine peint les hommes comme ils sont, et Corneille tels qu'ils devraient être. » On a trouvé l'opposition jolie, et on a répété le mot sans trop se demander si toutes les femmes devraient être comme l'Émilie de *Cinna*, ou comme la Cléopâtre de *Rodogune*.

En 1691, Fontenelle, dans son discours de réception à l'Académie, se félicita de « tenir par le bonheur de sa naissance à un grand nom qui, dans la plus noble espèce des productions de l'esprit, *efface* tous les autres. » Le mot dut blesser Racine, et c'était surtout le but que se proposait le récipiendaire qui avait à se venger des efforts que Boileau et lui avaient tentés pour traverser son élection.

Cette injustice ne tarda pas à en provoquer d'autres du parti contraire. Bientôt la discussion prit un caractère d'aigreur, et des épigrammes furent lancées contre La Bruyère, qui, s'asseyant, en 1693, parmi les Quarante, dit, à son tour, en parlant de Racine : « Quelques-uns ne souffrent pas que Corneille lui soit préféré, quelques autres même qu'il lui soit égalé. Ils en appellent à l'autre siècle; ils attendent la fin de quelques vieillards qui, touchés indifféremment de tout ce qui rappelle leurs premières années,

n'aiment peut-être dans *Œdipe* que le souvenir de leur jeunesse. »

Fontenelle ne resta pas en arrière; il fit la même année un *Parallèle de Corneille et de Racine*, dont les onze points tendent à prouver l'éminente supériorité de son oncle.

Boileau, aux yeux duquel Corneille n'était plus, comme aux yeux de son campagnard discoureur, *que joli quelquefois*[1]; Boileau, qui, assure-t-on, en voulait surtout à Perrault de ce que, dans son *Poëme de Louis-le-Grand*, il avait fort loué Corneille, et n'avait rien dit de Racine[2]; Boileau, dans un quatrain-épigraphe pour le portrait de ce dernier, lui fit

Balancer Euripide et surpasser Corneille.

La crainte de causer trop de clameurs le détermina à transposer les deux verbes. « Mais, disait-il, assure Brossette, je ne serai point fâché que, dans la suite des temps, quelque critique se donne la licence de rétablir mon vers de la manière que je l'avais fait. »

Racine, au contraire, ne cessa pas de se montrer toujours juste envers la mémoire et le génie de Corneille. Jamais il ne démentit sa réponse au discours de Thomas[3], et il répéta même plus

1. Satire du Festin.

2. *Éloge de Perrault*, par d'Alembert.

3. Voir pages 263-5.

d'une fois à son fils ce que nous lui avons déjà entendu dire [1] : « Corneille fait des vers cent fois plus beaux que les miens. »

Malgré ce noble aveu d'un rival, les critiques modernes n'ont pas voulu, tout usée que fût la question, renoncer à ces vains parallèles. Il en est même qui, pour varier leurs plaisirs, ont comparé Fléchier à Racine et Bossuet à Corneille. On a répondu avec raison qu'on ne pouvait être plus différens que les deux premiers, et moins se ressembler que les deux autres [2].

Voltaire, auquel un mouvement généreux n'avait pas permis de calculer combien la tâche de commenter Corneille, fastidieuse et pénible pour tout autre, devait l'être surtout pour un esprit aussi mobile que le sien ; Voltaire, dans tous ces débats, se prononça, et toujours de bonne foi, de manière à satisfaire comme à mécontenter chaque parti. Lorsqu'il commença son travail, il écrivait à madame Du Deffand, qu'il « aimait passionnément à commenter Corneille, car il a fait l'honneur de la France, dans le seul art peut-être qui met la France au-dessus des autres nations [3]. »

Dix-huit mois s'écoulent; le commentateur,

1. Voir page 259.
2. *Éloge de Fléchier*, par d'Alembert.
3. Lettre du 18 novembre 1761.

que ne soutient plus la première ardeur d'une action vertueuse, se trouve tout entier sous l'influence de son caractère inconstant. Combien lui pèse alors ce qui naguère lui offrait tant d'attrait. « Corneille m'ennuie... quel exécrable fatras que quinze ou seize pièces de ce grand homme! Pradon est un Sophocle en comparaison, et Danchet un Euripide. Comment a-t-on pu préférer à un homme tel que Racine un rabâcheur d'un si mauvais goût![1] » Voltaire nous a dit son secret: il était ennuyé.

Vauvenargues ne nous a pas non plus caché le sien. Il maltraite fort Corneille; mais il avoue qu'il doit à Voltaire le peu de connaissance qu'il a de la poésie. La Harpe, qui n'a pas autant de naïveté, et qui d'ailleurs n'avait en lui rien autre chose que son organisation qui s'opposât à ce qu'il sentît le grand, le sublime, et parfois le naïf du génie de Corneille; La Harpe a déclaré que *l'admiration n'est jamais théâtrale;* qu'*on peut douter si Corneille était né avec un génie vraiment dramatique*, et qu'*il ne savait pas exciter ces touchantes émotions que nous allons tous chercher au théâtre.* Plaignons l'homme de bois qui n'a pas senti que chez l'auteur d'*Horace* l'admiration n'est pas séparée de la pitié et de la terreur, qui n'a pas découvert le génie dra-

1. Lettre à M. d'Argental du 19 février 1763.

matique dans *Rodogune*, et qui a vainement demandé des émotions touchantes au *Cid*, à *Polyeucte*.

Arrêtons-nous ici : le génie de Corneille a été trop bien apprécié, sa prééminence sur les rivaux qu'il s'est créés a été trop bien établie par son panégyriste, pour que nous y revenions dans ce récit purement historique. Ce n'est pas son éloge littéraire que nous avons entrepris d'écrire, mais sa vie qui en est encore un, et le plus grand de tous. Bornons-nous à répéter du successeur de Garnier et de Hardy : « Le génie est comme les immortels d'Homère ; ils font trois pas, et touchent aux bornes du monde. »

FIN.

NOTES.

LIVRE PREMIER.

(1) « ..... Maintenant, me dit Eugène, en m'entraînant « dans les détours sinueux de rues étroites, je vais vous « conduire devant le monument le plus honorable et le « plus glorieux pour la ville de Rouen. Regardez », continua-t-il en me plaçant devant une maison de fort médiocre apparence, et dont le rez-de-chaussée est occupé par la boutique d'un serrurier. Je regardai, et je fus effectivement saisi d'un sentiment voisin de l'adoration, en lisant sur un marbre placé au-dessus de la porte de ce modeste asile, ces seuls mots :

PIERRE CORNEILLE
EST NÉ DANS CETTE MAISON
EN 1606.

« J'ai vu la chambre où retentirent les premiers vagissemens de cet homme qui devait faire entendre sur la scène française de si mâles et de si nobles accens. La cheminée, les croisées, les portes, tout a été religieusement conservé. Seulement on remarque çà et là quelques légères traces des enlèvemens que des pèlerins enthousiastes ont faits aux lieux qui ont vu naître Corneille. M. Lefoyer, qui occupe cette

maison ou plutôt ce temple, se montre digne de veiller sur un aussi précieux héritage. Il a plusieurs fois résisté aux offres les plus séduisantes plutôt que de se laisser dépouiller de rien de ce qui pouvait rappeler Corneille. C'est à ses frais qu'a été placé sur la porte le buste *en plâtre* de l'auteur du CID. A Rome, à Athènes, on lui eût élevé, aux frais de l'État, une statue de marbre de Paros : autre temps, autres peuples, autres statues.

« Il paraît que l'on a pensé à Rouen que la gloire de Corneille n'avait pas besoin d'être consacrée par des monumens plus périssables qu'elle ; aussi en chercherait-on vainement un seul dans son enceinte qui rappelât le père de la scène française. C'est une omission que j'engage les Rouennais à réparer plutôt dans l'intérêt de leur propre gloire que de celle de leur immortel compatriote [1].

« Pour arrêter ou pour cacher les ravages du temps, « poursuivit Eugène, il a fallu recrépir l'extérieur de cette « maison, ce qui lui a donné une apparence moderne qui « ôte quelque charme à mes yeux. Je l'ai vue telle qu'elle « était du temps de Corneille, avec ses colombes en croix, « et cet aspect de vétusté ajoutait encore quelque chose à « ma vénération. »

« Heureusement qu'avant d'entreprendre ces indispensables réparations, on a eu soin d'en faire faire un dessin que M. Lefoyer nous a communiqué avec la plus complaisante prévenance... Quant à l'intérieur de la maison, surtout à la chambre où est né Corneille, qui est située au

1. Nous lisons avec plaisir l'article suivant dans *l'Observateur des Beaux-Arts* du 26 avril 1829 : « La Société libre d'Émulation de Rouen a entendu récemment un rapport où une commission nommée *ad hoc* a proposé les moyens à employer pour parvenir à ériger un monument à Corneille dans le lieu de la naissance de ce grand homme. Ce projet trouvera, sans doute, beaucoup de partisans chez les Rouennais. »

second étage, on y retrouve encore cette empreinte du vieux temps si propre à réveiller les souvenirs.

« On prétend que c'est dans la maison voisine qu'est né Thomas Corneille; mais aucune inscription ne l'annonce, soit que l'on n'ait pas regardé ce fait comme suffisamment prouvé, soit, plus vraisemblablement, que l'on n'ait pas trouvé Thomas digne de cette distinction.

« Corneille est né *rue de la Pie :* l'occasion de changer ce nom ridicule était belle, on n'en a pas profité. Un marbre semblable à celui qui est placé sur la maison du père de la scène française décore celle où est né Fontenelle dans la *rue des Bons-Enfans*, *n°* 134. On y lit également le nom de l'auteur des *Mondes*, et la date de sa naissance. » (Extrait de *l'Hermite en Province*, par M. de Jouy, tome VII, page 214 et suiv.; Paris, Pillet, 1824.)

M. P.-A. Corneille a démontré d'une manière irrécusable dans son *Rapport sur le jour de la naissance de Pierre Corneille, et sur la maison où il est né* (Rouen, Baudry, 1829, in-8°), que Pierre Corneille était né dans cette maison, et son frère Thomas dans la maison contiguë. Cette dernière, qui est demeurée à peu près intacte, fut vendue par contrat passé le 30 octobre 1686, où figurait Le Bouyer de Fontenelle, comme mandataire de son beau-frère, moyennant 7750 livres [1].

(2) Une ordonnance de 1539 voulait que l'on énonçât sur les actes de baptême, le jour précis de la naissance, en mettant : *né d'avant-hier*, *né d'hier*, *né d'aujourd'hui.* Mais elle n'était pas toujours observée; il paraît même qu'à cette époque, à Rouen, elle ne l'était presque jamais. Voici l'acte de baptême de Corneille, inscrit sur les registres de la paroisse de Saint-Sauveur, de Rouen, pour l'an 1606 :

1. Ce dernier renseignement nous a été fourni par M. P. A. Corneille.

« Le neuvième jour de juin 1606, *Pierre*, fils de « M. Pierre Corneille, a été baptisé; le parrain, mon« sieur Pierre Le Pesant, secrétaire du roi, et Barbe « Hoüel. »

Plusieurs écrivains ont donc pensé que Corneille avait vu le jour le 9 juin. Mais quelque nombreux qu'ils soient, leur opinion ou plutôt leur conjecture ne saurait être opposée à l'autorité de la notice nécrologique qui lui est consacrée dans le *Mercure galant* d'octobre 1684, journal à la rédaction duquel Thomas Corneille prenait part, et surtout au témoignage formel de celui-ci qui avait plus d'une fois sans doute fêté l'anniversaire de son frère, et qui dit dans son *Dictionnaire universel, géographique et historique*, au mot ROUEN : « La même ville a été la patrie du fameux Pierre Corneille qu'on nomme ordinairement *le grand Corneille*, né le 6 juin 1606. Il mourut le dimanche 1er jour d'octobre 1684. »

La Société d'Émulation et l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen ont, l'une en 1826, l'autre en 1827, nommé une commission pour résoudre cette question de date. M. P.-A. Corneille, membre de la première, en fut, par un sentiment qu'on appréciera, nommé rapporteur. M. Hoüel fut chargé par la seconde des mêmes fonctions. Après des investigations scrupuleuses, les deux commissions se sont prononcées pour la date du 6 juin. (*Dissertation sur la date de la naissance du grand Corneille*, signée P. Corneille, in-8°, (Rouen, 1826), et *Rapport sur la date de la naissance de P. Corneille*, par M. Hoüel, Rouen, 1828, in-8°.)

Pierre Le Pesant, secrétaire du roi, parrain de Corneille, était son grand-père maternel.

Barbe Hoüel, sa marraine, était fille de Jean Hoüel, sieur

de Vatteville (près de Caudebec), et avait épousé Pierre Corneille, conseiller référendaire à la chancellerie de Normandie, qui vendit sa charge en 1587, et mourut vers 1588. De leur mariage étaient nés :

1° Jeanne, baptisée le 16 septembre 1571, religieuse.

2° Pierre, l'aîné, père de notre auteur, présumé né en 1572 ou 1574; anobli par lettres du mois de janvier 1637, enregistrées le 24 mars de la même année, mort le 12 février 1639. Sa veuve, Marthe Le Pesant de Boisguilbert[1], mère du grand Corneille, vivait encore, d'après des actes de famille, en 1646, mais, selon la même autorité, elle était morte en 1658.

3° Antoine, présumé né en 1577, curé de Sainte-Marie-des-Champs, près d'Yvetot.

4° Barbe, baptisée le 16 mars 1578.

5° Richard, baptisé le 2 février 1580; mort jeune.

6° Guillaume, baptisé le 5 mars 1581.

7° Françoise, baptisée le 23 juillet 1583, morte le 6 novembre 1601.

8° François, baptisé le 19 janvier 1585. C'est de lui que descendait mademoiselle Corneille mariée par Voltaire.

Pierre Corneille l'aîné et Marthe Le Pesant de Boisguilbert, père et mère de Corneille, eurent de leur mariage :

1° Pierre Corneille (le grand), baptisé le 6 juin 1606.

1. On trouve souvent le nom de cette famille écrit d'une manière peu uniforme. On voit tantôt *Le Pesant*, tantôt *Le Paysant*, tantôt *de Bois-Guilbert*, tantôt *de Bois-Guillebert*.

Pierre Le Pesant de Bois-Guilbert, lieutenant-général au bailliage de Rouen, mort en 1714, est auteur de plusieurs ouvrages historiques.

Bois-Guilbert (Jean-Pierre-Adrien-Augustin Le Pesant de), qu'on regarde comme petit-neveu de la mère de Corneille, est auteur d'un *Poème sur la sédition d'Antioche*, couronné par l'académie de l'Immaculée Conception de Rouen, en 1769; imprimé en 1770, in-8.

2° Marie, baptisée le 4 novembre 1609; mariée en 1634 au sieur Ballain ou Ballam.

3° Antoine, baptisé le 10 juillet 1611.

4° Magdelaine, baptisée le 13 janvier 1618.

5° Marthe, baptisée le 28 août 1623, mère de Fontenelle.

6° Thomas, baptisé le 24 août 1625, auteur d'*Ariane.*

7° Magdelaine, baptisée le 27 juin 1629; présumée morte en 1635.

Peut-être, mais ce point n'a pu être éclairci, les deux filles du nom de *Magdelaine* forment-elles un double emploi qu'expliquerait, jusqu'à un certain point, l'inexactitude des registres? peut-être aussi, et cela est plus vraisemblable, la première étant morte avant la naissance de la seconde, aura-t-on donné son nom à celle-ci?

Nous devons ces renseignemens à l'infatigable complaisance de M. P.-A. Corneille, qui est parvenu à découvrir sur les registres de l'état civil, ou, quand il y a eu lacune, dans des actes notariés, toutes les dates que nous venons de rapporter. Toutes les fois que nous nous sommes servi du mot *présumé*, c'est que l'acte et sa date ont échappé à ses recherches; mais alors ses conjectures sont fondées sur des renseignemens de famille.

(3) Thomas Corneille, dans son *Dictionnaire universel, géographique et historique* (Paris, 1708), à l'article Rouen, répète l'aventure qui, selon Fontenelle, donna lieu à *Mélite.* Mais nous ferons encore observer que Thomas était né dix-neuf ans après son frère, et qu'il écrivait quatre-vingts ans environ après la représentation de cette pièce.

(4) Pour prouver que sur ces faits on doit beaucoup plus s'en rapporter à l'éditeur de 1738, Granet, qu'à Fontenelle, il nous suffira de nous appuyer de la propre autorité

de ce dernier. « On a recueilli, dit-il, avec soin et avec goût ces différentes pièces, dont on a fait un volume à la suite de son Théâtre, réimprimé en 1738, et je ne puis mieux faire que de renvoyer *sur toute cette matière*, tant au volume qui contient les pièces..., qu'à une préface judicieuse et bien écrite, *où l'on trouvera de plus des traits historiques que je ne savais pas.* L'auteur y doute d'un fait que j'avais avancé : j'avoue que son doute seul m'ébranle ; c'est un fait que j'ai trouvé établi dans ma mémoire comme certain, quoique dépouillé de toutes ses preuves que j'ai eu tout le loisir d'oublier parfaitement. » (*Vie de Corneille* par Fontenelle, édit. de Belin, p. 348.)

Ceci démontre encore la vérité de ce que dit Fontenelle, qu'il est des traits historiques relatifs à son oncle qu'il ne savait pas, et beaucoup d'autres *qu'il savait mal.* Voici le fait dont il veut parler. Il avait dit : « M. Corneille estimait extrêmement ces deux poètes (La Rue et Santeuil). Lui-même faisait bien des vers latins, et il en fit sur la campagne de Flandre en 1667, qui parurent si beaux, que non-seulement plusieurs personnes les mirent en français, mais que les meilleurs poètes latins en prirent l'idée, et les mirent encore en latin. »

« Un fait aussi singulier, avait dit Granet, a réveillé ma « curiosité, et m'a fait chercher avec soin les vers latins de « M. Corneille, les imitations dans la même langue, et les « traductions françaises. Mes recherches ont été inutiles, et « je suis presque tenté de croire que ces diverses pièces n'ont « jamais existé. Ne peut-il pas se faire que M. de Fontenelle « ait confondu un fait un peu différent et d'une date assez « approchante ? Le voici. En 1668, M. Corneille fit des vers « latins sur la conquête de la Franche-Comté ; mais ce n'est « qu'une traduction de ses vers français sur le même sujet,

« qui parurent en même temps et furent bientôt traduits « par le P. de La Rue et M. Santeuil, les meilleurs poètes « latins du dernier siècle. Cette conjecture paraîtra fondée « si l'on considère que, dans le recueil de leurs poésies, « les vers français de M. Corneille précèdent les vers latins. « Il ne fit en 1667 qu'un poëme français sur le retour du « Roi, de Flandre, dont nous n'avons aucune traduction. »

(5) Rien n'égale la négligence de la plupart des éditeurs de Corneille. Il y a dans ces pièces diverses un sonnet *A Mélite :* plusieurs d'entre eux ont regardé ce sonnet comme une preuve nouvelle de la réalité de la prétendue aventure. Pas un ne s'est aperçu qu'il n'est autre que celui qui se trouve acte II, sc. IV de la comédie de *Mélite*, et que comme cette pièce était encore inédite quand Corneille publia *Clitandre* et les *Mélanges poétiques*, il crut pouvoir distraire le sonnet de la comédie où il était placé, pour le joindre à quelques autres poésies du même genre.

Palissot, qui ne regarde pas cette beauté comme imaginaire, met sur son compte tant l'aventure rapportée par Fontenelle que les liaisons d'enfance et les premières inspirations dont parle l'éditeur de 1738. Il y a là confusion entre événemens qui impliquent contradiction.

(6) On a peu de détails sur la carrière dramatique de Mondory, auquel ses contemporains prodiguent à l'envi les éloges. On sait seulement que les efforts qu'il fit en jouant le rôle d'Hérode dans la *Mariamne* de Tristan lui causèrent une attaque de paralysie. On a vu, pag. 46, le vain effort qu'il tenta pour remonter ensuite sur la scène, et les actes de munificence et de vanité dont son échec fut l'occasion.

Bien que tout porte à croire que Mondory poussait fort loin l'emphase et la déclamation, il est certain du moins

que sur quelques points il était fort en avant de son siècle. Ainsi s'il n'eut pas le bonheur d'opérer la réforme du costume, il eut du moins l'honneur de l'avoir tentée. La mode des perruques énormes était établie : il ne voulut point la suivre, et, selon l'expression des auteurs contemporains, joua tous les rôles de héros *avec de petits cheveux coupés.*

Mondory faisait des vers qui n'étaient pas plus mauvais que ceux de Colletet et de Claveret. Il en a adressé plusieurs à Scudéry, à la louange de ses pièces. (*Histoire du Théâtre Français*, t. v, p. 96 et suiv. — *Galerie historique des acteurs du Théâtre Français*, par M. Le Mazurier, t. I, p. 420 et suiv.)

(7) Hardy, successeur de Jodelle et de Garnier, serviles imitateurs des Grecs, eut le mérite de se montrer poète dramatique national. Sans renoncer aux lumières dont les anciens avaient pu éclairer la route, mais sans suivre leurs traces, il marcha librement. Sa dureté, son incorrection ont quelque chose de plus vrai que l'obscurité pédantesque et le néologisme de l'école de Ronsard. Il n'a manqué à Hardy que... du génie. Nous nous sommes plus d'une fois demandé ce que fût devenue notre littérature si Hardy avait reçu ce don si rare. A coup sûr elle eût pris une tout autre direction ; et, sans se prononcer ici sur les avantages ou les inconvéniens qui eussent pu en résulter, il est permis de croire que, succédant à un Shakspeare français, Corneille eût adopté un système de composition différent de celui qu'il a fondé sur notre scène.

Hardy était pauvre, il reçut en compensation la fécondité, et, si l'on en croit les historiens du théâtre, la compensation fut large; car on fait monter jusqu'à huit cents le nombre de ses pièces, toutes en vers. Quelques-unes furent composées, apprises et représentées en trois jours,

On sentira que cette activité était de rigueur en se rappelant ce que nous avons déjà entendu dire à la comédienne Beaupré : « M. Corneille nous a fait un grand tort; nous « avions ci-devant des pièces de théâtre *pour trois écus*, « que l'on nous faisait en une nuit; on y était accoutumé, « et nous gagnions beaucoup. » De ces huit cents poëmes dramatiques il ne nous en reste que quarante-un, dont la lecture donnera à penser à quiconque aura le courage de l'entreprendre, après l'avoir fait précéder de celle des poètes *græco-français*, que Hardy remplaça et fit complètement oublier, comme on le verra par la note suivante.

(8) L'*Art poétique* de Vauquelin la Fresnaye, est de Caen, 1605. Il est probable que Boileau se rappelait ces vers lorsqu'il dit :

Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli
Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.

On lit dans le *Segraisiana* : « Ce fut M. Chapelain qui fut cause que l'on commença à observer la règle des vingt-quatre heures dans les pièces de théâtre; et, parce qu'il fallait premièrement le faire agréer aux comédiens, qui imposaient alors la loi aux auteurs, sachant que M. le comte de Fiesque, qui avait infiniment de l'esprit, avait du crédit auprès d'eux, il le pria de leur en parler, comme il le fit. Il communiqua la chose à M. Mairet, qui fit sa *Sophonisbe* (1629) qui est la première pièce où cette règle est observée. M. Desmarets fit ensuite *les Visionnaires* sur la même règle, quoiqu'il introduise un acteur qui s'oppose au changement qui se fit alors. (Édit. de 1723, pag. 116.) »

Tout ceci n'est qu'une erreur causée par l'oubli où la réputation de Hardy avait enseveli ses devanciers. Jodelle,

Garnier et plusieurs autres s'étaient, bien avant cette époque, renfermés dans les règles des unités; mais il y avait si peu souvenir d'eux, que Segrais a dit : « Autrefois, c'est-à-dire dans le siècle passé, les gens de lettres ne faisaient pas de comédies ou pièces de théâtre. Il n'y eut que Jodelle qui fit la *Médée*. » Et la *Médée* est de Jean de la Péruse.

(9) « *Disputer sur la pointe d'une aiguille*, c'est contester pour une bagatelle. Les Grecs disaient : *Disputer sur l'ombre d'un âne*. Ce proverbe était foudé sur une historiette que Démosthènes conta, dit-on, aux Athéniens, pour les rendre plus attentifs à ce qu'il leur disait. Un jeune homme avait loué un âne pour aller d'Athènes à Mégare. C'était dans l'été. Vers midi le soleil était brûlant, et il ne se trouvait pas un buisson où l'on pût se mettre à l'abri. Que fait notre voyageur? il descend de sa monture, s'assied près d'elle, et se rafraîchit à son ombre. L'ânier, qui était du voyage, prétend que cette place lui appartient, et le prouve en disant qu'il avait bien loué l'âne, mais non pas son ombre. La dispute s'échauffe; des paroles on en vint aux coups, et ces deux moyens de persuasion n'ayant rien décidé, l'affaire fut portée en justice. » (*Dictionnaire des Proverbes français*, par M. de La Mésangère.)

(10) Quinault, dans ses *Rivales* jouées en 1653 et imprimées en 1661, faisait dire à un de ses personnages :

Élise, comment donc! ils se font des caresses!
Mon maître assurément prend son nez pour ses f.....

Puisque nous avons occasion de parler des *Rivales*, nous croyons devoir rapporter l'article suivant qui y est relatif, et qui fait connaître l'époque à laquelle s'établit l'usage des droits d'auteur calculés sur les recettes :

« Les comédiens, depuis leur établissement, étaient dans l'usage d'acheter des auteurs les pièces de théâtre qu'on leur présentait; au moyen de quoi le profit de la recette était en entier pour eux. Cet usage avait son inconvénient; car il arrivait assez souvent que la pièce ne faisait pas fortune dans le public. Aussi les comédiens mettaient-ils un prix assez modique à leurs emplètes. Quelquefois la réputation de l'auteur faisait acheter plus cher l'ouvrage. Tristan, pour rendre service à son élève Quinault, se chargea de lire aux comédiens la pièce des *Rivales*. Elle fut acceptée avec de grands éloges de la part des acteurs, qui convinrent d'en donner cent écus. Alors Tristan leur apprit que cette comédie n'était point de lui, mais d'un jeune homme appelé Quinault, qui avait beaucoup de talent. Cet aveu fit rétracter les comédiens. Ils dirent à Tristan que l'ouvrage dont il avait fait la lecture n'étant pas de lui, ils ne pouvaient hasarder plus de cinquante écus sur sa réussite. Tristan insista en vain pour faire revenir les comédiens à leur première proposition. Enfin, il s'avisa d'un expédient pour concilier les intérêts de ces derniers et de Quinault : il proposa d'accorder à l'auteur de la comédie le neuvième de la recette de chaque représentation, pendant le temps que cette pièce serait représentée dans sa nouveauté, et qu'ensuite elle appartiendrait aux comédiens : ce moyen fut accepté de part et d'autre, et parut si judicieux, que les comédiens et les auteurs ont toujours depuis suivi cette règle. » (*Anecdotes dramatiques*, t. II, p. 135.)

Cependant nous trouvons l'extrait suivant des registres de la troupe du Palais-Royal, dans une *Réponse aux Observations pour les Comédiens Français*, Paris, Bossange (1790), in-8, signée des auteurs dramatiques alors

existans, et publiée à l'occasion de la discussion sur la liberté des théâtres. Quelques passages de cet extrait prouvent que l'usage de vendre les pièces aux acteurs, à forfait, ne s'éteignit pas complètement en 1553.

« Donné à Molière pour *les Précieuses ridicules*, en plusieurs à comptes, mille livres. »

« Donné à Molière pour *le Cocu imaginaire*, en trois paiemens, quinze cents livres; » et au dernier paiement on lit ces mots : « Achevé le 7 septembre de payer Molière pour *le Cocu imaginaire*. »

A la date de 1661 : « Donné à Molière, pour *Dom Garcie*, neuf cent soixante-huit livres. »

« Pour *les Fâcheux*, onze cents livres. »

A la date de 1662, on lit : « La troupe a donné à M. Boyer, pour la tragédie de *Bonaxare*, cent demi-louis dans une bourse brodée d'or et d'argent. »

A la date de 1665, on lit : « *Attila* de Pierre Corneille, pour laquelle on lui a donné deux mille livres, prix fait. »

A la date de 1670 : « *Bérénice* de Pierre Corneille, dont on lui a payé, prix fait, deux mille livres. »

A la date de 1677 : « La troupe a délibéré de payer à M. Corneille (Thomas) et à madame Guérin, ci-devant veuve de Molière, la somme de deux cents louis d'or pour la pièce du *Festin de Pierre*. »

(11) Quand Corneille fit imprimer *la Place-Royale*, en 1637, il lui donna un second titre : *ou l'Amoureux extravagant*. Il entrait probablement du calcul dans cette addition.

(12) Ce prélat, qui eut pour successeur Harlay de Champvalon, son neveu, ensuite archevêque de Paris, et persécuteur des restes de Molière, n'était pas, malgré son empressement à faire complimenter le cardinal, un de ses

plus sincères admirateurs. Nous lisons dans les *Mémoires* manuscrits de Tallemant des Réaux, l'anecdote suivante. — Un jour Boisrobert lui vantait la politique du cardinal de Richelieu. Il lui répondit : « Vous connaissez de plus grands politiques que lui ; vous en voyez. » Boisrobert eut la malice de feindre toujours de ne pas entendre qu'il voulait qu'on lui dit : *qui? vous?* et au lieu de cela il lui dit : « Mais que blâmez-vous à sa politique? — Baillez-le moi mort, baillez-le moi mort, et je vous le dirai. » Si cette anecdote prouve, ainsi que plusieurs autres, l'amour-propre de M. de Rouen, elle fait connaître aussi la terreur qu'inspirait le cardinal.

(13) Voici ce que rapporte l'abbé de Marolles (*Mémoires*, édit. in-12 ; Amsterdam, 1755, t. I, p. 235 et suiv.), au sujet de la représentation de *Mirame* à laquelle il assistait : « Il y eut aussi cette même année force magnificences dans le Palais-Cardinal pour la grande comédie de *Mirame*, qui fut représentée devant le roi et la reine, avec des machines qui faisaient lever le soleil et la lune, et paraître la mer dans l'éloignement, chargée de vaisseaux. On n'y entrait que par billets, et ces billets n'étaient donnés qu'à ceux qui se trouvèrent marqués sur le mémoire de Son Éminence, chacun selon sa condition ; car il y en avait pour les dames, pour les seigneurs, pour les ambassadeurs, pour les *prélats*, pour les officiers de la justice et pour les gens de guerre. Je me trouvai du nombre entre les ecclésiastiques, et je la vis commodément ; mais pour en dire la vérité, je n'en trouvai pas l'action beaucoup meilleure pour toutes ces belles machines et grandes perspectives. Les yeux se lassent bientôt de cela, et l'esprit de ceux qui s'y connaissent n'est guère plus satisfait. Le principal des comédies, à mon avis, est le récit des bons acteurs, l'invention du

poète et les beaux vers...... Si je ne me trompe, cette pièce ne réussit pas si bien que quelques autres de celui qui l'avait composée, auxquelles on n'avait pas apporté tant d'appareil.

« M. de Valençai, alors évêque de Chartres, et qui fut bientôt après archevêque de Rheims, aidant à faire les honneurs de la maison, parut en habit court sur la fin de l'action, et descendit de dessus le théâtre pour présenter la collation à la reine, ayant à sa suite plusieurs officiers qui portaient vingt bassins de vermeil doré, chargés de citrons doux et de confitures; ensuite de quoi les toiles du théâtre s'ouvrirent pour faire paraître une grande salle, où se tint le bal, quand la reine y eut pris place sur le haut dais. Son Éminence, un pas derrière elle, avait un manteau long de taffetas couleur de feu, sur une simarre de petite étoffe noire, ayant le collet et le rebord d'en bas fourré d'hermine; et le roi se retira aussitôt que la comédie fut finie.

« Je ne sais s'il m'échappa de dire quelque chose de l'emploi de M. de Chartres; mais quelque temps après, lorsqu'au même lieu, on dansa le ballet de *la Prospérité des armes de la France*..... comme ce prélat, qui était capable de tout ce qu'il voulait, se donnait la peine, avec M. d'Auxerre, de faire les honneurs de la salle, m'eut dit que cette journée-là il ne présenterait pas la collation, je lui répondis qu'il ferait toujours bien toutes choses, et me fit civilité; de sorte que je vis encore ce ballet commodément, où il y avait des places pour les *évêques*, pour les *abbés*, et même pour les *confesseurs* et pour les *aumôniers* de M. le cardinal. Les nôtres se trouvèrent à deux loges de celles qui furent occupées par Jean de Werth et Ekenfort, que l'on avait fait venir exprès du bois de Vincennes, où

ils étaient prisonniers. » C'est sans doute cette représentation qui fit faire à Jean de Werth la réflexion que nous avons rapportée page 155.

« J'ai ouï dire, dit Fontenelle, que les applaudissemens que l'on donnait à cette pièce, ou plutôt à celui que l'on savait y prendre beaucoup d'intérêt, transportaient le cardinal hors de lui-même; que tantôt il se levait et se tirait à moitié du corps hors de sa loge pour se montrer à l'assemblée; tantôt il imposait silence pour faire entendre des endroits encore plus beaux. » (*Vie de Corneille*, p. 339.)

(14) Les frères Parfait, t. v, p. 426 de leur *Histoire du Théâtre français*, assignent la date de 1638 à *l'Aveugle de Smyrne;* mais nous nous en sommes rapporté à une note de la page 97 de leur même volume où ils donnent la date précisée du 22 février 1637. *Les Thuileries* furent jouées le 16 avril 1635.

(15) Boisrobert, né à Caen, vers 1592, fils d'un avocat, porta lui-même quelque temps ce titre; mais ayant reçu du pape Urbain VIII un prieuré en Bretagne, il prit la soutane, entra dans les ordres, et fut ensuite pourvu d'un canonicat à Rouen. Sa réputation de plaisant lui ayant fait avoir accès auprès de Richelieu, il sut si bien s'emparer de l'esprit du cardinal qu'il lui devint indispensable. Le médecin de l'Éminence lui disait : « Monseigneur, nous ferons tout ce que nous pourrons pour votre santé; mais toutes nos drogues seront inutiles, si vous n'y mêlez un ou deux dragmes de Boisrobert. » Quelques nuages suivis d'un exil vinrent interrompre l'union de l'abbé et de son cardinal; mais le premier sut bientôt rentrer en grace. Il poussa son protecteur à fonder l'Académie, et fut un de ses premiers membres, ce qui ne l'empêcha point de s'égayer aux dépens de cette compagnie sur la lenteur qu'elle met-

tait dans la rédaction du *Dictionnaire*. Il dit dans une de ses épîtres :

Depuis six mois dessus l'F on travaille,
Et le Destin m'aurait fort obligé
S'il m'avait dit : Tu vivras jusqu'au G.

Richelieu étant mort, il fut une seconde fois exilé de la cour pour avoir souvent juré le nom de Dieu en perdant son argent contre les nièces du cardinal Mazarin. Cet ecclésiastique aimait avec fureur le jeu et la table; nous voudrions, pour son honneur, pouvoir encore ajouter, et les femmes : malheureusement il fut violemment soupçonné d'un goût contraire. Il déclamait fort bien, et était passionné pour la comédie, ce qui lui valut le sobriquet d'*Abbé Mondory*. Un jour qu'il revenait à pied du théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, parce qu'on lui avait pris sa voiture pendant qu'il y était, un de ses amis lui dit : « Quoi! monsieur, à la porte de votre cathédrale! ah! l'affront n'est pas supportable! » Boisrobert mourut le 30 mars 1662. (*Biographie universelle.*)

Colletet (Guillaume), père de François Colletet, auquel Boileau a si durement reproché de *mendier son pain de cuisine en cuisine*, né le 12 mars 1598, à l'exemple de Boisrobert, commença comme Corneille, mais ne finit pas comme lui; c'est-à-dire qu'il se fit recevoir avocat, et devint ensuite détestable poète. C'est le cardinal de Richelieu qui le détermina à travailler pour le théâtre; il le nomma académicien dès le principe. Colletet, enclin, comme dit Ménage dans son langage pédantesque, aux amours *ancillaires*, épousa successivement trois de ses servantes, et affectionna particulièrement la troisième, qui se nommait *Claudine*. Il ne tint pas à lui qu'elle ne passât pour un

miracle de beauté et pour une dixième muse : il composait sous son nom des vers qu'elle venait réciter à table avec assez d'agrément; et voulant lui assurer la réputation de bel-esprit qu'il lui avait faite, il poussa la précaution au point de composer, peu avant de mourir, une pièce par laquelle elle était supposée faire ses adieux aux Muses. Claudine ayant tenu trop exactement parole, on se douta de la ruse; ceux qui l'avaient le plus admirée furent entièrement désabusés. La Fontaine, qui en avait été épris, ouvrit les yeux comme les autres, et, dans son dépit, composa contre elle des stances satiriques qui commencent ainsi :

Les oracles ont cessé,
Colletet est trépassé.
Dès qu'il eut la bouche close
Sa femme ne dit plus rien.
Elle enterra vers et prose
Avec le pauvre chrétien.

Colletet mourut le 11 février 1659, dans un tel état de dénuement, que ses amis se cotisèrent pour subvenir aux frais de son service. (*Biographie universelle*. — *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, par M. Walckenaer, 3e édition, p. 39 et suiv.)

L'Estoile (Claude de), né vers 1597, mort en 1651 ou 1652, fut également un des premiers membres de l'Académie. Mauvais poète et déplorable auteur dramatique, il eut du moins quelque chose de commun avec Malherbe et avec Molière : l'habitude de lire ses ouvrages à sa servante.

Quant à Rotrou, il est assez connu pour que nous ne croyions pas utile de donner ici sur lui des détails qui ne sont ignorés de personne. Plus jeune que Corneille de trois

ans, il avait reçu de celui-ci le nom de *maître*, parce qu'il l'avait précédé à la scène, où il s'était déjà fait applaudir deux fois avant le succès de *Mélite*. *Venceslas* (1647) et surtout sa mort héroïque (voir précédemment, pag. 164) ont immortalisé son nom.

(16) « J'ai déjà dit qu'il (Richelieu) n'aimait que les vers. Un jour qu'il était renfermé avec Desmarets, il lui demanda : « A quoi pensez-vous que je prenne le plus de « plaisir? — A faire le bonheur de la France, lui répondit « Desmarets. — Point du tout, répliqua-t-il, c'est à faire « des vers..... » Il ne faisait que des tirades pour des pièces de théâtre; mais quand il travaillait il ne donnait audience à personne. D'ailleurs il ne voulait pas qu'on le reprît. « Une fois L'Estoile, moins complaisant que les « autres, lui dit le plus doucement qu'il put, qu'il y avait « quelque chose à refaire à un vers (ce vers n'avait seule- « ment que trois syllabes de plus qu'il ne lui fallait). — « La, la! M. de L'Estoile, lui dit-il, comme s'il eût été « question d'un édit, nous le ferons passer. » (*Mémoires de Tallemant des Réaux*, manuscrit faisant partie de la bibliothèque de M. de Châteaugiron.)

(17) Le *Segraisiana* (édit. de 1723, p. 37 et suiv.) contient sur l'abbé Brigalier les détails suivans qui pourront donner une idée de la force des préjugés à cette époque :

« L'abbé Brigalier, aumônier de feu Mademoiselle, dépensa quarante mille écus pour devenir magicien, et ne put en venir à bout. Étant à Compiègne, où était la cour, une dame, qui avait acheté une pièce d'étoffe rouge pour une verte, s'adressa à lui, sur sa réputation de magicien, afin qu'il la changeât en la couleur qu'elle souhaitait. L'abbé Brigalier, qui ne voulait pas perdre cette réputation, acheta une pièce d'étoffe verte, et la donna à cette dame

qui lui avait mis la rouge entre les mains, en lui faisant accroire qu'il l'avait changée en cette couleur. Il a fait une infinité de tours qui ont surpris bien des gens; mais il n'y avait que beaucoup d'adresse.

« Mademoiselle de Montauban, qui prenait beaucoup de plaisir à tout ce que faisait cet abbé, en entretenait sérieusement le comte des Chapelles, qui avait beaucoup d'esprit; et ce comte, qui avait de la peine à croire ce qu'elle lui disait, la priait de même de lui faire voir quelques-uns de ces tours pour le tirer de son incrédulité. Dans le même temps l'abbé Brigalier entra, et mademoiselle de Montauban lui ayant fait part de quoi elle entretenait le comte des Chapelles, elle ajouta qu'il fît quelque chose pour l'amour d'elle, afin de satisfaire la curiosité qu'il avait de voir quelques-unes des merveilles de la science qu'il possédait. L'abbé Brigalier répondit : « Vous savez bien, mademoiselle, que je n'oserais plus me prévaloir des talens que j'ai, et que monseigneur l'archevêque de Paris m'a menacé de m'interdire si je continuais de faire ce que vous me demandez. » Cette excuse donna au comte des Chapelles plus de curiosité de voir quelque chose qu'il n'en avait auparavant; et il dit à l'abbé Brigalier : « Vous voulez bien, monsieur, que je joigne mes prières à celles de mademoiselle; je n'ai pas moins de discrétion qu'elle en peut avoir, faites quelque chose pour l'amour de moi, je vous promets que cela ne sera qu'entre nous, et que personne n'en saura rien. »

« L'abbé Brigalier s'excusait toujours sur le grand danger auquel il s'exposerait, lorsque mademoiselle de Vermisson, qui était fort belle et bien faite, entra dans la chambre tout en pleurs. Mademoiselle de Montauban faisant l'étonnée (car tout ceci était un jeu fait), lui demanda ce qui

lui était arrivé pour être si affligée. Mademoiselle de Vermisson, qui faisait bien son personnage, répondit avec des sanglots : « Eh! mademoiselle, comment ne voulez-vous pas que je sois affligée! mon petit moineau vient de mourir. — Eh bien! répondit mademoiselle de Montauban, voilà de quoi pleurer! ne voilà-t-il pas M. l'abbé qui le ressuscitera? Il a déjà fait des choses qui ne sont pas moins surprenantes, puisqu'il a changé un poulet en un coq d'Inde.»

«L'abbé Brigalier répliqua : « Je n'en ferai rien ; et puis est-ce qu'il est possible de ressusciter un oiseau qui est mort? — Vous n'y songez pas, M. l'abbé, reprit mademoiselle de Montauban, vous savez faire des choses bien plus surprenantes : il n'y a pas tant de façon, il faut que vous le ressuscitiez; vous ne voudriez pas faire le déplaisir à mademoiselle de Vermisson, qui est de vos amies, de la laisser dans l'affliction où elle est de la perte qu'elle vient de faire. — Mademoiselle, dit l'abbé Brigalier, il faut donc tâcher de vous contenter; » et, en s'adressant à mademoiselle de Vermisson, il lui demanda si elle avait une urne. « Qu'est-ce qu'une urne? reprit mademoiselle de Vermisson. — Une urne, répondit gravement l'abbé Brigalier, est un vase dans lequel les anciens conservaient les cendres de leurs morts; il faut bien rendre les derniers devoirs à ce petit oiseau dans les formes, avant que de le ressusciter. — Comment faire? reprit mademoiselle de Vermisson, nous n'avons point d'urne. — On y peut suppléer, repartit l'abbé Brigalier. N'avez-vous pas un vase de faïence avec un couvercle? — Nous n'avons pas non plus de vase de faïence tel que vous le demandez, répliqua mademoiselle de Vermisson. — Vous avez donc une boîte de confitures? reprit l'abbé Brigalier. — Pour une boîte de confitures, dit mademoiselle de Vermisson, nous en avons. — Apportez-la

donc, reprit l'abbé Brigalier, cela suffira. » La boîte de confitures était toute prête, et mademoiselle de Vermisson l'ayant apportée, le comte des Chapelles examina bien la boîte, et ayant observé qu'il y avait des taches d'encre dessus, il dit en lui-même : « On ne me trompera pas. » L'abbé Brigalier prit le petit moineau mort, et l'ayant mis dans la boîte, il la ferma de son couvercle, et demanda un ruban noir vierge. Mademoiselle de Vermisson, qui était faite au badinage, dit qu'elle ne savait pas ce que c'était qu'un ruban vierge. L'abbé, sans s'émouvoir, dit que c'était un ruban qui n'avait pas encore servi. Le ruban fut apporté, et l'abbé lia la boîte qu'il mit ensuite dans un tour qui répondait dans un couvent de religieuses, avec lesquelles mademoiselle de Montauban avait communication par sa chambre. Tenant le ruban par un bout, il tourna l'ouverture du tour du côté des religieuses, qui étaient d'intelligence, et qui substituèrent promptement et adroitement une autre boîte semblable, où il y avait un petit moineau vivant, et renvoyèrent l'ouverture du tour du côté de la chambre de mademoiselle de Montauban. L'abbé Brigalier, qui cependant avait marmotté quelques paroles, prit la boîte, ôta le ruban, et comme il l'ouvrit doucement, le moineau ne fit d'abord paraître qu'un pied qu'il étendit. Mademoiselle de Montauban et mademoiselle de Vermisson crièrent aussitôt miracle. L'abbé Brigalier, avec un air sérieux, demanda du sel qui était tout prêt; il en frotta le bec du moineau, qui se mit à piailler d'abord qu'il en eut senti l'acrimonie; ensuite il pria le comte des Chapelles de garder le secret qu'il lui avait promis ; mais le comte des Chapelles ne put s'empêcher de dire au souper du roi, que l'abbé Brigalier avait ressuscité un moineau, et qu'il l'avait vu de ses propres yeux.

« Pour ce qui est du poulet changé en coq d'Inde, voici en peu de mots comme cela arriva. M.**** soutenait à l'abbé Brigalier qu'il ne croyait rien des miracles qu'on disait qu'il faisait. L'abbé Brigalier, qui était préparé, lui dit : « Monsieur, vous seriez bien étonné si je vous faisais paraître un poulet au milieu de cette chambre. » M.**** continuant de le railler, et lui disant qu'il n'était pas dupe, l'abbé ne fit que secouer sa soutane, et un poulet, qu'il tenait caché, étant aussitôt tombé à ses pieds se mit à courir par la chambre. Ce qu'il y eut de plaisant fut que M.**** tira son épée d'abord qu'il vit le poulet. L'abbé Brigalier se mettant d'abord sur son quant-à-moi, la main sur le côté, lui dit : — « Savez-vous, monsieur, que ceci n'est point un jeu ? » et M.**** rengaîna. Le poulet se sauva dans le couvent par un trou ; et une demoiselle, regardant par une fenêtre, s'écria : « *Ah! mon Dieu! voilà un poulet grand comme un coq d'Inde.* » Le bruit courut à la cour que l'abbé Brigalier avait changé un poulet en coq d'Inde. La reine le crut elle-même, et elle dit à Mademoiselle, avec un grand sérieux, en méchant français, car elle était nouvellement arrivée en France : « Savez-vous bien, ma cousine, que vous ne devriez point garder cet aumônier que vous avez, qui change des poulets en coq d'Inde ? » Quatre ou cinq jours après M. l'abbé de Cambray, qui vient d'entrer en quartier d'aumônier auprès de Mademoiselle, étant entré dans la chambre de la reine avec elle, la reine lui demanda si c'était l'aumônier au coq d'Inde. Cela ne fut pas agréable à l'abbé. Mademoiselle répondit à la reine que ce n'était pas lui, mais un autre de ses aumôniers qui venait d'entrer en quartier.

« Tout le monde a cru à Lyon que l'abbé Brigalier avait fait voir le diable en bonne compagnie ; et il y eut bien des

préface de *Lygdamon :* « Dans la musique des sciences je ne chante que par nature ; je suis né d'un père qui, suivant l'exemple des siens, a passé tout son âge dans les charges militaires, et qui m'avait destiné dès ma naissance à une pareille forme de vivre... ; ne pensant être que soldat, je me suis encore trouvé poète. Ce sont deux métiers qui n'ont jamais été soupçonnés de bailler de l'argent à usure.... or, ces neuf jeunes pucelles de trois ou quatre mille ans, qui ne donnent que de l'eau à boire à leurs nourrissons, les laissant dans la nécessité de chercher du pain ; ces filles, dis-je, qui n'ont pour biens meubles que des luths et des guitares, m'ont dicté ces vers, que je t'offre, sinon bien faits, au moins composés avec peu de peine... » C'était là, comme on sait, le moindre défaut de cet auteur à la *fertile plume.*

Dans la préface d'*Arminius*, Scudéry dit en parlant d'une de ses tragi-comédies : « Nous voici arrivés à ce bienheureux *Prince déguisé* qui fut si long-temps la passion et les délices de toute la cour ; jamais ouvrage de cette sorte n'eut plus de bruit, et jamais chose violente n'eut plus de durée. Tous les hommes suivaient cette pièce partout où elle se représentait ; toutes les dames en savaient les stances par cœur ; et il se trouve encore aujourd'hui mille honnêtes gens qui soutiennent que je n'ai jamais rien fait de plus beau. » Tant de ridicule ne pouvait se soustraire à la satire de Boileau : *Bienheureux Scudéry !* s'écrie-t-il,

Tes écrits, il est vrai, sans art et languissans,
Semblent être formés en dépit du bon sens ;
Mais ils trouvent pourtant, quoi qu'on en puisse dire,
Un marchand pour les vendre, et des sots pour les lire ;
Et quand la rime enfin se trouve au bout des vers,
Qu'importe que le reste y soit mis de travers.

Quoiqu'il n'eût pas encore chanté le *vainqueur des vainqueurs de la terre*, il fut élu à l'Académie, en 1650, à la place de Vaugelas. Poète-guerrier, il se vit pourvoir également du gouvernement du fort de Notre-Dame-de-la-Garde, poste assez peu assujétissant, si l'on en croit Chapelle et Bachaumont, qui ont dit dans leur *Voyage :*

> C'est Notre-Dame-de-la-Garde,
> Gouvernement commode et beau,
> A qui suffit, pour toute garde,
> Un suisse avec sa hallebarde,
> Peint sur la porte du château.

Scudéry mourut à Paris le 14 mai 1667. Mademoiselle de Scudéry, sa sœur, à laquelle ses romans et sa *Carte de Tendre* donnèrent une si grande célébrité, survécut à son frère et à son siècle; elle ne mourut que le 2 juin 1701, âgée de quatre-vingt-quatorze ans.

(3 bis)[1] Voltaire et M. Guizot ont dit que la publication de l'*Excuse à Ariste* était antérieure au *Cid*. Le silence que Scudéry garde sur cette épître dans ses *Observations*, où il n'eût pas manqué de la tourner en ridicule, comme il le fait dans sa *Lettre à l'illustre Académie*, si elle n'eût pas été postérieure au premier de ces pamphlets, nous mettait déjà en garde contre cette assertion. La lecture des autres libelles du temps nous a donné la certitude que l'*Excuse à Ariste* a paru, non-seulement après *le Cid*, mais après les *Observations* de Scudéry (voir *Lettre du sieur Claveret au sieur Corneille, soy-disant auteur du Cid*, 1637, p. 8).

(4) Cette *Défense du Cid*, à laquelle il est fait allusion dans plusieurs des pamphlets dont nous aurons bientôt

1. Cette note se rapporte à la page 72, où le renvoi n'est pas indiqué.

occasion de parler, notamment dans la *Lettre apologétique du sieur Corneille*, 1637, est mentionnée t. I, p. lxxix du *Théâtre de Corneille*, édit. de 1747, et t. V, p. 256 de l'*Histoire du Théâtre Français* (par les frères Parfait), et avant cela dans les *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres* (voir t. XX, p. 88 et suiv). Nous devons avouer qu'elle a échappé à toutes nos recherches, et nous ne l'avons même vu mentionner nulle part de manière à croire que ceux qui en ont parlé aient été plus heureux que nous. Ainsi Niceron, qui, en citant la plupart des pamphlets publiés à l'occasion du *Cid*, donne exactement le nombre de pages de chacun de ceux qu'il cite, ne le fait pas pour la *Défense du Cid*, et s'il en indique le format, c'est qu'en indiquant celui dans lequel furent imprimées toutes les autres pièces de cette discussion, il aura cru pouvoir donner comme une certitude une conjecture assez vraisemblable.

(5) Ce rondeau fut d'abord imprimé sur un feuillet volant, format in-4, avec cette épigraphe :

Omnibus invideas, livide, nemo tibi.

Postérieurement Corneille le fit réimprimer à la suite de l'*Excuse à Ariste*, sur un feuillet double, quand cette dernière pièce fut devenue le texte des reproches de ses ennemis.

(6) L'éditeur des *OEuvres diverses de P. Corneille*, Paris, 1738, Granet, a dit que ce rondeau était dirigé contre Scudéry ; Voltaire l'a répété d'après lui, et tous les autres éditeurs d'après Voltaire. Ils n'avaient remarqué, ni les uns ni les autres, que ce *fou solennel*, *qui* RIMAIT *de rage une lourde imposture*, ne pouvait s'appliquer à l'au-

teur des *Observations*, diatribe NON RIMÉE. L'*Avertissement au Besançonnais Mairet* (page 3) nous apprend que c'est à celui-ci qu'on est redevable de ce chef-d'œuvre. « Il n'était nullement besoin, y est-il dit, de vous donner la gêne deux mois durant à fagoter une malheureuse lettre pour nous apprendre que vous êtes aussi savant en injures que votre ami Claveret et tous les crocheteurs de Paris. Cette belle poésie que vous nous aviez envoyée du Mans, ne nous permettait pas d'en douter; et, bien que vous y fissiez parler un auteur espagnol, dont vous ne saviez pas le nom, la faiblesse de votre style vous découvrait assez. Ainsi vous aviez beau vous cacher sous ce méchant masque on ne laissait pas de vous connaître, et le rondeau qui vous répondit parlait de vous sans se contredire. Que si l'épithète de FOU SOLENNEL vous y déplaît, vous pouvez changer et mettre en sa place *Innocent-le-Bel*, qui est le nom de guerre que vous ont donné les comiques. »

L'auteur de la *Sophonisbe* est, sans contredit, et de beaucoup, celui qu'on a le plus de regret de voir figurer dans cette foule de bas envieux. Toute la vie de Mairet avait été jusque-là brillante et honorable; né en 1604, à Besançon, de parens originaires de la Westphalie, que son bisaïeul avait abandonnée par attachement pour sa religion, il devint fort jeune orphelin, et se rendit à Paris pour continuer ses études au collège des Grassins. A peine eut-il achevé sa philosophie, qu'il fit représenter, en 1620, *Chryseïde et Arimand*. L'année suivante sa *Sylvie* fut plus heureuse encore. Une fièvre épidémique qui désolait Paris, ayant fait fermer les écoles, Mairet alla visiter la cour à Fontainebleau, et reçut un accueil distingué du duc de Montmorency, grand-amiral de France. Il accompagna ce seigneur dans son expédition contre les protestans qui s'étaient

emparés des îles de Ré et d'Oleron, et se signala dans deux combats qui furent livrés à peu de jours l'un de l'autre (1625) sur mer et sur terre. Le duc de Montmorency, admirant sa bravoure et ses talens, le retint au nombre de ses gentilshommes, et lui assigna une pension de 1500 livres, somme considérable pour le temps. Mairet continua de travailler pour le théâtre, et fit représenter successivement plusieurs pièces dont la plus célèbre est la *Sophonisbe*, qui fut jouée en 1629. Il y avait long-temps que la règle des unités n'était plus observée au théâtre; aussi les comédiens craignant qu'une pièce dans ce système ne causât de l'ennui au parterre, ne se déterminèrent à jouer celle-ci qu'après des pourparlers sans nombre. Un succès d'enthousiasme vint dissiper leurs craintes.

La disgrace du duc de Montmorency n'entraîna point celle de son gentilhomme : le cardinal de Richelieu lui pardonna de rester fidèle à la mémoire d'un homme qui l'avait comblé de bienfaits; il devint son protecteur. Ne revenons pas sur la querelle de Corneille et de Mairet. Celui-ci, fatigué du mouvement de Paris et de la cour, s'était retiré dans le Maine, dans la terre d'un ami chez lequel il passa plusieurs années, et se maria. Revenu à Paris, il obtint, en 1649, un traité de neutralité pour la Franche-Comté, qu'il renouvela en 1651. Le parlement de Dôle, pour lui témoigner sa reconnaissance, le nomma son résident à Paris; mais il n'occupa cette place que peu de temps: l'éloge qu'il fit de la conduite du roi d'Espagne, son souverain, déplut au cardinal Mazarin, qui l'exila à Besançon (septembre 1653). Mairet adressa un mémoire au cardinal pour se justifier; mais il ne put obtenir son rappel, et ce ne fut qu'après la signature de la paix des Pyrénées (1659) qu'il eut l'autorisation de revenir à Paris. Il fut reçu à la

cour avec distinction; cependant il ne tarda pas à s'apercevoir que depuis son éloignement de Paris les choses avaient bien changé. Ses pièces, faisant place aux chefs-d'œuvre de Corneille, avaient disparu du théâtre ou ne s'y montraient plus que rarement; il songea à la retraite, et revint en 1668 à Besançon, où il mourut deux ans après Corneille, plus jeune que lui cependant de deux années [1].

(7) Les Biographies ne contiennent aucun détail sur la vie de Claveret, dont elles se bornent seulement à indiquer la mort arrivée en 1666. Nous trouvons dans un des pamphlets de la querelle du *Cid* un renseignement sur lui qui n'est peut-être pas aussi exact que piquant. Il est dit dans la *Lettre pour M. de Corneille, contre ces mots de la Lettre sous le nom d'Ariste*, JE FIS DONC RÉSOLUTION DE GUÉRIR CES IDOLATRES, que Claveret était *sommelier dans une médiocre maison*, et qu'en cette qualité il avait plus d'une fois versé à boire à Corneille, dînant chez son maître. A la fin de ce pamphlet on trouve une épigramme traduite de la 83ᵉ du livre IX de Martial, qui se trouve appliquée à cette position de Claveret; la voici :

> Les vers de ce grand *Cid*, que tout le monde admire,
> Charmans à les entendre et charmans à les lire,
> Un poète seulement les trouve irréguliers.
> Corneille, moque-toi de sa jalouse envie :
> Quand le festin agrée à ceux que l'on convie
> Il importe fort peu qu'il plaise aux cuisiniers.

(8) Il nous semble évident que cet *Examen* [2], s'il est

(1) Nous avons emprunté ces détails à [illegible] faite sur Mairet par un de ses compatriotes, M. Weiss; *Biographie universelle* [illegible].

(2) Cette brochure porte, à la page 3, [illegible] *sur les Observations du Cid.*

de Claveret, ne fut pas composé dans le but que les frères Parfait supposent à son auteur. Il parut, ainsi que le prouve une sorte de *post-scriptum*, long-temps après la pièce de vers dont nous venons de parler, et à une époque où Claveret avait déclaré une guerre ouverte à Corneille. D'ailleurs, nous le répétons, nous ne voyons rien qui eût pu reconquérir à l'auteur l'amitié de Corneille. Cet écrit est attribué à Mairet, dans une ancienne *Vie de Corneille*, manuscrit dépendant de la bibliothèque de M. de Soleinne, et dans les *Mémoires* de Niceron, t. xx, p. 92 ; mais ce ne peut être également qu'une conjecture.

(9) Scudéry, dans sa préface de *Ligdamon*, se défend du titre d'auteur comme peu noble, se vante *d'avoir usé beaucoup plus de mèches en arquebuses qu'en chandelles*; d'être sorti d'une maison où l'on *n'avait jamais eu de plume qu'au chapeau*, et dit qu'il veut apprendre à écrire de la main gauche, *afin d'employer la droite plus noblement*.

(10) Les frères Parfait disent dans leur *Histoire du Théâtre Français*, t. v, p. 267, que Claveret fit suivre cette lettre d'une autre lettre non moins pleine d'injures; mais ils n'en donnent pas même le titre, et nous sommes tenté de douter de son existence. D'après la manière dont ces historiens, en général très-exacts, rendent compte de plusieurs de ces écrits, il nous paraît démontré que la plupart auront échappé à leurs recherches. Pour nous, nous sommes parvenus à nous procurer tous ceux qui ont été cités jusqu'ici, sauf la *Défense du Cid*.

(11) Les auteurs des nombreux écrits publiés contre *le Cid* de Corneille ne manquaient pas de lui attribuer tous ceux qui paraissaient en faveur de cette pièce, et qui ne se font remarquer ni par beaucoup plus de critique ni par beaucoup plus d'urbanité que les autres. Niceron, qui a

eu sous les yeux quelques-uns de ces écrits, car il donne le nombre de pages de plusieurs, mais qui évidemment ne s'est pas donné la peine de les lire, comme nous le prouverons tout à l'heure, Niceron, prenant inconsidérément l'assertion d'un ennemi pour une autorité, attribue à Corneille *l'Ami du Cid à Claveret*, et plusieurs autres pamphlets à l'occasion desquels nous avons renvoyé à cette note : c'est faire preuve d'une confiance bien aveugle. Pour nous, qui avons eu la patience de lire attentivement ces libelles, nous pouvons assurer qu'il ne s'y trouve rien qui puisse appuyer le moins du monde le dire des ennemis de Corneille et celui de Niceron, et nous le tenons pour complètement faux. Sa *Lettre apologétique*, son *Excuse à Ariste*, son *Sonnet contre Mairet*, voilà sa part dans ces débats, qu'il eut le tort de laisser envenimer encore en n'exigeant pas des amis qui prirent sa défense de n'en rien faire. C'était se rendre complice de cette prolongation de scandale.

Niceron attribue à Mairet la *Lettre à *** sous le nom d'Ariste*, et cela sans plus de preuves que précédemment. Il lui donne aussi l'*Examen de ce qui s'est passé pour et contre le Cid*, que les frères Parfait croient être de Claveret. Rien, nous le répétons, ne prouvait alors et ne peut justifier ces présomptions.

Niceron voyant *l'Inconnu et véritable ami de MM. de Scudéry et Corneille*, signé des lettres D. R., n'a pas hésité à le mettre sur le compte de du Ryer. Il eût évité cette méprise, reproduite par la *Biographie universelle* et ailleurs encore, en lisant cet écrit. Il lui eût été bien facile de reconnaître que l'écrivain qui préférait l'*Amant libéral* au *Cid* ne pouvait être l'ami de Corneille, celui qui lui écrivait :

Juge de ton mérite, à qui rien n'est égal,
Par la confession de ton propre rival.

Enfin, pour remplir l'engagement que nous avons pris de prouver que Niceron n'avait pas lu ces pamphlets, nous dirons qu'il range au nombre de ceux qui furent publiés contre Corneille *le Souhait du Cid*, qui lui est au contraire tout favorable, comme on l'a vu par ce que nous en avons cité p. 90.

(12) Pelisson dit à cet endroit : « M. de Boisrobert, *qui était de ses meilleurs amis.....* » Corneille aurait été à plaindre s'il n'avait pas eu de meilleurs amis que Boisrobert, comme on l'a vu par la lettre de celui-ci à Mairet (p. 86), par la parodie du *Cid* qu'il faisait jouer devant le cardinal (pag. 70). Du reste Corneille ne crut pas devoir lui refuser un madrigal, qu'il fit imprimer en tête de la première partie de ses *Épîtres*, 1647, in-4, et qui a été recueilli dans les *OEuvres diverses* de notre auteur.

(13) D'autres auteurs cherchèrent à exploiter la vogue du *Cid*. Chevreau fit jouer *la Suite et le Mariage du Cid*, et Desfontaines *la vraie Suite du Cid*. Ces deux tragi-comédies furent représentées en 1637; mais, contre l'attente de leurs auteurs, avec fort peu de succès. En 1639 parut *l'Ombre du comte de Gormas et la Mort du Cid*, par Chillac, juge des gabelles de Sa Majesté en la ville de Beaucaire, en Languedoc; non représentée.

(14) Nous avons dit que *l'Aveugle de Smyrne* fut joué le 22 février 1637; quant à *la Grande pastorale*, qui est à peu près du même temps, on ignore la date précise de sa représentation.

(15) Les Comédiens français ont depuis long-temps changé le titre de la tragédie d'*Horace* contre celui

des *Horaces*, variante que n'a pas sanctionnée Corneille.

(16) Fontenelle se trompe évidemment sur la date de cette anecdote, puisqu'il dit : « M. Corneille, encore *fort jeune*, se présenta, etc. » *Cinna,* qui fut joué en 1639, ne put l'être que vers la fin de l'année, car *Horace*, qui l'avait précédé, est également de 1639; or, dans une pièce de vers de Ménage, dont nous parlerons tout à l'heure, écrite à l'occasion de ce mariage, le poète nous apprend que le marié était déjà auteur de *Cinna*. Il était donc au moins dans sa trente-quatrième année.

(17) Voici l'épitaphe que fit Ménage en apprenant cette nouvelle; elle est intitulée *Cornelii Tumulus :*

Hic jacet ille sui lumen Cornelius ævi;
Quem vatem agnoscit gallica scena suum.
An major fuerit socco, majorve cothurno
Ambiguum : certe magnus utroque fuit.

Lorsque le bruit de sa mort fut démenti, Ménage composa à ce sujet deux autres pièces. La première est intitulée *Cornelius redivivus :*

Doctus ab infernis remeat Cornelius umbris
Et potuit rigidas flectere voce Deas.
Threïcium numeris vatem qui dulcibus æquat,
Debuit et numeris non potuisse minus.

La seconde, intitulée *Petri Cornelii epicedium,* est beaucoup plus étendue. C'est celle-ci dont nous avons voulu parler dans la note précédente. Ce passage peut lui servir de date :

Donec Apollineo gaudebit scena cothurno,
Ignes dicentur, pulchra Chimena tui....
Nec tu, crudelis Medæa, taceberis unquam;

Non Grajâ inferior, non minor, Ausoniâ.
Vos quoque Tergemini, mavortia pectora, fratres,
Et te Cinna ferox, fama loquetur anus.

(18) On a dit que le comédien de l'Hôtel de Bourgogne qui sut mieux juger *Polyeucte* que l'Hôtel de Rambouillet, était Hauteroche : c'est une erreur. Hauteroche ne fit partie de la troupe de l'Hôtel de Bourgogne que postérieurement à 1654, c'est-à-dire plus de quatorze ans après la première représentation de la tragédie de Corneille. Voir la *Galerie historique des acteurs du Théâtre Français*, par M. Lemazurier, t. 1, p. 285.

(19) Huet se trompe en plaçant ce cadeau dans l'année 1633 ou 1634; le manuscrit portait sur le titre la date de 1641. Voir la notice sur cette *Guirlande*, par M. de Gaignières, dans le *Supplément* à la première partie du *Catalogue des livres rares et précieux de feu M. le duc de La Vallière*, et à la tête de l'édition de *la Guirlande de Julie*, donnée par M. Nodier, dans la *Collection des petits Classiques français*.

(20) Granet, éditeur des *OEuvres diverses de Pierre Corneille*, 1738, in-12, n'attribue à Corneille que *la Tulipe, la Fleur d'orange* et *l'Immortelle blanche*. S'il eût lu *la Guirlande de Julie* attentivement, il se serait aperçu que les trois autres pièces portent la même signature, *C*, et il eût senti qu'il y avait les mêmes raisons pour les regarder comme sorties également de la plume de Corneille. Des éditeurs de la Guirlande, et notamment M. Nodier, sont plus conséquens dans leur erreur, en les attribuant toutes six au même auteur, Conrart.

Voici les trois madrigaux non recueillis par les éditeurs de Corneille :

LE LYS.

Un divin oracle autrefois
A dit que ma pompe et ma gloire,
Sur celle du plus grand des rois,
Pourrait emporter la victoire;
Mais si j'obtiens, selon mes vœux,
De pouvoir parer vos cheveux,
Je dois, ô Julie adorable,
Toute autre gloire abandonner;
Car nul honneur n'est comparable
A celui de vous couronner.

L'HYACINTHE.

D'un éternel bonheur ma disgrace est suivie;
Je n'ai plus rien en moi qui marque mon ennui.
Autrefois un soleil me fit perdre la vie;
Mais un autre soleil me la rend aujourd'hui.

LA FLEUR DE GRENADE.

Dans l'empire fameux de Flore et de Pomone
Mon père a mille enfans qui portent la couronne;
Mais, préférant mon sort au leur,
J'ai mieux aimé demeurer fleur,
Avec le vif éclat dont je suis embellie,
Afin de m'offrir vierge à la chaste Julie.
O perte favorable! ô change précieux!
Je quitte une gloire mortelle
Pour l'immortel honneur de parer cette belle,
Et le destin des rois pour le destin des dieux.

(21) *Domestique* dans sa signification primitive voulait dire *de la maison* (domus.) « La Rochepot, mon cousin germain et mon ami intime, dit le cardinal de Retz, était *domestique* de feu M. le duc d'Orléans, et extrêmement dans sa confidence (*Mémoires de Retz*, liv. I.). » Mais ce qui vient plus encore à l'appui de ce que nous disions tout à l'heure, c'est que le même auteur nous apprend, peu de pages auparavant, que n'étant encore qu'abbé de Gondi, il avait à sa suite, dans un voyage d'Italie, sept ou huit gentilshommes, dont quatre chevaliers de Malte.

(22) Bellerose (Pierre le Meslier) entra à l'Hôtel de Bourgogne dès 1629, année où Corneille débuta lui-même par *Mélite.* Le talent de l'un comme le génie de l'autre les aurait bientôt placés au premier rang. Bellerose créa plusieurs premiers rôles des tragédies de Corneille. Outre des reproches d'afféterie adressés par Scarron à cet acteur, le cardinal de Retz, dans ses *Mémoires*, nous apprend encore que madame de Montbazon ne pouvait se résoudre à aimer M. de la Rochefoucault, parce qu'il ressemblait à Bellerose, qui avait, disait-elle, l'air trop fade. Bellerose mourut au mois de janvier 1670. (*Histoire du Théâtre Français*, t. v., p. 25. — *Lettre sur Molière*, insérée au *Mercure de France*, mai, 1740. — *Galerie historique du Théâtre-Français*, par M. Lemazurier, t. 1, p. 149 et suivantes.)

(23) « On sait bien peu de chose sur Beauchâteau. Il paraît qu'il était gentilhomme, et qu'entraîné par un penchant irrésistible, il débuta, en 1633, à l'Hôtel de Bourgogne, dans *la Comédie des Comédiens*, tragi-comédie de Gougenot, qui fut jouée en cette année. On le reçut pour les seconds rôles tragiques et comiques; mais il faut que par la suite il se soit élevé jusqu'aux premiers, ou

bien que celui de Rodrigue dans *le Cid* fût alors regardé comme un second rôle. Il est certain que Beauchâteau le jouait, puisque dans *l'Impromptu de Versailles*, Molière critique la manière ampoulée et peu naturelle dont il débitait les stances fameuses :

Percé jusques au fond du cœur, etc.

Peut-être ne le jouait-il que comme double de Floridor, ou pendant quelque indisposition de cet acteur célèbre. » (*Galerie historique des acteurs du Théâtre-Français*, t. I. p. 128)

(24) Ce sonnet, sur l'impression duquel on trouve précédemment quelques détails, se trouve seul (p. 267), dans un exemplaire du feuillet volant dont il y est parlé. Dans un autre il se trouve reproduit deux fois dans deux versions différentes et est suivi du placet que nous avons rapporté (p. 268). Ce dernier exemplaire appartient à M. Léon Thiessé. Voici les deux versions du sonnet.

SONNET SUR LA MORT DE LOUIS XIII.

Sous ce marbre repose un monarque françois,
Que ne saurait l'envie accuser d'aucun vice;
Il fut et le plus juste et le meilleur des rois;
Son règne fut pourtant celui de l'injustice.

L'ambition, l'orgueil, l'intérêt, l'avarice,
Revêtus de son nom nous donnèrent des lois:
Sage en tout, il ne fit jamais qu'un mauvais choix,
Dont long-temps nous et lui portâmes le supplice.

Vainqueur de toutes parts, esclave dans sa cour,
Son tyran et le nôtre à peine sort du jour,
Que jusque dans la tombe il le force à le suivre.

Jamais pareils malheurs furent-ils entendus?
Après trente-trois ans sur le trône perdus,
Commençant à régner, il a cessé de vivre.

SONNET. ÉPITAPHE DE LOUIS XIII.

Sous ce tombeau repose un roi qui fut sans vice,
Dont la seule bonté fit tort aux bons François,
Et qui, pour tout péché, ne fit qu'un mauvais choix,
Dont il fut à la fois et victime et complice.

L'ambition, l'orgueil, la fraude et l'avarice,
Saisis de son pouvoir, nous donnèrent des lois,
Et, bien qu'il fût en soi le plus juste des rois,
Son règne fut pourtant celui de l'injustice.

Craint de tout l'univers, esclave dans sa cour,
Son tyran et le nôtre à peine sort du jour,
Que jusque dans la tombe il le force à le suivre.

Jamais de tels malheurs furent-ils entendus?
Après trente-trois ans sur le trône perdus,
Commençant à régner, il a cessé de vivre.

La version que nous en avons donnée dans notre texte est encore différente de ces deux-ci. Nous avons suivi celle de Voltaire dans ses notes sur l'épître dédicatoire d'*Horace*. Avait-il eu sous les yeux un feuillet contenant une troisième version? ou, ce qui est plus probable, n'avait-il pas plutôt, comme cela lui arrive presque toujours en citant, fait subir des changemens à la pièce citée.

La négligence des éditeurs des prétendues *OEuvres complètes de Corneille*, publiées depuis Voltaire jusqu'à ce

jour, est inexplicable. Ils ont tous omis ce sonnet curieux, bien qu'ils n'eussent qu'à le copier dans Voltaire.

(25) M. Guizot a dit : « Ce qu'il y a de singulier, c'est que dans plusieurs des éditions où se trouve cette épître, les épithètes de *libéral*, *généreux*, adressées à M. de Montauron, sont écrites en caractères particuliers, apparemment comme on écrit en gros caractères le *Monseigneur* ou *Votre Altesse*, pour désigner le titre de M. de Montauron à cette espèce d'hommage. » Rien n'est plus facile à expliquer. Voltaire (nous pensons que cela ne remonte pas plus loin que lui), Voltaire, choqué des expressions de reconnaissance, les a soulignées pour en faire ressortir l'exagération. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que les éditions données par Corneille ne présentent pas ces différences de caractères.

(26) Les *Mémoires* inédits de Tallemant des Réaux nous apprennent que après avoir servi dans le régiment des Gardes, avoir été commis, puis intéressé dans la recette de Guienne, Montauron, s'étant mis bien avec M. d'Epernon, acheta la charge de receveur général de cette province..... « Le voilà opulent. Il était si magnifique en toute chose, qu'on l'appelait *son Eminence gasconne*, et tout s'appelait *à la Montauron*. Pour entrer laquais chez lui, on donnait dix pistoles au maître d'hôtel. Jamais je n'ai vu un homme si vain : il donnait, mais c'était pour le dire. Sa plus grande joie était de tutoyer les grands seigneurs qui lui souffraient toutes ces familiarités, à cause qu'il leur faisait bonne chère et leur prêtait de l'argent. Il était ravi quand il leur disait : *ça, ça, mes enfans, réjouissons-nous*. Mais c'était bien pis quand M. d'Orléans, car cela est arrivé quelquefois, ou M. le Prince d'aujourd'hui, y allait ; il était au comble de la

joie. Une fois M. de Chatillon lui dit : « Mordieu, monsieur, « nous sommes tous des gredins auprès de vous ; faites-« moi le plaisir de me prendre à vos gages, et je renonce « à tout ce que je prétends de la cour. » Il disait insolemment, *il est sur l'état de ma maison.* »

Le *Journal de Verdun*, juin 1707, p. 410, donne à Montauron la qualité de président à mortier du parlement de Toulouse : c'est une confusion. Les mêmes *Mémoires* de Tallement nous apprennent que le Montauron qui était revêtu de cette charge était un parent que le receveur général avait poussé par le crédit que lui donnait sa fortune. Quant à celui-ci, il n'était que financier ; mais, par ses dissipations, il perdit bientôt cette qualité précieuse.

(27) M. Andrieux a deux fois refait plutôt que retouché *la Suite du Menteur*; sa première version en quatre actes fut représentée sur le théâtre de la rue de Louvois, le 26 germinal an XI, et accueillie avec faveur. Cependant il ne se dissimula pas qu'il lui restait à faire encore pour rendre cette pièce irréprochable, et donna une nouvelle *Suite du Menteur*, qui fut jouée en 1810, sur le théâtre de l'Impératrice. Ni l'une ni l'autre de ces deux comédies, plus irréprochables sans doute que l'original, ne sont cependant demeurées au répertoire.

(28) Gilbert était résident en France de la reine de Suède, Christine. Voltaire, dans ses notes sur la préface de *Rodogune*, révoque en doute le plagiat, et ne veut pas y croire, « parce que rarement, dit-il, un homme revêtu « d'un emploi public se déshonore et se rend ridicule pour « si peu de chose. » L'argument de Voltaire nous paraît très-peu convaincant. La gloire littéraire est bien quelque chose, et l'exemple de Richelieu, qui était un autre homme public que ce Gilbert, et qui ne craignit pas de se désho-

norer pour rabaisser le mérite du *Cid*, dément formellement le commentateur.

Chapelain dit de Gilbert, dans sa liste des gens de lettres, citée ci-après note 10 du livre suivant : « C'est un esprit délicat duquel on a des odes, des petits poëmes et des pièces de théâtre pleines de bons vers, ce qui l'avait fait retenir par la reine de Suède pour secrétaire. Il n'a pas une petite opinion de lui. » (*Mémoires de littérature et d'histoire*, par le P. Desmolets, t. II, p. 24.)

(29) Il s'en faut cependant que tous les vers de *Théodore* méritent cet éloge. On y trouve notamment ceux-ci acte III, sc. I :

> Je saurai conserver, d'une ame résolue,
> A l'époux sans macule une épouse impollue.

« M. de Fontenelle à qui je récitais ces vers, fait-on dire à Boileau (*Bolæana*, 1742, p. 118), sans lui dire ni le nom de la pièce, ni celui de l'auteur, se récria : Qui est donc le Ronsard qui a pu écrire ainsi? — C'est, lui répliquai-je, votre cher oncle, le grand Corneille. »

« Du reste, » dit encore Montchesnay d'après les entretiens de Boileau, « il paraît que Corneille faisait des vers moins par goût que par inspiration: il en a souvent retranché d'excellens, et manqué à corriger de très-médiocres. Cela paraîtra par ces deux vers supprimés dans *Théodore*. On vient menacer la sainte de la prostitution, en lui disant:

> Comme dans les tourmens vous trouvez des délices,
> On veut dans les plaisirs vous trouver des supplices. »

(30) La condition de résidence à Paris, qui, comme on le voit, n'était pas alors absolument indispensable, est depuis

devenue de rigueur: Corneille de nos jours ne serait pas des Quarante.

(31) On avait déjà représenté, dès 1640, *le Mariage d'Orphée et d'Eurydice, ou la grande Journée des Machines*, qui fut repris en 1648, puis en 1662, sous le titre de *la Grande Journée des Machines, ou la Descente d'Orphée aux enfers, et sa mort par les Bacchantes.* (*Histoire du Théâtre Français*, t. VI, p. 101.)

(32) Corneille disait du monarque enfant, dans son prologue *d'Andromède :*

> Je lui montre Pompée, Alexandre, César,
> Mais comme des héros attachés à son char;
> Et tout ce haut éclat où je les fais paraître,
> Lui peint plus qu'ils n'étaient et moins qu'il ne doit être.

Répétons ici ce que nous disons page 190, que la flatterie outrée était, par l'usage, comme de rigueur dans ces sortes de compositions, toujours destinées aux fêtes de la cour.

(33) Si les prêtres fréquentaient le spectacle sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, il est à peu près certain qu'ils n'en avaient pas oublié tout-à-fait le chemin sous Louis XV. Laujon a laissé une sorte de notice sur les spectacles des Petits Cabinets du roi [1], et nous y voyons qu'un abbé de La Garde était souffleur de ces spectacles. Or, on sait que le *Théâtre des Petits Appartemens* n'est pas la même chose que le *Théâtre moral.*

(34) « Les grands applaudissemens que reçut *Andro-*

1. Rapportée à la suite des *Mémoires de madame Du Hausset*, femme de chambre de madame de Pompadour; Baudouin, 1824, in-8, p. 229.

mède portèrent les comédiens du Marais à la reprendre après qu'on eut abattu le théâtre du Petit-Bourbon. Ils réussirent dans cette dépense ; et elle fut encore renouvelée en 1682, par la grande troupe des Comédiens, avec beaucoup de succès. Comme on renchérit toujours sur ce qui a été fait, on représenta le cheval Pégase sur un véritable cheval, ce qui n'avait jamais été vu en France. Il jouait admirablement son rôle, et faisait en l'air tous les mouvemens qu'il pourrait faire sur terre. Il est vrai que l'on voit souvent des chevaux vivans dans les opéra d'Italie; mais ils y paraissent liés d'une manière qui, ne leur laissant aucune action, produit un effet peu agréable à la vue. On s'y prenait d'une façon singulière, dans la tragédie d'*Andromède*, pour faire marquer au cheval une ardeur guerrière. Un jeûne austère, auquel on le réduisait, lui donnait un grand appétit, et lorsqu'on le faisait paraître, un gagiste était dans la coulisse et vannait de l'avoine. L'animal pressé par la faim, hennissait, trépignait et répondait ainsi parfaitement au dessein qu'on s'était proposé. Ce jeu de théâtre de cheval contribua fort au succès qu'eut alors cette tragédie. Tout le monde s'empressait de voir les mouvemens singuliers de cet animal, qui jouait si parfaitement son rôle. » (*Anecdotes dramatiques*, tome 1, page 78.)

(35) Les frères Parfait et beaucoup d'éditeurs de Corneille ont fixé à 1651, la première représentation de *Don Sanche d'Aragon*. Ils n'en avaient pas sans doute eu la première édition sous les yeux : elle est de 1650, et dans tout le Théâtre de Corneille on ne trouve pas une seule pièce qui ait été imprimée avant d'être jouée. Nous croyons donc devoir adopter, pour la représentation, la date de 1650.

(36) M. François de Neufchâteau fixe à 1650 l'époque de la querelle des *Jobelins* et des *Uranins*. Nous n'avions pas de raison pour en adopter une autre. Voiture était mort en 1648, mais cette discussion s'éleva après lui, quoique son sonnet n'eût pas dû lui survivre.

Nous croyons devoir rapporter ici les deux pièces du procès.

SONNET DE VOITURE.

Il faut finir mes jours en l'amour d'Uranie,
L'absence ni le temps ne m'en sauraient guérir,
Et je ne vois plus rien qui me pût secourir,
Ni qui sût rappeler ma liberté bannie.

Dès long-temps je connais sa rigueur infinie;
Mais pensant aux beautés pour qui je dois périr,
Je bénis mon martyre, et content de mourir,
Je n'ose murmurer contre sa tyrannie.

Quelquefois ma raison, par de faibles discours,
M'incite à la révolte et me promet secours :
Mais lorsqu'à mon besoin, je me veux servir d'elle,

Après beaucoup de peine et d'efforts impuissans,
Elle dit qu'Uranie est seule, aimable et belle,
Et m'y rengage plus que ne font tous mes sens.

SONNET DE BENSERADE.

Job, de mille tourmens atteint,
Vous rendra sa douleur connue;
Mais raisonnablement il craint,
Que vous n'en soyez pas émue.

Vous verrez sa misère nue,
Il s'est lui-même ici dépeint,
Accoutumez-vous à la vue
D'un homme qui souffre et se plaint.

Quoiqu'il eût d'extrêmes souffrances,
On voit aller des patiences
Plus loin que la sienne n'alla :

Il eut des peines incroyables,
Il s'en plaignit, il en parla;
J'en connais de plus misérables.

Au premier rang des pièces de vers composées à l'occasion de ce différend, on remarqua la glose adressée par Sarrazin à un Jobelin, M. Esprit. Sallengre dit, dans ses *Mémoires de littérature*, tome I, page 125, qu'il ne se fit rien de plus joli et de plus spirituel, et Mervesin, dans son *Histoire de la poésie française*, remarque que cette glose fut la première qu'on ait vue en France, et que cette espèce de paraphrase a été prise des Espagnols :

Monsieur Esprit, de l'Oratoire,
Vous agissez en homme saint,
De couronner avecque gloire
Job de mille tourmens atteint.

L'ombre de Voiture en fait bruit,
Et s'étant enfin résolue
De vous aller voir cette nuit,
Vous rendra sa douleur connue.

C'est une assez fâcheuse vue,
La nuit, qu'une ombre qui se plaint;
Votre esprit craint cette venue,
Et raisonnablement il craint.

Pour l'apaiser, d'un ton fort doux,
Dites : « J'ai fait une bévue,
Et je vous conjure à genoux,
Que vous n'en soyez point émue. »

« Mettez, mettez votre bonnet, »
Répondra l'ombre, « et, sans berlue,
Examinez ce beau sonnet,
Vous verrez sa misère nue.

« Diriez-vous, voyant Job malade,
Et Benserade en son beau teint,
Ces vers sont faits pour Benserade,
Il s'est lui-même ici dépeint.

« Quoi, vous tremblez, monsieur Esprit?
Avez-vous peur que je vous tue?
De Voiture, qui vous chérit,
Accoutumez-vous à la vue.

« Qu'ai-je dit qui vous peut surprendre,
Et faire pâlir votre teint?
Et que deviez-vous moins attendre
D'un homme qui souffre et se plaint?

« Un auteur, qui, dans son écrit,
Comme moi, reçoit une offense,
Souffre plus que Job ne souffrit,
Bien qu'il eût d'extrêmes souffrances.

« Avec mes vers une autre fois
Ne mettez plus dans vos balances
Des vers, où sur des palefrois
On voit aller des patiences.

« L'Herti, le roi des gens qu'on lie,
En son temps aurait dit cela :

Ne poussez pas votre folie
Plus loin que la sienne n'alla. »

Alors l'ombre vous quittera
Pour aller voir tous vos semblables,
Et puis chaque Job vous dira,
S'il souffrit des maux incroyables.

Mais à propos, hier au Parnasse
De sonnet Phœbus se mêla,
Et l'on dit que de bonne graee
Il s'en plaignit, il en parla.

« J'aime les vers des Uranins, »
Dit-il, « mais je me donne aux diables,
Si pour les vers des Jobelins
J'en connais de plus misérables. »

LIVRE TROISIÈME.

(1) Voici les noms des enfans qui naquirent du mariage de Corneille et de mademoiselle de Lampérière.

1° Marie Corneille, née le 10 janvier 1642, morte le...

2° Pierre Corneille, capitaine de cavalerie, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, né le 7 septembre 1643, décédé à Paris le 31 janvier 1698.

3°.... Corneille, lieutenant de cavalerie, né le...; tué au siège de Graves, en 1674.

4° (Charles) Corneille, né le... (1653), mort en... (1667)[1].

C'est celui sur la mort duquel La Rue a fait une pièce de vers latins.

5° Thomas Corneille, abbé d'Aiguevive, né le..., mort en 1699.

6° Marguerite Corneille, religieuse dominicaine, née le..., morte le...

Les lacunes sans nombre qui interrompent les registres d'alors, ont empêché M. P. A. Corneille de réunir malgré ses recherches, des renseignemens plus complets.

Le *Mercure galant* d'octobre 1684, p. 78, dit seulement de Corneille: *Il a eu trois fils.* Puis il désigne ces trois fils, et omet Charles Corneille, le troisième, sans

1. Tout ce qui se trouve entre parenthèses est présumé par M. P. A. Corneille, d'après différens renseignemens.

doute parce qu'il est mort encore enfant. Il omet également les deux filles du poète, Marie et Marguerite.

(2) L'allemand Klotzius dans son ouvrage *de Libris auctoribus suis fatalibus*, Lipsiæ, 1768, cite Corneille comme auteur de *l'Occasion perdue et recouvrée.*

(3) « Lors de la publication des *Poésies* de Cantenac, M. le premier président de Lamoignon envoya chercher le libraire, Théodore Girard, et lui ordonna d'ôter cette pièce de tous les exemplaires qui lui restaient. Il n'en avait vendu encore qu'un petit nombre. Ce recueil parut d'abord en 1662, c'est-à-dire *onze ans après les vingt premiers chapitres de l'Imitation ;* il est divisé en trois parties. C'est à la fin de la première, entre les pages 102 et 103, qu'était placée *l'Occasion perdue et recouvrée*, formant un cahier postiche de quatorze pages, dont les chiffres ne se rapportent point au corps du recueil, ce qui pourrait donner à croire que le libraire n'avait pas inséré cette pièce dans tous les exemplaires, et qu'il ne la livrait qu'aux personnes auxquelles il croyait pouvoir se fier. Toutefois elle est indiquée dans la table des matières. » (*Mélanges historiques et philologiques* de Michault, t. 1, p. 47 et suiv.)

L'Occasion perdue et recouvrée commence le recueil intitulé l'*Elite des poésies héroïques et gaillardes de ce temps, augmentées de nouveau*, in-12 de 94 pages (sans nom de ville ni d'imprimeur). Cette pièce se trouve aussi à la tête du *Recueil des pièces du temps ou Divertissement curieux*, etc; La Haie, Jean Strik, 1685, in-12, et encore dans les *Poésies gaillardes et héroïques de ce temps, imprimées cette année* (sans date, nom de ville ni d'imprimeur) petit in-12.

Nous avons aussi vu cette pièce imprimée séparément,

mais sans titre, et d'une impression qui nous paraissait toute moderne. Bien qu'elle se rattache étroitement à notre sujet, elle ne peut trouver place ici, attendu son extrême licence.

(4) Nicole, dans un traité *De la Comédie* (publié en 1659, puis réimprimé dans les *Essais de morale*, t. III), cite plusieurs exemples tirés des tragédies de Pierre Corneille, pour prouver que, malgré les efforts du poète à rendre ses pièces pures, elles sont contraires à la morale de l'Écriture, et propres à corrompre les cœurs, en leur inspirant des sentimens profanes. C'est cette condamnation qui a fait dire à Boileau, dans son *Art poétique*, chant IV :

> Je ne suis pas pourtant de ces tristes esprits
> Qui, bannissant l'amour de tous chastes écrits,
> D'un si riche ornement veulent priver la scène,
> Traitent d'empoisonneurs et Rodrigue et Chimène.

(*OEuvres de Boileau*, avec un commentaire par M. de Saint-Surin, t. II, p. 290 et 291.)

(5) Le succès de la traduction de *l'Imitation* fut si grand, qu'il fit connaître le nom de Corneille de gens jusqu'auxquels *le Cid*, traduit cependant dans toutes les langues, ne l'avait pas fait arriver. Dans le *Nomenclateur littéraire*, catalogue chronologique des écrivains célèbres dans tous les temps et chez tous les peuples, ouvrage savant écrit en latin par un professeur d'Utrecht, Pierre Corneille est cité seulement sous l'année 1657 ; l'auteur regarde cette année comme l'époque de la première illustration de Corneille, parce que ce fut alors que l'on réimprima à Bruxelles la traduction de *l'Imitation*.

Voici les propres termes du *Nomenclateur littéraire* :

« Circà hoc tempus jam inclarescere cœpit, quoniam Thomam Kempisium *de Imitatione Jesu-Christi* iterum francicis versibus loqui hoc anno Bruxellis jussit: (*Christophori Saxi Onomasticon litterarium*, pars quinta, 1785.)

(6) Voici la liste des pièces représentées pendant les six années que Corneille demeura éloigné du théâtre de 1653 à 1659:

Années.	Titres des pièces.	Noms des auteurs.
1653.	*Le Comte de Hollande.*	Pousset de Montauban.
—	*Indegonde.*	Le même.
1654.	*La généreuse Ingratitude.*	Quinault.
1655.	*Anaxandre.*	Du Ryer.
1656.	*Osman.*	Tristan et Quinault.
—	*Les Coups d'amour et de fortune, ou l'Heureux Infortuné.*	Boisrobert.
—	*Les coups de l'Amour et de la Fortune.*	Quinault.
—	*La Mort de Cyrus.*	Le même.
—	*Timocrate.*	Thomas Corneille.
—	*Damon et Pythias.*	Chappuzeau.
1657.	*Le Mariage de Cambyse.*	Quinault.
—	*Amalazonte.*	Le même.
1658.	*La Mort de l'empereur Commode.*	Thomas Corneille.
1659.	*Le Fantôme amoureux.*	Quinault.
—	*Le Festin de Pierre, ou le Fils criminel.*	De Villiers.
—	*Ostorius.*	L'abbé de Pure.

On voit par ce tableau, combien l'auteur d'*OEdipe* et de *Sertorius*, s'il n'était plus celui du *Cid* et de *Cinna*, était encore au-dessus des fournisseurs de la scène d'alors. Il n'est pas une des pièces que nous venons de citer, dont le titre soit resté dans la mémoire publique.

(7) Depuis huit jours les beaux esprits
Ne s'entretiennent dans Paris

Que de la dernière merveille
Qu'a produite le grand Corneille,
Qui, selon le commun récit,
A plus de beautés que son *Cid*,
A plus de forces et de graces
Que *Pompée* et que *les Horaces*;
A plus de charmes que n'en a
Son inimitable *Cinna*,
Que l'*Œdipe*, ni *Rodogune*,
Dont la gloire est si peu commune,
Ni mêmement qu'*Héraclius*,
Savoir le grand *Sertorius*,
Qu'au Marais du Temple l'on joue,
Sujet que tout le monde avoue
Être divinement traité.

(*Muse historique* de Loret, du 4 mars 1662.)

(8) On lit dans les *Nouvelles Nouvelles* de De Visé, troisième partie, page 166 : « Ah! vraiment j'oubliais de vous dire que le pauvre Mairet est malade, et que l'on dit que c'est le dépit qu'il a de ce qu'on a refait sa *Sophonisbe*, qui lui cause cette maladie; celui qui l'a entrepris devait bien attendre qu'il fût mort, pour ne pas donner à des enfans, en présence d'un père âgé de quatre-vingt-quinze ans, la mort qu'il a prétendu leur donner; je crois toutefois qu'ils n'en auront que la peur. »

Les quatre-vingt-quinze ans ne sont là que pour exprimer combien la vogue de Mairet était usée; car, né 1604, c'est-à-dire deux ans seulement avant Corneille, il n'avait que soixante-un ans lors de la représentation de la seconde *Sophonisbe*.

(9) « J'oubliais à vous dire, écrit Corneille à l'abbé de Pure dans sa lettre du 25 août 1660, que je ne prends

d'exemples modernes que chez moi, et bien que je contredise quelquefois M. d'Aubignac et messieurs de l'Académie, je ne les nomme jamais, et ne parle non plus d'eux que s'ils n'avaient point parlé de moi. » Ce silence que Corneille gardait par ménagement, n'atteint pas le but qu'il se proposait. D'Aubignac, calculant bien lui-même tout ce qu'on pourrait relever d'injustices dans ses critiques, prétendit, dans une note placée à la fin de sa *Dissertation*, que Corneille avait fait beaucoup d'améliorations à sa pièce entre la représentation et l'impression, et qu'il ne fallait pas s'étonner si l'on ne trouvait pas dans cette tragédie les fautes qu'il y signalait.

(10) Les pensions ou plutôt les gratifications furent accordées, par Louis XIV, aux hommes de lettres, en 1663. Le remerciement de Molière est de cette même année (voir l'édition de ses *OEuvres*, 1682), et Louis Racine, dans ses *Mémoires* sur la vie de son père, a commis, en assignant à cette mesure la date de 1664, une erreur qu'il eût reconnue facilement lui-même, s'il eût réfléchi que son père, pour célébrer cette libéralité du roi, avait composé *la Renommée aux Muses* qui est, comme le remerciement de Molière, de 1663.

Corneille ne tarda pas non plus à exprimer sa reconnaissance au souverain, mais dans sa *Défense du grand Corneille*, Tournemine dit qu'il laissa passer un an sans demander le brevet de sa pension, et sans remercier le ministre. « Je le sais, ajouta-t-il, de l'abbé Gallois, à qui le ministre en avait fait des reproches, et qui conduisit Corneille à l'hôtel Colbert. » (*OEuvres diverses de P. Corneille*, 1738, in-12, page xxxiij.)

Voici quelques-uns des articles des listes assez longues de Costar et de Chapelain :

LISTE DE COSTAR.

Ceux qui écrivent bien en français.

De Priensac. Il est fort savant, fort poli, fort aimé de M. le chancelier.

Mademoiselle de Scudéry. C'est elle qui a fait les romans de *Clélie* et de *Cyrus*. Vous pouvez juger d'elle par là.

Monsieur de Scudéry. Il a fait des romans admirables, et qui sont écrits merveilleusement. Il est à présent dans une haute dévotion.

Patru, avocat au parlement. Il écrit avec une grande politesse. Il est bien fait, et est fort honnête homme.

Pelisson. Il écrit fort bien en vers et en prose, et sait du grec et du latin, de l'italien, de l'espagnol. Il juge fort bien des ouvrages. Il est très-galant homme dans sa conversation et dans ses écrits. Quoiqu'il soit extrêmement difforme, il ne laisse pas de se faire aimer des dames; et quelqu'un lui applique ces vers d'Ovide :

> Non formosus erat, sed erat facundus Ulisses,
> Et tamen æquoreas torsit amore deas.

Traducteurs.

D'Ablancourt. Il a fait de belles traductions, peu fidèles à la vérité, mais écrites fort élégamment. M. Ménage a dit de lui :

> Le hardi d'Ablancourt, au style incomparable.

Il sait l'hébreu, le grec, le latin, l'italien et l'espagnol. Il est de la famille de MM. les Perrot, président et conseiller au parlement. Il est de la religion.

Poètes français.

Chapelain. Le premier poète du monde pour l'héroïque.

Corneille. Le premier poète du monde pour le théâtre.

De Racan. Le premier poète de France pour le satyrique [1]. Il a si peu de naturel pour le latin, qu'il n'a jamais pu apprendre son *Confiteor;* et il dit qu'il est obligé de le lire lorsqu'il va à confesse. Il est de la maison de Beuil : son père était chevalier des ordres du roi. Il a 40 ou 50,000 livres de rente.

De Gombaud n'en a pas autant : il n'a pas plus de 200 écus de revenu. Il est huguenot, homme de grande vertu, et qui mériterait bien quelques bienfaits de Son Excellence. Il est déjà fort vieux ; c'est le poète de France qui fait mieux des sonnets et des épigrammes ; il entend merveilleusement bien l'art poétique.

Furetière, procureur fiscal de Saint-Germain-des-Prés. Est présentement celui des poètes français qui fait le mieux des satires : il fait aussi fort bien des épigrammes.

De Benserade. Ses vers ne sont pas fort bien tournés ; mais ils sont si pleins d'esprit et ont un air si galant, qu'ils l'emportent au-dessus de tous les autres, au jugement de la cour.

De Montplaisir, beau-frère de feu M. Du Plessis Bellière, lieutenant, comme je pense, dans Arras. Fait admirablement bien des vers amoureux ; et il est estimé le premier poète de France en ce genre-là.

L'abbé de Boisrobert. Il est connu de tout le monde.

Godeau, évêque de Vence. Outre ses poésies, qui font paraître un merveilleux génie, surtout en facilité et en abondance, il a écrit force choses en prose, et fort joliment.

1. C'est-à-dire pour le genre bucolique. Le mot *satyrique* est pris là dans son acception primitive.

DESMARETS. Le plus ingénieux des poètes français, l'Ovide de son temps. Il s'est mis depuis peu à écrire sur l'Apocalypse.

DE BRÉBEUF, gentilhomme normand. Il fait admirablement des vers français, comme sa traduction de Lucain le témoigne... Il n'est pas ignorant de la théologie. Vous le connaissez mieux que moi. Il s'est donné à monseigneur l'évêque de Coutances.

SCARRON. Je ne vous dirai rien de lui; vous le connaissez pour son humeur. *Mais vous ne connaissez pas peut-être sa femme, qui est une des plus belles et des plus aimables personnes du monde* .

COLLETET. Il fait d'assez bons vers. Il a imprimé diverses poésies. Il a fait les *Vies des Poètes français*, qui sont prêtes à imprimer. Il a besoin de bien. Il a épousé toutes ses servantes : il en a déjà usé trois ou quatre.

L'ABBÉ TESTU. Il fait assez bien des vers français : il a grande approbation dans les ruelles. Il prêche éloquemment, et est fort suivi.

Poètes latins.

MAGDELENET. C'est le premier poète de France pour les vers lyriques. Il a fait imprimer diverses odes.

DE BRIEUX MOISSANT, conseiller au parlement de Metz. Il fait fort bien des vers latins : il en a fait sur son coq qui sont excellens. Il demeure à Caen, où il tient académie de beaux-esprits.

Mathématiciens.

M. GASSENDI. Il a fait plusieurs excellens livres... Il a

1. Demandée par Colbert, cette liste devait être mise par lui sous les yeux de celui qui depuis fut le successeur de Scarron, de Louis XIV.

eu depuis peu une dangereuse maladie, dont je crains qu'il ne puisse se guérir entièrement, étant déjà fort vieux. J'oubliais qu'il est professeur du roi en mathématiques : on lui destine pour successeur.

Roberval, natif de Roberval, village de Normandie, dont il a pris le nom ; car il se nomme *Personne*. Il sait admirablement la géométrie, et joue merveilleusement aux échecs.

Pascal, d'Auvergne, grand mathématicien. Il a inventé un instrument de son nom, appelé Paschalin, par le moyen duquel on divise, subdivise et multiplie en un moment toutes sortes de sommes. Il a l'esprit admirable pour les mécaniques [1].

LISTE DE CHAPELAIN.

Hédelin, abbé d'Aubignac. C'est un esprit de feu qui se jette à tout, et qui se tire de tout, sinon à la perfection, au moins en sorte qu'il y a plus de lieu de le louer que de le blâmer. Il prêche, il traite de la poétique, il fait des romans profanes et allégoriques. On a vu des comédies de lui, et quelques sonnets assez approuvés. Il a pour cela une assez grande érudition, et son style n'est pas des pires. Il commença à se faire connaître par une contestation que Ménage et lui eurent ensemble, sur une comédie de Térence, dont le procès a été publié.

Ménage. Plus savant qu'Hédelin dans les deux langues anciennes, mais beaucoup moins habile dans les choses et

1. Il est assez remarquable que l'auteur des *Lettres provinciales* ne soit cité ici que comme mathématicien. Cette liste dut être écrite dans la première moitié de l'année 1662, car Pascal mourut le 19 août.

dans le raisonnement. Faisant seulement profession de critique pour le langage, et non pour le savoir ni historique, ni poétique, ni philosophique. Aussi n'a-t-il jamais rien fait de lui-même qui ne fût ou imité ou dérobé d'autrui, comme l'ont convaincu ceux avec qui il a eu affaire, et qu'il a provoqués par son procédé méprisant et mordant. Son ambition est de passer pour consommé dans le grec et dans le latin, dans le français et dans l'italien, dans lesquelles langues il a affecté de faire des vers qui sont bons, parce qu'ils sont composés de lambeaux d'auteurs, que son travail et sa mémoire, qui lui tiennent lieu d'esprit et de sens, lui fournissent. Sa hardiesse néanmoins, et l'assemblée qu'il tient chez lui une fois la semaine, lui donnent quelque rang entre les lettrés, qu'il se conserve avec le soin le plus grand du monde; toujours prêt de rompre avec ceux qui ne sont pas dans ses passions et dans ses sentimens. Il n'est capable d'aucune entreprise où il faille du dessein, de l'ordre, de l'haleine et de l'élévation, et tout son fait se réduit à une élégie, à une épître, à une épigramme. *La Vie de Mamurra* est une pure copie de celle de Diogène Laërce, et n'est bonne que par là.

L'ABBÉ DE PURE est un homme qui a de la facilité dans le style, mais qui n'est pas encore achevé.

BOYER est un poète de théâtre qui ne cède qu'au seul Corneille, en cette profession, sans que les défauts qu'on remarque dans le dessein de ses pièces rabattent de son prix; car les autres n'étant pas plus réguliers que lui, en cette partie, cela ne lui fait point de tort à leur égard. Il pense fortement dans le détail, et s'exprime de même; ses vers ne se sentent point du vice de son pays, quoiqu'il ne travaille guère en prose.

QUINAULT est un poète sans fond et sans art, mais d'un

beau naturel, qui touche bien les tendresses amoureuses.

LE JEUNE CORNEILLE. A force de vouloir surpasser son aîné, il tombe au-dessous de lui; et son élévation le rend obscur, sans le rendre grave.

MOLIÈRE. Il a connu le caractère du comique, et l'exécute naturellement. L'invention de ses meilleures pièces est inventée, mais judicieusement. Sa morale est bonne, et il n'a qu'à se garder de sa scurrilité.

GILBERT (Voir précédemment, p. 333).

PETIT est un passable physicien entre les plus exercés; et dans les mécaniques, observations célestes, expériences des choses naturelles, art de guerre et fortifications, on n'en voit pas de plus ardent et de meilleure foi que lui.

BENSERADE a peu de savoir, mais pour de l'esprit, on n'en saurait avoir davantage. Dans sa jeunesse il fit une *Cléopâtre* qui réussit assez bien. Depuis il s'est tourné à la poésie enjouée, et il y excelle; de sorte qu'aucun n'ose le suivre en ce genre-là.

L'ABBÉ DE MAROLLES. C'est un écrivain rapide, dont le style est ce qu'il y a de moins mauvais. Il n'est pas sans savoir, mais il est sans aucun jugement. Il traduit, et mal: ce qu'il fait le mieux sont les généalogies.

CHEVREAU. Quoiqu'il ne soit pas de la première classe, entre les seconds il peut tenir le premier rang. Il a du génie [1], du feu, du savoir, et soutient bien une pensée, soit en prose, soit en vers français, comme ses ouvrages publiés des deux sortes le témoignent.

DE RACAN. Il n'a aucun fond, et ne sait que sa langue, qu'il parle bien en prose et en vers. Il excelle principale-

1. Avec du génie n'être encore qu'au second rang! Quelle opinion cela donnerait de ce siècle si l'éloge ne s'adressait à Chevreau, si le jugement n'était porté par Chapelain!

ment en ces derniers, mais en pièces courtes, et où il n'est pas nécessaire d'agir de tête. On ne l'engagerait pas facilement à travailler vu son grand âge, ses infirmités, et ses procès, qui l'exercent depuis vingt ans.

GOMBAULD. Il est le plus ancien des écrivains français vivans. Il parle avec pureté, esprit, ornement, en vers et en prose, et n'est pas ignorant en la langue latine. Depuis plus de cinquante ans il a roulé dans la cour avec une pension, tantôt bien, tantôt mal payée. Son fort est dans les vers, où il paraît soutenu et élevé. A force de vouloir dire noblement les choses, il est parfois obscur. S'il était guéri d'une grande maladie qui l'a abattu, il pourrait faire quelque ode, quelque panégyrique, quelques sonnets fort beaux; mais avec lenteur, et en y mettant un grand prix.

CONRART. C'est un homme de singulière vertu, d'un jugement très-net en tout. C'est ce qui le fait consulter par les plus excellens écrivains français qui se trouvent bien de ses remarques... La goutte de vingt années l'a tellement estropié qu'il ne saurait plus tenir la plume; et depuis dix-huit mois son mal s'est accru de telle sorte, qu'il a plus de besoin de penser à mourir qu'à écrire, et qu'on ne peut prendre aucun fondement sur lui pour cela.

CHAPELAIN[1]. C'est un homme qui fait profession exacte d'aimer la vertu sans intérêt. Il a été nourri jeune dans les langues; et la lecture, jointe à l'usage du monde, lui a donné assez de lumière des choses pour l'avoir fait regarder des cardinaux de Richelieu et Mazarin, comme propre à servir dans les négociations étrangères. Mais son génie modéré s'est contenté de ce favorable jugement, et s'est renfermé dans le dessein du poëme héroïque (*la Pu-*

1. Il ne faut pas perdre de vue que c'est Chapelain qui se juge lui-même.

celle) qui occupe sa vie et est tantôt à la fin. On le croit assez dans les matières de langue, et on passe volontiers par son avis pour la manière dont il se faut prendre à former le plan d'un ouvrage d'esprit, de quelque nature qu'il soit, ayant fait étude sur tous les genres, et son caractère étant plutôt de judicieux que de spirituel. Surtout il est candide ; et comme il appuie toujours de son suffrage ce qui est véritablement bon, son courage et sa sincérité ne lui permettent jamais d'avoir de la complaisance pour ce qui ne l'est pas. S'il n'était point attaché à son poëme, il ne ferait peut-être pas mal l'histoire, de laquelle il sait assez bien les conditions.

Boileau. Il a de l'esprit et du style en prose et en vers, et sait les deux langues anciennes, aussi bien que la sienne. Il pourrait faire quelque chose de fort bon, si la jeunesse et le feu trop enjoué n'empêchaient point qu'il s'y assujettît.

Furetière.... S'il se pouvait laisser conduire, il serait capable de grandes choses, mais sa liberté, et l'opinion qu'il a de lui, ne souffrent pas qu'on le puisse espérer.

Cotin.... Il a beaucoup publié d'ouvrages de galanterie et de piété avec une approbation égale : et si la principale partie était de la force des autres, il pourrait passer entre les premiers de nos écrivains.

Scudéry.... Son principal mérite est dans son *naturel*..... La preuve s'en voit dans ses comédies et dans son *Alaric*.

Corneille (Pierre). Est un prodige d'esprit et l'ornement du théâtre français. Il a de la doctrine et du sens, lequel paraît néanmoins plus dans tout le détail de ses pièces, que dans le gros où très-souvent le dessein est à faux, à les faire tomber parmi les plus communes. si ce défaut d'art général n'était récompensé amplement par l'excellence du particulier qui ne saurait être plus exquis

dans l'exécution des parties. Hors du théâtre, on ne sait s'il réussirait en prose et en vers, agissant de son chef : car il a peu d'expérience du monde, et ne voit guère rien hors de son métier. Les paraphrases sur *l'Imitation de Jésus-Christ* sont très-belles, mais c'est plus traduction qu'invention.

(11) Nous devons mentionner cependant une édition qui fut revue par lui, et dont ses éditeurs semblent tous avoir ignoré l'existence. Elle fut imprimée à Rouen et se vendait à Paris ; Courbé, 1654, in-12. Nous ne saurions dire combien elle formait de volumes, car nous n'avons pu jusqu'ici nous en procurer que le premier. Il est précédé d'une Préface de Corneille, qu'on n'a jamais vu reproduire, et qui offre un véritable intérêt ; nous la rapportons ici.

AU LECTEUR. « C'est contre mon inclination que mes libraires vous font ce présent, et j'aurais été plus aise de la suppression entière de la plus grande partie de ces poëmes, que d'en voir renouveler la mémoire par ce recueil. Ce n'est pas qu'ils n'aient tous eu des succès assez heureux pour ne me repentir pas de les avoir faits : mais il y a une si notable différence d'eux à ceux qui les ont suivis, que je ne puis voir cette inégalité sans quelque sorte de confusion. Et certes, j'aurais laissé périr entièrement ceux-ci, si je n'eusse reconnu que le bruit qu'ont fait les derniers obligeait déjà quelques curieux à la recherche des autres, et pourrait être cause qu'un imprimeur faisant sans mon aveu ce que je ne voulais pas consentir, ajouterait mille fautes aux miennes. J'ai donc cru qu'il valait mieux, et pour votre contentement et pour ma réputation, y jeter un coup d'œil, non pas pour les corriger entièrement (il eût été besoin de les refaire presque entiers), mais du moins pour en ôter ce qu'il y a de plus insupportable. Je

vous les donne dans l'ordre que je les ai composés, et vous avouerai franchement que pour les vers, outre la faiblesse d'un homme qui commençait à en faire, il est malaisé qu'ils ne sentent la province où je suis né. Comme Dieu m'a fait naître mauvais courtisan, j'ai trouvé dans la cour plus de louanges que de bienfaits, et plus d'estime que d'établissement. Ainsi étant demeuré provincial, ce n'est pas merveille si mon élocution en conserve quelquefois le caractère. Pour la conduite, je me dédirais de peu de chose si j'avais à les refaire. Je ne m'étendrai point à vous spécifier quelles règles j'y ai observées, ceux qui s'y connaissent s'en apercevront aisément, et de pareils discours ne font qu'importuner les savans, embarrasser les faibles et étourdir les ignorans. »

(11 bis) [1] Parmi les preuves de reconnaissance que Corneille donna aux Pères Jésuites, nous devons citer une ode qu'il fit pour le père Delidel, et qui fut imprimée en tête du *Traité de la Théologie des Saints*, que celui-ci publia en 1668, in-4°. Elle se termine par cette strophe :

Je suis ton disciple, et peut-être
Que l'heureux éclat de mes vers
Éblouit assez l'univers
Pour faire peu de honte au maître.
Par une plus sainte leçon
Tu m'apprends de quelle façon
Au vice on doit faire la guerre.
Puissé-je en user encor mieux,
Et, comme je te dois ma gloire sur la terre,
Puissé-je te devoir un jour celle des cieux !

(12) Les vers que La Rue adressa à Corneille, font

1. Cette note se rapporte à la page 221, où son renvoi n'est pas indiqué.

partie de ses *Symboles héroïques*. L'emblème de la pièce est un parélie qui s'efface avec cette devise : *Par si durasset*. La pièce est touchante, et il n'est guère possible de croire que l'enfant qui inspira ces regrets n'eût, s'il eût vécu, justifié en quelque chose les espérances qu'il avait fait concevoir.

PETRO CORNELIO

TRAGICORUM PRINCIPI

In obitu Caroli filii.

Nequicquam varios imitando fingere soles
Nitimur imprudens hominum genus, aurea quanquam
Pigmenta, et croceos operi miscemus honores.
Hic solem labor, hoc lucis decorisque parentem
Lucis opus petit; humanæ nil indiget artis :
Et radios habet ipse, suos habet ipse colores.
Aspicis ut nitidam toto legit aëre nubem,
Cui proprios credat transfuso lumine vultus?
Illa sinu levi, quem densius agmen opacat
Nimborum, et cœca splendentem terminat umbra,
Excipit illapsos atque in se colligit ignes.
Urget opus Titan : jamque æmula lumina vellet,
Et quos pingit adhuc pictos jam cernere vultus.
Sic placet illa tamen, nec degener ardet imago,
Imperfecta licet : quippe hanc nova forma, decusque
Lucis inoffensæ, et radii jam mille coronant.
Dum Phœbus sibi plaudit, et hæc miracula terris
Ostentat, nimio flammarum ardore subactus
Non expectatos solvit se nimbus in imbres,
Nec finem egregio sinit imposuisse labori.
Liquitur in pluviam color omnis, et aurea sensim
Forma simul volucres fugiens vanescit in auras.
Sic Phœbum tenuis, necdum perfecta reliquit,
Quæ Phœbo fuerat, *Par, si durasset*, imago.

Te quoque, magnorum vates ter maxime vatum,
Gallia quem dudum atque immensus suspicit orbis,
Te quoque turba ingens nequicquam æquare canendo
Aggreditur, capitique pares imponere lauros.
Namque nefas animis mortalibus avia longe
Pindi adyta, et sacros tecum penetrare recessus :
Tanta tibi atque tuæ debetur gloria genti.
Et si sæcla sibi similem ventura reservant,
Ille, erit ille tuus tandem ; aut si fata recusant,
Nullus erit, Corneli : atque hæc tecum inclita fama
Ibit in Elysium, et grandem comitabitur umbram.

Tu Carlum tanti gaudebas nominis olim
Venturum in partem : doctas tam promptus in artes.
Tam docilis, tanto Musarum ardebat amore.
Nec minus et puero mens vivida, et inditus ignis,
Et firma in levibus jam tum constantia cœptis.
Non ego te, Corneli, alium florentibus annis
Crediderim, aut de te plura expectasse parentes.
Quid tu autem, cum te spirantem in prole videbas
Ipse auctor decorum ? Quid, cum sensusque viriles
Mirabare, et nil puerile sonantia verba ?
Hunc nempe assiduo cultu studioque fovebas
Sedulus, hunc Pindi juga nota viamque docebas,
Teque ipsum ardebas dulci transfundere nato.
Ille audax animi duros insistere calles
Tentabat, sensimque augusto adrepere monti :
Et molles oculi, et formosæ gratia frontis,
Credo equidem, teneros Phœbi meruisset amores.

At tu venturos dum spe jam præcipis annos,
Magnarum admirans tam læta exordia laudum :
Non fuit ingenio par corpus, et ardua mentis
Haud incœpta tulit, majoraque viribus ausa.
Defecit sensim in vigor, et se tabida pestis
Infudit venis, lentoque ardore peredit.
Ecce jacet lecto moriens, nec lactea morum

Simplicitas; primæ nec forma decora juventæ,
Sed neque opes animi et caræ suspiria matris,
Proh dolor! immites possunt avertere Parcas.
Circum funereo gemitu domus omnis, et ipse
Spes intercisas ereptaque gaudia mœret
Infelix pater. Ah! flecti si numina possent,
Qui superant nato ipse volens impenderet annos.
Sed perit. Heu! periit magni jam patris imago:
Et patri fuerat *Par*, *si durasset*, imago.

(Car. Ruæi carmina, 1680, in-4, p. 191-3.)

(13) Lorsque nous disons que, dans la lutte entre Corneille et Racine, Boileau ne se montra jamais prévenu que contre le premier, et ne parla pas du second avec la légèreté que semble lui prêter madame de Sévigné, nous n'ignorons pas toutefois qu'il est une anecdote par laquelle on a tâché d'accréditer l'opinion contraire. « Plusieurs hommes de lettres encore vivans, dit d'Alembert (note 4 de *l'Éloge de Segrais*), ont entendu raconter à feu Boindin, qu'étant allé dans sa jeunesse avec La Motte rendre hommage à Despréaux, dans sa maison d'Auteuil, il prit la liberté de demander à ce grand poète, quels avaient été les véritables *hommes de génie* du siècle de Louis XIV? — *Je n'en connais que trois*, répondit brusquement et naïvement Despréaux, *Corneille*, *Molière..... et moi.* — *Vous ne comptez pas Racine*, lui objectèrent les jeunes littérateurs. — *Racine*, répondit Despréaux, *n'était qu'un très-bel esprit à qui j'avais appris à faire des vers difficilement.* Des gens de lettres qui ont connu La Motte, ajoute d'Alembert, assurent lui avoir entendu raconter cette même conversation. » Mais elle se trouve en contradiction avec tant d'autres preuves, que nous avons déjà eu

occasion de rapporter, que nous ne la croyons digne d'aucune confiance.

(14) L'auteur de l'article CORNEILLE daus la *Biographie universelle*, auquel on doit aussi l'excellent *Éloge* de ce grand homme, M. Victorin Fabre dit qu'il a eu sous les yeux un mémoire relatif à la famille de Corneille, dont il résulte que le mariage de Pierre Corneille l'aîné demeura secret, ce qui confirme encore la défaveur avec laquelle son père avait vu cette alliance.

L'obscurité des témoins qui figurèrent à l'acte de baptème du fils né de son mariage, témoins appartenant à la classe ouvrière, prouve qu'il n'avait pas voulu mettre dans la confidence les personnes avec lesquelles il était en rapport de société. (Voir cet acte note 13 du livre suivant.)

Quant au nom de famille de sa femme, il est difficile de savoir comment il s'écrivait précisément; car dans l'acte de baptême de Pierre-Alexis Corneille, du 29 mars 1694, on dit qu'il est fils de Pierre Corneille et de Marie *de Couchois*, sa femme; puis on désigne pour marraine la sœur de celle-ci, Marie-Anne *Cochois*, fille de Philippe *Cochois*, marchand. Cela confirme ce que nous avons déjà dit de la manière dont les registres étaient tenus alors. Il paraît probable toutefois que son nom était *Couchois* ou plutôt *Cochois*, et que quant à la particule mise devant son nom, et non accordée à son père, ce n'était qu'une satisfaction que se donnaient les Corneille.

(15) Malgré son peu de fortune, cette famille tint toujours un état honorable. Ainsi Pierre Corneille, le référendaire, étant mort en 1588, sa veuve, Barbe Houel, et son fils aîné, le maître des eaux-et-forêts, père de Corneille, fondèrent en l'église de Saint-Sauveur, par contrat du 10 février 1614, quatre obits pour leur mari et père qui y

était inhumé, et obtinrent la place d'une tombe pour leur famille. Pour l'acquit de cette fondation ils créèrent, au profit de ladite église, 10 livres de rente. C'est dans cette tombe qu'a été inhumé le maître des eaux-et-forêts, le 12 février 1639. Les deux Corneille avaient aussi une chapelle dans l'église des Andelys. (*Note fournie par M. P.-A. Corneille.*)

(16) Le père Tournemine, Jésuite, dans sa *Défense du grand Corneille* (à la tête des *OEuvres diverses de P. Corneille*, 1738, in-12), assure positivement que la pension ne fut point supprimée après la mort de Colbert, que « M. l'abbé de Louvois, jaloux de la gloire de M. son père, tira du trésor royal des preuves qu'elle avait été exactement payée. » On n'a pas effectivement fourni de preuves contraires.

Il dit que la maladie de Corneille ayant épuisé ses ressources, il se trouvait dans le dénuement; et c'est là qu'il ne nous semble pas également fondé dans ses dénégations contre la démarche attribuée à Boileau. « Les Jésuites, dit d'Alembert, nièrent cet acte de bienfaisance du satirique, et l'attribuèrent au Père La Chaise, mais ils sont les seuls qui en aient fait honneur à leur confrère. Le témoignage de Boursault, qui rapporte le fait dans ses *Lettres*, et qui n'aimait pas Despréaux, suffit pour les réfuter. » (*Eloge de Despréaux.*)

(17) *La Gazette de France* du 7 octobre 1784, contient l'article suivant : « Pierre Corneille, ci-devant avocat-général à la table de marbre de Normandie, est mort à Paris, le premier, dans sa soixante-dix-neuvième année. Il fut reçu à l'Académie Française en 1647, ayant déjà fait connaître par plusieurs ouvrages son génie extraordinaire pour la composition du poëme dramatique. Il s'est depuis rendu

de plus en plus célèbre par le grand nombre de pièces qu'il a données, ayant été le premier qui ait mis le théâtre français dans le grand éclat où il est aujourd'hui. »

« Quand on connaît, dit François de Neufchâteau, le style sec et officiel qui caractérisait la *Gazette de France*, on sent le prix de cet article. Cette Gazette est remarquable par beaucoup de traits de ce genre, ou d'un genre tout opposé. Elle n'annonça pas la mort de La Fontaine ; celle de Fénélon y fut indiquée sans éloge : en revanche il s'y trouve un panégyrique ampoulé du cardinal Dubois, à sa mort, arrivée en 1717. Voilà de beaux matériaux pour l'histoire. »

Corneille était âgé de soixante-dix-huit ans trois mois et vingt-quatre à vingt-cinq jours. Son acte de décès a été inscrit sur les registres de Saint-Roch, le 2 octobre 1684. Il est signé de Thomas Corneille, son frère, *demeurant rue Clos-Georgeot.*

La maison où Corneille mourut, rue d'Argenteuil, est aujourd'hui numérotée 18. Nous espérions pouvoir trouver dans les titres de cette maison soit un bail, soit une indication quelconque, qui nous fît connaître si Corneille l'habitait depuis qu'il était venu se fixer à Paris, en 1662, ou quelle était sa demeure avant celle-là. Mais malheureusement cette propriété ayant été saisie comme bien d'émigré, et vendue par la Nation, le propriétaire actuel n'a d'autres titres que le procès-verbal d'adjudication.

En 1824, M. Legrand, avocat, qui en était propriétaire, mais qui l'a vendue depuis, a fait placer sur la façade un marbre noir, portant :

LE GRAND CORNEILLE
EST MORT DANS CETTE MAISON
le 1er octobre 1684.

Et dans la cour en face de la porte cochère :

LE CID

1636.

(Buste de Corneille)

LE GRAND CORNEILLE EST MORT DANS CETTE MAISON

le 1er octobre 1684.

Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée.

LIVRE QUATRIÈME.

(1) Par une singulière confusion, Charles Perrault, ou plutôt Jacques Lubin, a, dans la *Galerie des Hommes illustres*, donné le portrait de Thomas Corneille pour celui de Pierre. Cette erreur a été reproduite par beaucoup de graveurs. Ficquet n'y est point tombé pour son joli portrait de notre tragique. (*Note fournie par M. P.-A. Corneille.*)

(2) Voici le billet entier de Corneille à Pelisson : il fut écrit sans doute peu de temps avant les *libéralités* par lesquelles Fouquet détermina Corneille à travailler de nouveau pour la scène, qu'il avait fait vœu d'abandonner après *Pertharite* :

« En matière d'amour je suis fort inégal,
J'en écris assez bien, et le fais assez mal.
J'ai la plume féconde et la bouche stérile,
Bon galant au théâtre et fort mauvais en ville,
Et l'on peut rarement m'écouter sans ennui
Que quand je me produis par la bouche d'autrui.

« Voilà, Monsieur, une petite peinture que je fis de moi-même, il y a près de vingt ans. Je ne vaux guère mieux à présent. Quoi qu'il en soit, M. le Surintendant a voulu savoir ces six vers, et je ne suis point fâché de lui avoir fait voir que j'ai toujours eu assez d'esprit pour connaître mes défauts, malgré l'amour-propre qui semble être attaché à notre métier. J'obéis donc sans répugnance aux ordres qu'il lui a plu m'en donner, et vous supplie de me ménager un moment d'audience pour prendre congé de lui, puisqu'il a

voulu que je l'importunasse encore une fois. Il me témoigna dimanche dernier assez de bonté pour me faire espérer qu'il ne dédaignera pas de prendre quelque soin de moi, et je ne doute point que tôt ou tard elle n'ait son effet, principalement quand vous prendrez la peine de l'en faire souvenir. Je me promets cela de la généreuse amitié dont vous m'honorez, et je suis à vous de tout mon cœur,

« CORNEILLE. »

(3) En 1821, M. le duc d'Orléans a fait placer dans l'église Saint-Roch, sur le pilier des orgues, à gauche en entrant par la grande porte de la rue Saint-Honoré, un marbre blanc sur lequel on a sculpté le buste du poète, et tracé l'inscription suivante:

« PIERRE CORNEILLE,
né à Rouen, le 6 juin 1606,
mort à Paris, rue d'Argenteuil, le 1er octobre 1684,
est inhumé dans cette église. »

(4) Cubières-Palmézeaux a publié, en 1805, une tragédie de *Sylla*, en cinq actes et en vers, précédée d'une fort longue dissertation, dans laquelle il prétend établir que cet ouvrage est de Corneille. Si parce que ce grand poète, au déclin de son génie et de ses jours, a fait *Tite et Bérénice*, on le doit regarder comme auteur de toutes les mauvaises pièces contemporaines, enfans d'un père inconnu, il faut aussi le croire auteur de *Sylla*. Mais Cubières-Palmézeaux n'en donne vraiment pas d'autre preuve.

Cet éditeur fit des démarches auprès de mademoiselle Jeanne-Marie Corneille pour chercher à la convaincre de l'authenticité de cet ouvrage, lui proposant la moitié du produit des représentations. Mademoiselle Corneille, qui ne partageait pas sa conviction, vraie ou simulée, rejeta cette proposition, et dans la position de fortune où se

trouvait sa famille, ce refus est plus honorable encore.

(5) On a vu par le passage de la lettre de Racine, cité page 271, que les généalogistes avaient eu tort de faire mourir M. et madame de Marsilly sans postérité. Il paraît même certain que sa femme, veuve avec deux enfans, épousa en secondes noces un M. de Martainville, et en eut une fille qui fut instituée, avec sa sœur utérine, légataire universelle, pour moitié, de Fontenelle (voir pag. 272). Quant à madame de la Tour-du-Pin elle eut également des enfans, et l'on en a vu un (p. 277), figurer dans la ligue contre l'adoption de mademoiselle Corneille.

La généalogie donnée par M. Le Pan n'est exacte qu'en ce qui concerne la descendance directe de Corneille.

(6) L'abbé Trublet, p. 431 de ses *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de M. de Fontenelle*, dit, à l'occasion du testament de ce dernier, que madame de Corday, aïeule de Charlotte, ne descendait que du père du grand Corneille, et par conséquent n'était que collatérale de celui-ci. Ceci est d'abord contraire à la généalogie dressée sous les yeux de la famille, et qu'elle regarde comme exacte quant à la ligne directe. Puis Trublet ne tenait ces renseignemens que de Dreux du Radier, avocat de Jean-François Corneille, qui, d'une part, possédait fort mal cette filiation, comme nous aurons occasion de le répéter dans une des notes suivantes, et de l'autre, s'identifiant avec son client, avait intérêt à reculer pour le succès de sa prétention le degré de parenté des autres membres de la famille. Il ne négligeait rien non plus pour rapprocher celui de son client, ainsi il le faisait descendre de Pierre Corneille, confondant non sans dessein Pierre le procureur en la cour de Rouen (voir p. 198) avec Pierre le tragique, son cousin garmain.

Charlotte Corday, dans la lettre qu'elle écrivit à son père la veille de sa mort, citait le vers de son arrière-grand-oncle Thomas Corneille,

Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud.

(7) J.-F. Corneille et ses sœurs, madame Hébert et madame Alexandre (voir la lettre citée dans la note suivante) avaient encore eu un frère Guillaume Corneille, receveur du chapitre d'Evreux, qui avait eu cinq enfans. « On m'assure, dit Dreux du Radier, qu'il ne reste que des filles établies aux environs d'Évreux. » C'est sans doute une d'elles, Marie-Angélique Corneille qui était meunière au village de Tilly, près de Vernon (Eure), dont un portrait gravé la représentant un volume de Corneille sous le bras, fut vendu à son profit sous le règne de Louis XVI. On lui donnait au bas le titre de *descendante du grand Corneille*. C'est une erreur qui, sans doute, n'était que volontaire, car elle était de nature à influer sur le débit de la gravure.

(8) L'éditeur des *OEuvres de P. Corneille*, Paris, Lefèvre, 1824, a compris dans son douzième volume une lettre sur la famille Corneille, par Dreux du Radier, qui renferme les erreurs les plus grossières sur les ancêtres, les descendans, et les collatéraux de Pierre Corneille [1]. L'éditeur en ne la faisant accompagner d'aucune note rectificative, laisse à penser qu'il regarde ces renseignemens comme exacts. S'il a cherché à les vérifier, il y a bien peu réussi; s'il les a reproduits sans examen, c'est beaucoup plus de confiance qu'ils n'en méritaient.

(9) Le Brun, à l'endroit cité, dit qu'on avait proposé

1. Lettre à M. L. T. (l'abbé Trublet), 1757, in-12; tirée à cent exemplaires, et réimprimée dans le *Conservateur* de novembre de la même année.

à J.-F. Corneille avant le jugement une somme d'argent s'il consentait à renoncer à son nom, et qu'il eut la noblesse de repousser cette offre. Il est fort invraisemblable que les légataires aient eu assez peu de délicatesse pour lui faire faire cette proposition, à une telle condition, avant le jugement, elles qui après avoir gagné le procès eurent la générosité de lui remettre des secours sans aucune condition. (*Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de M. de Fontenelle*, par Trublet, p. 433.)

(10) Marie-Françoise Corneille, fille de Jean-François, était née le 22 avril 1742. Son père était employé, en 1757, par un mouleur en bois, à 24 livres par mois. Ensuite il fut commis au bois carré, à six cents livres. En 1760, M. Piarron de Chamousset, inspecteur général des hôpitaux militaires, lui procura une commission dans les hôpitaux de l'armée; enfin en 1761, on lui obtint une place de facteur de la petite poste de Paris.

(11) Voici la lettre qu'on dicta à J.-F. Corneille, pour les Comédiens Français :

« Messieurs, permettez que le neveu du grand Corneille réclame aujourd'hui en sa faveur le respect dont vous êtes pénétrés pour ce père de votre théâtre. J'ai eu le malheur de perdre mes parens en bas âge, et d'être privé de l'éducation qui convenait à ma naissance. Ils m'ont laissé un nom illustre, et n'ont pu me mettre en état de le soutenir. Je n'ai que le faible mérite de sentir toute la gloire attachée à ce nom. Il est gravé dans vos cœurs, Messieurs, avec de si grands caractères de vénération et de reconnaissance, que j'espère beaucoup de ces nobles sentimens qui vous animent. Chargé d'une femme et d'une fille, j'ai vécu pendant cinq ans d'un emploi de vingt-quatre francs par mois; ce n'est que du commencement de cette année qu'on m'en

a donné un de quarante-huit livres par mois. Il ne m'a pas été possible de subsister avec un revenu aussi modeste, sans faire des dettes. Mes créanciers me persécutent, et je suis à la veille de succomber à leurs poursuites. Vous pourriez du moins, Messieurs, adoucir ma situation à cet égard, en me cédant le produit d'une représentation de telle pièce de mon oncle que vous jugerez à propos. Je vous prie, Messieurs, de m'accorder cette grace, qui me procurera une aisance passagère, et à vous un honneur durable. Je serais fâché cependant de vous faire tort en vous demandant un des beaux jours de votre spectacle. Je m'estimerai trop heureux si vous voulez bien prendre un mardi, un jeudi ou un vendredi pour jouer la pièce que vous aurez choisie ; et je vous prierai de faire mettre sur l'affiche que c'est au profit d'un neveu du grand Corneille. Je veux que toute la terre soit informée et de votre bienfait et de ma reconnaissance.

« J'ai l'honneur d'être, etc., etc.

« CORNEILLE. »

3 mars 1760.

Les Comédiens s'empressèrent de faire droit à cette demande, et arrêtèrent immédiatement le spectacle que l'on composa de *Rodogune*, puis des *Bourgeoises de qualité*, comédie à personnages nombreux, et plus propre par conséquent à satisfaire le désir qu'avait chaque acteur de paraître dans cette solennité. On placarda bientôt une affiche ainsi conçue :

« Les Comédiens ordinaires du roi, pénétrés de respect pour la mémoire du GRAND CORNEILLE, ont cru ne pouvoir en donner une preuve plus sensible qu'en accordant à son

neveu, seul rejeton de ce grand homme, une représentation. Ils donneront lundi prochain, 10 mars 1760, à son profit, *Rodogune*, tragédie de Pierre Corneille, et *les Bourgeoises de qualité.* »

Ils adressèrent aussi la lettre suivante au bénéficiaire : « Monsieur, il nous est difficile de vous peindre et notre surprise d'avoir ignoré jusqu'à présent qu'il existât un neveu du grand Corneille, et notre satisfaction en apprenant cette nouvelle. Les acclamations les plus touchantes ont été d'abord les seuls interprètes de notre sensibilité. Revenus de ce premier trouble d'une joie imprévue, nous n'avons pas hésité un instant à vous accorder la représentation que vous souhaitez, et qui vous est due à tant de titres. Mais permettez-nous, Monsieur, de n'avoir aucun égard à votre généreuse discrétion. Vous vous êtes restreint à nous demander un mardi, un jeudi, ou un vendredi. Nous nous croyons obligés de vous céder un de nos beaux jours. Il a été décidé d'une voix unanime dans notre assemblée que nous représenterions lundi prochain, 10 de ce mois, à votre profit, la tragédie de *Rodogune*, un des chefs-d'œuvre de Pierre Corneille. Nous vous prions aussi, Monsieur, d'accepter pour toujours vos entrées à notre spectacle, d'y choisir votre place, et de l'occuper le plus souvent qu'il vous sera possible. Nous devons au grand Corneille, à la nation, à nous-mêmes, ces témoignages, bien faibles sans doute, mais les seuls que nous puissions donner de notre respect, de notre vénération, de notre gratitude pour le fondateur de la scène française. Un descendant de ce grand homme est en droit de tout exiger de notre reconnaissance. Nous vous supplions, Monsieur, de la mettre à toute épreuve ; vous ne l'affaiblirez ni ne l'épuiserez

jamais ; elle est aussi forte, aussi vive et aussi durable que les écrits de votre oncle immortel. »

« Nous avons l'honneur d'être, etc...

« DE BELLECOUR, LE KAIN, DUBOIS, BRIZARD, BERNAUT, BLAINVILLE, GAUSSIN, DROUIN, HUS, DE BONNEVAL, DURANCY, etc. »

Paris, 3 mars 1760.

(12) Les principales souscriptions à l'édition des *OEuvres de Corneille* furent celles de l'impératrice de Russie pour 250 exemplaires ; de l'empereur d'Autriche pour 200 ; de Louis XV pour 200 ; de Voltaire pour 100 ; des fermiers généraux pour 60.

Cette impression valut à la protégée de Voltaire, comme on le voit dans la lettre de Voltaire à M. d'Argental, du 14 mai 1764, 52,000 livres, dont 12, 000 furent placées sur la tête du père de madame Dupuits, reversibles sur la sienne. Plusieurs des personnes qui avaient souscrit à un certain nombre d'exemplaires, tout en payant le prix de la totalité, n'en retirèrent qu'un certain nombre, ou firent don du surplus à J.-F. Corneille.

(13) Mémoire de M. de Malesherbes, présenté au roi Louis XVI au quartier d'avril 1785.

« Votre Majesté est supliée d'accorder une pension de trois cents livres à la demoiselle Corneille, descendante du grand Corneille. M. de Malesherbes, qui a pris soin de cette infortunée depuis son enfance, demande pour elle. »

Et en marge est écrit de la main du roi : « 300 *liv.* »

DESCENDANCE DIRECTE DE CORNEILLE.

PIERRE CORNEILLE.

- Marie, v[e] de Guenébault, mariée en secondes noces à Jacques de Farcy.
  - Françoise de Farcy, mariée à N. de Corday.
    - J.-F. Corday d'Armans, m. à Ch. Godier.
      - Marie-Anne CHARLOTTE CORDAY d'Armans, née à St.-Saturnin, près Seez, en 1768.
- Pierre Corneille, capitaine de cavalerie, gentilhomme ordinaire du roi, né le 7 sept. 1648, marié à Marie Cochois.
  - Pierre-Alexis Corneille, né le 29 mars 1694. (Il eut pour tuteur Thomas Corneille, son grand-oncle) marié à Benigue Larmanat.
    - Marie-Anne Corneille, élevée au couvent, à Nevers, protégée par M. Lamoignon de Malesherbes, pensionnée de lui et des Fermiers-Généraux.
    - Claude-Étien. Corneille, né le 15 avril 1727, reçu par Voltaire à Ferney, le 9 mars 1763, marié à Marie-Rose Berenger.
      - Louis-Ambroise Corneille, né le 9 décembre 1756, marié à Cather. Rose Fabre.
        - Louise-Madelaine Corneille, née le 19 octobre 1786.
        - Marie-Thérèse Corneille, née le 7 septembre 1787.
        - Marie-Augustine Corneille, née le 4 septembre 1790.
        - Pierre-Alexis Corneille, né le 24 janvier 1792, élevé au lycée de Marseille.
        - Catherine Corneille, née le 5 novembre 1793.
        - Pierre Corneille, né le 6 septemb. 1796, élevé au lycée de Versailles.
        - Joseph-Augustin Corneille, né le 4 fév. 1798, élevé au lycée de Nîmes.
        - Joseph-Michel Corneille, élevé au lycée de Nîmes.
      - Jeanne-Marie Corneille, née le 21 juillet 1765, élevée au couvent; pupille de M. de Malesherbes, qui obtint pour elle, en 1785, une pension sur la cassette de Louis XVI, pensionnée de la Comédie Française.
      - N. Corneille, née le 10 novembre 1771, mariée à M. Girard.
      - Jean-Baptiste-Antoine Corneille, né le 17 janvier 1776, marié à Marie Chasel.
        - Marie-Alexandrine Corneille, née le 2 messidor an 6.
        - Thérèse-Philippine Corneille, née le 2 pluviôse an 10.
        - P. Xavier Corneille, né le 1[er] août 1809, élevé au lycée de Caen.
        - Marie-Anne Corneille, née le 27 juillet 1812.
- Corneille, tué à Grave.
- Charles Corneille, filleul du P. La Rue.
- L'Abbé Daiguevive.
- Marguerite, religieuse.

Une fille de madame Dupuits et une petite fille du second mariage de son père Jean-François Corneille, ont prétendu, en 1816 (voir *le Constitutionnel* des 22, 26 et 28 juillet de cette année), que cette descendance directe n'était pas établie, qu'elles seules étaient véritablement parentes de Corneille. La pupille de M. de Malesherbes, qui était particulièrement attaquée, a répondu dans le même journal (nº du 27 juillet), d'une manière péremptoire, en rapportant les actes suivans:

Extrait du registre des baptêmes de l'église paroissiale de Saint-Eustache à Paris.

« L'an mil six cent quatre-vingt-quatorze, le lundi, vingt-neuf mars, fut baptisé Pierre-Alexis, né d'hier, fils de Pierre de Corneille, bourgeois de Paris, et de Marie de Couchois, sa femme, demeurant rue des Prouvaires. Le parrain, Pierre Dupont, marchand vanier; la marraine, Marie-Anne Cochois, fille de Philippe Cochois, marchand; le père absent. »

Signé Pierre Dupont, Marie-Anne Cochois,
Delamer prêtre.

Pierre-Alexis fut père à son tour.

« Le quinze avril 1728, fut baptisé sieur Claude-Etienne Corneille, fils à sieur Pierre-Alexis Corneille, à demoiselle Benigne Larmanat, ses père et mère, du lieu Tardy. Son parrain a été sieur Claude-Etienne Larmanat, de la paroisse de Fleury sur Loire; sa marraine, demoiselle Marie-Anne Corneille, du lieu Tardy, en notre paroisse. Ledit Claude-Etienne Larmanat a signé à l'original. »

Signé Dantrer, curé de Neuville.

Extrait des registres des états civils de la ville de Pernes, arrondissement de Carpentras (Vaucluse.)

« L'an 1765, et le 21ᵉ jour du mois de juillet, M. Séguin

a baptisé un enfant né aujourd'hui matin sur les minuit, de Claude-Etienne Corneille, et de Marie-Rose Berenger, mariés, auquel on a donné les prénoms de Jeanne-Marie. La marraine a été Catherine Bremont. »

David, curé. Ainsi signé à l'original.

(14) Les hommages rendus à la mémoire de Corneille sont si peu nombreux que nous serions inexcusables de ne pas mentionner sa Centenaire fêtée au Théâtre-Français, le 1er octobre 1684, d'une manière bien indigne de lui. Onze pièces furent soumises au jugement du comité de réception, qui fit choix de *Corneille aux Champs-Elysées*, par M. Laurent; il était difficile d'en faire un plus mauvais. L'auteur vit siffler son ouvrage, et dut savoir peu de gré aux comédiens de la préférence qu'ils lui avaient accordée, car elle lui avait été peu favorable. Parmi ses concurrens étaient le marquis de Luchet, Artaud, auteur de *la Centenaire de Molière*, et Cubières qui avait envoyé deux pièces au concours, et qui en fit jouer une à Rouen et sur plusieurs théâtres de province.

En 1816, Louis XVIII accorda à mademoiselle J.-M. Corneille une représentation à son profit sur le théâtre de l'Opéra. En 1829, la Comédie Française a acquitté la même dette envers M. P. Corneille, né le 6 septembre 1796.

En 1817, M. Le Pan a publié une édition des *Chefs-d'œuvre de P. Corneille* avec commentaires, annoncée au profit de mademoiselle J.-M. Corneille. L'intention était bonne, mais le but ne fut pas atteint. Il l'eût été sans doute, et l'action n'eût pas été plus mauvaise, si M. Le Pan n'eût fait de son ouvrage une sorte de diatribe contre Voltaire.

(15) L'accessit fut décerné à M. Auger. Nous rapporterons la lettre que lui écrivit Ducis, pour le remercier de

l'hommage d'un exemplaire de son Discours. Il ne faut, en partie, prendre les éloges qu'il lui donne que pour les complimens d'usage en pareil cas. Mais la manière dont il parle de Corneille est touchante et vraie.

Versailles, 17 avril 1808.

« Monsieur, c'est avec une ame forte que vous avez senti toute celle de Pierre Corneille, avec un style ferme que vous avez loué son style, et avec un juste enthousiasme que vous avez été ravi de ses beautés sublimes.

« On ne lui a pas rendu justice dans ces derniers temps; j'en ai été le témoin. Mais on pouvait répondre comme lui à ses détracteurs : *Parlez*, *Messieurs*, *il n'en sera pas moins Pierre Corneille.*

« Ce qui m'a fait le plus de plaisir, Monsieur, dans votre Eloge, c'est cet accent de l'ame qui s'y fait entendre. On ne demande pas si vous aimez Corneille; on le sent. Vous n'avez pas séparé son caractère de son talent, qui en était inséparable; vous n'avez pas séparé votre affection pour lui de votre admiration; tout cela marche ensemble. Voilà justement comme j'ai été affecté sur ce vieux Romain, sur le génie prodigieux, inventeur et fondateur de la tragédie française. Si, depuis que j'ai pu le lire, j'ai senti dans mon sein quelques étincelles de sa flamme, c'est en me tenant auprès de cette fournaise qu'il en a rejailli quelques-unes dans mon ame. La sienne est antique, noble, franche et vigoureuse, comme celle des deux Horaces, père et fils. Quel modèle pour les hommes de bien, et pour les poètes dignes de Melpomène!

« Agréez, je vous prie, Monsieur, etc.,

« Ducis. »

BIBLIOGRAPHIE

DE CORNEILLE.

AVERTISSEMENT.

« Nous avons pensé que pour que l'*Histoire de la Vie et des ouvrages de Molière* fût véritablement complète, il fallait la faire suivre d'un tableau qui mît à même de comparer les attaques et les apologies dont cette vie, dont ces ouvrages ont été l'objet; c'est-à-dire les efforts impuissans de l'envie et la défense d'une légitime admiration.

« Nous n'avons pas dû songer à recourir, dans les divers recueils du temps et dans ceux de nos jours, après les madrigaux dont le génie de l'auteur du *Misanthrope* et du *Tartuffe* n'a pu le mettre à l'abri. Un grand nombre de numéros de journaux littéraires renferment également des détails et des jugemens sur Corneille. Depuis De Visé jusqu'à Geoffroy, combien de fois n'a-t-il pas été traduit à la barre de la critique quotidienne ! On ne s'attend pas davantage à voir figurer dans la notice que nous donnons ici, l'indication de tous ces jugemens. On composerait un gros volume de la seule mention de tous les articles de la *Gazette de France*, du

Mercure, de *la Muse Dauphine*, de *la Gazette de Loret*, de celle de *Du Laurens* et des feuilles modernes, consacrés à ce seul auteur, ainsi que des appréciations qui en ont été faites dans tous les cours de littérature et dans toutes les biographies. Mais tout morceau publié séparément, ou tout autre offrant à lui seul un ensemble complet, bien qu'il fût compris dans des mélanges, devait y trouver place. Quelques-uns sans doute auront échappé à nos recherches, mais nous croyons pouvoir assurer que le nombre en est peu considérable, et nous nous ferons pardonner cette confiance, en ajoutant que nos souvenirs et nos recherches se sont éclairés des lumières de bibliographes dont l'avis fait toujours autorité aux yeux du public [1]. »

Voilà ce que nous disions en tête de notre *Bibliographie de Molière*, et ce que nous pouvons répéter ici, en changeant seulement le nom de l'auteur.

1. Nous n'avons pas cru devoir comprendre dans cette liste les pièces où Corneille a pu figurer seulement comme interlocuteur. Au surplus, nous n'en connaissons qu'une : *l'Inauguration du Théâtre-Français*, comédie en un acte, en vers, représentée le 9 avril 1782, par M. Imbert ; Paris, Desenne, 1782, in-8.

I. ECRITS

RELATIFS A CORNEILLE.

Deux Dissertations concernant le poëme dramatique, en forme de remarques sur deux tragédies de M. Corneille, intitulées SOPHONISBE *et* SERTORIUS par d'Aubignac ; Paris, Du Breuil ; 1663, in-12.

Si l'on en croyait un avis de d'Aubignac placé en tête de ces *Deux Dissertations*, les remarques sur *Sophonisbe* auraient été imprimées séparément d'abord. Mais nous n'avons pu nous procurer un seul exemplaire de cette édition séparée qui n'est mentionnée nulle part. Nous croyons fort qu'elle n'a jamais existé, et que d'Aubignac n'avance le contraire que pour accuser Corneille d'avoir acheté cette édition tout entière et de l'avoir supprimée.

Troisième et quatrième Dissertation concernant le poëme dramatique, en forme de remarques sur la tragédie de M. Corneille, intitulée OEDIPE, *et de Réponse à ses calomnies* (par d'Aubignac) ; Paris, Du Breuil, 1663, in-12.

Entretien sur les tragedies de ce temps (par l'abbé de Villiers) ; Paris, Etienne Michallet, 1675, in-12.

Relatif à Corneille et Racine. Réimprimé dans le *Recueil de Dissertations sur plusieurs tragédies de Corneille et de Racine.*

Vie de Corneille, par Fontenelle.

Imprimée d'abord, sous le titre d'*Éloge*, dans les *Nouvelles de la république des lettres*, de janvier 1685, puis dans l'édition de l'*Histoire de l'Académie Française* donnée en 1729 par d'Olivet, et enfin sous le titre de *Vie* dans les différentes éditions des *OEuvres complètes* ou *choisies de Fontenelle*, à partir de celle de 1742.

Eloge du grand Corneille, à M. l'abbé des Viviers, aumônier du roi, chanoine de Constance, protonotaire du Saint-Siége ;

Par de La Fèvrerie. *Extraordinaire du Mercure*, avril 1685, p. 253-85.

Parallèle de Corneille et de Racine, par M. de Longepierre; 1686, dans les *Jugemens des Savans*, de Baillet.

Réimprimé dans le *Recueil de Dissertations sur plusieurs tragédies de Corneille et de Racine.*

Parallèle de M. Corneille et de M. Racine, par Fontenelle.

Ce *Parallèle*, composé en 1693, fut imprimé, à cette époque, sur un feuillet volant. Le plus ancien recueil où nous l'ayons trouvé est le volume intitulé : *Voyage de MM. de Bachaumont et de La Chapelle, avec un mélange de pièces fugitives tirées du cabinet de M. de Saint-Evremont*; Utrecht, Galma, 1697, in-12.

Dissertation sur les caractères de Corneille et de Racine, contre le jugement de La Bruyère, par M. Tafignon; Paris, 1705, in-12.

Réimprimée dans le *Recueil de Dissertations sur plusieurs tragédies de Corneille et de Racine.*

Défense du grand Corneille contre le commentateur des OEuvres de M. Boileau-Despréaux (Brossette), par le Père Tournemine.

Imprimée dans les *Mémoires de Trévoux*, mai 1717; réimprimée sous le seul titre de *Défense du grand Corneille.*

Dispute littéraire sur les OEuvres de Corneille et de Racine, à M. de ***

Dans les *Amusemens du cœur et de l'esprit*; Paris, Didot, 1736, in-12, t. II, p. 291-314.

Recueil de Dissertations sur plusieurs tragédies de Corneille et de Racine, avec des réflexions pour et contre la critique des ouvrages d'esprit, et des jugemens sur ces Dissertations (publié par l'abbé Granet); Paris, Gissey et Bordelet, 1740, 2 vol. in-12.

*Lettre à M**** (Trublet), *contenant la généalogie de Corneille*, par M. Dreux du Radier, 1757, in-12.

A l'occasion du procès de Claude-Etienne Corneille contre les légataires universelles de Fontenelle.

Lettre sur Corneille et Racine, par M. l'abbé Simon, 1758, in-12.

Ode et Lettres à M. de Voltaire, en faveur de la famille du grand Corneille, par M. Le Brun, avec la réponse de M. de Voltaire; Genève (Paris), 1760, in-8.

Cette Ode a été réimprimée à la suite de *la Wasprie, ou l'Ami Wasp*, revu et corrigé (Berne, 1761, in-12), du même auteur, sous le titre de *l'Ombre du grand Corneille*.

La petite Nièce d'Eschyle, histoire athénienne, traduite d'un manuscrit grec, intitulé Ἐκ τῆς τῶν Ἐπιστημόνων ἀνέκδοτες ἱστορίας Ἐκλογαὶ : fragments de l'histoire-anecdote des gens de lettres (par de Neuville), 1761, in-8.

Commentaires sur le Théâtre de Pierre Corneille, et autres morceaux intéressans, etc., etc.; (par Voltaire), 1764, 3 vol. in-12.

Ce sont les notes et commentaires de l'édition des *OEuvres de Corneille*, donnée en 1764 par Voltaire, imprimés à part. Le commentateur paraît être étranger à cette publication séparée.

Dissertation sur quelques passages de Senèque et de Corneille, par M. Denis, 1764, in-12.

Eloge de Pierre Corneille, qui, au jugement de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, a remporté le prix d'éloquence donné, en 1768, par monseigneur le duc de Harcourt, gouverneur de Normandie, et protecteur de l'Académie, par M. Gaillard, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres et censeur royal; Rouen, Machuel, et Paris, Saillant, 1768, in-8.

Réimprimé dans le t. 1er des *Mélanges académiques, poétiques, littéraires, philologiques, critiques et historiques* de l'auteur; Paris, Agasse, 1806.

Eloge de P. Corneille, qui, au jugement de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, de Rouen, a remporté l'accessit du prix d'éloquence donné, en 1768, par monseigneur

Six Tragédies de P. Corneille, retouchées pour le théâtre (par de Lisle, ancien conseiller au parlement de Provence, et Audibert, de Marseille); Paris, 1802, in-8.

Réimprimées plus correctement la même année avec une septième tragédie (*Héraclius*) dans quelques exemplaires.

Une Matinée des deux Corneille, comédie-vaudeville anecdotique, en un acte, en prose, représentée sur le théâtre de la Société Olympique, le 26 ventôse an XII; par A. Grétry, neveu. Paris, madame Masson, an XII (1804), in-8.

Sylla, tragédie en cinq actes et en vers, précédée d'une dissertation dans laquelle on cherche à prouver par la tradition, par l'histoire, par des anecdotes particulières, et par un examen du style et des caractères, que cette pièce est du grand Corneille; publiée d'après un manuscrit du dix-septième siècle, déposé chez M. Thion de la Chaume, notaire de Paris; par M. C. Palmézeaux; Paris, Charon, an XIII (1805), in-8.

Les Amours de P. Corneille, par Laujon.

Comédie reçue au Théâtre Français vers 1806. Non imprimée et non représentée. Dans son *Esprit du grand Corneille*, p. 153, François de Neufchâteau dit de cette pièce : « La mort de l'auteur est cause qu'elle n'a « pas encore été représentée. » Si nous en croyons des personnes en position d'être bien informées, il faudrait retourner cette phrase et dire : « L'auteur « est mort parce que cette pièce ne put pas être représentée. » Voici le fait tel qu'on nous l'a raconté : « Laujon, qui mourut âgé de quatre-vingt-quatre ans, présenta cette pièce quelques années avant sa mort. Le comité la trouva très-faible, mais la reçut attendu l'âge de l'auteur, pensant d'ailleurs que sa mort imminente dispenserait de la mettre à l'étude. On fit même mention, par une inconvenance fatale, de cette dernière considération sur le registre de la Comédie, qui n'est consulté ordinairement que par ses sociétaires. Un jour Laujon vient se plaindre de ce qu'on ne se dispose pas à jouer sa pièce; on lui répond que beaucoup d'autres ouvrages sont reçus avant le sien, et, oubliant la note fatale, on lui donne le registre pour l'en convaincre. Le malheureux vieillard lit l'arrêt de mort porté, en quelque sorte, par les comédiens contre lui, et il ne survécut que peu de jours à ce coup cruel. »

Eloge de Pierre Corneille, discours qui a remporté le prix d'éloquence, décerné par la classe de la langue et de la littérature

françaises de l'Institut, dans sa séance du 6 avril 1808, par Marie-J.-J. Victorin Fabre; Paris, Baudouin, 1808, in-8.

Il en a paru la même année une *seconde édition, suivie de notes revues et augmentées.*

Eloge de Pierre Corneille, discours qui a obtenu l'accessit au jugement de la classe de la langue et de la littérature françaises, par L.-S. Auger; Paris, Xhrouet, 1808, in-8.

Eloge de Pierre Corneille, qui a obtenu la première mention honorable, au jugement de la classe de la littérature et de la langue francaises, par René de Chazet; Paris, Le Normant, 1808, in-8.

Eloge de Pierre Corneille, discours qui a concouru pour le prix d'éloquence proposé par la classe de la langue et de la littérature françaises de l'Institut, par M. G. D. L. B***; Paris, Patris, 1808, in-8.

Eloge de Corneille, par M. A. J. (Jay); Paris, Léopold Collin, 1808, in-8.

Eloge de Corneille (par de Montyon); Londres, de l'imprimerie de P. da Ponte (sans date, vers 1808), in-8.

Eloge de Pierre Corneille, par un jeune Français (Jules Porthmann); Paris, Martinet, 1808, in-8.

Le Mariage de Corneille, comédie en un acte, en vers, représentée au Théâtre de l'Impératrice, le 19 octobre 1809; par M. Hyacinthe.

Mémorial dramatique de 1810, p. 90; *Almanach des Muses*, année 1810, notice de la fin.

Les bonnes Femmes, ou le Ménage des deux Corneille, par Ducis.

Fait partie du *Recueil de poésies diverses, mélanges*, par le même, Paris, 1809, in-8; et de toutes les éditions des *OEuvres de Ducis*.

Corneille au Capitole, scènes héroïques (en vers), à l'occasion du rétablissement de S. M. Marie-Louise, impératrice et reine;

après la naissance du roi de Rome, représentées le 21 avril 1811, sur le théâtre de l'Odéon, par M. J. Aude; Paris, madame Masson, 1811, in-8.

Hommage de la Neustrie au grand Corneille, poëme héroï-lyrique, présenté et lu à la séance du vendredi 9 août 1811, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen; par D. Sanadon, membre non résident de ladite Académie; Paris, Béchet et Nepveu, 1811, in-8.

Vie de Pierre Corneille, par M. Guizot.

Dans les *Vies des Poètes français du siècle de Louis XIV*, par M. F. Guizot (et feu madame Guizot); Paris, Schœll, 1813, in-8, dont il n'a été publié qu'un volume.

L'Esprit du grand Corneille, ou Extrait raisonné de ceux des ouvrages de P. Corneille qui ne font pas partie du recueil de ses chefs-d'œuvre dramatiques, pour servir de supplément à ce recueil et au commentaire de Voltaire; par M. le comte François de Neufchâteau, l'un des quarante de l'Académie Française, etc.; Paris, Pierre Didot, 1819, in-8.

Le Cardinal de Richelieu et le grand Corneille, dialogue des morts, par Vauvenargues.

Posthume. Dans le *Supplément aux OEuvres complètes de Vauvenargues*; Paris, Belin, 1820, in-8.

Pierre et Thomas Corneille, à propos en un acte, en prose, représenté au second Théâtre Français, le 6 juin 1823, par MM. Romieu et Monnières; Paris, Baudouin frères, 1823, in-8.

La Maison de Corneille, par M. de Jouy.

Fait partie de *l'Hermite en province*, t. VII, p. 214 et suiv.; Paris, Pillet, 1824.

Dissertation sur la date de la naissance du grand Corneille, par P. (Pierre-Alexis) Corneille; Rouen, F. Baudry, 1826, 4 pag. in-8.

Rapport sur la date de la naissance de Pierre Corneille, lu à

l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, par M. Hoüel; Rouen, Nicétas Périaux jeune, 1828, in-8.

Rapport sur le jour de la naissance de Pierre Corneille et sur la maison où il est né, lu à la séance publique de la société libre d'émulation de Rouen, le 6 juin 1828, par M. Pierre-Alexis Corneille, professeur d'histoire au collège royal; Rouen, F. Baudry, avril 1829, in-8.

Stances récitées sur le théâtre de la Comédie Française, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de Corneille, et de la représentation donnée au bénéfice de M. Pierre Corneille, un de ses descendans, le 6 juin 1829 (par M. Buzoni).

Non encore imprimées.

Corneille, ode, par M. Belmontet.

Cette Ode, présentée à la Comédie Française pour y être lue le 6 juin 1829, jour anniversaire de la naissance de Corneille, et de la représentation au bénéfice d'un de ses descendans, a été imprimée dans le numéro du *Voleur* du 10 juin 1829.

II. ÉCRITS

RELATIFS AUX OUVRAGES PARTICULIERS

DE CORNEILLE.

LE CID,

Représenté en 1636, imprimé en 1637.

Observations sur le Cid, tragédie de Corneille (par de Scudéry), Paris, 1637, in-8 (1).

Il existe une autre édition de cet écrit sous le titre de : *les Fautes remarquées en la tragi-comédie du Cid ; à Paris, aux dépens de l'auteur*, 1637, in-8. La page 3 porte en tête *Observations sur le Cid.*

(1) On a attribué à Corneille un grand nombre des pièces et écrits auxquels la querelle causée par ces *Observations* donna lieu. Voici les trois seuls qui soient certainement de lui ; il est à peu près certain que tout le reste n'en est pas :

1° *Lettre apologétique du sieur Corneille, contenant sa réponse aux Observations faites par le sieur Scudéry sur le Cid*, 1637, in-8.

Nous avons vu des exemplaires portant : *Lettre apologitique.*

RONDEAU. *Qu'il fasse mieux, ce jeune jouvencel, etc.* (par Corneille) ; (1637) un feuillet grand in-4.

Voir page 75.

Excuse à Ariste (par Corneille, 1637), in-8.

Suivi du rondeau.

Nous avons indiqué dans les notes, au bas de notre texte, comme étant in-4 cet écrit et plusieurs des suivans. En effet, les signatures se suivent de huit en huit pages ; mais il est plus exact d'appeler ce format in-8 ; car il se trouve dans la feuille deux demi-feuilles petit in-4.

La Défense du Cid.

Voir précédemment note 4 du livre II.

L'auteur du vrai Cid espagnol à son traducteur français, sur une lettre en vers qu'il a fait imprimer, intitulée Excuse a Ariste, *où, après cent traits de vanité, il dit de soi-même :*

Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée.

(Paris, 1637), in-8.

Attribué par Corneille à Mairet. *V.* p. 75.

Examen de ce qui s'est fait pour et contre le Cid, avec un *Traité de la disposition du poëme dramatique et de la prétendue règle de vingt-quatre heures;* Paris, imprimé aux dépens de l'auteur, 1637, in-8.

Cet écrit porte, à la page 3, pour second titre : *Discours à Cliton sur les Observations du Cid, avec un traité de la disposition, etc.*

Les frères Parfait l'attribuent à Claveret. C'est à tort, selon nous. Voir précédemment, p. 76, et note 8 du livre II.

Lettre de M. de Scudéry à l'illustre Académie; Paris, Antoine de Sommaville, 1637, in-8.

La Preuve des passages allégués dans les Observations sur le Cid. A messieurs de l'Académie; par M. de Scudéry. Paris, Antoine de Sommaville, 1637, in-8.

Lettre du sieur Claveret au sieur Corneille, soi-disant auteur du Cid; Paris, 1637, in-8.

La page 3 porte pour titre : *Lettre contre une invective du sieur Corneille soi-disant auteur du* Cid.

Les frères Parfait, t. v, p. 267 de leur *Histoire du Théâtre Français*, disent que Claveret fit paraître encore une seconde lettre. Nous avons lieu de croire que cet écrit, dont ils ne donnent pas le titre, n'existe pas. Il est évident d'ailleurs, par le compte qu'ils en rendent, que ces historiens n'ont pu se procurer qu'un très-petit nombre de ces pamphlets.

L'Amy du Cid à Claveret; Paris, 1637, in-8.

Attribué à tort à Corneille par Niceron. Voir précédemment la note 11 du livre II.

*Lettre à *** sous le nom d'Ariste,*

Avec cette épigraphe :

> Ce n'est donc pas assez, et de la part des Muses,
> Ariste, c'est en vers qu'il vous faut des excuses ;
> Mais la mienne pour vous n'en plaint pas la façon :
> Cent vers lui coûtent moins que deux mots de chanson.

(Paris, 1637), in-8.

Attribuée par Niceron à Mairet. Voir la note 11 du livre II.

*Réponse de *** à ***, sous le nom d'Ariste ;* Paris, 1637, in-8.

Attribuée à tort à Corneille par Niceron. Voir la note 11 du livre II.

Lettre pour monsieur de Corneille contre les mots de la lettre sous le nom d'Ariste : Je fis donc résolution de guérir ces idolâtres ; (Paris, 1637), in-8.

Attribuée à tort à Corneille par Niceron. Voir la note 11 du livre II.

Epître familière du sieur Mairet au sieur Corneille, sur la tragi-comédie du Cid ; Paris, Antoine de Sommaville, 1637, in-8.

A la suite de cette *Épître*, p. 30 à 48, se trouve une *Réponse à l'Amy du Cid sur ses invectives contre le sieur Claveret.*

Lettre du désintéressé au sieur Mairet ; (Paris, 1637), in-8.

Attribuée à tort à Corneille par Niceron. Voir la note 11 du livre II.

Avertissement au Besançonnais Mairet, (Paris, 1637), in-8.

Attribué à tort à Corneille par Niceron. Voir la note 11 du livre II.

Apologie pour Mairet, contre les calomnies du sieur Corneille, en réponse à la pièce intitulée Advertissement au Besançonnais Mairet ; 1637, in-8.

Epître aux poètes du temps sur leur querelle du Cid ; Paris, 1637, in-8.

Pour le sieur Corneille contre les ennemis du Cid ; Paris, 1637, in-8.

Sonnet.

La voix publique à M. de Scudéry, sur les Observations du Cid; Paris, 1637, in-8.

L'inconnu et véritable ami de Messieurs de Scudéry et Corneille; 1637, in-8.

Signé D. R. Attribué à tort à Rotrou par Niceron et autres. Voir la note 11 du livre II.

Le Souhait du Cid en faveur de Scudéry. Une paire de lunettes pour faire mieux ses Observations; 1637, in-8.

Le Jugement du Cid composé par un bourgeois de Paris, marguillier de sa paroisse (Paris, 1637), in-8.

Réimprimé dans le *Recueil de Dissertations sur plusieurs tragédies de Corneille et de Racine*, dans *l'Esprit du grand Corneille*, par François de Neufchâteau, et dans le *Tableau de la littérature française au seizième siècle*, par M. Sainte-Beuve.

Lettre de M. l'abbé de Boisrobert à M. Mairet (datée du 5 octobre 1637).

Sur la querelle du *Cid*, imprimée pour la première fois dans le *Recueil de Dissertations sur plusieurs tragédies de Corneille et de Racine* (publié par Granet), t. 1, p. 114 et suiv.

Recueil des bonnes pièces pour et contre LE CID; Paris, Nicolas Trabouillet, 1637, in-8.

Nous citons ce *Recueil* d'après une *Vie de Corneille*, manuscrit d'une date ancienne, faisant partie de la bibliothèque de M. de Soleinne. Était-ce une réimpression d'un choix des écrits dont nous avons donné les titres? ou n'était-ce que la réunion d'exemplaires de ces mêmes écrits pour laquelle un libraire se serait borné à faire imprimer des titres collectifs? C'est ce que nous n'avons pas été à même de vérifier.

Les Sentimens de l'Académie Française sur la tragi-comédie du Cid; Paris, Camusat, 1638, in-8.

Réimprimé en 1678, in-12.

Lettre de M. de Balzac à M. de Scudéry sur ses Observations du Cid, et la réponse de M. de Scudéry à M. de Balzac, avec la lettre de M. de Scudéry à Messieurs de l'Académie Fran-

çaise, sur le jugement qu'ils ont fait du Cid et de ses Observations; Paris, Augustin Courbé, 1638, in-8.

La Suite et le Mariage du Cid, tragi-comédie en cinq actes, en vers (représentée en 1637, par Chevreau); Paris, Toussaint Quinet, 1638, in-4.

Réimprimé la même année sous le titre de: *le Mariage du Cid;* jouxte la copie imprimée à Paris, in-8.

La vraie Suite du Cid, tragi-comédie (en cinq actes et en vers, représentée en 1637, par Desfontaines); Paris, Antoine de Sommaville, 1638, in-4.

L'Ombre du comte de Gormas et la Mort du Cid, par Chillac, juge des Gabelles de S. M. en la ville de Beaucaire en Languedoc; Paris, Cardin Besongne, 1639, in-4.

Non représentée. Réimprimée sur l'imprimé à Paris, chez Cardin Besongne, 1645, in-12: jouxte la copie imprimée à Paris, 1646, in-8; et sous le titre de: *la Mort du Cid et l'Ombre du comte de Gormas;* Caen, J.-J. Godes, 1683, in-8; et 1696, in-12.

Chapelain décoiffé, ou Parodie de quelques scènes du Cid (par Furetière); 1665, in-12.

Se trouve aussi dans beaucoup d'éditions des *OEuvres de Boileau*.

Le Cid, tragédie de P. Corneille (arrangée par J.-B. Rousseau).

Représenté en 1728 et imprimé dans les *Pièces dramatiques choisies et restituées par M.* ***; Amsterdam, François Changuion, 1733, in-12.

C'est avec ces changemens que *le Cid* est joué depuis ce temps à la Comédie Française.

Le Cid, tragédie en cinq actes, de Pierre Corneille, changée sur les observations de l'Académie Française; Lausanne, 1780, in 8.

Chimène ou le Cid, tragédie en trois actes (paroles de Guillard, musique de Sacchini, ballet de Gardel); représentée devant leurs Majestés à Fontainebleau; Paris, de l'imprimerie de Ballard, 1783, in-8.

Chimène et Rodrigue, ou le Cid, opéra en trois actes, par M. de

Rochefort de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres; Paris, Lambert et Baudouin, 1783, in-8.

Non représenté.

CINNA,

Représenté en 1639, imprimé en 1641.

Marmontel et Thomas, ou la Parodie de Cinna, vaudeville en un acte, représenté au théâtre du Vaudeville, le 23 janvier 1813, par M. Dumolard.

Non imprimé.

Parodie de la scène de la délibération de *Cinna* (acte II, scène 1).

Dirigée contre le duc d'Aumont, cette espèce de satire, composée en 1759 par de Cury, fut attribuée à Marmontel, et le fit mettre à la Bastille. On la trouve en grande partie dans le *Journal historique* de Collé, au mois de décembre 1759.

HORACE,

Représenté en 1639, imprimé en 1643.

Les Horaces, ballet tragique (en cinq parties), de la composition de M. Noverre, représenté à l'Académie royale de Musique le 21 janvier 1777; Paris, Delormel, 1777, in-8.

Les Horaces, tragédie-lyrique en trois actes, mêlée d'intermèdes, représentée devant leurs Majestés, à Versailles, le 2 décembre 1786, et pour la première fois sur le théâtre de l'Académie royale de Musique, le jeudi 7 décembre de la même année (poëme de Guillard, musique de Saliéri); Paris, Delormel, 1786, in-4 et in-8.

Remise au Théâtre des Arts, le 12 vendémiaire an IX (Paris, Ballard, an IX, in-8), avec une musique nouvelle de Porta et des changemens considérables dans le poëme qui firent dire à l'auteur dans son Avertissement: « Cet ouvrage n'est plus, à proprement parler, le même qui fut donné au théâtre de l'Opéra en 1786. »

Lors de la reprise on donna au théâtre des Troubadours, le 23 vendémiaire an IX, une parodie de cet opéra, intitulée *les Voraces et les Coriaces*.

Les Horaces, tragédie-lyrique en trois actes (en vers libres), par H. Montol-Sérigny; Paris, Fages, an IX (1801), in-8.

Non représenté.

Gli Orazi et Curiazi, dramma per musica in tre atti.

La musique de cet opéra est de Cimarosa; le nom de l'auteur du livret nous est inconnu. Nous ignorons aussi la date de la première représentation. L'édition que nous avons sous les yeux est de Paris, Roullet, 1823, in-8. L'ouvrage avait été représenté et sans doute aussi imprimé bien antérieurement.

LE MENTEUR,

Représenté en 1642, imprimé en 1644.

Il Bugiardo (le Menteur), commedia di tre atti in prosa rappresentata per la prima volta in Mantova, la primavera dell anno 1750.

Cette pièce, imitée de Corneille, a été imprimée dans le Théâtre de Goldoni, son auteur, et traduite par M. Aignan, dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*; Paris, Ladvocat, 25 vol. in-8.

Le Menteur, comédie en cinq actes, nouvellement mise en vers libres, par M. Collé; Paris, Gueffier, 1770, in-8.

La Suite du Menteur, comédie de Pierre Corneille, retouchée et réduite en quatre actes, avec un prologue par Andrieux, de l'Institut national, représentée sur le théâtre de la rue de Louvois, pour la première fois, le 26 germinal de l'an XI; Paris, madame Masson, an XI (1803), in-8.

Les Descendans du Menteur, comédie en trois actes, en vers, représentée au Théâtre de l'Impératrice, le 16 prairial an XIII (5 juin 1805), par Armand Charlemagne; Paris, madame Masson, an XIII, 1805, in-8.

La Suite du Menteur, comédie en cinq actes, en vers, de P. Corneille, avec des changemens et additions considérables, et un prologue par G. S. Andrieux, représentée par les Comédiens Français; Paris, Barba, 1810, in-8.

POLYEUCTE,

Représenté en 1640, imprimé en 1643.

Polyeucte, martyr, tragédie de P. Corneille, avec des remarques par l'abbé Batteux.

Fait partie du *Traité de l'arrangement des mots*, traduit du grec de Denis d'Halicarnasse, avec des réflexions sur la langue française comparée avec la langue grecque, et la tragédie de *Polyeucte*, etc., pour servir de suite aux *Principes de littérature*; Paris, Nyon, 1788, in-12.

Changement proposé pour la tragédie de POLYEUCTE *de P. Corneille*, par M. Andrieux.

A la suite d'*Anaximandre, ou le Sacrifice aux Graces*, comédie en un acte (par M. Andrieux); Paris, Léopold Collin, 1805, in-8.

Théâtre classique, ou Esther, Athalie, Polyeucte et le Misanthrope commentés, par F. Roger; Paris, Migneret, 1807, in-8.

NICOMÈDE,

Représenté en 1650, imprimé en 1651.

Changemens faits à la tragédie de NICOMÈDE *de P. Corneille*, par M. Andrieux.

A la suite d'*Anaximandre, ou le Sacrifice aux Grâces*, comédie en un acte (par M. Andrieux), Paris, Léopold Collin, 1805, in-8.

OEDIPE,

Représenté en 1659, imprimé en 1659. (1)

Dissertation critique sur L'OEDIPE *de Corneille*;

Par mademoiselle Barbier. *Nouveau Mercure* de février et mars 1709, p. 92 et suiv.

Jocaste, tragédie en cinq actes et en vers, précédée d'une *Dissertation sur les OEdipes de Sophocle, de Corneille, de Voltaire, de Lamothe, et sur Jocaste* (par le comte de Lauraguais, depuis duc de Brancas); Paris, De Bure l'aîné, 1781, in-8.

(1) Nous devons rappeler ici la *Dissertation* de d'Aubignac qui a trait à cette pièce, et que nous avons mentionnée dans la première partie de cette bibliographie.

SERTORIUS,

Représenté en 1662, imprimé en 1662.

Défense de Sertorius de M. Corneille (par De Visé); Paris, 1663, in-12.

C'est une réponse à la seconde *Dissertation* de d'Aubignac mentionnée dans la première partie de cette bibliographie.

SOPHONISBE,

Représenté en 1663, imprimé en 1663.

Critique de la Sophonisbe.

Tirée de la troisième partie des *Nouvelles nouvelles* (Par De Visé); Paris, Gabriel Quinet, 1663, in-12; réimprimée dans le *Recueil de Dissertations sur plusieurs tragédies de Corneille et de Racine.*

Défense de la Sophonisbe de M. Corneille (par De Visé); Paris, 1663, in-12.

Réimprimée dans le *Recueil de Dissertations* précité. C'est une réponse à la première des *Dissertations* de d'Aubignac comprise dans la première partie de cette bibliographie.

Lettre sur les remarques qu'on a faites sur la Sophonisbe *de M. Corneille;* Paris, 1663, in-12.

Réimprimées dans le *Recueil de Dissertations* précité.

Examen des Sophonisbes de Mairet, de Corneille et de Voltaire, par Clément.

Dans le *Tableau annuel de la littérature* (nº IV), p. 282, an IX (1801).

TITE ET BÉRÉNICE,

Représenté en 1670, imprimé en 1671.

La Critique de la Bérénice *de Corneille*, par l'abbé de Villars, 1671, in-12.

Tite et Titus, ou les Bérénices, comédie (en trois actes, en prose), Utrecht, Jean Ribbius, 1673, in-12.

III. ŒUVRES

COMPLÈTES OU CHOISIES

DE CORNEILLE,

AVEC NOTICES OU NOTES.

Le Théâtre de P. Corneille (publié par Fr. Antoine Jolly, censeur royal); Paris, Martin, 1738, 6 vol. in-12.

Cette édition contient, à la tête du premier volume, un *Avertissement* étendu donnant des détails sur l'époque de la représentation et de l'impression de chaque pièce et des anecdotes y relatives.

Réimprimée en 1747 : Paris, David père.

OEuvres diverses de Pierre Corneille; Paris, Gissey, 1738, in-12.

Publiées par Granet qui a fait précéder ce recueil d'une *Préface* fort détaillée et de la *Défense du grand Corneille,* par le Père Tournemine, Jésuite.

Les Chefs-d'OEuvre de P. Corneille, avec le jugement des savans à la suite de chaque pièce (par J.-G. Dupré); Oxford, Jacques Fletcher, 1746, in-8.

Réimprimé plusieurs fois depuis sous le titre de : *les Chefs-d'OEuvre dramatiques de MM. Corneille, etc.,* parce qu'on y joignit deux pièces de Thomas Corneille. En 1771, on augmenta encore ce recueil des notes et des commentaires de Voltaire.

Théâtre de Pierre Corneille avec des commentaires, etc., etc. (par Voltaire); Genève, 1764, 12 vol. in-8.

Réimprimé sous le titre de *Théâtre de P. Corneille,* avec des commentaires et autres morceaux intéressans, nouvelle édition augmentée; Genève, 1774, 8 vol. in-4.

L'annonce de ce travail et sa double publication donnèrent lieu aux écrits suivans :

Lettre de M. de Voltaire, de l'Académie Française, à M. l'abbé d'Olivet, chancelier de la même Académie (datée du 20 août 1761, in-12 de 15 pages.

Réponse de M. de Voltaire à M. le duc de Bouillon, qui lui avait écrit une lettre en vers, au sujet de l'édition qu'il fait faire des OEuvres de Corneille, au profit de mademoiselle Corneille (1761), in-12 de 7 pages.

Lettre à M. de Voltaire sur une édition de Corneille.

ANNÉE LITTÉRAIRE, 1764, III, 97.

Lettre sur la nouvelle édition de Corneille, par M. de Voltaire; Amsterdam, 1764, in-8.

Réflexions sur la nouvelle édition de Corneille, par M. de Voltaire, ou Réponse à la lettre apologétique de cet ouvrage, Amsterdam, 1764, in-8.

Racine à M. de Voltaire, des Champs Elysées (par Dorat).

Cette pièce fut imprimée, ou du moins lancée manuscrite dans le public en 1764, à l'occasion de l'édition des *OEuvres de Corneille* avec commentaires donnée par Voltaire (voir les *Mémoires secrets*, 29 avril 1764). Depuis elle a été imprimée dans les *Pièces échappées aux seize premiers volumes de l'Almanach des Muses* (recueillies par Sautreau), Paris (1781), in-12, et dans les *OEuvres de Dorat.*

Critique posthume d'un ouvrage de M. de Voltaire (par l'abbé Champion de Nilon); Londres, 1772, in-8.

Sentiment d'un académicien de Lyon (par Voltaire).

MERCURE de décembre 1774. Réponse aux cinquième et sixième *Lettres à M. de Voltaire*, par Clément; publiées en 1774, et contenant la critique du *commentaire* sur Corneille.

Chef-d'œuvres (sic) *de P. Corneille*; Paris, 1785, 4 volumes in-18.

Fait partie de la *Petite Bibliothèque des Théâtres*; augmenté d'un catalogue raisonné des pièces de Corneille et de jugemens et anecdotes y relatifs.

OEuvres de P. Corneille, avec le commentaire de Voltaire sur les pièces de théâtre, et des observations critiques sur ce commentaire, par le citoyen Palissot; édition complète, dédiée au premier consul de la République française; Paris, de l'imprimerie de Didot aîné, an IX (1801), 12 vol. in-8.

Chefs-d'OEuvre de P. Corneille, avec les commentaires de Voltaire, et des observations critiques sur ces commentaires, par M. Le Pan; seule édition où l'on trouve le véritable texte de Corneille, et les changemens adoptés par la Comédie Française, faite par souscription au profit de mademoiselle J.-M. Corneille; Paris, Cordier, 1817, 5 vol. in-8.

OEuvres choisies de P. Corneille; Paris, Lheureux, 1822, 4 vol. in-8.

On trouve en tête du premier volume la *Vie de Corneille*, par Fontenelle, et en tête de chaque pièce comprise dans ce recueil la préface de Voltaire sur cette pièce. Enfin une très-grande partie du t. IV de cette édition est consacrée à un *Examen analytique des pièces de Corneille non comprises dans ses OEuvres choisies*.

OEuvres de P. Corneille, avec les notes de tous les commentateurs (publiées par M. Parrelle); Paris, Lefèvre, 1824, 12 vol. in-8.

On a eu raison de ne pas intituler cette édition *OEuvres complètes*, car bien que plus complète que toutes les précédentes, puisqu'elle contient quelques lettres inédites, elle ne renferme cependant ni le sonnet sur la mort de Louis XIII (voir p. 131), ni le placet à Louis XIV (voir p. 268), ni trois pièces de *la Guirlande de Julie* (voir p. 327), ni enfin la préface de 1654 (voir p 354).

Chefs-d'OEuvre de Corneille, suivis de notes et précédés d'une notice, sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par L. T. Ventouillac; Londres, S. Low, 1827, 2 vol. in-18.

Fait partie du *Choix des Classiques français*, publié par le même éditeur.

NOTES SUPPLÉMENTAIRES.

Documens survenus pendant l'impression.

Pages.	Lignes.	
41	12	Corneille fut revêtu, par lettres patentes du roi des 31 décembre 1628 et 10 janvier 1629, des charges d'avocat du roi aux sièges généraux de l'amirauté, et des eaux et forêts de la Normandie, en la table de marbre du palais de Rouen. Ces charges lui avaient été vendues par le sieur Pierre de Mogerès, qui en était titulaire. C'étaient deux offices distincts auxquels le chancelier eût pu nommer deux personnes; mais Corneille les cumula comme son prédécesseur. (*Note communiquée par M. P. A. Corneille.*)
245	4	*Dictionnaire des noms* de tous ceux dont il est parlé dans les 6 vol. des *Bienfaits du Roi*, manuscrit de la Bibliothèque du Roi, 4 vol. in-f°.—«Corneille (Thomas) fils de feu Pierre Corneille de l'Académie française. — 20 avril 1680. Le roi lui donne l'abbaye de Notre-Dame d'Aiguevive, ordre de Saint-Augustin, diocèse de Tours.»

Journal des Bienfaits du Roi, 1699, manuscrit in-f° de la Bibliothèque du Roi.

« Novembre 1699. Le roi donne à l'abbé Trufet (Jacques) l'abbaye d'Aiguevive, ordre de Saint-Augustin, diocèse de Tours, vacante par la mort de l'abbé Corneille, fils du grand Corneille, poète tragique. »

(*Note communiquée par M. Beffara.*)

CORRECTIONS.

Pages.	Lignes.	
27	21	1663; *lisez :* 1633.
28	2	*Déjà agitée dans l'Examen de Mélite.* C'est-à-dire que nous avons précédemment dit un mot de l'opinion que Corneille y émet; car, du reste, ses Examens, on le sait, ne sont que de 1660. En relisant notre phrase nous avons cru ce développement nécessaire.
29	22	*De Mondory ;* lisez : *d'un acteur.* Nous avons eu occasion de dire que Mondory était alors retiré du théâtre.
31	15	*Qu'on ne devait trouver;* lisez : *qu'on ne* DEVRAIT *trouver.*
145	18	*Cependant le poète qui*, etc. ; lisez : *cependant* CELUI *qui*, etc.
172	7	Après les mots *dans l'Excuse à Ariste* indiquer un renvoi de note (3 bis).
173	12	*Vigneul de Marville;* lisez : *Vigneul-Marville.* Cette faute est également à corriger à trois ou quatre autres passages du volume.
197	22	*Sa charge ;* lisez : *ses charges.*
221	22	Après les mots *que les pères Jésuites ont pris d'instruire ma jeunesse* indiquer un renvoi de note (11 bis).
246	16	*Marie Lecachois ;* lisez : *Marie* COCHOIS.

TABLE DES MATIÈRES

RENFERMÉES DANS L'HISTOIRE DE LA VIE ET DES OUVRAGES DE P. CORNEILLE.

LIVRE DEUXIÈME.

LIVRE TROISIÈME.

LIVRE QUATRIÈME.

NOTES DU LIVRE PREMIER.

NOTES DU LIVRE II.

NOTES DU LIVRE III.

NOTES DU LIVRE IV.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

